



BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

CONSEIL D'ADMINISTRATION

VENEL JOSEPH
Gouverneur

HANCY PIERRE-LOUIS
Gouverneur-Adjoint

RÉGINALD MONDÉSIR
Directeur Général

GLADYS PÉAN
Membre

YVON GUIRAND
Membre

ORGANIGRAMME

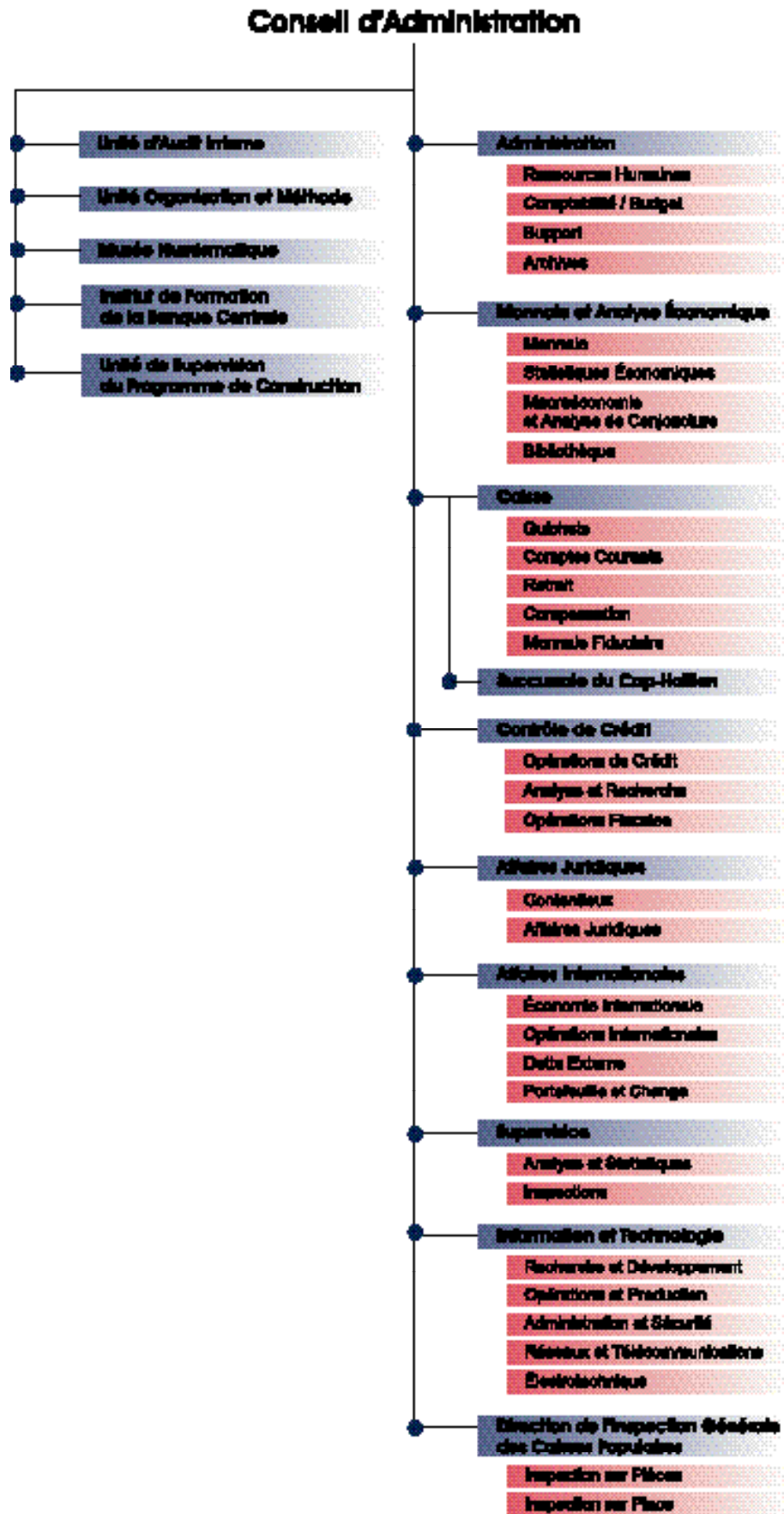


TABLE DES MATIÈRES

A. L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN 2003

I.	PRODUCTION, PRIX ET EMPLOI	15
I.1	Production	15
I.2	Prix et salaires	19
I.3	Situation de l'emploi	20
II.	LA MONNAIE ET LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE	21
II.1	La politique monétaire en 2003	22
II.2	Les résultats intermédiaires	26
II.3	Les résultats finals	27
II.4	Évolution des agrégats monétaires	30
II.5	Contreparties de M3 et financement de l'économie	31
III.	LES FINANCES PUBLIQUES	32
III.1	Recettes	33
III.2	Dépenses	37
III.3	Financement	38
IV.	LA BALANCE DES PAIEMENTS	41
IV.1	Transactions courantes	42
IV.2	Mouvements de capitaux	46
V.	LA DETTE PUBLIQUE EXTERNE	48
V.1	Encours de la dette publique externe	48
V.2	Service de la dette et arriérés de paiements	50

B. ÉVOLUTION DU SYSTÈME BANCAIRE EN 2003

VI.	LE SYSTÈME BANCAIRE : VUE D'ENSEMBLE	55
VI.1	Le système bancaire	57
VI.2	Structure du système bancaire	58
VI.3	Distribution du crédit	61
VI.4	Parts de marché individuelles	64
VII.	LES ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DU SYSTÈME BANCAIRE	66
VII.1	Activités bancaires	66
VII.2	Structure financière et qualité de l'actif	73
VII.3	Résultats	76
VII.4	Effectif des banques et productivité	81
VIII.	LA SURVEILLANCE DES BANQUES	82
VIII.1	Activités de surveillance	82
VIII.2	Autres	83

C. LA BRH EN 2003

IX.	LA MONNAIE FIDUCIAIRE ET LA MONNAIE SCRIPTURALE	87
IX.1	Billets et monnaie divisionnaire	87
IX.2	Les chèques	89
IX.3	Dépôts et tirages des banques commerciales	91
IX.4	Services à l'État	91

X.	EFFORTS LIÉS À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE	93
X.1	De l'utilisation des opérations de change par la BRH	93
X.2	Gestion des avoirs extérieurs de la BRH	94
XI.	ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT ET D'ENTRETIEN	96
XI.1	Le système d'information financier	96
XI.2	Projets techniques	98
XII.	RESSOURCES HUMAINES	99
XIII.	DIRECTION DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES CAISSES POPULAIRES (DIGCP)	100

D. ÉTATS FINANCIERS ET ANNEXE JURIDIQUE

	ÉTATS FINANCIERS	104
XIV.	ANNEXE JURIDIQUE	131

E. ANNEXE STATISTIQUE

I.1	Produit intérieur brut par branche d'activité économique	141
I.1a	Contribution à la valeur ajoutée du PIB réel	142
I.1b	Taux de croissance du PIB réel	143
I.2	Compte du produit intérieur brut (en millions de gourdes à prix courants)	144
I.2a	Structure du PIB nominal	145
I.3	Compte du produit intérieur brut (en millions de gourdes 1986-1987)	146
I.3a	Structure du PIB réel (en millions de gourdes 1986-1987)	147
I.3b	Compte du produit intérieur brut (variations en pourcentage)	148
I.3c	Structure de la croissance du PIB réel (variations en pourcentage)	149
I.4	Indice des prix à la consommation (IPC) ensemble du pays	150
I.5	Taux d'inflation	151
I.5a	Taux d'inflation (Variation de l'IPC en glissement annuel)	152
I.6	Taux de change	153
I.7	Composantes et contreparties de l'agrégat M3	154
I.8	La base monétaire et ses sources	155
I.9	Bilan de la BRH	156
I.10	Bilan consolidé des banques commerciales (base annuelle)	157
I.11	Bilan consolidé des banques commerciales (base mensuelle)	158
I.12	Résumé des opérations financières de l'administration centrale (base annuelle)	159
I.13	Résumé des opérations financières de l'administration centrale (base mensuelle)	160
I.14	Résumé de la balance des paiements d'Haïti	161
I.15	Position extérieure globale d'Haïti	162
I.16	Exportations d'Haïti par produit	163
I.17	Exportations aux USA (FOB) (à base de matières premières importées)	164
I.18	Exportations aux USA (FOB) (à base de matières premières locales)	165
I.19	Importations d'Haïti par grandes catégories de produits	166
I.20	Importations de produits pétroliers	167
II.1	Chiffres clés du bilan par banque	168
II.2	Chiffres clés des résultats par banque	169
II.3	Ratios financiers par banque (structure financière et qualité de l'actif)	170
II.4	Ratios financiers par banque (rentabilité)	171
II.5	Bilan par banque	172
II.6	Résultats par banque	173

	LISTE DES SIGLES	174
--	-------------------------	------------

ENCADRÉS

Sydonia	36
La réforme du ratio cooke (état d'avancement)	74

TABLEAUX

1	Salaire réel	20
2	Évolution de la structure des recettes	34
3	Recettes internes par institution	37
4	Évolution du déficit du gouvernement central financé par la BRH.	38
5	Résumé de la balance des paiements d'Haïti	42
6	Évolution des flux nets de devises du système bancaire	47
7	Indicateurs financiers clés	56
8	Établissements bancaires fonctionnant en Haïti	57
9	Nombre des succursales et agences autorisées	58
10	Évolution du nombre de succursales autorisées par établissement bancaire	58
11	Poids des principaux établissements bancaires	59
12	Poids des différentes catégories d'établissements bancaires.	60
13	Indicateur de concentration Herfindhal-Hirschman	61
14	Répartition de l'encours des prêts par secteur d'activité	62
15	Répartition de l'encours des prêts par tranche (prêts de 75 000 gourdes ou plus)	63
16	Parts de marché et rang en gourdes.	65
17	Parts de marché et rang en dollars	66
18	Bilan du système bancaire	67
19	Principaux postes du bilan du système bancaire	67
20	Composition des postes du bilan du système bancaire	68
21	Composition des liquidités du système bancaire	69
22	Liquidités du système bancaire	69
23	Position nette interbancaire du système	69
24	Variation en pourcentage des dépôts du système	70
25	Composition des dépôts du système bancaire	71
26	Évolution des dépôts en dollars ÉU du système	71
27	Respect des normes de suffisance de fonds propres	74
28	Prêts improductifs du système bancaire	75
29	Taux d'improductifs par catégorie de prêts du système	75
30	Couverture des prêts improductifs bruts par les provisions pour créances douteuses	75
31	Prêts improductifs nets en pourcentage des fonds propres	76
32	Importance des prêts accordés aux apparentés	76
33	Revenus nets d'intérêt	78
34	Produit net bancaire	79
35	Coefficient d'exploitation	80
36	Rémunération moyenne des dépôts	81
37	Rendement moyen des prêts	81
38	Productivité par employé	82
39	Destruction, remplacement et émission de la monnaie	87
40	Résultat de la compensation par banque en gourdes	89
41	Résultat de la compensation par mois en gourdes	90
42	Résultat de la compensation par banque en dollars	90
43	Résultat de la compensation par mois en dollars	91
44	Évolution des soldes des comptes des institutions financières	92
45	Nombre d'employés de la BRH 2003	99
46	Cause de la variation de l'effectif à la BRH en 2003	99
47	Promotions et ajustements par direction en 2003	100
48	Actif total des 114 caisses d'épargne et de crédit par département géographique	101

GRAPHIQUES

1	Produit Intérieur Brut (PIB) réel.	16
2	Valeur ajoutée des secteurs d'activité.	18
3	Taux moyens pondérés (TMP) des bons BRH de différentes maturités	24
4	Composition de l'encours total des bons BRH	24
5	Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie locale	25
6	Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie étrangère	25
7	Position moyenne de réserve	26
8	La base monétaire et ses composantes.	27
9	Taux d'intérêt moyens pratiqués par les BCM et taux d'inflation	28
10	Taux d'intérêt moyens pratiqués par les banques commerciales	29
11	Évolution du taux de change (G/\$)	29
12	Évolution des agrégats monétaires	30
13	Les contreparties de M3	31
14	Financement BRH du déficit budgétaire	33
15	Évolution de la part relative du prix CIF et des impôts et taxes dans le prix à la pompe	
15a	Gazoline 91	39
15.b	Gazoline 95	39
15.c	Gasoil	40
15.d	Kérozène	40
16	Solde de la balance des paiements d'Haïti	43
17	Parts relatives des principales importations	44
18	Prix mondial du pétrole brut	45
19	Parts relatives des principales exportations	45
20	Réserves officielles brutes	47
21	Encours de la dette publique externe	48
22	Composition du portefeuille de la dette par type de devises	49
23	Répartition de la dette externe totale par secteur économique	50
24	Décaissements et arriérés de paiement	51
25	Évolution du décaissement, du service de la dette, de l'amortissement et du flux net	51
26	Répartition en pourcentage et selon l'échéance de l'encours des prêts de 75 000 gourdes ou plus	64
27	Liquidités du système bancaire	68
28	Croissance des dépôts du système bancaire	70
29	Portefeuille de prêts bruts du système bancaire	71
30	Volume des achats et des ventes de dollars ÉU	72
31	Position nette en devises du système bancaire en pourcentage des fonds propres	73
32	Évolution des fonds propres du système bancaire	73
33	Évolution du bénéfice net	77
34	Rendement de l'actif (ROA)	77
35	Rendement de l'avoir des actionnaires (ROE)	78
36	Évolution des autres revenus	79
37	Évolution des dépenses d'exploitation et de leurs composantes	80
38	Évolution du nombre d'employés du système bancaire	82
39	Remplacement de billets et composition de l'encours	88
40	Évolution du taux de change	93

AVANT-PROPOS

La Banque de la République d'Haïti (BRH), conformément à la loi, prend plaisir à présenter aux décideurs, aux opérateurs économiques et au public en général le rapport annuel de l'exercice fiscal 2003. Ce rapport analyse le déroulement de l'activité économique, la conduite de la politique monétaire, la situation du système bancaire et les opérations relatives à la gestion de la banque centrale au cours de la période allant du 1^{er} octobre 2002 au 30 septembre 2003.

Durant l'exercice fiscal 2003, la politique monétaire a été conduite dans un environnement adverse caractérisé par l'aggravation des anticipations pessimistes sur le plan économique et financier dans un contexte où la détérioration des fondamentaux de l'économie induite en grande partie par le déséquilibre des finances publiques et par la conjoncture socio-politique a été de nature à réduire la pleine efficacité de l'action de la BRH. En effet, dès le premier trimestre de l'exercice 2003, des effets d'annonce liés aux rumeurs de conversion forcée en gourdes des dépôts en dollars dans le système bancaire ont provoqué une forte volatilité du taux de change qui avait atteint 55 gourdes pour un dollar ÉU en novembre 2002 contre 29 gourdes à la fin de septembre 2002. Au début de l'année 2003, la gourde s'est de nouveau dépréciée et la baisse des prix relatifs causée par l'application par le gouvernement d'un mécanisme flexible de fixation à la pompe des prix des produits pétroliers a généré une forte accélération du taux d'inflation qui, en glissement annuel, est passé de 10 % en septembre 2002 à environ 29 % en janvier 2003. La réponse de la BRH à ces chocs a consisté, d'une part, à engager une campagne de communication pour contrer les rumeurs qui alimentaient les incertitudes des agents économiques et d'autre part à relever les taux d'intérêt sur les bons BRH, en cohérence avec l'objectif initial de resserrement des conditions monétaires eu égard à la nécessité de neutraliser les effets de la rapide progression du déficit du Trésor et à l'opportunité de donner une certaine attractivité à la gourde.

La posture adoptée par la BRH a permis d'obtenir des résultats notables au second semestre : stabilité du taux de change qui a évolué entre 41,5 et 43,25 gourdes, décélération du taux d'inflation tombant de 12,98 % en janvier à 1,73 % en rythme mensuel à la fin de l'exercice et finalement rétablissement de la confiance des déposants dans le système bancaire manifesté par un retour des dépôts en dollar qui ont totalisé 516 millions de dollars américains au 30 septembre 2003 contre 464 millions un an auparavant. Vu que ces résultats sont en ligne avec le programme-relais suivi par le Fonds Monétaire International (FMI) et que les négociations ont été reprises avec les principaux bailleurs de fonds, la Banque Interaméricaine de Développement (BID) en particulier, à la suite du paiement des arriérés, la BRH s'attachera à jouer sa partition au niveau de la politique monétaire pour que le respect des critères arrêtés pour le 2^e semestre de ce programme puisse déboucher sur un programme de réduction de la pauvreté susceptible de contribuer à relancer l'économie sur le sentier de la croissance durable.

Sur le plan financier, malgré le relèvement significatif des taux d'intérêt pour réduire les effets de la crise monétaire du premier semestre, la qualité du portefeuille des banques commerciales est restée intacte et celles-ci ont réalisé suffisamment de profits pour aborder l'exercice 2004 avec confiance et sérénité.

En tant que régulateur chargé de la surveillance du système financier, la BRH a réalisé en 2003 neuf (9) missions d'inspection générale dans les deux (2) banques d'État et sept (7) dans les banques privées. Au titre du renforcement de son cadre de contrôle, la BRH a émis le 29 août 2003 un avis de rappel aux banques commerciales et aux banques d'épargne et de logement sur les nouvelles dispositions relatives à l'ouverture de nouvelles succursales. Par ailleurs, nous prévoyons de reprendre bientôt le contrôle effectif des agents de change et des maisons de transfert conformément aux décrets de janvier 1989 et de juillet 1989.

La structuration du nouveau département dénommé Direction de l'Inspection Générale des Caisses Populaires (DIGCP), créée par la loi du 10 juillet 2002 et chargée du contrôle et de la supervision des Coopératives d'Épargne et de Crédit (CECs) et des Fédérations des Caisses Populaires (FCPs), s'est poursuivie au cours de l'exercice 2003. Parallèlement à la mise en place d'une cellule chargée de la procédure d'agrément, la BRH a procédé à l'inventaire des caisses d'épargne et de crédit fonctionnant dans le pays avec l'assistance de consultants nationaux et étrangers tels que Développement International Desjardins, Bureau du Surintendant des Institutions Financières, et Banque du Canada. Ainsi, 181 caisses évoluant dans sept départements géographiques ont été recensées; l'actif total de 63 % d'entre elles est évalué à plus d'un (1) milliard de gourdes.

Dans le domaine des interventions technologiques, la BRH a assuré la migration de ses équipements dans son nouveau siège central et dans la nouvelle succursale du Cap-Haïtien dans des conditions qui favorisent la poursuite de son processus de modernisation. Les problèmes d'énergie ont été progressivement résolus et des contrats d'entretien ont été signés avec des constructeurs européens et nord-américains pour les éléments vitaux du bâtiment. La BRH a également rempli des missions de suppléance en fournissant un support technologique consistant, d'une part, en l'élaboration et en la mise en place d'un plan informatique au Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) et à ses organismes déconcentrés, et, d'autre part, en un encadrement technique de la TELECO dans le processus de rentabilisation du projet TELECONET dont l'objectif vise à élever cette institution au rang de fournisseur de services de réseaux.

Dans l'optique de modernisation du système de paiements, la BRH a fait l'acquisition d'un logiciel qui permettra d'effectuer des paiements électroniques interbancaires en temps réel avec la possibilité pour les agents économiques de transférer en toute sécurité des sommes importantes à partir de n'importe quel point du territoire.

Dans le domaine de la formation continue, plus d'une centaine de cadres ont bénéficié de cours d'anglais, d'espagnol, d'informatique, d'économie et de finance dans le cadre des activités de l'Institut de Formation de la Banque Centrale (IFBC). Trois programmes de base ont été planifiés pour l'exercice 2003 : un programme de base en finance, un programme de base en économie et un programme de base en méthodes quantitatives appliquées à la finance et à l'économie.

Au moment de commencer l'année qui ramènera le vingt cinquième anniversaire de sa création, la Banque de la République d'Haïti regarde l'avenir avec sérénité et est prête à affronter les nouveaux défis après avoir relevé ceux de la modernisation et de l'adaptation technologique. Elle est plus que jamais disposée à apporter sa contribution au processus de dynamisation de l'économie qui devrait permettre à celle-ci de renouer avec la croissance.

A. L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN 2003

La phase de récession entamée depuis l'an 2000 s'est achevée en 2003 puisque l'exercice s'est terminé avec un taux de croissance de 0,4 %. Cette légère reprise de l'activité reste inférieure au taux de croissance de la population (2,08 %) et traduit l'impact limité des évolutions internes et externes sur l'environnement macroéconomique et financier.

Sur le plan interne, le gouvernement a consacré 25 % du budget aux projets de réhabilitation et de maintien des infrastructures de base ainsi qu'à l'achèvement d'équipements collectifs comme les lycées, les centres de santé, les places et les marchés publics. Conséquemment, les investissements publics ont plus que doublé en dépit du maintien du gel de l'appui budgétaire externe au secteur public. Parallèlement à la croissance des investissements publics, le secteur privé a bénéficié d'une augmentation du crédit de 33,3 % en termes nominaux. Bien que le crédit au secteur privé ait reculé de 4,6 % en termes réels, l'embellie observée au niveau des exportations et l'accroissement des investissements publics ont permis de sortir l'économie de la récession. En termes réels, la consommation a diminué de 0,05 %, tandis que les importations ont connu une hausse de 2,5 %. L'investissement global et les exportations ont affiché des taux de croissance respectifs de 3,6 % et 9,6 %, contribuant ainsi à un accroissement de la demande globale de 1,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Sur le plan externe, la demande de produits provenant d'Haïti a été favorisée par la poursuite de la croissance américaine (3,1 %) et la progression d'environ 6 % du commerce mondial en 2003. Les recettes d'exportations se sont accrues de 20 % sous l'impulsion des exportations d'articles manufacturés du secteur de la sous-traitance vers le marché nord-américain. Le secteur de la sous-traitance a bénéficié de l'incidence positive de la dépréciation accrue de la gourde sur le coût de la main-d'oeuvre durant le premier semestre de l'exercice 2003. La hausse de 13,8 % des importations est liée essentiellement à l'accroissement des importations de produits pétroliers (24,9 %) et de produits alimentaires (13,4 %).

Le déséquilibre de la balance globale a été encore une fois financé par une diminution des réserves nettes de change dont le niveau représente à peine un tiers de la moyenne mensuelle des importations en valeur de l'exercice. Mais, en dépit de la politique de taux d'intérêt élevés pratiquée en 2003 et de l'ampleur des chocs exogènes, l'économie a renoué avec la croissance et des résultats encourageants ont été obtenus pour les différentes branches de l'activité économique. Cependant, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour améliorer les capacités de production et atteindre le produit intérieur brut potentiel.

I. PRODUCTION, PRIX ET EMPLOI

En 2003, comme pour les années précédentes, les efforts de la communauté internationale en vue de trouver une solution à la crise politique se sont révélés infructueux. L'échec des négociations sous l'égide de l'Organisation des États Américains (OEA) et le maintien des sanctions économiques n'ont pourtant pas désarmé les opérateurs économiques dans la mesure où l'investissement public et les exportations ont été à l'origine de la timide reprise observée.

En dehors des obstacles conjoncturels à la reprise de l'assistance externe, deux chocs majeurs ont affecté l'activité économique en 2003 : les effets d'annonce sur une éventuelle conversion en gourdes des dépôts libellés en dollars, d'une part, et d'autre part la hausse des prix des produits pétroliers sur le marché international dont les effets sur l'économie sont aggravés par la décision du gouvernement de répercuter sur les consommateurs, à partir de janvier 2003, tout rehaussement de ces produits sur le marché international. Ces deux chocs, combinés à l'ampleur du financement du déficit public qui n'a cessé d'alimenter les anticipations d'affaiblissement de la gourde, ont contribué à la détérioration de la valeur interne et externe de la gourde.

Un programme-relais a été convenu entre le gouvernement haïtien et le FMI pour la période allant de mars 2003 à mars 2004. Les principaux objectifs de ce programme consistaient à limiter le crédit bancaire au secteur public non financier et à reconstituer les réserves nettes de change. La mise en place de ce programme a été précédée d'un ensemble de mesures préalables comme la présentation du budget au Parlement dès le mois de novembre 2002 et l'application du mécanisme flexible d'ajustement des prix des produits pétroliers. À la fin du premier volet du programme au 30 septembre 2003, tous les critères de performance du programme ont été respectés.

Un autre fait marquant de l'exercice 2003 a été le remboursement des arriérés de 32 millions de dollars ÉU à la Banque Interaméricaine de Développement (BID), qui était destiné à ouvrir la voie aux décaissements pour lesquels les accords de prêts ont déjà été ratifiés par le Parlement. Ce paiement est intervenu à un moment où il était important pour le gouvernement de regagner la confiance des bailleurs de fonds internationaux dans sa capacité de remboursement en dépit des flux nets de capitaux négatifs observés entre Haïti et le reste du monde, si l'on exclut les transferts courants publics, c'est-à-dire les dons reçus à travers les ONG essentiellement.

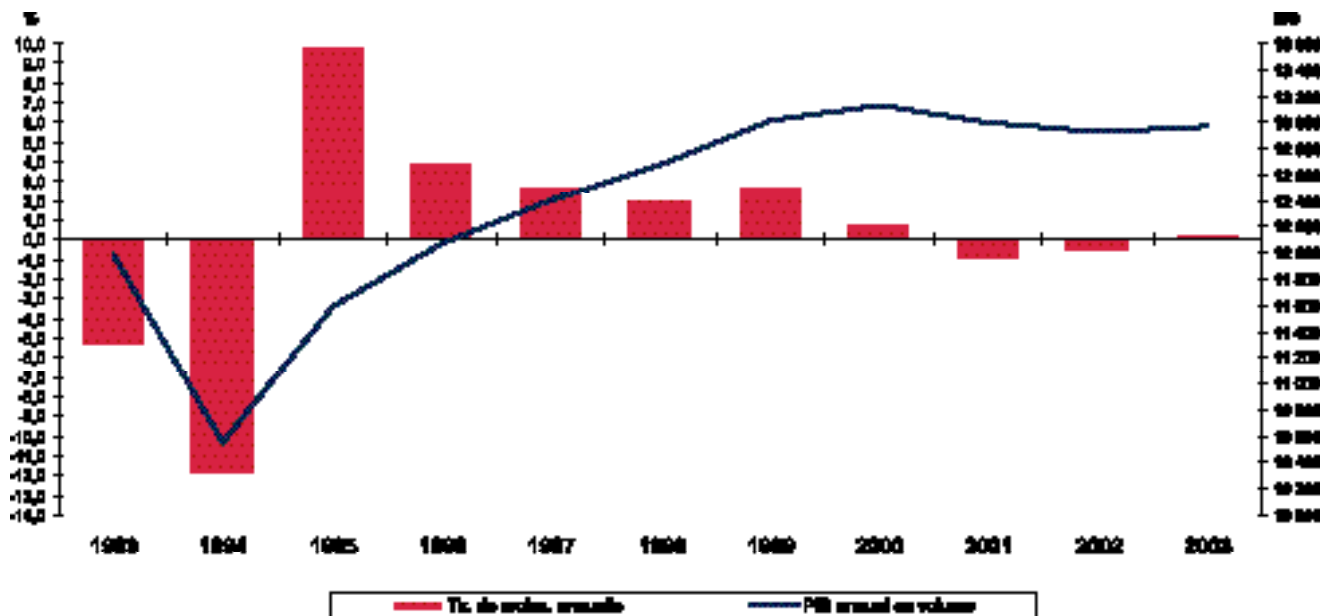
Enfin, après la politique de détente des taux d'intérêt de l'exercice antérieur, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a renoué avec une politique monétaire restrictive afin de calmer les tensions inflationnistes nées, en partie, de la dépréciation rapide de la gourde vis-à-vis du dollar américain au premier trimestre et de la libéralisation des prix des produits pétroliers le 1er janvier 2003.

I.1 Production

Après une contraction de l'activité pendant les deux dernières années, l'économie a repris le sentier de la croissance, le PIB ayant progressé de 0,4 % au cours de l'exercice fiscal 2003. Cette progression du PIB a été soutenue, du côté de la demande, par la relance des exportations (9,64 %) et par la hausse de l'investissement global de 3,67 %. Par ailleurs, si le redémarrage des importations (2,57 %) a limité la contribution du commerce extérieur net à la croissance du PIB cette année, il constitue pas moins un signe de la reprise de la demande intérieure. Une analyse sectorielle

des comptes économiques en 2003 permet de tirer les constats suivants : le secteur primaire a enregistré une modeste reprise de 0,24 %. Sa part dans le PIB continue de stagner, perdant 0,03 point de base par rapport à l'exercice fiscal antérieur. La production du secteur secondaire a continué de croître mais à un rythme plus faible par rapport à l'année dernière (1,02 % contre 1,23 %). Quant au secteur tertiaire, sa croissance, au cours de l'exercice sous-étude, n'a été que de 0,12 %.

Graphique 1 Produit Intérieur Brut (PIB) réel
(base 1976)



I.1.1 Valeur ajoutée par branche d'activité

Secteur primaire

Marquant une légère reprise par rapport aux résultats de l'exercice 2002, le secteur primaire a connu une hausse de 0,24 % et a contribué pour 16,9 % à la croissance du PIB.

La valeur ajoutée de la branche d'activité «Agriculture, Sylviculture, Élevage et Pêche» a connu un modeste redressement par rapport à l'exercice 2002, ressortant à 0,23 % contre -3,73 % antérieurement après avoir enregistré une baisse moyenne de 1,88 % sur la période 1998-2002. Ce regain de vitalité peut être associé à l'augmentation de la production de la plupart des produits agricoles, notamment du riz, des bananes et tubercules, du sorgho et d'autres produits non céréales. Toutefois, la contribution du secteur agricole qui était de 27 % au cours de l'exercice 1999 est tombée à 25,69 % au cours de l'exercice 2003.

L'écart entre la croissance de la production agricole nationale et celle de la population du pays continue de s'aggrandir, ce qui entraîne un déficit croissant entre la production alimentaire et les besoins. Ce déficit est comblé par les importations alimentaires, notamment celles de riz et de sucre, qui ont connu une forte croissance à la fois en valeur et en volume. À l'échelle nationale, la production de riz, la principale céréale de consommation en Haïti, s'élève à

76 000 TM pour l'année 2003, en hausse de 4,3 % par rapport à 2002, mais en baisse de 16,5 % par rapport à la production de 2000. Par contre, la demande pour ce produit est estimée à 400 000 TM environ pour l'année, à raison de 50 Kg par personne. Il ressort donc un déficit de 324 000 TM supplémentaire à produire pour répondre aux besoins de la population et assurer ainsi son autosuffisance. La production de maïs a décru de 2 %, alors que celle du sorgho et d'autres céréales a connu une hausse respective de 6 % et 10 %.

Parallèlement la production de bananes et tubercules a crû de 42,5 % au cours de l'exercice. Cette croissance peut être le résultat subséquent de l'exécution des « Projets de réhabilitation des périmètres irrigués de la Plaine de l'Arcahaie » (PREPIPA) débutés en 1996 dont les retombées s'étaient traduites par une augmentation substantielle du rendement à l'hectare de ces produits passant de 7 TM à 16 TM en 2001.

La production de mangues s'est chiffrée à 250 000 TM dont 8 600 TM ont été exportées vers les États-Unis. Le rendement moyen de ce produit, de 1,7 TM par arbre, est resté constant par rapport aux deux exercices précédents.

En ce qui concerne l'élevage, les données disponibles sur la production animale pour l'exercice sous-étude montrent que le cheptel haïtien est constitué de 5 196 034 de têtes de volailles, 2 428 340 de caprins, 1 408 438 de bovins, 1 319 928 de porcins, 1 009 712 d'équins et plus d'un million d'autres espèces.

Les industries extractives, après avoir progressé de 1,46 % en 2002, ont continué de croître mais à un rythme moins rapide que l'année dernière. En effet, ce sous-secteur a crû de 1,44 % en 2003. Cette croissance a reposé principalement sur la reprise des activités dans le secteur de l'immobilier impulsée essentiellement par la baisse des prix des matériaux de construction tels le fer et le ciment dont les coûts ont fléchi de 8,31 % et de 3,1 % respectivement.

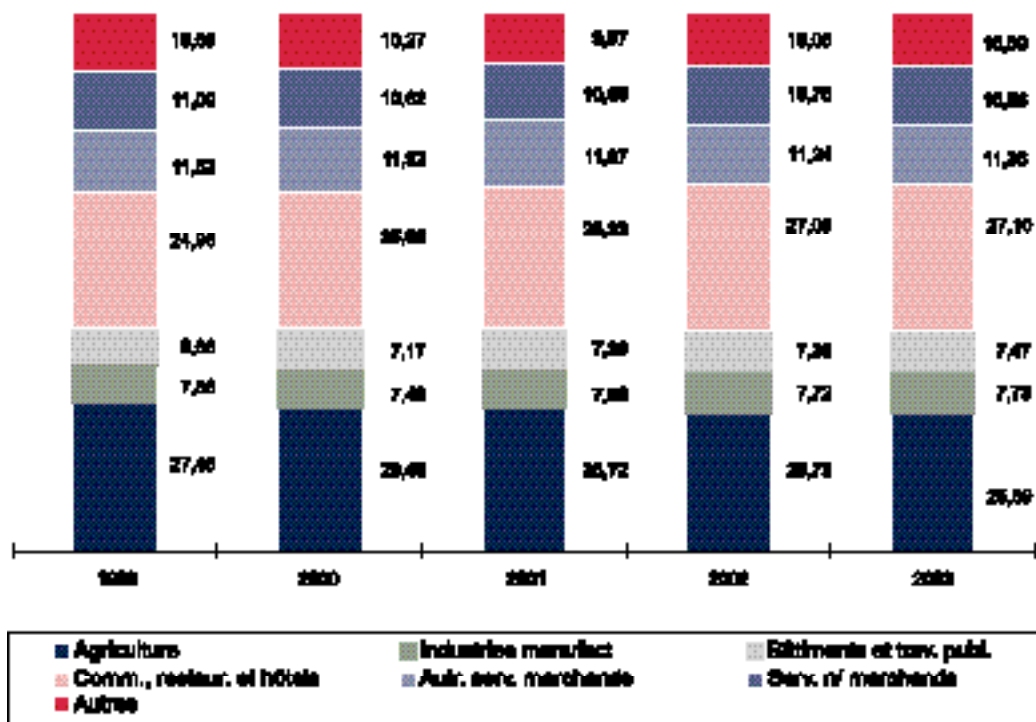
Secteur secondaire

Affichant la plus forte croissance parmi les trois composantes du PIB, le secteur secondaire a connu néanmoins une performance moindre par rapport à l'exercice précédent, ressortant à 1,02 % contre 1,23 % au cours de l'exercice antérieur. Sa part dans la valeur ajoutée s'est améliorée, passant de 15,59 % à 15,69 %. Ce secteur explique l'essentiel de la croissance de la valeur ajoutée, sa contribution s'étant établie à 31,44 % après avoir atténué l'impact de la baisse d'activité enregistrée dans les deux autres secteurs sur la production globale en 2002. La reprise économique qui a marqué l'économie mondiale, en particulier l'économie américaine, a été le moteur principal de cette croissance.

Le sous-secteur «Bâtiments et Travaux Publics» explique 67,85 % de l'expansion du secteur et 32,1 % de la croissance de la production globale, constituant ainsi la principale source de la croissance. Ce secteur a toujours pu garder son dynamisme en dépit des crises socio-politiques. Cependant au début du millénaire, son rythme d'accroissement s'est considérablement ralenti passant de 10,38 % durant l'exercice 1999 à 0,66 % en 2001. En 2003, il a crû de seulement 1,45 % par rapport à l'exercice précédent, soit une légère accélération par rapport à la hausse de 0,8 % enregistrée en 2002. L'essentiel de cette croissance est attribué, entre autres, aux investissements publics réalisés dans le cadre des projets d'amélioration des infrastructures routières et de construction de places publiques dans différents départements du pays.

Le sous-secteur «Industries manufacturières», comptant pour 7,73 % dans le PIB et 22,72 % dans la production du secteur secondaire, a progressé de 0,47 % au cours de l'exercice, la plus faible croissance comparée à l'activité des autres sous-secteurs. Cette variation positive tient essentiellement au dynamisme de la branche textile influencé par l'augmentation de la demande en provenance des États-Unis d'Amérique.

Graphique 2 Valeur ajoutée des secteurs d'activité
(en pourcentage)



L'activités du sous-secteur «Électricité, Gaz et Eau», troisième composante du PIB, a progressé de 3,11 % au cours de l'exercice 2003, contre 2,17 % l'exercice précédent. La reprise amorcée au cours de l'exercice antérieur faisant suite à trois années consécutives de baisse de la production, s'est ainsi confirmée. L'évolution des activités liées à la production et à la distribution d'eau et d'électricité traduit notamment des conditions pluviométriques défavorables certes, dont les effets négatifs sur la production ont été palliés par des prêts consentis par le Trésor public à l'entreprise publique Électricité d'Haïti (ED'H) au cours de l'exercice.

Secteur tertiaire

Le dynamisme du secteur tertiaire s'est affaibli, affichant une croissance de 0,12 %, en régression de 38 points de base par rapport à la variation de l'année dernière. Cette expansion est tributaire essentiellement de la hausse de 0,41 % de l'offre des services de la branche «Commerce, restaurant et hôtel», renforcée par l'augmentation de 0,44 % des services offerts par le secteur «Transport et Communication». Les activités liées aux services marchands ont connu une reprise, ayant progressé de 1,44 % ; par contre, les services non marchands se sont contractés de 1,47 %. Parallèlement, le poids du secteur tertiaire dans la production, évalué à 51,34 %, a indiqué une quasi stagnation du processus de tertiarisation de l'économie par rapport à 2002.

I.2 Prix et salaires

Reflétant essentiellement la détérioration des fondamentaux de l'économie, la dépréciation du taux de change, la hausse du cours des produits pétroliers sur le marché international et le marché local et le déséquilibre des finances publiques, la hausse du niveau général des prix au cours de l'exercice fiscal 2003 a connu une accélération considérable. En effet, le taux d'inflation est ressorti en moyenne annuelle à 32,20 %, contre 8,72 % l'année fiscale 2002. En glissement annuel, la variation en pourcentage de l'indice des prix à la consommation (IPC)¹ s'est établie à 42,46 % en septembre 2003 contre 10,07 % un an plus tôt; elle s'est accélérée en rythme mensuel de 39 points de base par rapport à septembre 2002 pour atteindre 1,73 % en septembre 2003.

L'analyse sur une base intra-annuelle fait ressortir l'impact des chocs susmentionnés qui ont affecté l'économie et en particulier le comportement des prix au cours de l'exercice. L'application en janvier 2003 par le gouvernement du mécanisme flexible de fixation à la pompe des prix des produits pétroliers a généré une forte accélération du taux d'inflation qui est passé en glissement annuel de 14,77 % en décembre 2002 à 28,88 % à la fin du mois de janvier 2003. En rythme trimestriel, il a atteint respectivement 33,03 %, 40,49 % puis 42,13 %, au deuxième, troisième et quatrième trimestres. Sur une base mensuelle, le rythme de croissance de l'IPC a culminé à 12,98 % en janvier, la hausse la plus importante depuis près de dix ans², contre 2,28 % le mois précédent et une moyenne historique de 1 %. Il a graduellement ralenti par la suite pour atteindre le creux de 1,10 % en août 2003, marquant ainsi un renversement de tendance par rapport à celle observée depuis janvier 2003 et traduisant en partie l'effet des mesures de resserrement monétaire prises par la BRH.

La dépréciation de la gourde par rapport au dollar, chiffrée à 43,14 %, peut être retenue comme un deuxième facteur ayant alimenté les tensions inflationnistes. En effet, dans un contexte marqué par une relative stagnation de l'offre globale, notamment de la production agricole et manufacturière, au regard de la demande sans cesse croissante induite entre autre par la croissance démographique, la demande excédentaire a dû être satisfaite par les importations. Or, la hausse du taux de change a entraîné directement un renchérissement des produits importés sur le marché local. Ce qui explique le gonflement des prix des produits alimentaires, et aussi des articles faisant partie des postes de dépenses prédominés par les biens importés. Cependant, le rythme de dépréciation a décéléré au début du deuxième trimestre avec le raffermissement de la confiance des agents économiques dans le système bancaire, caractérisé par le retour des dépôts en dollars, entraînant de ce fait la désinflation observée à partir de février.

L'augmentation des prix s'est reflétée dans toutes les composantes de l'IPC, particulièrement dans les groupes de dépenses «Alimentation, boissons et tabac», «Loyer du logement, énergie et eau» et «Transport», dont la contribution globale à l'inflation s'est fixée à 75,78 %. L'indice du groupe «Alimentation, boissons et tabac», qui a contribué à 46,41 % aux pressions inflationnistes, a inscrit une hausse de 43,43 % en glissement annuel. De même, l'indice du groupe «Loyer du logement, énergie et eau» a enregistré une hausse de 44,19 % en septembre 2003, contre 11,27 % l'année d'avant. Le poste «Transport», dont la contribution à l'inflation s'est élevée à 20,06 %, a affiché une importante augmentation : 99,05 % contre 6,37 % un an plus tôt. Cette progression qui constitue la plus forte variation enregistrée au niveau des groupes composant le panier de consommation s'explique par la libéralisation du marché des produits pétroliers et tend à ralentir au fur et à mesure de l'effritement de l'effet de base.

¹ Cette variation représente une mesure du taux d'inflation en Haïti. IPC, base 100 en novembre 1996, calculé par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI).

² En mars 1993, le taux d'inflation mensuel avait atteint 28,9 %.

En ce qui concerne les salaires, pour la première fois depuis 1995 le salaire minimum, fixé sur une base journalière, a été relevé cette année, passant de 36 à 70 gourdes. Cette modification a été consacrée par la loi du 17 avril 2003 votée par le Sénat de la République le 18 mars 2003 et par la Chambre des Députés le 1er avril 2003³, puis ratifiée par le pouvoir exécutif le 14 avril 2003. Cette augmentation considérable de 94,44 % n'a pas été suffisante pour favoriser une amélioration effective des conditions de vie puisque le salaire réel considéré comme un indicateur du pouvoir d'achat n'a augmenté que de 36,49 %, mettant fin à sept années consécutives de baisse. Tout ceci traduit les incidences néfastes de l'accélération de l'inflation sur les conditions de vie en Haïti.

Tableau 1 Salaire réel
(au 30 septembre)

	Indice des prix à la consommation ¹	Taux d'inflation (en %)	Salaire nominal (Gdes)	Salaire réel ² (Gdes)	Taux d'inflation salaire réel (en %)	Salaire réel au prix de 1995 (Gdes)
1993	47,04	37,87	15,80	31,88	-	15,88
1994	71,07	51,08	15,50	21,11	-33,81	15,58
1995	83,34	17,28	35,50	43,28	104,87	35,82
1996	87,62	17,01	35,80	38,92	-14,64	35,82
1997	114,08	18,98	35,50	31,87	-14,49	35,82
1998	123,48	8,27	35,50	28,15	-7,84	35,82
1999	135,73	9,92	35,50	28,62	-4,03	35,82
2000	168,62	18,32	35,50	23,06	-13,28	35,82
2001	175,84	12,34	35,80	20,47	-10,98	35,82
2002	193,64	10,07	35,50	18,66	-8,18	35,82
2003	278,71	42,48	70,50	28,38	36,49	71,78

Source: I-HI, IFSH-MAGNUM

¹ Base 100 en novembre 1995

² Le salaire réel est calculé par le ratio Salaire nominal sur l'indice des prix.

I.3 Situation de l'emploi

Les statistiques sur la situation de l'emploi formel fournies par les principales sources⁴, ont indiqué un accroissement de 2,34 % du nombre d'employés à plein temps qui s'est chiffré à 65 459 dans les principaux secteurs recensés au cours de l'exercice 2003. Cette évolution favorable de l'emploi s'explique par le comportement pro cyclique de cette variable qui a bénéficié des incidences positives de la reprise économique amorcée cette année. Cependant, les retombées négatives de la conjoncture socio-économique ont atténué l'impact de cette relance économique sur l'évolution de l'emploi qui paraît quand même très modeste.

Le nombre d'employés dénombrés dans le secteur de la sous-traitance s'est élevé à 16 010 au 30 septembre 2003, en hausse de 12,11 % par rapport à l'exercice précédent. Cette progression, la plus forte au niveau sectoriel, est due principalement à la bonne performance de ce secteur dont la production a enregistré une hausse de 24,3 % au cours de l'exercice fiscal en revue. Étant un secteur qui est fortement lié à l'extérieur, cette industrie a bénéficié de la reprise économique observée dans les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), en particulier les États-Unis d'Amérique, et de la forte dépréciation de la gourde.

Le secteur bancaire a été très dynamique en termes de création d'emplois au cours de la deuxième moitié de la dernière décennie, période au cours de laquelle les banques commerciales avaient entamé une politique d'extension de leurs réseaux et d'expansion de l'éventail de leurs produits tant au niveau des villes de province que dans la région

³ Le Moniteur du 17 avril 2003.

⁴ OFATMA; ONA; MEF.

métropolitaine de Port-au-Prince. La création de nouveaux emplois dans ce secteur, qui a été très vigoureuse jusqu'en 2001, s'est contractée de 2,57 % en 2002. En 2003, seulement quarante nouveaux emplois ont été créés, ce qui porte le nombre d'employés de ce secteur à 3 305.

L'emploi dans l'administration publique a pratiquement évolué à la baisse, affichant un léger recul de 0,59 % au cours de l'exercice. En effet, l'effectif total des cadres de la fonction publique se chiffre actuellement à 46 144 employés. Alors que les nominations ont totalisé 1 508 employés au cours de l'exercice, les départs sous différentes formes se sont élevés à 1 780 pour la même période.

Les données collectées par l'Office d'Assurance-Accidents du Travail Maladie et Maternité (OFATMA) pour l'exercice sous étude font ressortir une nette augmentation du nombre de travailleurs tant dans les nouvelles entreprises que dans le secteur de la construction. Le nombre de salariés des nouvelles entreprises recensées totalise 1 811 entre octobre 2002 et septembre 2003, soit une augmentation de plus de 148 % par rapport à la même période de l'exercice précédent (730 salariés).

Dans le secteur de la construction, pour la même période, les travailleurs recensés sont au nombre de 3 072, représentant une réduction de 5,58 % par rapport aux 3 264 travailleurs dénombrés antérieurement. La contraction du nombre d'emplois a résulté d'un ralentissement de l'activité dans le secteur privé malgré la création d'un nombre considérable d'emplois par le secteur public, dans les projets de construction à travers le pays notamment.

On ne dispose pas d'informations permettant de déterminer l'évolution des effectifs occupés dans les secteurs de la microfinance, des organisations non gouvernementales et internationales au cours de l'année sous revue. Cependant, si la tendance observée dans les institutions de microfinance depuis l'année 2000 se prolonge, il est vraisemblable que des emplois aient été créés dans ce secteur au cours de l'exercice 2003.

II. LA MONNAIE ET LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Pour le troisième exercice consécutif, les résultats des comptes nationaux en 2002 s'étaient soldés par la contraction du PIB et des principales composantes de la demande globale en dépit de la politique de détente des taux d'intérêt conduite par les autorités monétaires. Mais le contexte macroéconomique qui prévalait à l'époque avait aussi favorisé la stabilité des prix à travers la décélération du taux d'inflation en rythme annuel. Les incertitudes de la conjoncture socio-économique et l'accumulation des déficits budgétaires ont été sanctionnées par une dépréciation continue de la gourde sans provoquer de chocs particuliers pour la politique monétaire. L'économie restait néanmoins vulnérable aux anticipations pessimistes et aux effets d'annonce négatifs compte tenu des aléas de la conjoncture politique et du maintien du gel d'une partie importante de l'assistance externe.

Les bouleversements qui ont frappé l'économie au début de l'exercice 2003 ont été déterminants dans l'adoption, par la BRH, de la posture monétaire restrictive, en raison de leurs conséquences sur les variables macroéconomiques, notamment l'inflation et le taux de change. En effet, en réaction aux rumeurs, les épargnants ont, dans un premier temps, manifesté une certaine défiance vis-à-vis du système bancaire en procédant à des retraits massifs de leurs comptes en dollars détenus dans les banques ; ce qui a entraîné une diminution de 89,6 millions de dollars ÉU des dépôts en dollars des banques commerciales et une augmentation du taux de change à 38,77 gourdes pour un dollar

à la fin d'octobre, soit une dépréciation de 33 % sur un mois. Parallèlement, l'élimination des subventions à la consommation des produits pétroliers a occasionné une hausse considérable des prix.

La réponse de la BRH à ces chocs s'est inscrite dans le cadre de l'objectif initial de resserrement des conditions monétaires et s'est articulée autour d'un relèvement subséquent des taux d'intérêt sur les bons BRH. Par exemple, le taux sur les bons à 91 jours est passé de 10,20 % en septembre 2002 à 15,59 % en décembre et à 27,50 % en mars. En dépit de la stabilité du taux de change évoluant entre 41,50 gourdes et 43,18 gourdes d'avril à septembre, le niveau des taux d'intérêt a été maintenu constant au nouveau pallier dans le souci, d'une part de contenir les pressions inflationnistes en neutralisant leur principale source, en occurrence la rapide progression du déficit du Trésor, et d'autre part de donner un minimum d'attractivité à la gourde.

II.1 La politique monétaire en 2003

L'objectif visé par le programme économique et financier signé en mars de l'exercice 2003 a porté sur la réduction du financement du déficit budgétaire de 5,5 % du PIB au premier semestre à 2,7 % au deuxième à partir d'un scénario tablant sur une croissance nulle du PIB, une baisse du taux annuel d'inflation à environ 10 % d'avril à septembre 2003. Ce scénario impliquait conséquemment une croissance de 38,7 % de la masse monétaire en terme nominal. Comme pour l'exercice précédent, la politique monétaire a eu pour point d'ancrage le contrôle des anticipations de hausse des prix et du taux de change à travers la base monétaire puisque les conditions permettant un véritable ciblage de l'inflation ne sont pas encore réunies. Le protocole d'accord signé entre le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) et la BRH pour le second semestre de l'exercice 2003 fixait les indicateurs de réalisation pour les réserves nettes de change (+ 30 millions de dollars ÉU), les avoirs intérieurs nets de la BRH (+ 350 MG) et le crédit bancaire net au secteur public non financier (+ 1 220 MG).

Au premier trimestre, le déficit budgétaire (1 223,6 MG) s'est accru en raison de l'augmentation des dépenses liées au service de la dette externe et des pertes de recettes pétrolières (328,74 MG) dues aux subventions à la consommation des produits pétroliers. Ce déficit a entraîné un recours de 1 309,6 MG du gouvernement central au crédit de la BRH qui a renforcé les pressions inflationnistes durant tout le trimestre. La gourde s'est également dégradée de manière continue par rapport au dollar : le taux de change moyen est passé de 31,08 gourdes pour un dollar en octobre à 36,14 gourdes en novembre, puis à 37,20 gourdes en décembre. Ainsi, pour stériliser les liquidités excédentaires du système, la banque centrale a décidé de relever les taux d'intérêt sur les bons BRH de 7 et 91 jours dès le mois de novembre.

Le deuxième trimestre s'est signalé par un financement monétaire dépassant de 97,0 MG celui du premier. La croissance du crédit accordé au secteur public s'est établie à 8,73 % contre 7,72 % à la fin du trimestre précédent portant le financement total sur le semestre à 2 724,6 MG. Cette variation était accompagnée d'une hausse du taux d'inflation en variation mensuelle, plus particulièrement au mois de janvier et d'une dépréciation plus marquée de la monnaie locale au cours du mois de février. Ces évolutions ont porté la BRH à doubler les taux d'intérêt nominaux sur les bons BRH à échéance de 7 jours et à augmenter de six points de pourcentage environ le taux sur les instruments de 91 jours.

Le troisième trimestre a été caractérisé par une diminution de 3,44 % du crédit au secteur public. Son taux de croissance mensuelle, au cours de cette période, a évolué dans la fourchette comprise entre 0,38 % et 1,85 %. Ce qui s'est traduit par une décélération du taux d'inflation s'inscrivant en variation mensuelle à 2,65 % en avril à 1,94 % en mai, puis à 1,36 %. De plus, le taux de change de la gourde par rapport au dollar en moyenne mensuelle s'est amélioré, passant de 42,81 gourdes en avril à 41,70 gourdes puis à 41,59 gourdes en juin.

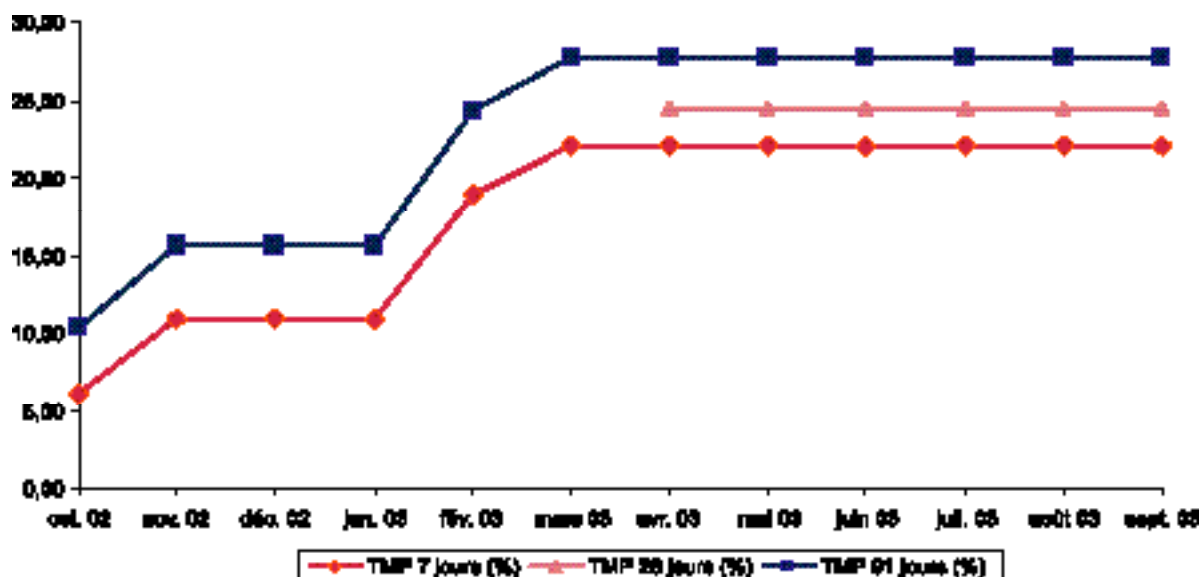
Le quatrième trimestre a été marqué par une augmentation du crédit au secteur public avec une progression de 0,21 % en moyenne mensuelle et de 21,90 % en glissement annuel. Cette expansion était toutefois accompagnée d'un ralentissement des pressions inflationnistes au cours des deux premiers mois et d'une relative stabilité du taux de change moyen mensuel autour de 41,50 gourdes pendant les deux derniers mois de l'exercice. En vue de stériliser les liquidités créées dans l'économie par le financement du Trésor, les autorités monétaires ont pris la décision de garder constant jusqu'à la fin de l'exercice le niveau des taux sur les bons de différente maturité, soit à 22,11 %, 24,46 % et 27,83 %, respectivement pour les bons de 7, 28 et 91 jours.

Les instruments

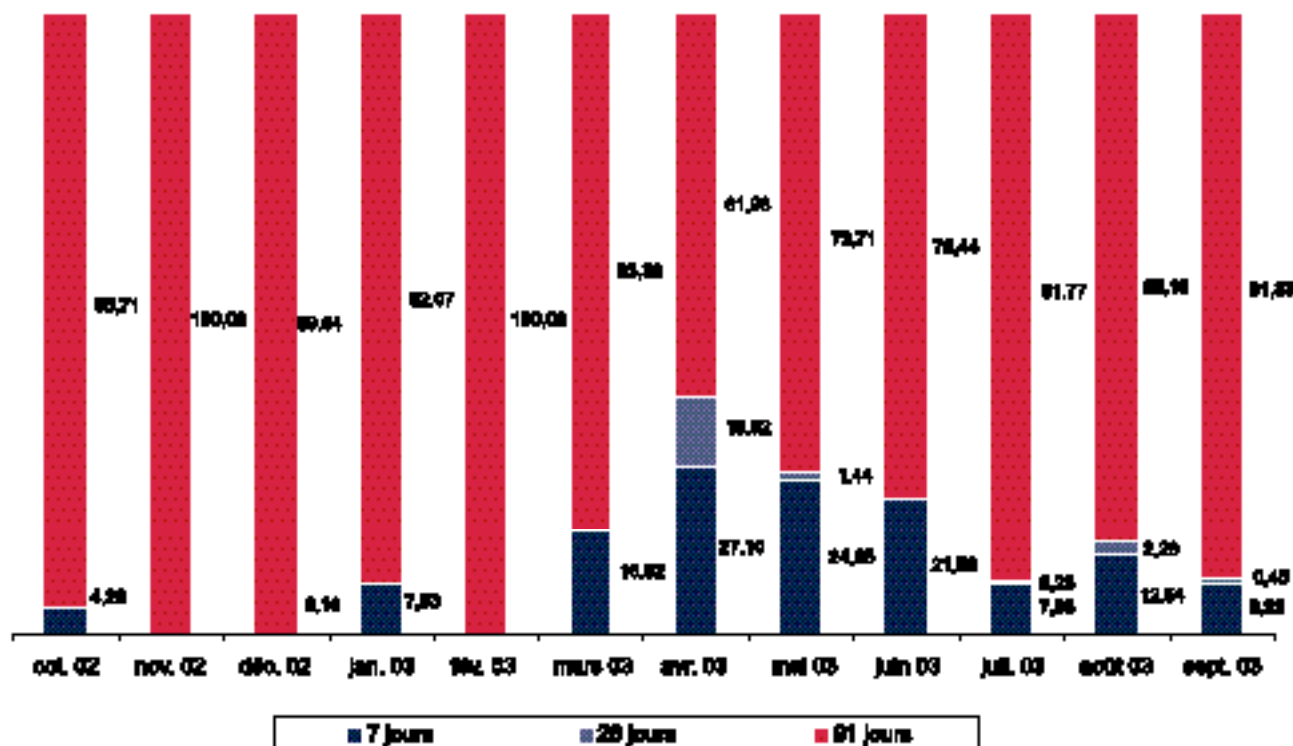
La BRH a procédé à un relèvement progressif des taux d'intérêt sur les bons dont le degré et la rapidité ont été accentués par la crise monétaire du premier trimestre. Loin de traduire un désintéressement pour la recherche d'un effet-volume de la politique monétaire, cette posture a été dictée par la conviction, renforcée par l'expérience de 2002, que des taux d'intérêt bas ne sont pas une condition suffisante pour favoriser une reprise de la croissance dans un environnement socio-politique qui était de nature à alimenter les anticipations pessimistes. Le taux de mise en pension a été relevé de onze points de pourcentage, passant de 20 % en septembre 2002 à 31 % en septembre 2003. La baisse des taux directeurs de la Réserve fédérale américaine (FED), l'augmentation du taux d'improductifs et l'instabilité du taux de change pendant la première moitié de l'exercice ont incité les banques commerciales à investir une part importante de leur trésorerie dans les bons BRH. Le taux des instruments à échéance de 91 jours a été relevé de 10,20 % en septembre 2002, à 15,59 % en décembre 2002 pour ensuite être stabilisé à 27,83 % d'avril 2003 jusqu'à la fin de l'exercice. Dans le même temps, celui des bons à échéance de 7 jours a été révisé à la hausse : de 6 % en septembre 2002 à 11,03 % en décembre 2002 et à 22,02 % en mars 2003. Le niveau de 22,11 % connu en avril 2003 a été maintenu jusqu'à la fin de l'exercice. Contrairement à l'évolution observée au cours des exercices antérieurs, la structure de l'enveloppe s'est renforcée en faveur des bons de 28 jours dont le taux d'intérêt a été fixé à 24,46 %. En conséquence, l'encours total des bons en rythme annuel s'est amplifié de 40,91 % en terme nominal pendant que le taux d'improductifs du système bancaire a pu être ramené à 5,51 % durant l'exercice 2003 comparé à 6,22 % enregistré en septembre 2002.

Au cours de l'exercice 2003, les coefficients de réserves obligatoires n'ont fait l'objet d'aucune modification. Ils ont été maintenus à 31,0 % pour les banques commerciales et à 19,50 % pour les banques d'épargne et de logement. De même, le mode de constitution des passifs en dollars ÉU est resté inchangé, soit 30 % en monnaie nationale et 70 % en monnaie étrangère. Le calcul des pénalités destinées à sanctionner les positions de réserves déficitaires s'effectue sur la même base contemporaine au taux de 36,0 % l'an. Les coefficients étant les mêmes pour tous les types de dépôts depuis juin 2001, l'évolution des composantes de la quasi-monnaie n'a subi aucun changement. Le multiplicateur de la base monétaire a évolué dans une fourchette comprise entre 1,95 et 2,10 en affichant une certaine instabilité entre novembre et mars. Après avoir atteint le niveau le plus élevé en mars, cet indicateur a reculé progressivement pour s'établir à 1,98 en fin d'exercice.

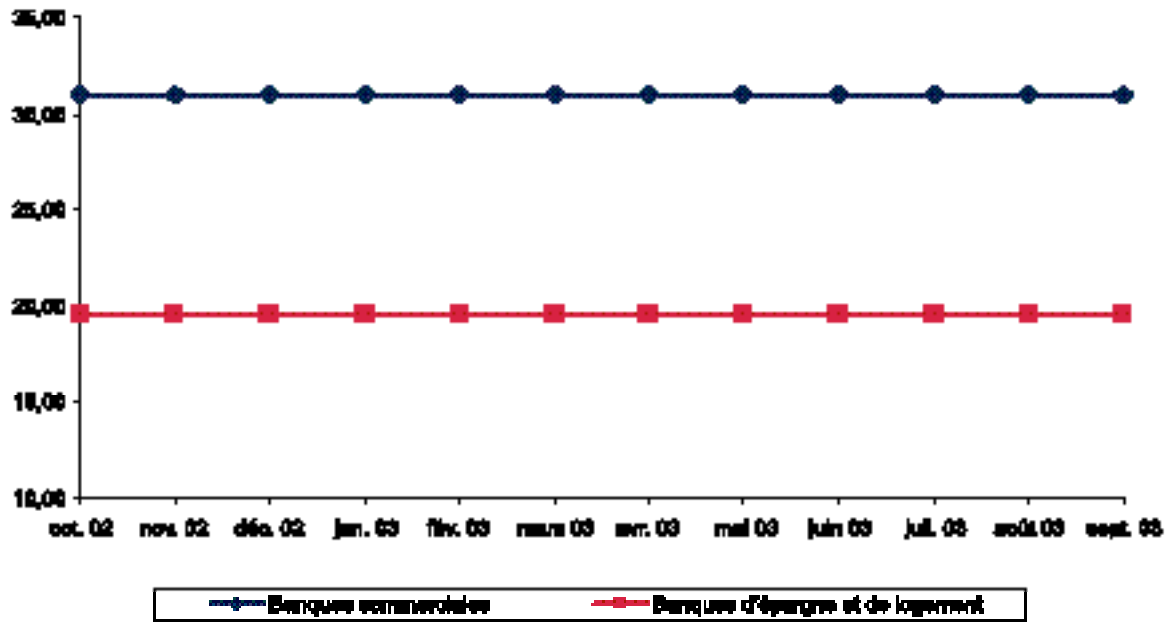
Graphique 3: Taux moyens pondérés (TMP) des bons BRH de différentes maturités



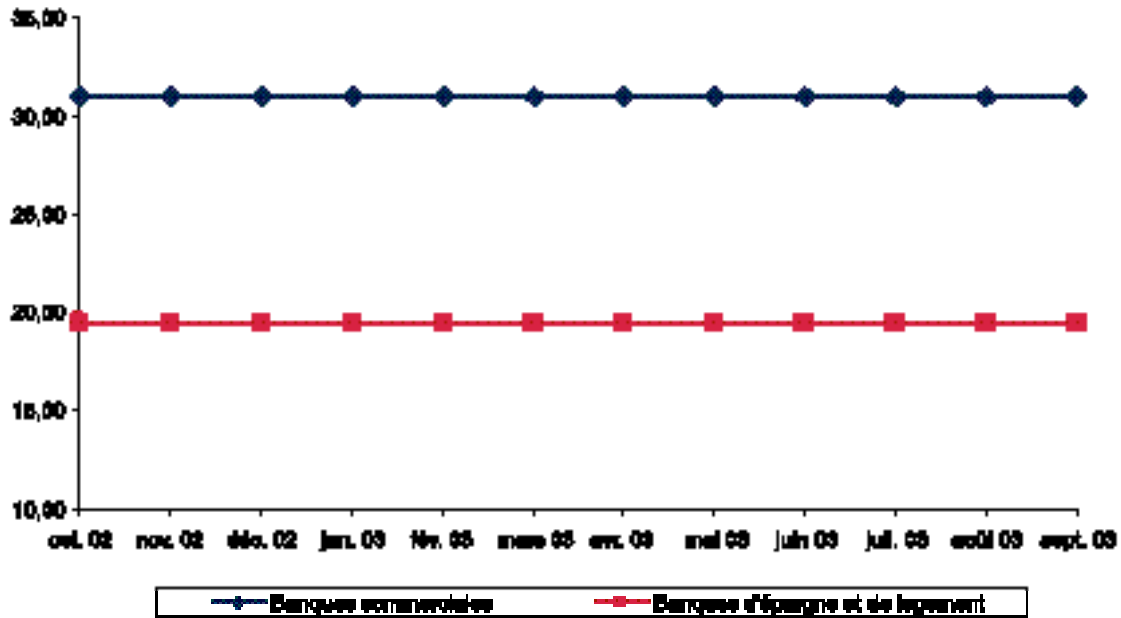
Graphique 4: Composition encours total des bons BRH (en pourcentage)



Graphique 5: Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie locale

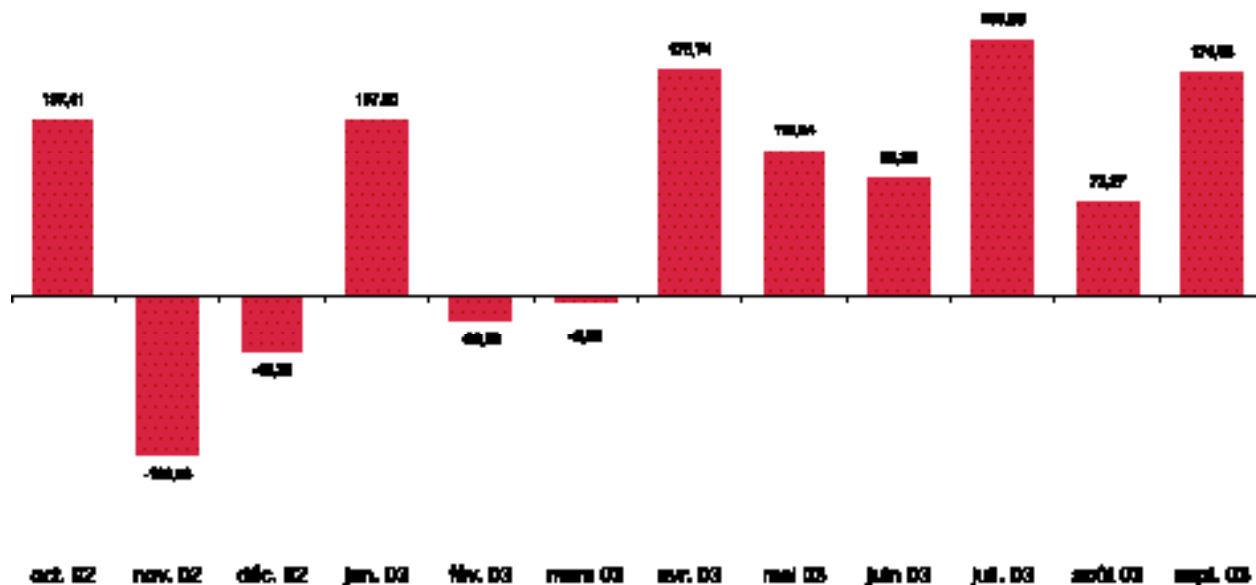


Graphique 6: Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie étrangère



La position moyenne de réserves des banques est demeurée excédentaire au cours des mois d'octobre, de janvier et tout au long du second semestre de l'exercice. Elle est passée de 137,4 MG en octobre pour atteindre son plus haut niveau, soit 200,1 MG environ, en juillet. Cette situation enregistrée pendant la seconde moitié de l'année s'est accompagnée d'une amélioration substantielle de la rémunération des bons BRH et d'une hausse du taux d'intérêt sur les prêts interbancaires, lequel taux est passé de 10,70 % à 29,32 % entre septembre et juillet.

Graphique 7: Position moyenne de réserve
(en millions de gourdes)

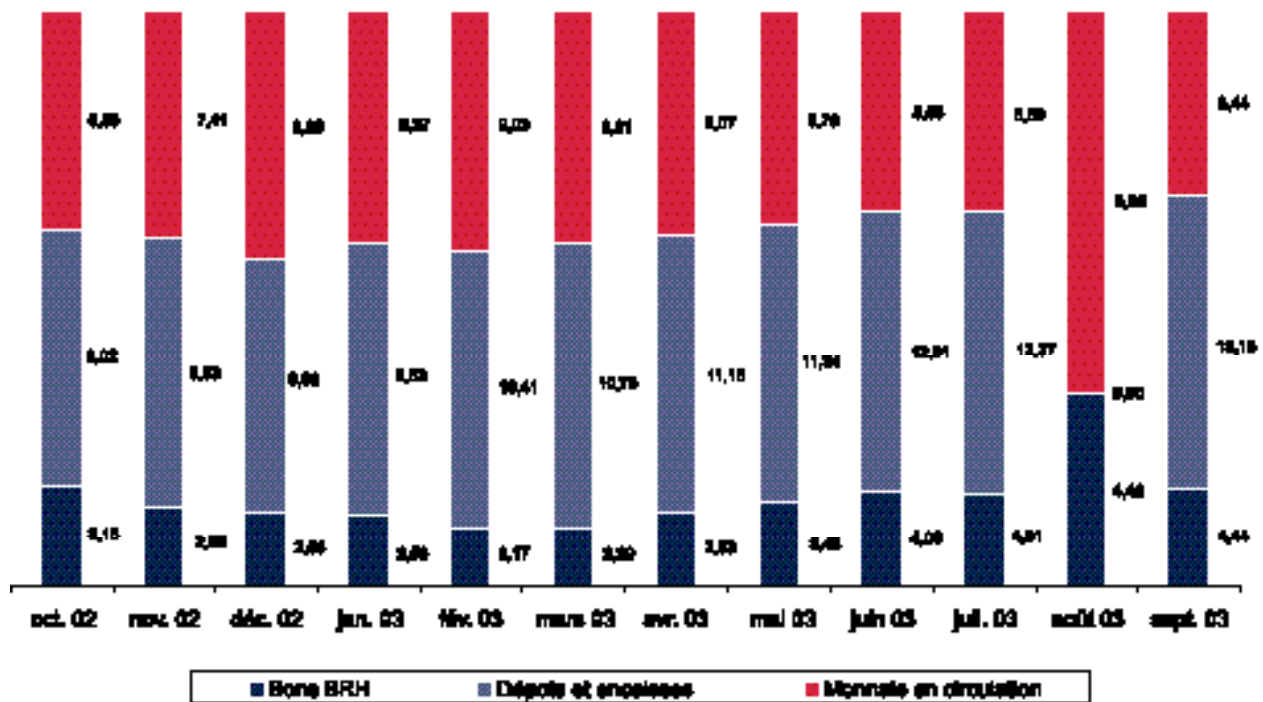


Au cours de l'exercice 2003, la BRH a effectué des interventions sur le marché de change, accumulant à l'achat 63,04 millions de dollars EU. Ces opérations de routine ont été réalisées dans l'unique but de reconstituer des réserves jugées insuffisantes et n'ont eu aucun effet déstabilisateur sur le marché des changes.

II.2 Les résultats intermédiaires

L'expansion du crédit au secteur public a eu pour principal impact d'élever la base monétaire à 26,34 MG, soit une augmentation de 36,62 % sur un an suivant une croissance moyenne mensuelle de 2,67 % et un écart de 1,17 point de pourcentage en deçà des prévisions. Cette extension de la base reflète au passif la hausse de 45,22 % des réserves des banques incluant une augmentation de 40,91 % des bons BRH et un accroissement de 26,91 % de la monnaie en circulation dont la plus forte progression (30,59 %) a été réalisée au premier trimestre sous l'effet essentiellement des facteurs saisonniers.

**Graphique 8: La base monétaire et ses composantes
(en milliards de gourdes)**



Les dépôts des banques ont progressé de 48,83 % sur l'exercice contre 13,1 % en 2002. Cette croissance provient de l'augmentation du taux de change et de l'accroissement continu des dépôts en dollars qui sont retournés dans le système après les retraits massifs dus aux rumeurs d'octobre 2002.

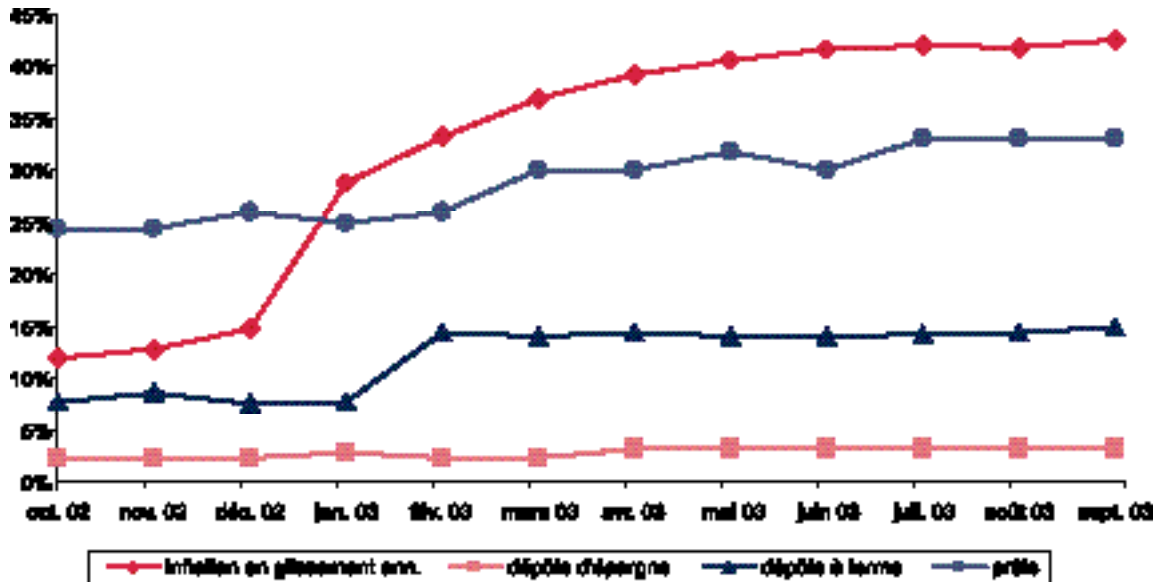
À l'actif de la base, les avances au gouvernement central ont augmenté de 23,58 % entre septembre 2002 et septembre 2003. Elles ont porté à 18 662,0 MG les créances nettes cumulées sur l'Administration Centrale, représentant ainsi 70,86 % des contreparties de la base contre 78,33 % un an plus tôt. Dans le même temps, les avoirs extérieurs nets de la BRH majorés des dépôts des banques ont crû de 31,37 % en raison principalement des interventions de la BRH sur le marché des changes pour reconstituer ses réserves nettes et de l'effet taux de change caractérisé par une forte dépréciation du taux de change sur ces dites réserves converties en gourdes.

II.3 Les résultats finals

Le relèvement des taux d'intérêt servis sur les bons BRH a entraîné une hausse considérable du niveau moyen pondéré des taux d'intérêt pratiqués sur le marché interbancaire. La progression de ces taux a été très marquée en novembre (5,18 %) et en février (5,35 %), mois au cours desquels les conditions monétaires ont été particulièrement resserrées. La rémunération des prêts consentis sur ce marché est passée de 10,70 % en septembre 2002 à 29,05 % en septembre 2003, reflétant ainsi l'augmentation dans les mêmes proportions du taux sur les bons à échéance de 91 jours. Les taux moyens pratiqués sur les prêts en gourdes accordés à la clientèle ont également augmenté, passant de 25 % en septembre 2002 à 33 % en septembre 2003.

L'accroissement des taux directeurs s'est transmis avec un certain retard au taux de base bancaire en raison notamment du délai d'ajustement généralement observé dans la fonction de réaction des banques commerciales. Défini comme le taux minimum offert par les banques à leurs meilleurs clients, le taux de base bancaire est resté stable à 16 % durant les sept premiers mois de l'exercice puis a augmenté pour s'établir à 18 % en septembre 2003.

Graphique 9: Taux d'intérêt moyens pratiqués par les BCM et taux d'inflation (instruments en gourdes)



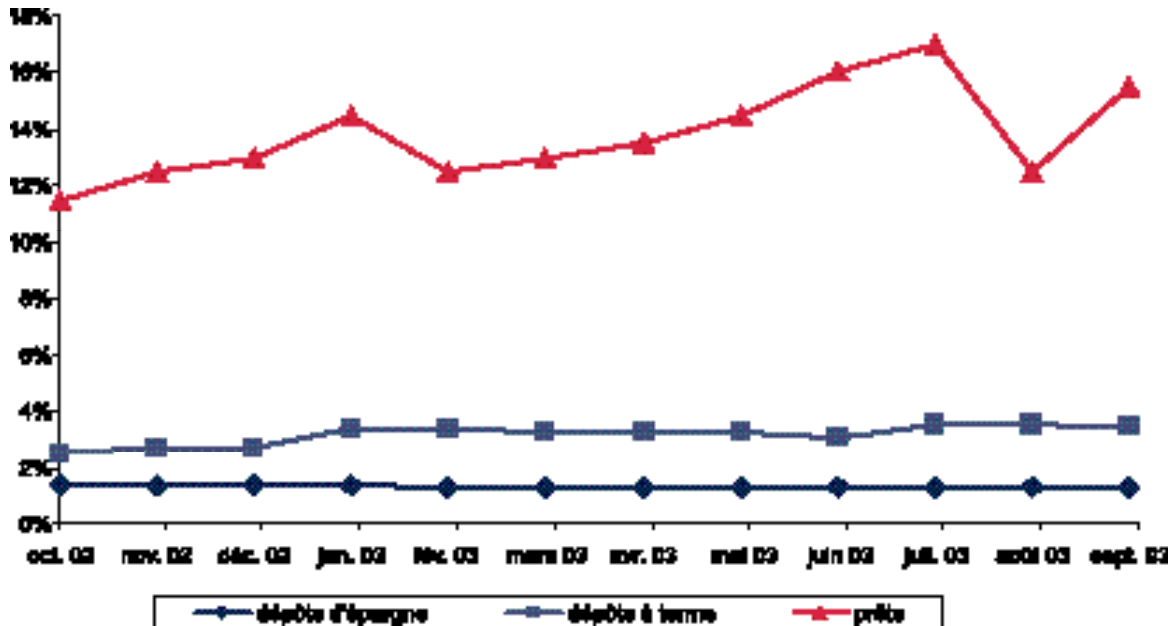
Les taux d'intérêt moyens sur les dépôts à terme en gourdes ont suivi la même évolution que les taux du marché monétaire pour cette période. Ils sont passés de 7,63 % en septembre 2002 à 15 % en septembre 2003. La rémunération des dépôts d'épargne a reflété timidement les effets de la hausse des taux directeurs. Elle s'est stabilisée à 2,33 % en moyenne au premier semestre puis à 3,25 % au deuxième semestre de l'exercice.

Les taux d'intérêt sur les actifs libellés en dollars EU ont aussi suivi le mouvement à la hausse tant sur les prêts que sur les dépôts hormis les dépôts d'épargne. Les taux d'intérêt débiteurs sont passés de 12 % à 15,5 % entre septembre 2002 et septembre 2003. Ils ont affiché une hausse soutenue durant les quatre premiers mois du second semestre de l'exercice où ils ont progressé de 13,5 % à 17 % pour ensuite tomber à 12,5 % en août puis à 15,5 % en septembre 2003. Les taux d'intérêt sur les dépôts à terme, chiffrés à 2,75 % en septembre 2002, ont augmenté de 0,68 point de pourcentage en septembre 2003. En revanche, les taux d'intérêt sur les dépôts d'épargne ont diminué à 1,31 % au cours de l'exercice 2003, contre 1,38 % un an plus tôt.

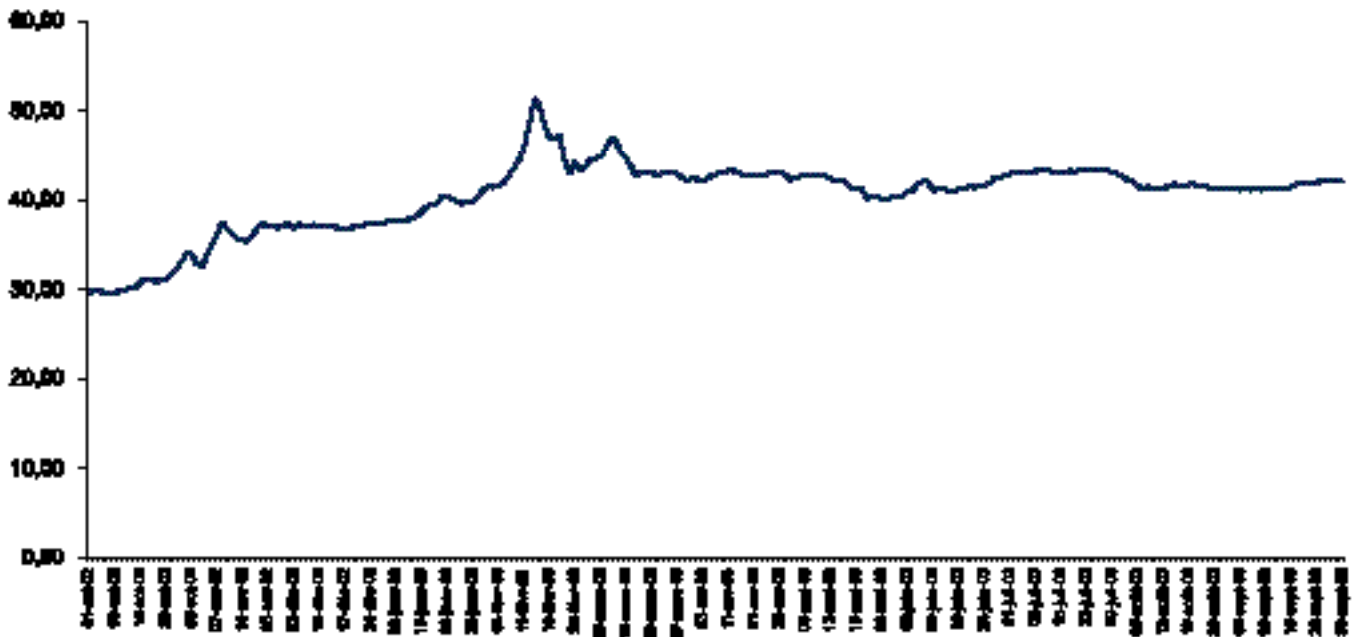
Sur le plan des résultats, en dépit d'une conjoncture économique particulièrement difficile, les efforts de resserrement des conditions monétaires, renforcés par les contraintes du programme relais signé en mars, ont permis de stabiliser relativement le taux de change dans la fourchette de 41,53 gourdes et 43,20 gourdes pour un dollar de mars à septembre. De même, ces mesures ont provoqué un ralentissement de la croissance du niveau général des prix après

le choc de janvier 2003. En glissement annuel, le taux d'inflation est passé de 10,07 % à 36,96 % entre septembre 2002 et mars 2003, soit une augmentation de 27 points de pourcentage; par contre, il n'a cru que de 3,2 points de pourcentage entre avril (39,25 %) et septembre 2003 (42,46 %). En variation mensuelle, il est tombé de 12,98 % en janvier 2003 à 1,73 % à la fin de septembre, soit un niveau proche de sa tendance historique en absence de choc sur les prix.

Graphique 10: Taux d'intérêt moyens pratiqués par les banques commerciales
(instruments en dollars ÉU)



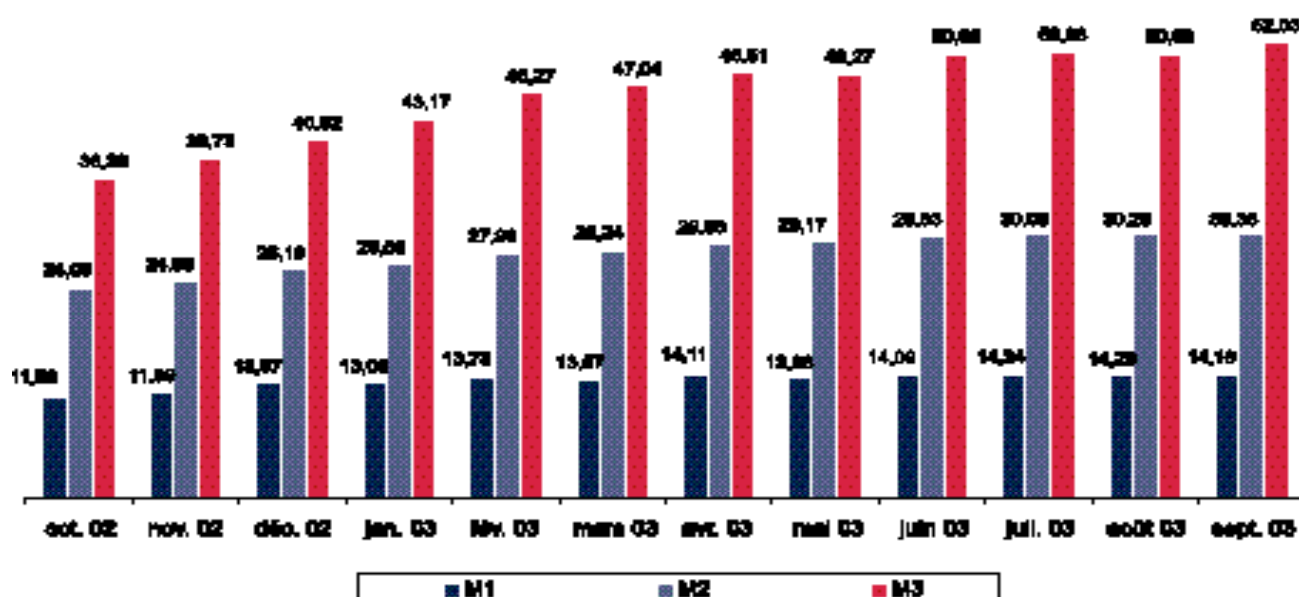
Graphique 11: Évolution du taux de change (G/\$)
(instruments en dollars ÉU)



II.4 Évolution des agrégats monétaires

La masse monétaire au sens large, M3, a connu en glissement annuel une croissance de 2,71 points de pourcentage de moins que le taux d'inflation de 42,46 % observé au mois de septembre 2003. En effet, après la contraction de 2,1 % enregistrée en octobre 2002, M3 a progressé de manière constante sur le reste de l'exercice fiscal 2003 pour atteindre 52,02 milliards de gourdes, marquant ainsi un accroissement de 39,75 % contre 17,30 % en 2002. La progression de M3 tient à l'incidence de l'augmentation de 29,33 % de l'agrégat M2 combinée à la hausse de 57,51 % des dépôts en dollars convertis, ces derniers étant majorés par la dépréciation de 41,51 % de la gourde par rapport au dollar américain. L'évolution de l'agrégat M2 reflète la croissance de 26 % de M1 et de celle de 32,40 % de la quasi-monnaie dont les composantes, les dépôts d'épargne et les dépôts à terme, ont crû de 32,96 % et de 31,52 % respectivement.

Graphique 12: Évolution des agrégats monétaires
(en milliards de gourdes)



Les dépôts en devises⁵ se sont élevés à 516 millions de dollars ÉU, indiquant une progression de 11,31 % par rapport à l'exercice précédent. Les dépôts à vue et les dépôts d'épargne libellés en dollars ont crû respectivement de 6,08 % et 8,51 % en septembre 2003 contre 31,93 % et 12,48 % en septembre 2002, affichant ainsi un ralentissement par rapport à septembre 2002 tandis que les dépôts à terme se sont inscrits en hausse de 18,0 % en septembre 2003 après s'être contractés de 4,2 % en 2002.

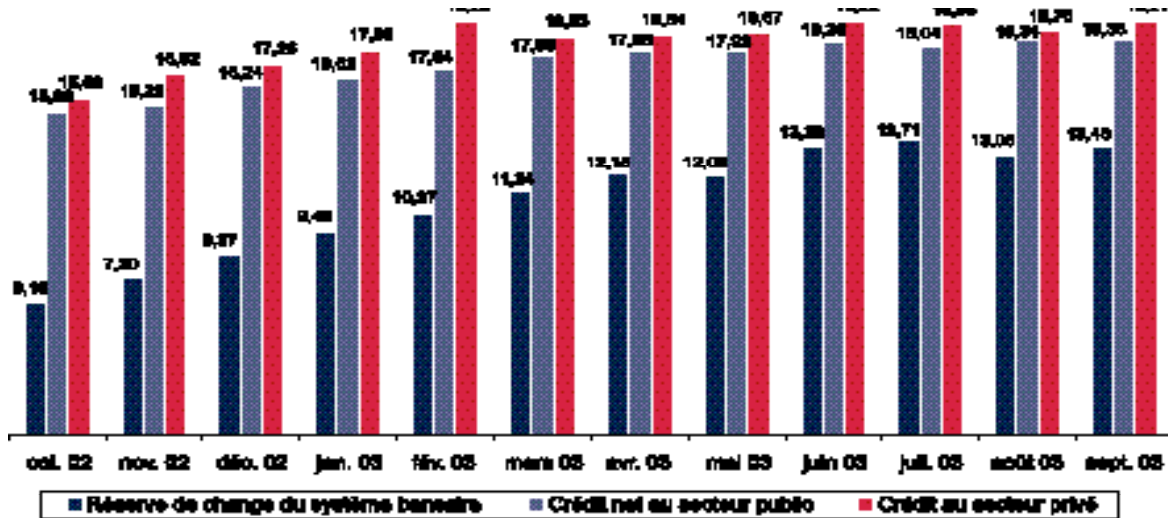
La dollarisation, mesurée par le ratio des dépôts en dollars ÉU sur l'ensemble des dépôts du système bancaire, s'est accentuée en passant de 45,02 % en septembre 2002 à 49,75 % en septembre 2003. Cette accentuation a confirmé le rapatriement des dépôts en dollars qui s'étaient contractés de 19,34 % en octobre 2002. Elle a également reflété les anticipations de dépréciation de la gourde.

⁵ L'écart observé au niveau des dépôts est dû à la méthodologie appliquée dans l'élaboration des statistiques monétaires qui sont essentiellement différentes des données comptables figurant dans les états financiers.

II.5 Contreparties de M3 et financement de l'économie

Les réserves nettes de change du système bancaire, évaluées à 13,48 milliards de gourdes à la fin de l'exercice, ont progressé de 60,03 % en rythme annuel alors qu'elles s'étaient contractées de 1 % en 2002. Libellées en dollars, cependant, leur rythme de croissance est nettement moins important : elles se sont inscrites en hausse de 13,11 % pour se chiffrer à 320,6 millions de dollars. Ce mouvement à la hausse des réserves du système résulte de l'achat de 63,04 millions de dollars par la banque centrale au cours de l'exercice fiscal.

Graphique 13: Les contreparties de M3
(en milliards de gourdes)



Les réserves nettes de change de la BRH hors dépôts des banques commerciales se sont consolidées, s'accroissant de 3,48 % pour atteindre 1,6 milliard de gourdes; les dépôts des banques commerciales et des banques d'épargne et de logement les ont porté à 5,3 milliards de gourdes, en hausse de 31,4 % relativement à septembre 2002. Exprimées en dollars et incluant les dépôts des banques, elles ont chuté à 125 millions de dollars ÉU, soit une contraction relative de 7,16 % par rapport à 2002. En effet, l'accroissement de 4,57 millions de dollars des dépôts en dollars des banques n'a pas pu compenser la déperdition de 14,25 millions de dollars des réserves officielles évaluées à 38,77 millions de dollars au 30 septembre 2003. Dans le même temps, les engagements extérieurs de la BRH ont diminué de 12,21 %.

L'équivalent gourdes des avoirs extérieurs nets des banques commerciales et des banques d'épargne et de logement a parallèlement connu une croissance non moins importante de 86,1 % en glissement annuel pour se fixer à 8 202 MG. Cette hausse retrace surtout l'accroissement des avoirs extérieurs bruts, qui représente à peu près le double de celui des engagements. La valeur correspondante en dollars des réserves nettes de change des banques a connu une croissance de 31,53 % pour s'établir à 195,2 millions de dollars, après la baisse de 2,07 % affichée en septembre 2002. Cette évolution reflète le retour progressif des dépôts en dollars dans les banques au rythme de 5,14 % pour atteindre 516 millions de dollars ÉU.

Le rythme de progression des créances du système bancaire sur le secteur public a décéléré de 2,70 points de pourcentage en s'accroissant de 21,90 % en septembre 2003. Ce ralentissement a été influencé notamment par l'augmentation des recettes générées par l'ajustement à la pompe des prix des produits pétroliers.

Parallèlement, le crédit total au secteur privé s'est élevé de 14,80 % en septembre 2002 et de 33,34 % en septembre 2003 en dépit du relèvement des taux directeurs de la banque centrale en novembre 2002, février 2003 et mars 2003. Le volume du crédit au secteur privé représente 49,96 % du crédit total en 2003 comparé à 48,93 % l'année précédente. Toutefois, en termes réels, le crédit total au secteur privé a diminué de 6,41 points de pourcentage contre une augmentation de 4,26 % un an auparavant. Le crédit libellé en gourdes s'est inscrit en hausse de 25,29 %. Le crédit en dollars a connu une hausse de 1,32 % pour atteindre 219,27 millions de dollars ÉU. Exprimé en gourdes, il s'est établi à 9 214,8 MG soit une augmentation de 43,38 %. Ainsi, l'effet de change a encore joué en faveur du gonflement du crédit en dollars converti en gourdes. Le ratio des prêts en devises sur le total des passifs-dépôts libellés en devises du système a évolué autour d'une moyenne mensuelle de 47,7 %.

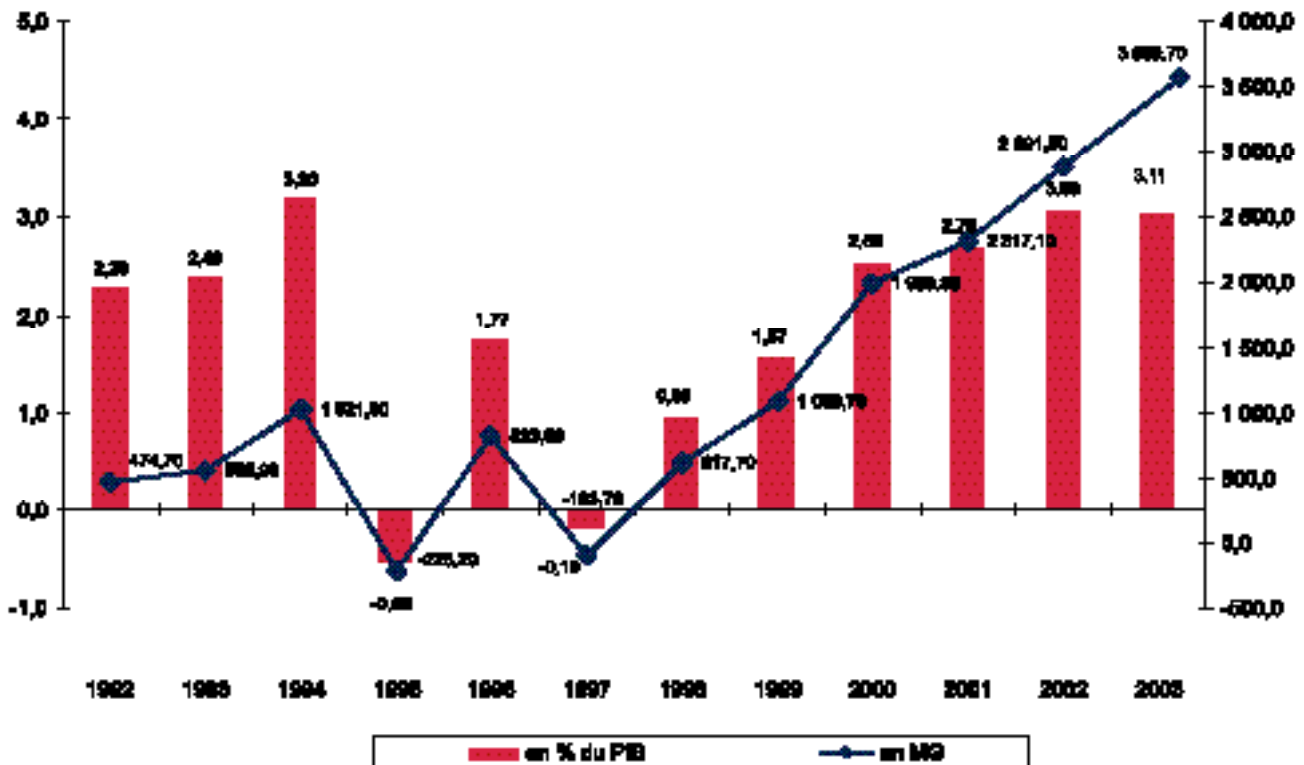
III. LES FINANCES PUBLIQUES

La politique budgétaire de l'exercice 2003 s'est exercée dans le cadre d'une reconduction du budget général de 2002 jusqu'au vote de la nouvelle loi de finances en août 2003, d'un programme-relais négocié entre l'État Haïtien et le FMI et dans un environnement macroéconomique caractérisé par la diminution de l'assistance externe au budget. La stratégie budgétaire du gouvernement pour cet exercice est restée inchangée : l'amélioration de la situation des finances publiques passe par un effort fiscal soutenu fondé sur un élargissement de la base imposable, une meilleure perception de l'impôt et un contrôle strict et durable des dépenses. À cet effet, les autorités fiscales ont prévu un relèvement de la pression fiscale de 8,4 % à 8,6 %, une stabilisation des dépenses publiques à 12,8 % du PIB et une réduction du déficit des administrations publiques à 2,7 % du PIB.

Cependant, l'ensemble des mesures fiscales et administratives adoptées n'ont pas donné les résultats escomptés. La détérioration enregistrée au niveau des comptes du Trésor au premier trimestre 2003, 1 223,6 MG contre 490,7 MG, (149 % en glissement annuel) reflète une conjoncture exceptionnellement dégradée caractérisée par : 1) la dépréciation de la gourde de 41,5 % ; 2) la montée de 75 % du prix du baril de pétrole sur le marché international occasionnant des manques à gagner de 328,64 MG au titre des recettes sur les produits pétroliers ; 3) le ralentissement de la croissance économique induisant mécaniquement de moindres rentrées de recettes fiscales ; et 4) une croissance plus forte des dépenses de fonctionnement. Au 31 décembre, le financement monétaire avait atteint 1 309,6 MG, soit un dépassement de 62,6 MG du budget et une détérioration de 848,5 MG par rapport à la même période de l'exercice précédent. Afin de redresser la situation des finances publiques, le gouvernement a décidé d'appliquer à la lettre la loi du 5 mars 1995 éliminant la fixité des prix à la pompe des produits pétroliers. Cette mesure s'est traduite par une augmentation moyenne de 130 % des prix des produits pétroliers en février 2003.

Afin de limiter le financement monétaire, un programme financier a été négocié en mai 2003 entre l'État haïtien et le FMI consécutif à la signature en mars 2003 d'un programme de cash-management établi sous forme de protocole d'accord entre le MEF et la BRH. L'essentiel du programme reposait sur la modification de certaines législations fiscales relatives à la base imposable, au mode de taxation, aux taux appliqués ; la réduction des dépenses à caractère discrétionnaire et le gel de la masse salariale. Au terme de l'exercice fiscal 2003, l'effort fiscal qui a été renforcé au cours du second semestre a permis d'obtenir des résultats satisfaisants au niveau des recettes, une stabilisation des dépenses publiques et une réduction assez sensible du déficit budgétaire.

Graphique 14: Financement BRH du déficit budgétaire
(en % du PIB et en millions de gourdes)



III.1 Recettes

Malgré la conjoncture économique difficile marquée par une faible croissance, les recettes globales encaissées par le Trésor Public ont dépassé de 4 % les prévisions établies dans le budget 2003. Totalisant un montant de 10 502,5 MG, les recettes totales se sont accrues de 36 % en glissement annuel. Cette performance peut être attribuée aux mesures administratives et fiscales prises par la Direction Générale des Impôts (DGI) tout au cours de l'exercice en vue d'élargir la base imposable par l'enrôlement de nouveaux contribuables et l'introduction du système de prix flexible pour les produits pétroliers.

Au cours de l'exercice 2003, la structure des recettes a été modifiée en faveur des impôts indirects à la consommation. La proportion de ces derniers dans les recettes totales est passée de 65 % à 68,16 % alors que celle des impôts directs sur le revenu et les bénéfices est tombé à 17,97 %, soit un recul de moins de 2 % par rapport à l'exercice antérieur. Les impôts indirects à la consommation correspondent à l'ensemble des impôts sur les transactions portant sur les biens et services et le recouvrement des différents impôts sur la production et la consommation intérieure d'une part et les impôts sur le commerce extérieur d'autre part.

En dépit de l'effort de recouvrement forcé engagé auprès des gros contribuables par l'Unité de Gestion et de Contrôle Fiscal (UGCF), la part des impôts sur le revenu et les bénéfices des sociétés dans les recettes totales a régressé de 0,62 % en passant de 7,14 % à 6,52 %. L'environnement récessif dans lequel a évolué l'économie haïtienne depuis trois ans a aussi affecté la part de l'impôt sur le revenu des particuliers qui est passé de 9,88 % à 9,07 % des recettes. La taxation des produits importés pour l'exercice 2003 est tombée à 35 % des recettes budgétaires contre 56 % pour l'exercice précédent.

Tableau 2: Évolution de la structure des recettes

	2001	2002	2003
Recettes totales	100,00	100,00	100,00
Impôts directs sur le revenu et les bénéfices	18,31	18,11	17,97
Particuliers	10,65	9,88	9,07
Sociétés	5,46	7,14	6,52
Acompte	2,19	2,09	2,38
Impôts indirects à la consommation	64,89	65,00	68,16
TCA	32,32	31,32	32,76
TCA sur importations	23,61	22,90	24,59
TCA interne	8,71	8,43	8,19
Accises	4,52	6,85	8,46
Recettes douanières	28,06	26,81	26,92
Autres	16,99	15,88	13,87

Recettes Internes

Chiffrées à 7 414 MG, les recettes internes ont connu une hausse de 33,32 % à la fin de l'exercice pour un dépassement de 4 % des prévisions établies dans le budget 2003. La croissance des recettes internes est attribuable à toutes ses composantes étant donné que les droits d'accises, l'impôt sur le revenu et les bénéfices et la Taxe sur le Chiffre d'Affaires (TCA) ont augmenté respectivement de 56 %, 25 % et 31 %. La part des recettes internes dans les recettes courantes a régressé de 1,43 %, passant de 72,02 % en 2002 à 70,59 % en 2003.

Cette bonne performance des recettes internes s'explique principalement par les mesures à caractère administratif et fiscal adoptées par la DGI au cours du second semestre de l'exercice. Ces mesures administratives ont consisté à conditionner le renouvellement de la patente et de l'immatriculation des véhicules à la présentation du quitus fiscal et à la déclaration de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les compagnies assujetties. En ce qui a trait aux mesures à caractère fiscal, elles ont concerné particulièrement les modifications de certaines législations relatives au mode de taxation, à la base imposable, à l'application de nouveaux taux et à l'élargissement de l'assiette fiscale en intégrant les spectacles publics dans les attributions de la Direction Générale des Impôts.

Les recettes réalisées sur les droits d'accises s'élèvent à 834,3 MG, soit une croissance de 56 % en glissement annuel. Pour obtenir ces résultats, les autorités ont dû modifier la législation sur la commercialisation des produits pétroliers à deux reprises et le mode de taxation du tabac et des alcools, en passant d'un droit fixe à un système ad valorem. Tout d'abord, au mois de décembre 2002, la structure des prix a été modifiée à partir d'une hausse de plus de 50 % pour compenser un manque à gagner de près de 500 MG à cause des pertes de droits enregistrées sur certains produits dérivés du pétrole, des subventions accordées aux compagnies de distribution et des exonérations dont bénéficient certaines institutions. Ensuite, les accises pétrolières ont été l'objet de deux augmentations successives de plus de 130 % en janvier et février 2003. Elles ont néanmoins connu une décroissance de 68 % au

cours du second trimestre en raison d'un désaccord entre le gouvernement et l'Association Nationale des Distributeurs de Produits Pétroliers (ANADIPP) autour des marges de profit des membres de cette institution.

Le ratio des revenus perçus (impôt, taxe et droits) sur les prix à la pompe des différents produits a enregistré pour le présent exercice une augmentation importante contrairement à l'exercice précédent où il avait diminué de manière significative. En effet, ce ratio a connu une forte accélération de 27 % en septembre 2002 à 36,61 % en septembre 2003 pour la gazoline 95 et de 17,8 % à 37,99 % pour la gazoline 91. Malgré la forte dépréciation du taux de change et la remontée du cours du brut sur le marché international, le gouvernement n'a pas accordé de crédit d'impôt sur le kérosène et sur le gasoil depuis décembre 2002. Quant au manque à gagner fiscal, il est passé de 868,5 MG en 2002 à 461,2 en 2003.

L'impôt sur le revenu a augmenté de 25,38 % en glissement annuel grâce à l'effet positif des mesures administratives et fiscales pour renforcer les perceptions au titre de cette rubrique. On peut citer entre autres :

- 1) Intensification des missions de vérification des états financiers des entreprises sur tout le territoire national;
- 2) Poursuite de la campagne de recouvrement des créances au niveau de l'UGCF qui, de 600 MG, ont été réduites à 233,53 MG ;
- 3) Unification de la base imposable de l'acompte au taux de 2 % sur toutes les valeurs des importations de marchandises ou de biens ;
- 4) Élargissement de la base imposable de l'acompte par son application à tous les contrats de vente ou de prestations de services passés entre l'État, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les institutions religieuses avec des tiers.

La croissance des recettes au titre de la TCA s'est située autour de 31 % par rapport à l'exercice précédent. Près de 75 % de ces recettes proviennent des taxes à l'importation et 25 % des transactions internes réalisées par les grands contribuables.

Recettes Douanières

Les recettes douanières ont représenté, en moyenne, plus du quart des recettes courantes et ont totalisé 2 769 MG pour l'exercice 2003, soit une croissance de 34 % par rapport à l'exercice précédent. À la base de cette performance se trouvent les mesures administratives visant à réduire la fraude au niveau des ports des villes de province et la sous-évaluation de la valeur en douane. Parmi ces mesures figurent l'application stricte du code douanier relatif à la valeur en douane des marchandises et, le renforcement de la surveillance par le biais des postes de contrôle établis à Brache et à Source Matelas. Par ailleurs, la dépréciation de la gourde de plus de 60 % au cours du premier semestre de l'exercice 2003 a en quelque sorte consolidé la position de l'Administration Générale des Douanes (AGD) comme premier point de perception des recettes fiscales et non fiscales.

SYDONIA ++

Créé au début des années 80 par la CNUCED à Genève, SYDONIA est un système informatique douanier de traitement et de contrôle des opérations d'importation et d'exportation ainsi que de gestion rigoureuse des procédures de paiement des droits et taxes. Ce système permet également de générer des données de Commerce Extérieur fiables, destinées aux analyses statistiques et économiques.

Trois versions de ce logiciel ont été utilisées jusqu'à ce jour, SYDONIA version 1 (1981-1984), SYDONIA version 2 (1985-1986) et SYDONIA version 3 ou SYDONIA ++ (1987 - . . .), ainsi que SYDONIAWorld.

La version 3, SYDONIA ++ a été développée dans le but de faire face aux plus récentes et plus fiables technologies de l'industrie. Sur le plan technique, c'est un système informatique avancé qui utilise la programmation orientée objet et les Systèmes de Gestion de Bases de Données (SGBD) dans un environnement client/ serveur. Il comporte plus de fonctionnalités que la version 2 et est destiné à être placé dans les bureaux de douanes notamment dans les domaines de la suite directe par les déclarants, la gestion des risques et le transit.

Sur le plan administratif, l'installation de SYDONIA ++ dans les bureaux de douane devra faciliter le dédouanement des marchandises, le recouvrement et la vérification des droits de douane, autres taxes et autres perceptions fiscales concernant les marchandises. SYDONIA permet aussi l'échange électronique de données entre les opérateurs du commerce international et la douane.

Du point de vue fonctionnel, SYDONIA ++ est un système informatique douanier et statistique souple. Il permet aux administrations douanières de prendre en compte les divergences existant au niveau des tarifs, des régimes de taxation et d'exemption, des systèmes de contrôle, de recouvrement des recettes et d'information. Les différents utilisateurs sont libres de définir les exigences et les fréquences de sortie de données. Cette flexibilité permet aux administrations des douanes nationales de définir leurs propres modèles organisationnels.

En matière de sécurité, l'accès au système par la douane ou par les déclarants est protégé par des mots de passe. Les postes de travail et les utilisateurs sont chacun autorisés pour certaines fonctions déterminées. L'accès à une fonction n'est donc possible que si le poste de travail et l'utilisateur ont la même autorisation.

Tout compte fait, les bénéfices escomptés de l'utilisation de SYDONIA ++ au niveau national peuvent se résumer ainsi : l'accélération du traitement des déclarations et le dédouanement plus rapide des marchandises ; la réduction des dépenses affectant le coût d'importation et le prix d'exportation ; le renforcement du système de contrôle des douanes et de ses droits ; la production de statistiques fiables et rapidement disponibles ; l'augmentation des recettes d'autres administrations ; la simplification des procédures et des documents commerciaux.

Performance Institutionnelle

Les recettes perçues par l'UGCF ont enregistré une hausse de 14,21 %, cependant, l'apport de l'UGCF au total des recettes de la DGI a atteint 29,31 %, soit une régression par rapport à l'exercice 2001 (30,95 %). L'UGCF contrôle plus de deux cents entreprises et individus constituant 68 % de l'ensemble des impôts et redevances collectées par l'administration fiscale (de la base imposable), 80 % du total des biens taxés à l'importation et presque 50 % des recettes internes, soit 48,93 % pour l'exercice 2003.

La contribution de l'AGD aux recettes internes n'a cessé d'augmenter depuis l'adoption de la procédure automatisée de dédouanement à la douane du Port et à celle de l'Aéroport de Port-au-Prince (80 % des importations). Cette contribution est passée de 2 554,15 MG à 3 333,25 MG, soit une croissance de 30,51 %.

Tableau 3: Recettes internes par institution

	% Total Recettes	2002	Var. %	2003	% Total Recettes
Bureau Central	14,76	833,82	-21,90	651,24	9,56
UGCF	30,95	1 748,46	14,21	1 986,85	29,31
Douane	45,21	2 554,11	30,51	3 333,25	48,93
Autres	9,09	513,31	61,97	831,42	12,20
Total	100,00	5 649,7	20,59	6 812,76	100,00

Par ailleurs, les recettes collectées par la DGI et ses différentes directions régionales ont reculé de 21,9 % pour atteindre 651,24 MG. Elles représentent 9,56 % du total des recettes de l'exercice, en baisse de 5,2 % par rapport à l'exercice précédent. Le meilleur point de perception reste la douane avec une contribution de 48,93 %. Les recettes des provinces ont accusé une baisse de 14 % par rapport aux prévisions et une régression de 64,38 % par rapport à l'exercice précédent.

III.2 Dépenses

Les dépenses publiques ont été exécutées dans le cadre de la reconduction du budget 2002 jusqu'au vote en août 2003 de la nouvelle loi de finances. Totalisant 14 149,7 MG, elles ont connu une augmentation significative de 36,36 % en variation annuelle et cela en dépit d'un système de contrôle strict annoncé par les autorités au début de l'exercice.

Dépenses Courantes

Les dépenses courantes, représentant 72,24 % des dépenses du gouvernement central, ont affiché une croissance de 20,70 % qui est due particulièrement à la hausse de la consommation publique : les dépenses de fonctionnement ont en effet augmenté de 21,97 % et la masse salariale, de 5,91 %. La croissance relativement moins substantielle de cette dernière, en comparaison avec celle des autres postes de dépenses, est attribuable au glissement technique, c'est-à-dire des transferts et des promotions opérés au sein de l'administration publique sans toutefois impliquer de nouvelles nominations. La moyenne des dépenses courantes s'est située à 851,83 MG contre 705,7 MG pour l'exercice précédent. Les dépenses au titre des intérêts ont considérablement augmenté : une croissance d'environ 120 % induite par l'acquittement de 155 MG effectué au titre du service de la dette interne alors que les versements alloués au service de la dette externe ont baissé de 2 %. Ces paiements ont été effectués uniquement pour honorer les obligations envers le FMI et certaines institutions multilatérales ou bilatérales qui n'ont pas interrompu leurs

décaissements en faveur du pays. Les arriérés accumulés en septembre 2003, vis-à-vis de la Banque Mondiale, la BID, l'Espagne et l'Italie, se sont élevés à 50,72 millions de dollars. Le gouvernement a justifié cette décision par le fait que depuis le début de l'exercice 2002, le service de la dette était nettement supérieur aux décaissements.

Dépenses d'investissement

Les dépenses en capital ont enregistré un redressement de 111,06 % pour se chiffrer à 4 027,1 MG. Elles comptent pour plus de 27 % des dépenses publiques contre 18,35 % pour l'exercice précédent. De ce montant, 27,83 % ont été alloués à la construction et à la réhabilitation des routes et ouvrages d'art ; 5,56 % ont été consacrés au secteur éducation pour la construction et la réhabilitation de sept lycées, le fonctionnement du programme de cantines scolaires et la campagne d'alphabétisation. De plus, 6,56 % des dépenses ont servi au renforcement du système de justice, les logements sociaux en ont absorbé 8,94 % tandis que les dépenses de santé ont représenté seulement 3,48 % du total.

III.3 Financement

L'exécution des opérations du gouvernement central s'est soldée par un besoin de financement de 3 377,4 MG. En raison de la faiblesse de l'aide externe en appui au budget, ce besoin a été satisfait à 98,95 % par la BRH pour un montant de 3 669,3 MG dont la différence par rapport au financement a servi à rembourser les créances de l'État sur les autres banques du système. Le niveau du financement externe s'est révélé négligeable, à peine 1 %, en dépit du fait qu'au cours de l'exercice 2003, les dons mobilisés se sont inscrits en augmentation de 58,1 MG pour se chiffrer à 170,8 MG. Quant au financement monétaire, il est structuré de la manière suivante :

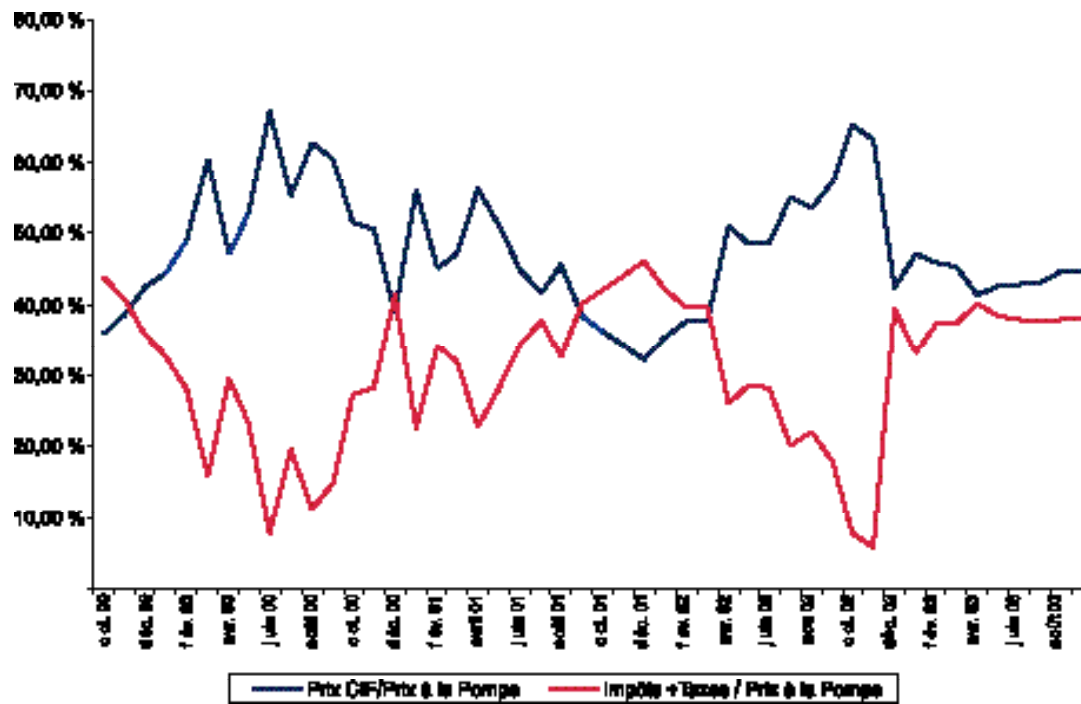
- Déficit du compte du Trésor de l'ordre de 3 388,6 MG, soit 2,87 % du PIB. Ce poste est en augmentation de 968,13 MG par rapport à son niveau de l'année précédente;
- Les dépôts nets du gouvernement central qui se chiffrent à +223,82 MG au 30 septembre, marquant un redressement au regard de la valeur négative (-18,82 MG) enregistrée un an plus tôt;
- Arriérés d'intérêts qui se sont accumulés à 401,8 MG, en hausse de 11,05 % par rapport à 2002;
- Autres créances et comptes spéciaux, relativement faibles.

En dépit de cette conjoncture défavorable, les autorités fiscales et monétaires ont pu arriver au respect des critères quantitatifs du programme financier du gouvernement négocié avec le FMI pour le second semestre de l'exercice. Au 30 septembre 2003, l'évaluation du premier volet du programme a montré que le montant des recettes collectées a dépassé le plafond prévu de 15,05 % soit un montant de 805 MG et les dépenses ont été légèrement supérieures à l'objectif visé. Quant au financement monétaire, principal critère du programme, il a été limité à 78,91 % de son plafond. Cette performance a permis à l'État haïtien d'obtenir l'agrément officiel de l'institution financière internationale pour poursuivre le programme pour la période octobre 2003 à avril 2004.

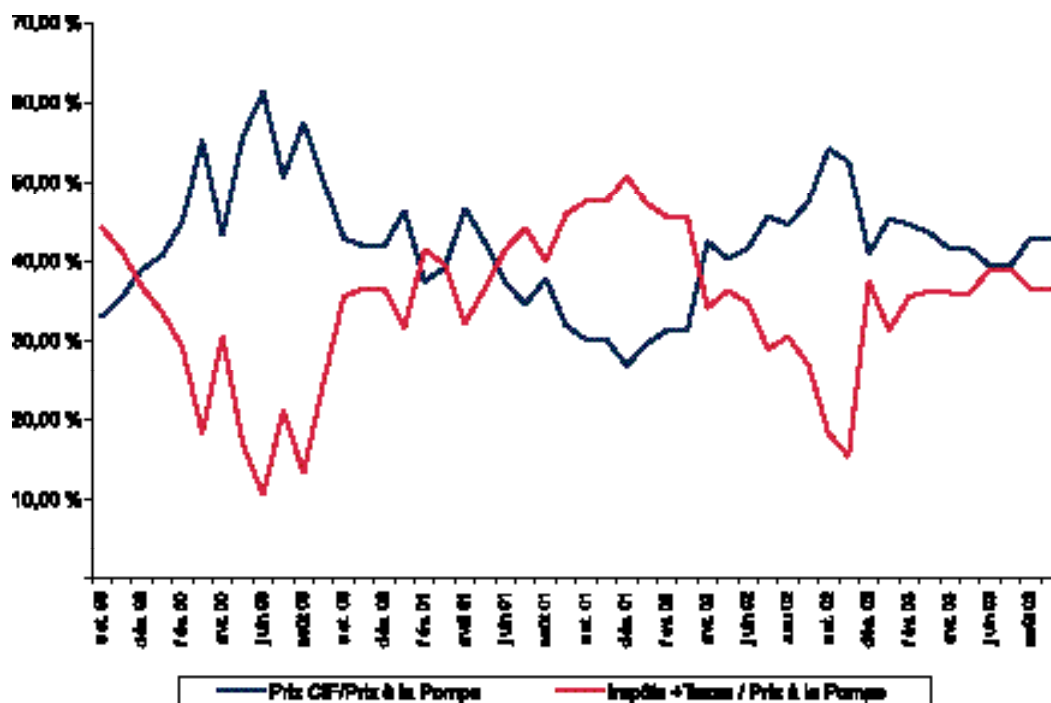
Tableau 4: Évolution du déficit du gouvernement central financé par la BRH
(en milliers de gourdes)

Rubriques/ Exercices	sept. 01/ sept. 00	sept. 02/ sept. 01	sept. 03/ sept. 02
1. Position nette du Trésor	-1 963 925,7	-2 420 477,0	-3 388 611,8
2. Dépôts de l'État	345 187,4	-18 823,5	223 823,4
3. Arriérés d'intérêts	-301 774,8	-361 785,0	-401 775,0
4. Autres créances	0,0	0,0	5,769,6
5. Comptes spéciaux	165 163,9	-48 606,1	-106 522,3
Déficit gouvernement central	-2 435 704,0	-2 849 691,6	-3 669 316,0

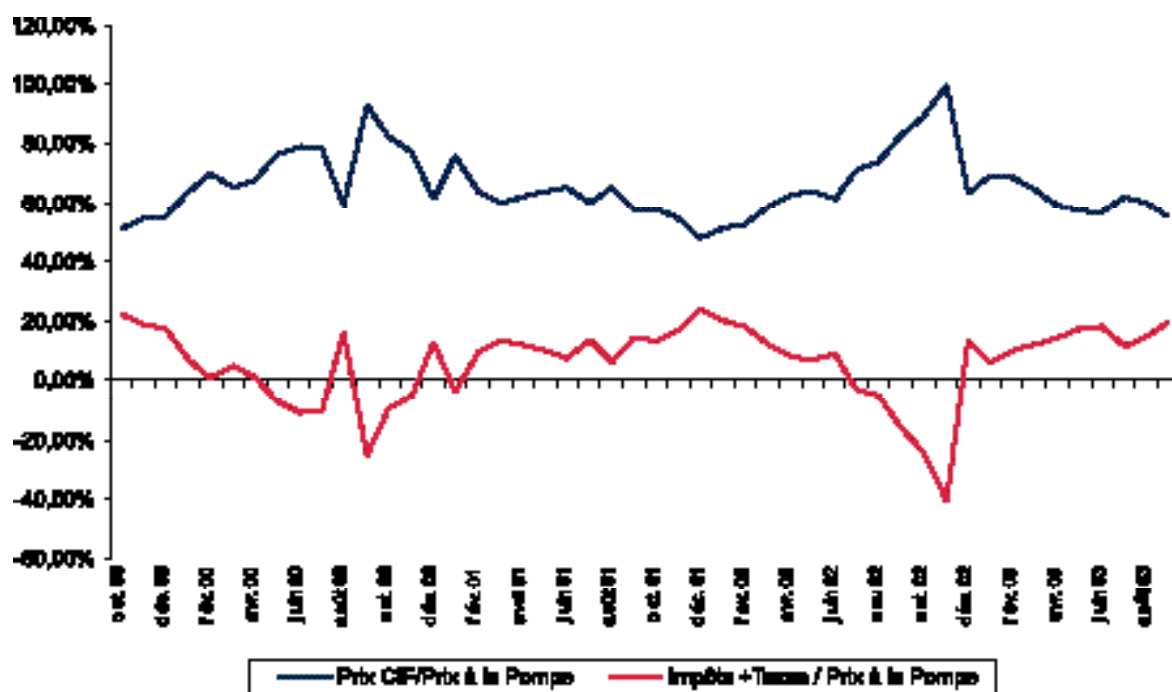
Graphique 15: Évolution de la part relative du prix CIF et des impôts et taxes dans le prix à la pompe
(15.a. Gazoline 91)



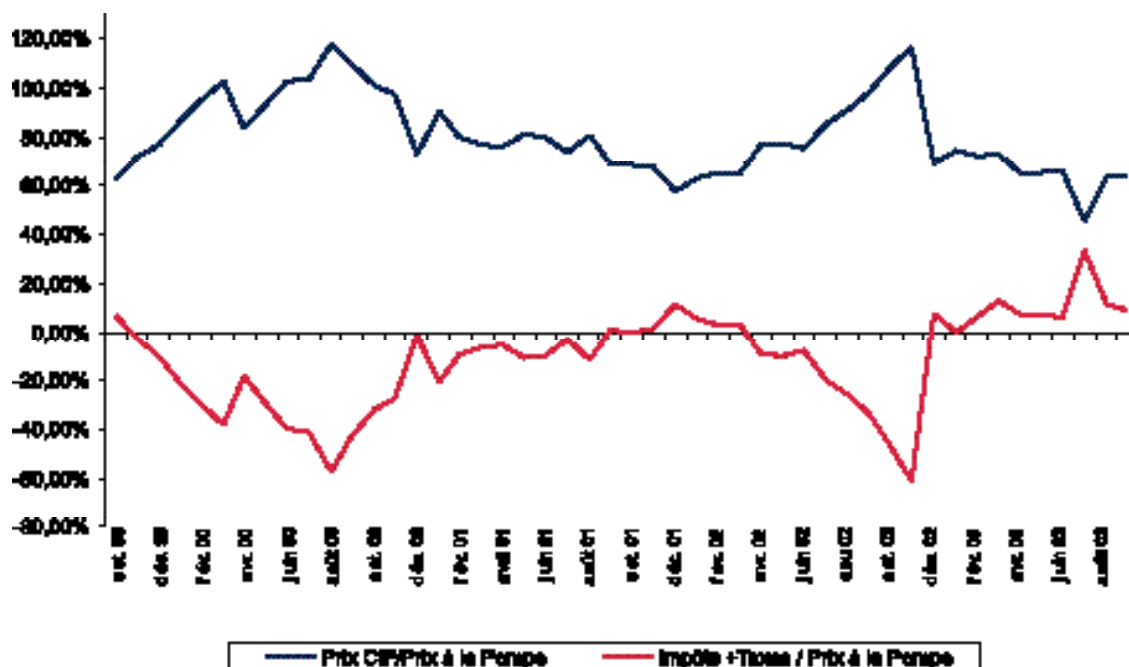
(15.b. Gazoline 95)



(15.c. Gasoil)



(15.d. Kérozène)



IV. LA BALANCE DES PAIEMENTS

En 2003, l'évolution de la balance des paiements d'Haïti a été conditionnée par un ensemble de facteurs, concernant d'une part, l'environnement économique international et d'autre part l'environnement local à travers ses composantes socio-politique et économique. L'influence de ces facteurs de par leurs tendances évolutives induit une subdivision de l'analyse en deux sous-périodes, soit, les deux semestres de l'année fiscale.

La première est dominée par :

1. une légère croissance de l'économie des États-Unis, principal partenaire commercial d'Haïti ;
2. une dépréciation accélérée de la gourde résultant de rumeurs non fondées de conversion, à un taux forfaitaire, des dépôts en dollars du système bancaire haïtien, qui furent à l'origine de sorties de capitaux importantes;
3. une augmentation de la facture pétrolière attribuable à la hausse du cours mondial du pétrole.

L'influence de ces derniers s'est traduite par l'aggravation du déficit des comptes courant et d'opérations financières, entraînant une perte de 36,74 millions de dollars ÉU des réserves brutes de change d'octobre 2002 à mars 2003.

La seconde période a principalement été marquée par :

1. le remboursement du stock d'arriérés dû à la Banque Interaméricaine de Développement à l'origine d'un premier décaissement de cette institution multilatérale ;
2. une accélération de la demande pour les produits du secteur d'assemblage, dans un contexte de forte croissance économique aux États-Unis, soit 8,3 % au second trimestre ;
3. une baisse du prix du baril de pétrole, aboutissant à un allègement de la facture pétrolière.

La combinaison de ces facteurs a résulté, au cours de la période avril-juin 2003, en une amélioration substantielle du solde courant et des opérations financières induisant une accumulation de 11,59 millions de dollars ÉU des réserves brutes de change.

Le cumul des résultats des deux sous-périodes a notamment indiqué, par rapport à l'année 2002, une amélioration du solde du compte des transactions courantes, certes, mais aussi une forte dégradation du compte d'opérations financières. Au total, il s'en est suivi un écart défavorable de la balance globale de l'ordre de 11,51 millions de dollars ÉU, financé principalement par une diminution des réserves officielles.

Tableau 5: Résumé de la Balance des Paiements d'Haïti
(en millions de dollars EU)

	2000	2001	2002	2003
A. COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES	-82,10	-98,87	-48,95	-13,72
Biens et services	-844,81	-855,98	-810,94	-906,27
Crédit	504,17	444,87	421,09	468,37
Débit	-1 348,78	-1 300,85	-1 232,03	-1 374,64
Biens	-755,02	-750,22	-708,00	-782,68
Crédit	331,70	305,22	274,42	333,18
Débit	-1 086,72	-1 055,44	-980,42	-1 115,84
Services	-89,59	-105,76	-104,94	-123,59
Crédit	172,47	139,65	146,67	135,21
Débit	-262,06	-245,41	-251,61	-258,80
Revenus nets	-9,19	-9,47	-13,67	-14,28
Transferts courants nets	771,70	768,58	775,66	906,83
B. COMPTE DE CAPITAL	-	-	-	-
Crédit	-	-	-	-
Débit	-	-	-	-
C. COMPTE D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	-10,08	85,67	2,64	-83,02
Investissements directs	13,25	4,40	5,70	7,80
Autres investissements	-23,33	81,27	-3,06	-90,82
Secteur des administrations publiques(net)	26,34	3,86	-19,03	-6,44
Secteur bancaire(net)	-82,25	5,14	3,37	-48,78
Secteur non bancaire(net)	8,00	71,00	12,00	-40,00
Autres avoirs et engagements(net)	4,58	1,27	0,60	4,40
D. ERREURS ET OMISSIONS NETTES	46,51	8,80	-36,86	85,23
BALANCE GLOBALE	-45,87	-2,38	-82,97	-11,51
E. FINANCEMENT	45,87	2,38	82,97	11,51
Avoirs de réserves 1/	57,07	-4,98	49,00	25,15
Utilisation des crédits et prêts du FMI	-15,50	-4,20	3,28	-14,87
Autres engagements 2/	0,15	1,12	0,10	0,87
Variation des arriérés de paiement 3/	3,85	10,45	30,59	0,36

Sources : Banque de la République d'Haïti (BRH)
Banque des Règlements Internationaux (BRI)
1/Variation des avoirs de réserves bruts
2/Engagements à court terme envers les organisations financières internationales
3/Sans signe = accumulation; (-) = remboursement

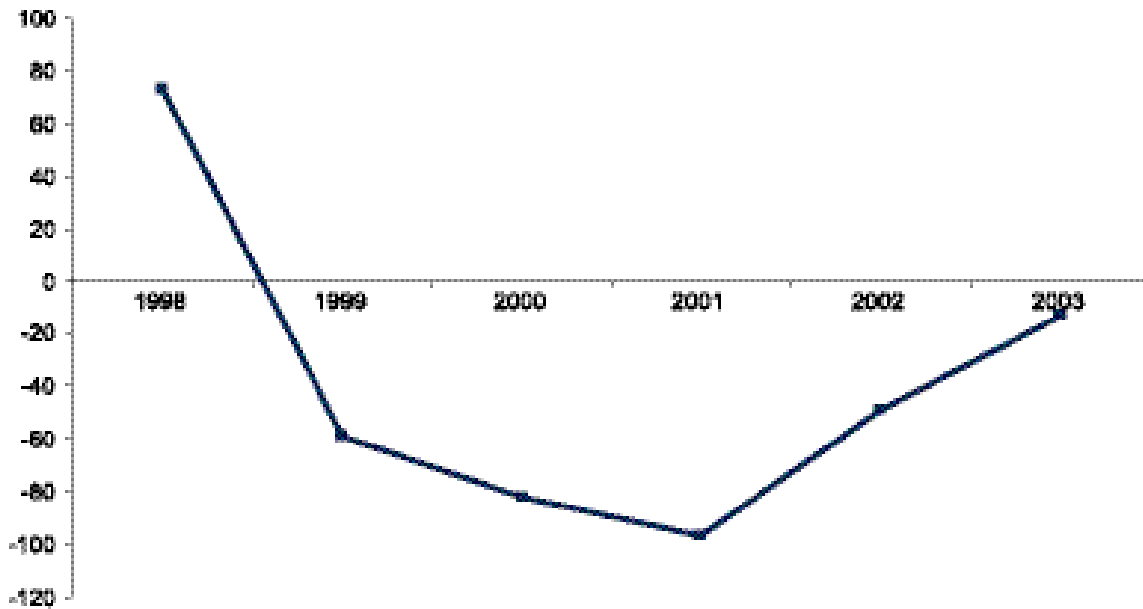
IV.1 Transactions courantes

Le déficit du compte courant a régressé de manière significative, passant de -48,95 millions de dollars EU en 2002 à -13,72 millions de dollars EU en 2003. Ce recul est attribuable à l'augmentation de 16,9 % des transferts courants qui a pu contenir la quasi-totalité du solde négatif du comptes des biens et services et de celui des revenus.

Solde des biens et services

Le déficit du compte des biens et services est évalué à 906,27 millions de dollars EU contre 810,94 l'exercice antérieur. Cette évolution est principalement le résultat de la dégradation du solde des biens qui est passé de -706,0 à -782,68 millions de dollars EU. Les biens ont représenté 78,62 % du commerce extérieur de biens et services en 2003 contre 75,9 % en 2002.

Graphique 16: Solde de la balance des paiements d' Haïti
(en millions de dollars EU)



Le taux d'ouverture de l'économie, calculé par la somme des importations et exportations de biens et services rapportée au PIB, est passé de 0,48 en 2002 à 0,63 en raison d'une croissance en valeur absolue du flux des biens et services, supérieure à celle du PIB. Le taux de couverture de l'économie, représentant le ratio des exportations rapportées aux importations a progressé de deux points de pourcentage pour atteindre 30 %, en raison d'une progression plus marquée des exportations par rapport aux importations.

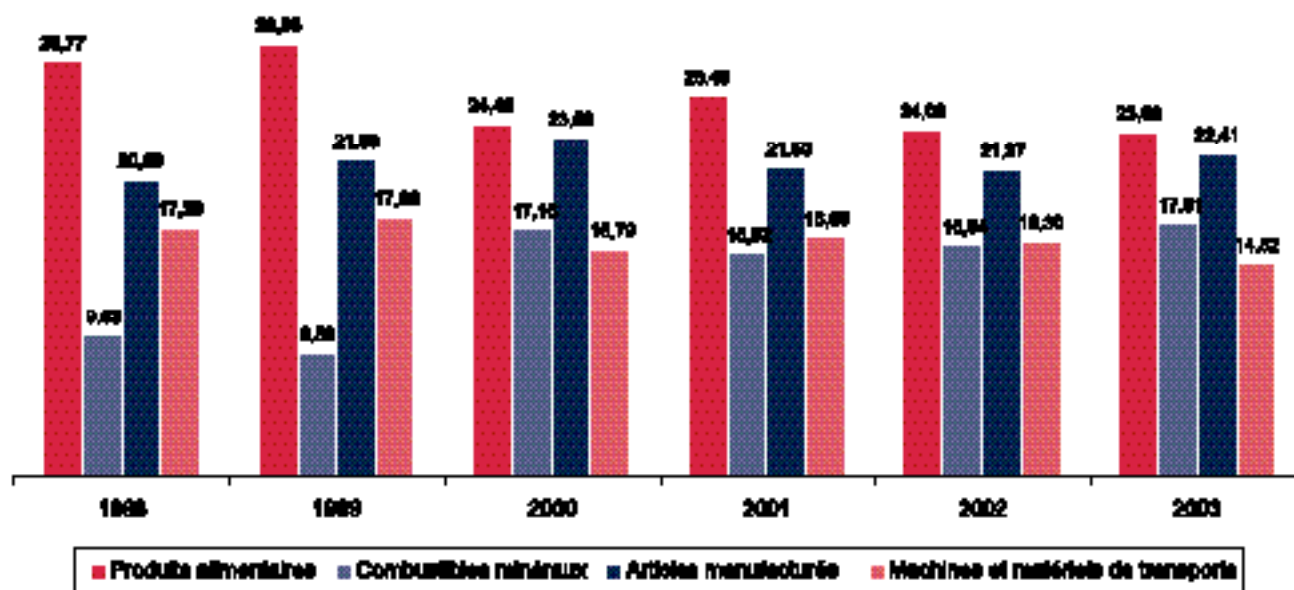
Balance commerciale

Le déficit de la balance commerciale a crû de 10,86 % pour atteindre 782,68 millions de dollars EU en dépit d'une augmentation de 21,4 % de la valeur des exportations. Cette hausse des exportations a été insuffisante pour fléchir le solde commercial déficitaire à cause de la pondération élevée des importations (76,94 % en 2003) dans le total du commerce extérieur.

Importations

Les importations, évaluées à 1115,84 millions de dollars EU, ont augmenté de 13,81 %. Cette progression est le résultat des évolutions respectives des principales composantes, à savoir, les « articles manufacturés », « combustibles minéraux » et « produits alimentaires ». Cette dernière composante avec les produits pétroliers qui constituent la catégorie la plus importante des biens revêtant un caractère incompressible, ont crû respectivement de 13,48 % et 24,93 %.

Graphique 17: Parts relatives des principales importations
(en pourcentage du total)



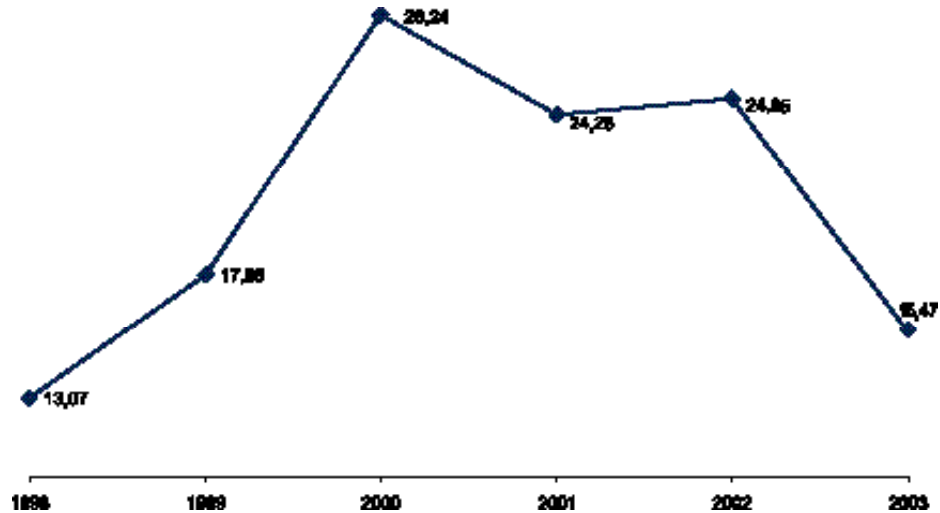
La progression de la branche alimentaire a résulté principalement de l'accroissement de la sous-composante « riz » qui est passée de 58,84 millions de dollars ÉU à 78,11 millions de dollars ÉU, constituant 29,17 % des importations alimentaires contre 24,9 % en 2002. L'évolution de cette catégorie d'importations est très corrélée aux faiblesses structurelles du secteur agricole et à la poussée démographique, qui accroissent la dépendance de ces importations. Les « articles manufacturés » tirés par la dynamique des exportations du secteur de la sous-traitance ont crû de 19,34 % et leur poids relatif est passé de 21,37 % en 2002 à 22,41 % en 2003. Les importations des produits pétroliers constituant l'essentiel des combustibles minéraux ont totalisé 166,66 millions de dollars ÉU.

Les mouvements de prix au cours de l'année fiscale ont induit une progression nette de 23,6 % de la valeur des importations de ces produits pour un volume qui a régressé de 3,86 %.

Exportations

Les recettes d'exportations, d'une valeur de 333,16 millions de dollars ÉU, ont augmenté de 21,40 %, en raison d'une progression de 25,96 % de la valeur des exportations d'articles manufacturés de la sous-traitance. Le commerce de ces produits, à destination du marché américain, continue de dominer la configuration des exportations, avec un poids relatif de 84 % en 2003 contre 80,5 % en 2002 dans le total des exportations. La performance des exportations de cette branche est une réponse dynamique du secteur des industries d'assemblage à la reprise soutenue de la croissance de l'économie américaine, amorcée depuis le début de l'exercice. Elle a aussi découlé de la forte dépréciation de la gourde, ce qui a accru ponctuellement la compétitivité du secteur en réduisant le coût de la main-d'œuvre.

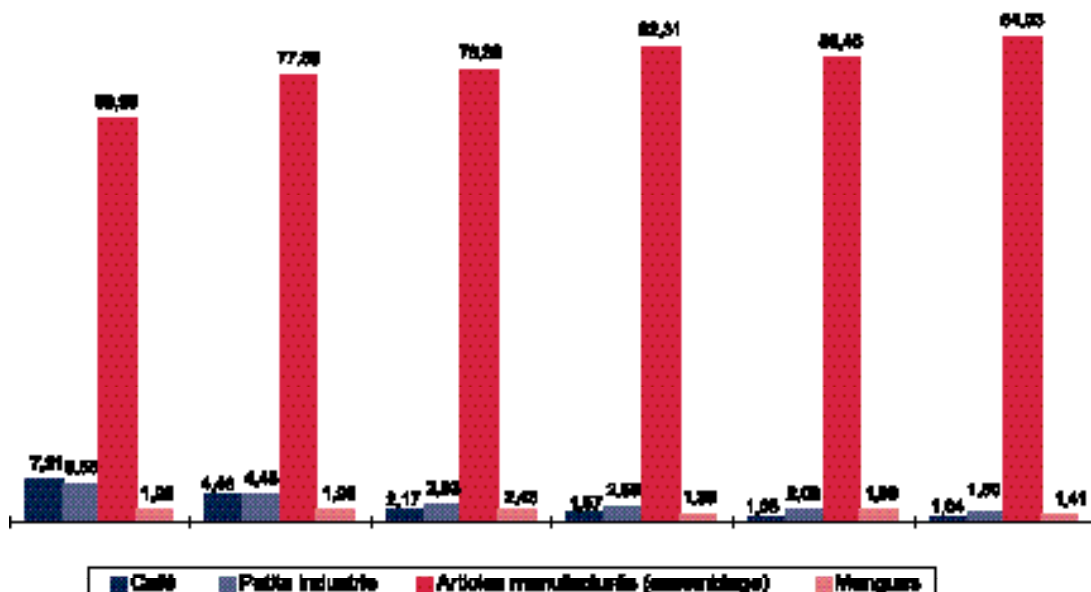
Graphique 18: Prix mondial du pétrole brut
(dollars ÉU/baril)



Les exportations de café ont totalisé 3,55 millions de dollars ÉU en 2003 contre 2,88 en 2002. Cette denrée, dont le montant d'exportation est de loin inférieur aux recettes générées vers la fin des années 90 où le café totalisait plus de 20 millions de dollars ÉU, continue à faire face à la faiblesse des récoltes et aux effets néfastes de la chute des cours mondiaux.

Les exportations de cacao après avoir triplé en 2002, ont crû de 9,2 % en 2003. Le cours de cette denrée qui avait subi une hausse substantielle en 2002, en raison de la chute des exportations de la Côte d'Ivoire, premier exportateur mondial, a amorcé un repli à partir de la deuxième moitié de l'exercice 2003. La reprise des exportations de ce pays induisant une augmentation de l'offre mondiale a provoqué la baisse du cours mondial affectant les termes de l'échange des petits exportateurs comme Haïti.

Graphique 19: Parts relatives des principales exportations
(en pourcentage du total)



Les exportations de mangues ont diminué de 14,65 %, conséquence de la perturbation des récoltes par les vents du mois de février.

Les exportations des «Huiles essentielles» et de «Pite et ficelles», ayant un poids relatif négligeable, ont légèrement progressé en 2003 pour atteindre respectivement 5,08 et 1,58 millions de dollars ÉU en 2003.

Transferts courants

Les transferts courants ont affiché un montant de 906,83 millions de dollars ÉU au cours de l'exercice 2003 indiquant une progression de 16,91 % par rapport à 2002. De ce total, 91 % représentaient des envois de fonds des travailleurs émigrés. Ces derniers ont largement aidé à compenser le recul continu des transferts publics amorcé à partir de l'année 2000.

Services

Le déficit des services a crû de 17,7 %, sous l'effet combiné d'une baisse de recettes de 7,81 % et d'une hausse des dépenses de 2,86 %. L'exercice fiscal 2003 a vu le nombre de touristes diminuer de 11,9 % ce qui a contribué à la contraction du solde créditeur du compte de « voyages », principale composante du poste « Services ». L'incertitude économique, la persistance de la crise politique n'ont pas incité les voyageurs à retenir Haïti comme lieu de destination. En revanche, les Haïtiens ont été très nombreux à quitter le territoire. De 268 220 en 2002, ce nombre a crû de 10,64 % pour totaliser 296 778 pour l'exercice fiscal sous étude, ce qui a aussi concouru à l'élargissement du déficit des services via l'augmentation des dépenses de voyages.

Le taux d'effort d'exportation, soit le rapport des exportations de biens et services au PIB, a progressé passant de 12 % en 2002 à 16 % en 2003. Cette évolution est en liaison directe avec l'accroissement des exportations de biens supérieure à la progression du PIB.

IV.2 Mouvements de capitaux

Opérations financières

Le solde des opérations financières est passé de 2,64 millions de dollars ÉU en 2002 à -83,02 millions de dollars ÉU en 2003. Cette régression s'explique par le déclin des « Autres investissements », de -3,06 en 2002 à -90,82 millions de dollars ÉU pour l'exercice 2003 dû essentiellement aux sorties nettes de capitaux des secteurs bancaire et non bancaire.

Sur l'ensemble de l'exercice 2003, les sorties nettes du secteur bancaire ont atteint 48,79 millions de dollars ÉU. L'évolution des flux de ce secteur s'est traduite par une entrée de capitaux au premier trimestre suivie de sorties pour le reste de l'exercice⁶. Les flux enregistrés par le secteur non bancaire ont montré dans l'ensemble le même comportement que le secteur bancaire. La sortie nette de capitaux pour ce secteur a totalisé 40 millions de dollars ÉU pour l'année fiscale 2003.

⁶ À la suite d'une rumeur non fondée de conversion des dépôts en dollar du système bancaire, les banques faisant face aux besoins accrus en liquidités devises, résultant de la volonté des agents économiques à transférer leurs fonds à l'étranger, ont réduit leurs investissements de portefeuille à l'étranger. Au cours des trimestres suivants, en dépit des taux d'intérêts nationaux plus attractifs, l'inquiétude qui s'est installée dans un environnement macroéconomique devenu de plus en plus instable, a plutôt occasionné des sorties successives de capitaux.

Tableau 6: Évolution des flux nets de devises du système bancaire

	oct.-déc 02	janv.-mars 03	avril.-juin 03	juil.- sept 03	Exercice 2003(P)
Secteur bancaire(net)	27,6	-44,42	-25,79	-6,18	-48,79

En 2003, les flux nets des ressources extérieures publiques au bénéfice d'Haïti ont été négligeables. Les concours financiers tant bilatéraux que multilatéraux, qui n'avaient cessé de diminuer depuis l'exercice fiscal 2001, en liaison avec la situation politique difficile, ont repris avec la BID. Toutefois, l'essentiel des montants décaissés au cours de l'exercice pour compte du secteur des Administrations publiques, n'a servi qu'à compenser le remboursement des arriérés envers cette institution multilatérale, dans l'optique d'une reprise de la coopération.

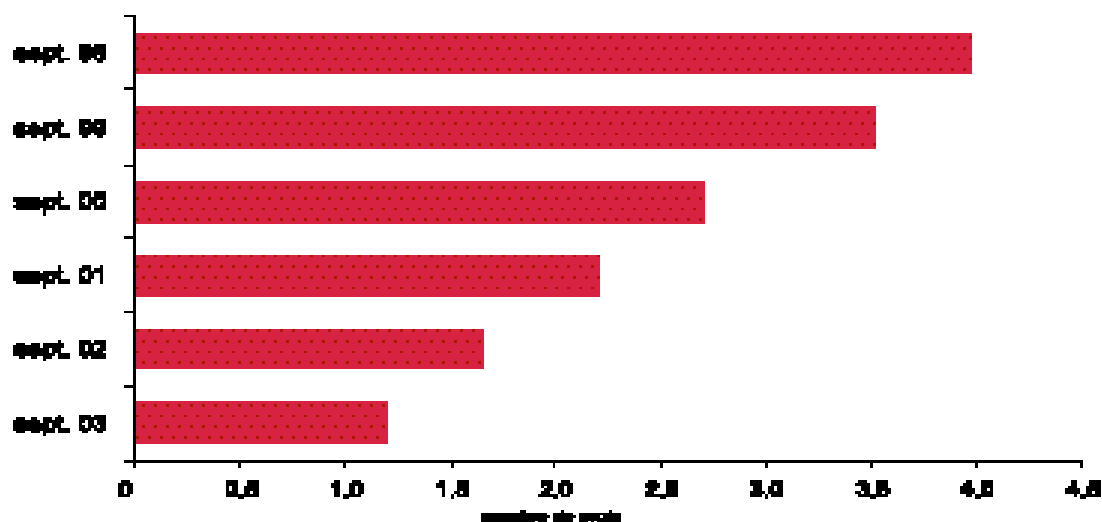
Les investissements directs étrangers ont crû de 36,84 % pour atteindre 7,80 millions de dollars en 2003. Leur rythme de progression a cependant été altéré par le ralentissement des travaux de construction entamés dans le secteur hôtelier.

Financement

Le financement de la balance des paiements, qui a atteint 11,51 millions de dollars ÉU en 2003 contre 82,97 millions en 2002, a été assuré principalement par une détérioration des réserves à hauteur de 25,15 millions de dollars ÉU. À la fin du mois de septembre 2003, le stock des réserves brutes n'a représenté qu'à peine un mois d'importations.

Le financement de la balance des paiements a aussi été caractérisé par une diminution de 14,8 millions de dollars ÉU des engagements envers le FMI, résultant de la régularité des paiements du service de la dette envers cette institution, et une légère accumulation des arriérés de paiements envers les autres institutions.

Graphique 20: Réserves officielles brutes
(en mois d'importations)

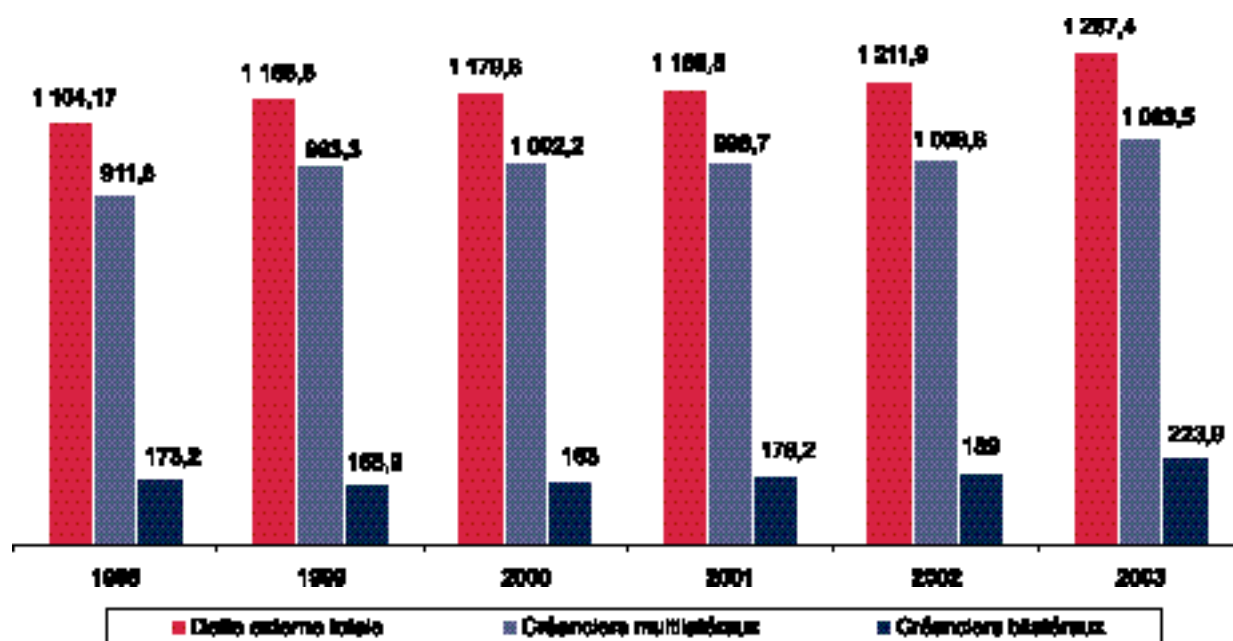


V. LA DETTE PUBLIQUE EXTERNE

V.1 Encours de la dette publique externe

L'encours de la dette externe a augmenté de 6,23 % pour atteindre 1 287,9 millions de dollars ÉU en septembre 2003. Cet accroissement s'explique principalement par la reprise de la coopération externe avec la Banque Interaméricaine de Développement, consécutive au règlement par l'État Haïtien du stock d'arriérés de paiement envers cette institution, qui s'est traduite par une situation de décaissements nets positifs. En pourcentage du PIB, l'encours est passé de 36,34 % à 38,34 %. Pour la période 1998-2000, le ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB a été de 28 % pour la République Dominicaine, taux inférieur à celui d'Haïti, malgré un niveau d'endettement externe plus élevé. Cet écart s'explique par le fait que la taille de l'économie haïtienne mesurée par le PIB ne représente qu'environ 20 % de celle de la république voisine. La structure de l'encours montre que la dette publique externe est constituée de 17,39 % de créances bilatérales et de 82,61 % de créances multilatérales.

Graphique 21: Encours de la dette publique externe
(en millions de dollars ÉU)



V.1.1 Créances bilatérales

La part des créanciers bilatéraux dans la composition de la dette publique externe est passée de 17 % à 17,39 % de 2002 à 2003. Cette progression s'explique d'une part, par le fait que les décaissements sur les prêts octroyés par la Chine/Taipei sont passés de 28,6 à 41,5 millions de dollars ÉU et d'autre part, en raison de la dépréciation du dollar américain par rapport aux autres monnaies dans lesquelles sont libellées les autres créances bilatérales qui détiennent une pondération supérieure à celle du billet vert. Il importe de noter que de 1999 à nos jours les décaissements de ce dernier bailleur de fonds ont financé principalement des projets d'infrastructures routières et de logements sociaux.

L'Italie, la France, la Chine et l'Espagne détiennent la plus grande part de la composante bilatérale de la dette externe avec des poids relatifs respectifs de 27,8 %, 27,5 %, 19,72 %, et 17 %. Ils sont suivis des États-Unis d'Amérique avec seulement 4,17 %.

V.1.2 Créances multilatérales

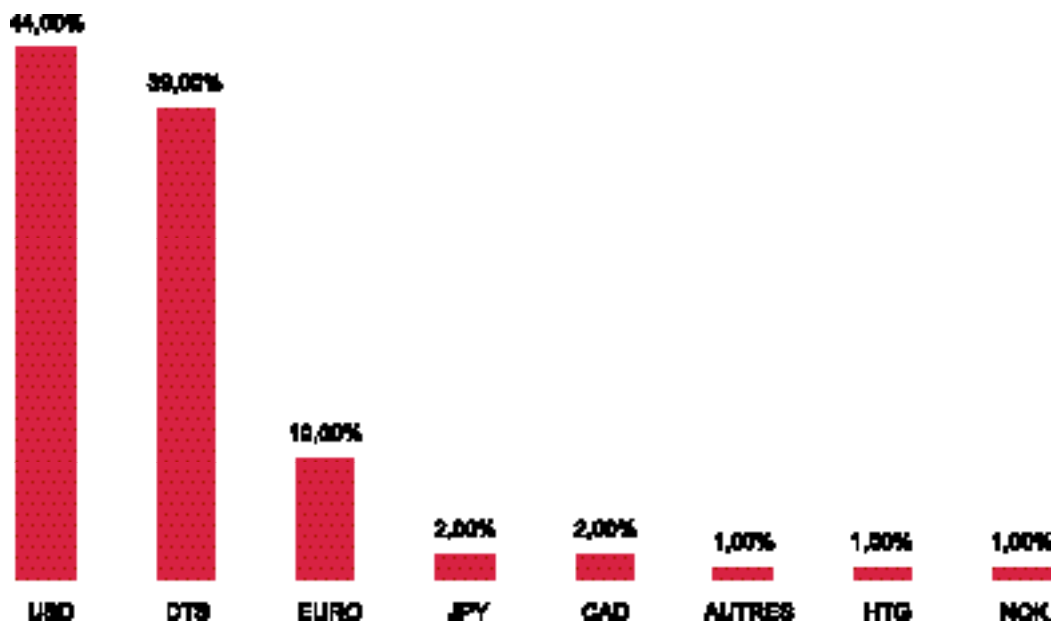
Contrairement aux créances bilatérales, les emprunts multilatéraux ont régressé de 0,39 point de pourcentage, passant de 83 % à 82,61 % entre les années 2002 et 2003. Cette baisse a une double explication : l'augmentation des amortissements de 130 % au cours de cette période et la dépréciation de certaines devises telles que le bolivar vénézuélien, le yen japonais, la couronne suédoise etc, ayant une faible pondération dans le portefeuille de la dette publique externe.

Les principales institutions créditrices dans la composition de la dette multilatérale sont : le groupe de la Banque Mondiale qui en détient 49,69 %, suivi de la BID avec 43,52 %, du FMI 3,51 %, du FIDA 2,71 % et de l'OPEP 0,57 %.

V.1.3 Composition de l'encours en devises

Le portefeuille de la dette publique externe est libellé à 44 % en dollars américains et à 39 % en DTS⁷. Étant donné que le DTS est à son tour composé de dollar à 45 %, d'euro à 29 %, de livre sterling à 11 % et de yen japonais à 15 %, l'encours de la dette reflète la prééminence du dollar vis-à-vis des autres devises composant le portefeuille de la dette externe publique.

Graphique 22: Composition du portefeuille de la dette par type de devises (en pourcentage)



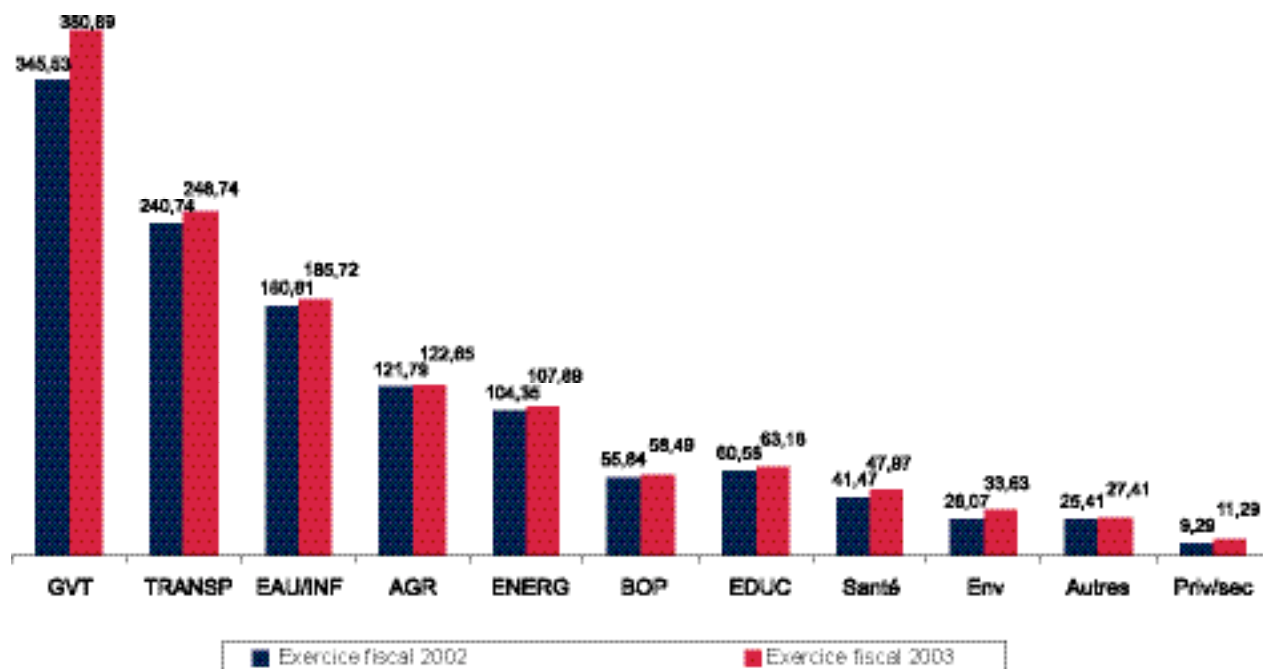
⁷ Droits de tirages spéciaux

V.1.4 Répartition de l'encours par secteur économique

En 2003, le poids relatif des secteurs « gouvernement », « Transport », « Eau/Infrastructure », « Energie » et « Agriculture » dans l'encours total, a stagné autour de 81 % par rapport à l'exercice précédent. Cette inertie est attribuable à une concentration des décaissements au niveau des deux premiers, qui détiennent les plus fortes pondérations de l'encours.

En effet, en 2003, le total des décaissements bruts effectués par les institutions bilatérales et multilatérales a progressé de 275,84 % pour se chiffrer à 49,13 millions de dollar ÉU. Au cours de cette période, trois secteurs ont bénéficié de 98 % des apports dont la répartition est la suivante : « Gouvernement » (72 %), « Transport et logements sociaux » (26%).

Graphique 23: Répartition de la dette externe totale par secteur économique
(en pourcentage)

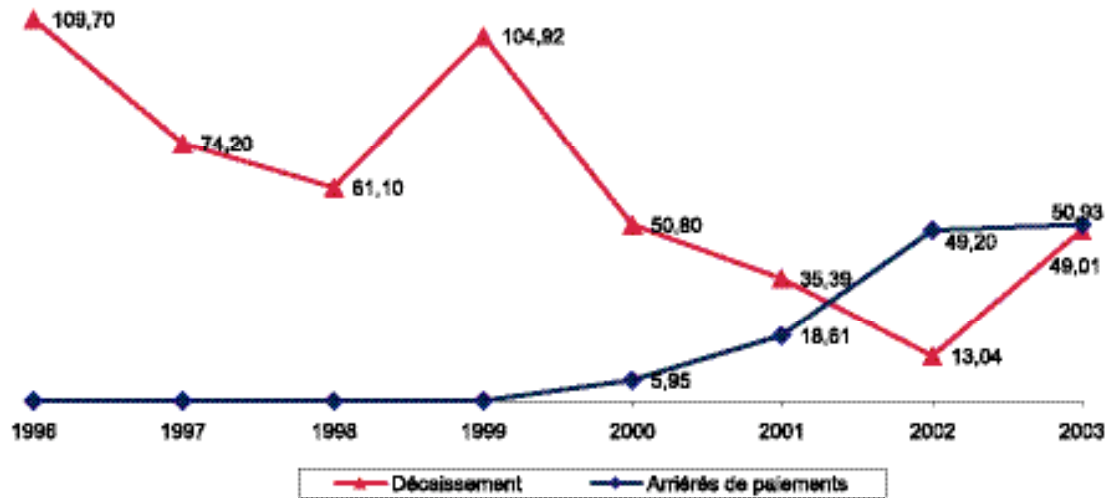


V.2 Service de la dette et arriérés de paiements

Le service de la dette est passé de 20,54 à 53,94 millions de dollars ÉU. Le service réel de la dette, de son côté a progressé de 130 %, passant de 17,20 millions de \$ ÉU à 39,61 millions de \$ ÉU, en raison de l'augmentation substantielle des amortissements. Les flux nets de décaissements⁸ ont enregistré une hausse de 127 %, pour atteindre 9,4 millions de \$ ÉU étant donné l'acroissement de 36 millions de dollars ÉU des décaissements bruts. Ce dernier a été supérieur d'environ dix millions de dollars à celui enregistré par l'amortissement.

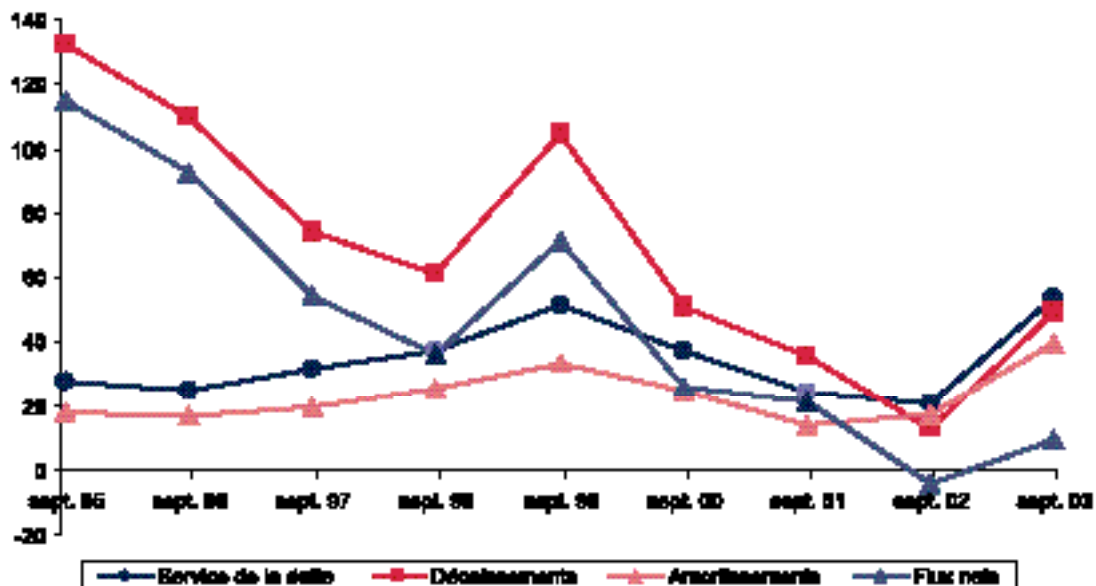
⁸ Décaissements nets des amortissements.

Graphique 24: Décaissements et arriérés de paiement
(en millions de dollars EU)



Des 53,94 millions de dollars décaissés par le Trésor Public en paiement de la dette externe, la BID a reçu la plus forte portion, soit 64 %, suivie du FMI avec 28 % et des autres créanciers telles que, OPEP, FIDA, USAID et la France qui ont bénéficié des 8 %⁹ restants.

Graphique 25: Évolution du décaissement, du service de la dette, de l'amortissement et du flux net



Le ratio service de la dette/exportations pour l'année 2003, a atteint 16,60 % en comparaison à l'année 2002 où il était de 7,46 %, en raison d'une variation du numérateur supérieure à celle des exportations. Le ratio service de la dette/ décaissements de son côté, a été de 110 % pour l'année 2003 et de 157 % pour l'année 2002, vu une progression des décaissements supérieure à celle du service de la dette.

⁹ L'OPEP 1 %, le FIDA 2 %, la France 2 %, l'USAID 2 % et les autres.

B. ÉVOLUTION DU SYSTÈME BANCAIRE EN 2003

En dépit de la persistance de la crise politique et de la faible croissance de l'économie, le système bancaire a enregistré en 2003 un profit record avec un résultat net de 834,8 MG, soit une croissance de 159 % par rapport à l'exercice précédent.

Le total des actifs s'est accru de 44,1 % contre 16,6 % pour l'année 2002, sous la poussée de l'augmentation de 41,51 % du taux de change. Les bons BRH et les immobilisations se sont accrus de plus de 20 %, tandis que les placements sur le marché nord-américain et les participations dans les filiales ont affiché des taux de croissance respectifs de 130,1% et 64,1%. Globalement, on a observé une variation de l'encours des ressources et des emplois dans une proportion quasiment identique.

Dans le cadre de leur stratégie d'expansion de réseau, les banques ont créé onze succursales contre quinze en 2002. Le processus de bancarisation de l'économie est en bonne voie, mais le degré de concentration du système bancaire est demeuré élevé puisque les trois premiers établissements ont représenté 61,7 % de l'actif total et 65 % du total des dépôts. Toutefois, la tendance à la concentration a été modérée pour le portefeuille des prêts et forte pour les dépôts en dollars. L'indicateur de concentration Herfindall a montré que l'expansion du réseau bancaire a surtout permis aux grandes banques de renforcer leur position en captant de nouvelles part de marché sur les dépôts en dollars ÉU.

Le système a réalisé des progrès substantiels sur le plan de la qualité de l'actif avec la réduction du taux des improductifs et l'amélioration sensible des provisions pour créances douteuses. De même, on a observé une amélioration significative du ratio Dépenses d'exploitation/Produit net bancaire dans la mesure où le système a dépensé en moyenne 69,35 gourdes pour chaque gourde de revenu contre 79,31 gourdes l'exercice précédent. Le ratio de couverture des immobilisations par les fonds propres s'est encore amélioré en passant de 102,9 % à 114,3 % entre septembre 2002 et septembre 2003, mais il reste en deçà du standard international qui oscille autour de 133 %.

Les limites réglementaires relatives aux normes de suffisance de fonds propres ont été respectées avec de meilleurs résultats pour les deux succursales de banques étrangères et les deux banques d'État que pour les neuf banques à capitaux privés haïtiens. Le maintien de la position structurelle de change à 8 % des fonds propres a permis de limiter l'exposition des banques au risque de change.

Neuf missions d'inspection générale ont été conduites dans la plupart des établissements de crédit et un accent particulier a été mis sur l'application des normes internationales édictées dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

VI. LE SYSTÈME BANCAIRE: VUE D'ENSEMBLE

Sous la poussée des rumeurs de nationalisation des comptes en dollar américain au début de l'exercice, du niveau élevé du déficit de l'État, de la faiblesse des réserves internationales en raison du gel de l'aide internationale et de l'environnement économique difficile, la gourde a subi une forte dépréciation par rapport au dollar ; le taux de change est passé de 29,70 gourdes à la fin de l'exercice précédent à 42,03 gourdes, au 30 septembre 2003.

Cette dépréciation de la gourde n'est pas sans conséquence sur le niveau de l'actif total. En effet, l'actif en devises converties s'est apprécié de 5,51 points de pourcentage par rapport à l'exercice antérieur. Il est passé de 15 329,40 MG à 24 538,33 MG, contribuant ainsi fortement à l'augmentation de 44,1 % du total de l'actif qui s'est établi à 50 916,48 MG, soit la plus forte variation observée sur les cinq dernières années.

Dans le souci d'assécher les liquidités en gourdes et freiner le rythme de dépréciation de la monnaie nationale, la BRH a, à partir du mois de novembre 2002, revu à la hausse les taux offerts sur les bons BRH. Conséquemment, l'encours de ces derniers a augmenté de 21,2 % pour atteindre 3 818,0 MG au 30 septembre 2003. Cette augmentation, combinée à celle des disponibilités, a conduit à une hausse de 36,62 % des liquidités.

Parallèlement, bénéficiant de l'accroissement de l'encours des dépôts qui est passé de 30 204,52 MG au 30 septembre 2002 à 43 028,99 MG, les prêts bruts se sont accrus de 33,2 % passant de 12 868,75 MG à 17 146,43 MG. Cet accroissement de 4 277,68 MG s'explique par l'augmentation de 23,57 % des crédits bruts en gourdes et de l'effet de la dépréciation de la monnaie nationale qui a favorisé une progression de 43,2 % des prêts bruts en devises converties puisque les prêts bruts en dollars américains n'ont crû que de 1,2 %.

En dépit des taux d'intérêt élevés offerts sur les dépôts à terme en particulier au cours de cet exercice par les principales banques du système, la marge d'intermédiation, bénéficiant de l'apport non négligeable de la croissance de 200,7 MG des intérêts sur les bons BRH, a atteint 2 674,5 MG. Cet accroissement de 44,5 % des revenus nets d'intérêts en un an, combiné à la progression de 53,4 % des autres revenus (951,1 MG à 1 458,6 MG), a permis au système d'enregistrer une hausse de 47,5 % de son Produit Net Bancaire (PNB) qui est passé de 2 802,5 MG, au 30 septembre 2002 à 4 133,1 MG, au 30 septembre 2003. Cependant, bien qu'altérée par l'augmentation de 29,0 % (+643,7 MG) des dépenses d'exploitation, provenant en partie de l'ouverture de nouvelles succursales, et de 239,7 % des charges fiscales (+174,5 MG), cette croissance du PNB a conduit à la réalisation d'un bénéfice net de 834,8 MG, en hausse de 159,7 % par rapport à l'exercice précédent. Ce niveau de bénéfice représente le niveau le plus élevé des cinq dernières années, le deuxième meilleur résultat étant celui de 2000, soit 430,2 MG. Consécutivement, le ROA et le ROE ont atteint un niveau record respectif de 1,94 % et 35,0 % contre respectivement 0,98 % et 16,92 % en 2002.

En plus de l'amélioration de la qualité de son portefeuille de crédit, le taux des improductifs étant passé de 6,51 %, en 2002 à 5,51 %, en 2003 et du renforcement de la couverture des prêts improductifs dont le taux est passé de 84,39 % en 2002 à 97,17 % en 2003, le système a pu améliorer son efficacité en dégagant une marge de 30,65 centimes par gourde de revenus contre 20,69 en 2002.

Tableau 7 Indicateurs financiers clés
(au 30 septembre ou pour l'exercice terminé le 30 septembre)

(en millions de gourdes)	2003	2002	2001	2000	1999
BILAN					
Actif	50 918,48	35 330,05	30 293,65	30 109,22	21 097,18
Bons BRH	3 818,00	3 151,42	2 777,00	1 180,25	3 099,80
Prêts nets	1 6228,32	12 150,52	10 575,8	11 888,24	8 546,41
Dépôts	4 3020,99	30 204,52	25 988,32	25 006,40	16 196,49
Avoir des actionnaires	2 730,23	2 045,29	1 755,82	1 536,50	1 088,49
RÉSULTATS					
Revenus nets d'intérêt	2 674,53	1 846,09	1 733,47	1 399,97	1 066,63
Autres revenus	1 459,69	967,67	907,80	831,78	535,49
Dotations à la provision pour créances douteuses	184,51	179,42	174,05	148,82	106,29
Frais d'exploitation	2 868,43	2 230,00	1 865,72	1 548,96	1 229,51
Bénéfice net (perte nette)	834,81	321,82	381,27	430,22	196,86
(en pourcentage)					
STRUCTURE FINANCIÈRE					
Avoir des actionnaires en % de l'actif	5,36	5,79	5,80	5,10	5,16
Dépôts en % de l'actif	84,51	85,49	85,79	83,05	86,25
QUALITÉ DE L'ACTIF					
Prêts improductifs bruts en % des prêts bruts	5,51	6,51	9,22	6,75	7,93
Provisions pour créances douteuses en % des prêts improductifs bruts	97,17	84,39	66,25	62,57	62,31
Prêts improductifs nets en % de l'actif des actionnaires	0,86	6,39	19,97	20,45	24,69
RENTABILITÉ					
Rendement de l'actif (ROA)	1,64	0,96	1,26	1,68	1,00
Rendement de l'actif des actionnaires (ROE)	35,00	16,92	23,19	32,78	18,48
Revenus nets d'intérêts en % des revenus d'intérêt	65,65	66,94	54,82	60,20	60,17
Rendement moyen des dépôts	20,79	18,15	20,53	16,43	16,50
Rémunération moyenne des dépôts ^a	3,82	3,28	5,88	4,28	4,17
Dépenses d'exploitation en % du produit net bancaire	88,35	79,31	74,43	69,41	77,22
Produit net bancaire par employé (en milliers de gourdes)	1 293,82	847,54	848,57	793,37	606,52
Nombre d'employés	3305	3 265	3 235	2 989	2 659

a) Dépôts moyens de la période, y compris les dépôts à vue.

L'amélioration du profil de rentabilité du système a conduit à une nette amélioration des fonds propres comptables dont le niveau est passé de 2 045,29 MG à 2 730,2 MG, soit une hausse de 33,8 %. Cet accroissement des fonds propres de 684,94 MG, supérieur tant en terme absolu que relatif à la hausse de 20,1 % des immobilisations (400,4 MG), a permis au système d'améliorer le ratio immobilisations sur fonds propres qui est passé de 97,40 % en 2002 à 87,46 % en 2003.

VI.1 Le système bancaire

VI.1.1 Établissements et environnement concurrentiel

Établissements

Le tableau ci-dessous présente la répartition des établissements bancaires suivant l'origine de leurs capitaux et de leurs activités principales¹⁰. Au 30 septembre 2003, le système a conservé la même configuration qui prévalait à la fin de l'exercice précédent : deux (2) banques commerciales d'État, neuf (9) banques à capitaux privés haïtiens dont sept (7) banques commerciales et deux (2) banques d'épargne et de logement, et deux (2) succursales de banques étrangères. Il convient de souligner que les différentes banques ayant composé ces quatre catégories en 2002 ont pu maintenir la continuité de leur exploitation en 2003.

Tableau 8 Établissements bancaires fonctionnant en Haïti

(au 30 septembre 2003)

Banques commerciales d'État	Banque Nationale de Crédit (BNC) Banque Populaire Haïtienne (BPH)
Banques commerciales à capitaux privés haïtiens	Capital Bank Banque Industrielle et Commerciale d'Haïti (BICH) Banque de l'Union Haïtienne (BUH) Banque de Promotion Commerciale et Industrielle (Promobank) Société Caraïbéenne de Banque (Socabank) Société Générale Haïtienne de Banque (Sogebank) Unitbank
Succursales de banques commerciales étrangères	Bank of Nova Scotia (Scotiabank) Citibank N.A. (CBNA)
Banques d'épargne et de logement à capitaux privés haïtiens	Société Caraïbéenne de Banque d'Épargne et de Logement (Socabel) Société Générale Haïtienne de Banque d'Épargne et de Logement (Sogabel)

Environnement concurrentiel

À la faveur des efforts déployés par les principales banques de la place pour respecter les prescrits de l'avis du 22 novembre 2001 visant à éviter que le processus d'expansion de succursales ne se fasse au détriment de la rentabilité des banques et des intérêts des déposants en particulier, la BRH a autorisé au cours de cet exercice l'ouverture de onze nouvelles succursales, le plus faible niveau de succursales autorisées des cinq dernières années. Ainsi, au 30 septembre 2003, le territoire national est desservi par 164 succursales contre 153 au 30 septembre 2002.

¹⁰Le décret du 14 novembre 1980 réglementant le fonctionnement des banques et les activités bancaires sur le territoire de la République d'Haïti définit les banques commerciales comme des établissements dont les activités principales consistent à recevoir du public des dépôts à vue ou à terme et à effectuer des opérations de crédit à court, à moyen ou à long terme selon les prescriptions de la BRH.

La loi du 28 août 1984 portant création et fonctionnement des banques d'épargne et de logement (BEL) définit ces dernières comme des établissements dont les activités principales consistent à mobiliser l'épargne privée et publique, nationale ou étrangère, en vue de l'octroi de prêts hypothécaires à moyen et long terme devant servir à l'acquisition, à la construction ou à la restauration d'immeubles à usage résidentiel, commercial, industriel ou à caractère social.

Tableau 9 Nombre des succursales et agences autorisées

	2003	2002	2001	2000	1999
Succursales et agences autorisées	+11	+15	+12	+14	+12

L'objectif de banque de proximité prôné par les leaders du milieu bancaire haïtien semble se matérialiser en 2003. En effet, sur onze nouvelles succursales autorisées, sept ont visé des villes de province contre six sur un total de quinze autorisées en 2002. Il importe de signaler que la Citibank, dans le cadre de son processus de restructuration, a procédé à la fermeture de deux de ses trois succursales en opération dans la région métropolitaine. Parallèlement, au cours de cet exercice, la BNC a reçu l'autorisation d'ouvrir deux nouvelles succursales dans la région métropolitaine portant à six le nombre de ses points de service dans cette zone.

Tableau 10 Évolution du nombre de succursales autorisées par établissement bancaire

Établissements	2003 Nombre de succursales et agences autorisées ^a		2002 Nombre de succursales et agences autorisées ^a		Variation	
	P-AUP & environs ^b	Villes de province	P-AUP & environs ^b	Villes de province	P-AUP & environs ^b	Villes de province
BICH	1	-	1	-	-	-
BNC	6	16	4	15	2	1
BPH	4	-	4	-	-	-
BUH	5	7	5	7	-	-
Capital Bank	12	2	12	2	-	-
Cibank	1	-	3	-	2	-
Promobank	6	2	6	2	-	-
Scotiabank	4	-	3	-	1	-
Socobank	15	8	14	7	1	1
Socobel	1	-	1	-	-	-
Sogabank	24	9	24	7	-	2
Sogebel	3	-	3	-	-	-
Unibank	21	15	21	12	-	3

a) Par agence on entend une unité qui offre des services bancaires limités et qui ne jouit pas d'une autonomie de fonctionnement.

b) Englobe la ville de Port-au-Prince et les régions périphériques : Pétion-ville, Laboule, Delmas, Carrefour, la Plaine du Cul-de-sac et Croix-des-bouquets.

Par ailleurs, les démarches entreprises depuis plusieurs années par la BUH pour trouver un partenaire stratégique se sont encore révélées infructueuses, la dernière s'étant soldée par l'échec des négociations avec la Capital Bank.

VI.2 Structure du système bancaire

La relative stabilité de la configuration du système n'a pas empêché l'accroissement de son degré de concentration. En effet, en plus de l'indice Herfindhal qui dénote encore une fois au cours de cet exercice un niveau élevé de degré de concentration, le poids des trois et des cinq premiers établissements bancaires s'est accru à tous les niveaux, à l'exception du portefeuille de crédit.

Poids des principaux établissements bancaires

Le poids des trois et des cinq premières banques a connu un renforcement à tous les niveaux au cours de cet exercice à l'exception de celui du crédit qui est resté stable, empruntant ainsi une tendance contraire à l'année précédente où ce poids avait augmenté de 3,0 points de pourcentage. Par contre, le poids des huit (8) premiers établissements s'est légèrement apprécié au niveau de l'actif total (+0,5 point de pourcentage) et des dépôts totaux (+0,8 point de pourcentage) et s'est déprécié de 0,7 et de 0,3 point de pourcentage respectivement pour les crédits et dépôts en dollars EU.

Tableau 11 Poids des principaux établissements bancaires
au 30 septembre
(en pourcentage)

	Actif Total	Portefeuille de prêts	Dépôts Totaux	Dépôts en dollars EU
2003 (13 établissements)				
Les trois premiers établissements	61,7	58,2	66,0	69,8
Les cinq premiers établissements	76,4	75,4	78,0	82,2
Les huit premiers établissements	80,4	69,2	80,8	82,8
2002 (13 établissements)				
Les trois premiers établissements	58,6	58,2	60,6	66,7
Les cinq premiers établissements	73,4	75,3	74,1	81,0
Les huit premiers établissements	89,9	69,9	80,1	93,3
Variation 2003/2002				
Les trois premiers établissements	3,1	-	4,4	2,9
Les cinq premiers établissements	3,0	0,1	3,9	1,2
Les huit premiers établissements	0,5	-0,7	0,8	-0,3

Poids des différentes catégories d'établissements bancaires

Les sept banques commerciales privées ont pu cette année augmenter leur poids à tous les niveaux mais à un degré moindre dans les crédits (+0,6 point de pourcentage), captant dans le cas des dépôts totaux et des dépôts en dollars américains plus de 80,0 % du marché total. Cette appréciation particulière met en lumière les efforts déployés par ces banques en terme de renforcement de leurs réseaux et de développement de stratégie visant à attirer les clients des différents créneaux.

La tendance à la baisse des parts de marché des succursales de banques étrangères amorcée depuis l'exercice 2001 s'est poursuivie, mais à un rythme plus poussé au cours de cet exercice. En effet, le poids du portefeuille de crédit et des dépôts totaux de ces banques dans ces catégories respectives du système a diminué dans une fourchette allant de 1,4 à 2,6 points de pourcentage. En terme de dépôts, ces banques ont enregistré la plus importante perte de part de marché (-2,6 points de pourcentage), liée en partie à la fermeture de deux (2) des trois (3) succursales de la Citibank.

L'agressivité des banques commerciales privées a empêché les banques d'État d'augmenter leur part de marché. En effet, à la faveur de l'établissement du plan spécial de crédit aux employés du secteur public (KREDIPAM), le poids du portefeuille de prêts des deux banques commerciales d'État s'est apprécié de 0,5 point de pourcentage alors que l'actif total et les dépôts totaux ont diminué respectivement de 0,4 et 0,5 point de pourcentage.

Les banques d'épargne et de logement ont enregistré une stagnation de leurs parts de marché dans le cas de l'actif et des dépôts totaux, une perte de part de marché au niveau des dépôts en dollars ÉU (-0,7 point de pourcentage) et une faible appréciation de 0,3 point de pourcentage au niveau du crédit.

Tableau 12 Poids des différentes catégories d'établissements bancaires

au 30 septembre
(en pourcentage)

Catégories de banques	Actif Total	Portefeuille de prêts	Dépôts totaux	Dépôts en dollars ÉU
2003				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	77,4	78,7	80,2	84,6
2 Succursales de banques étrangères	8,3	12,5	7,3	7,0
2 Banques d'État	10,4	8,4	8,9	4,8
2 Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	3,9	4,4	3,6	3,9
	100,0	100,0	100,0	100,0
2002				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	75,1	76,1	77,2	81,7
2 Succursales de banques étrangères	10,1	13,9	9,9	9,4
2 Banques d'État	10,8	5,9	9,4	4,3
2 Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	3,9	4,1	3,5	4,6
	100,0	100,0	100,0	100,0
2001				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	75,3	74,7	76,8	82,2
2 Succursales de banques étrangères	11,1	15,3	11,0	11,8
2 Banques d'État	10,2	5,9	9,0	2,8
2 Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	3,4	4,1	3,2	3,4
	100,0	100,0	100,0	100,0
2000				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	75,0	75,5	77,0	84,6
2 Succursales de banques étrangères	12,6	14,8	11,1	10,8
2 Banques d'État	9,8	5,9	9,4	2,3
2 Banque d'épargne et de logement privées haïtiennes	2,6	3,7	2,5	2,2
	100,0	100,0	100,0	100,0
1999				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	73,4	73,0	74,4	85,0
2 Succursales de banques étrangères	11,3	14,2	11,5	11,2
2 Banques d'État	12,9	9,0	11,7	2,2
1 Banque d'épargne et de logement privée haïtienne	2,4	3,8	2,3	1,7
	100,0	100,0	100,0	100,0

Indicateur de concentration Herfindhal-Hirschman¹¹

La tendance à la concentration amorcée depuis 1999 s'est poursuivie au cours de cet exercice. Cependant, si l'encours du crédit avait enregistré la plus forte variation (+6,3 %) en 2002, il n'a crû que de 1,65 % au cours de cet exercice alors que l'actif, les dépôts totaux, les dépôts en dollars ÉU ont augmenté respectivement de 9,32 %, 12,10 %, 10,69 %.

Les stratégies d'expansion de réseau mises en œuvre par les principales banques de la place et les taux alléchants offerts sur les dépôts en dollars américains en particulier ont favorisé une forte concentration au niveau des dépôts en dollars ÉU dont l'indicateur a atteint 1 940,3.

¹¹Cet indicateur est donné par la somme des carrés des parts de marché de l'ensemble des banques. Une diminution de l'indice traduit une baisse du degré de concentration. En général, pour un marché donné, une valeur inférieure à 1 000 témoigne d'une faible concentration, une valeur comprise entre 1 000 et 1 800 une concentration modérée et une valeur supérieure à 1 800 une forte concentration.

Tableau 13 Indicateur de concentration Herfindhal-Hirschman
(au 30 septembre)

	Actif total	Portefeuille de prêts	Dépôts Totaux	Dépôts EU
2003	1 606,4	1 414,0	1 727,2	1 940,3
2002	1 469,3	1 391,2	1 540,8	1 753,0
2001	1 416,1	1 309,2	1 457,2	1 738,2
2000	1 348,3	1 307,1	1 420,8	1 712,7
1999	1 320,4	1 205,7	1 355,6	1 686,6

VI.3 Distribution du crédit

La distribution du crédit, au cours de cet exercice, met en évidence un léger retrait du poids relatif du crédit total octroyé aux trois principaux secteurs : « Commerce de gros et détails », « Services et Autres », « Industries Manufacturières », en dépit de l'accroissement de l'encours. Parallèlement, la distribution du crédit par échéance met en lumière une croissance des prêts à court terme alors que la distribution par tranche démontre une accentuation de la concentration au niveau des encours supérieurs à 1 000 000 gourdes.

Répartition de l'encours des prêts par secteur d'activité

Le poids du crédit accordé aux trois (3) principaux secteurs d'activité a affiché une tendance contraire à celle de l'année précédente. En effet, il est passé de 69,5 % en 2002 à 69,3 %, résultant de la baisse de 2,3 points de pourcentage du secteur « Commerce de Gros et Détails », non compensée par l'accroissement de 0,4 et de 1,7 point de pourcentage des secteurs « Services et Autres » et « Industries Manufacturières » respectivement. En dépit du repli du montant du crédit qui lui a été alloué, le secteur « Commerce de Gros et Détails » a néanmoins eu accès à 33,6 % de l'encours total, suivi du secteur « Industries Manufacturières » qui a bénéficié de seulement 18 %.

À l'exception du secteur d'activité « Prêts aux Particuliers » dont le poids s'est accru de 0,9 point de pourcentage, les autres secteurs ont évolué dans une fourchette de -0,5 point à 0,3 point de pourcentage.

L'encours du crédit alloué au secteur « Agriculture, Sylviculture et Pêche » est passé de 19,9 MG en 2002 à 6,7 MG en 2003, soit une baisse de 66,33 % alors que, bénéficiant de l'augmentation de 4 902,5 MG (34,8 %) de l'encours total de crédit, la part allouée à tous les autres secteurs a évolué à la hausse.

Tableau 14 Répartition de l'encours des prêts par secteur d'activité
au 30 septembre
(en millions de gourdes et en pourcentage)

Secteurs d'activité	2003		2002		Variation Point
	Montant ^a	%	Montant ^a	%	
Commerce de gros et détail	6 389,7	33,6	5 059,6	35,9	-2,3
Services et autres	3 368,5	17,7	2 433,8	17,3	0,4
Industries manufacturières	3 421,3	18,0	2 300,5	16,3	1,7
Prêts aux particuliers	2 386,0	12,6	1 648,3	11,7	0,9
Immobilier résidentiel et commercial	2 139,5	11,3	1 624,7	11,5	-0,2
Transport, entrepôt et communication	597,1	3,1	469,7	3,3	-0,2
Bâtiments et travaux publics	328,5	1,7	308,3	2,2	-0,5
Électricité, gaz et eau	371,2	2,0	240,2	1,7	0,3
Agriculture, sylviculture et pêche	6,7	0,0	19,9	0,1	0,1
Total	18 008,5	100,0	14 106,0	100,0	-

a) Comprend aussi des engagements hors-bilan.

Répartition de l'encours des prêts par tranche

Le nombre d'emprunteurs ayant bénéficié des prêts dont l'encours est supérieur à 75 000 gourdes a diminué de 2,63 % tombant de 6 124 emprunteurs à 5 963, sous l'effet d'une baisse importante de 10,47 % de la tranche 75 000-249 000 gourdes qui est passée de 2 838 emprunteurs à 2 541 en 2003 et d'un recul de 1,22 % de la tranche de 500 000-999 999 gourdes que l'augmentation des autres tranches n'a pu compenser.

En dépit de l'augmentation de 31,65 % des prêts bruts de « 75 000 gourdes et plus » qui ont atteint 16 008,5 MG, leur encours ne représente que 93,36 % des prêts bruts totaux contre 94,50 % au 30 septembre 2002. Ce retrait de 1,14 % point de pourcentage confirme l'augmentation de 44,8 % (+0,74MG) du crédit alloué aux « Particuliers », au cours de cet exercice.

L'encours des prêts de « 5 000 000 et plus » a progressé de 43,22 % pour atteindre 12 501,3 MG (+3 772,8 MG) traduisant ainsi l'augmentation du nombre d'emprunteurs de cette tranche de 448 à 549 emprunteurs (+101) malgré le retrait de 161 du nombre total d'emprunteurs bénéficiant d'un encours de crédit excédant les 75 000 gourdes.

Il convient, en outre, de noter qu'au 30 septembre 2003, les prêts de plus de « 1 000 000 gourdes » représentent 91,92 % des prêts supérieurs à 75 000 gourdes contre 89,06 % en 2002, dénotant l'augmentation du nombre d'emprunteurs inclus dans cette tranche et l'accroissement de l'encours qui leur a été octroyé.

Tableau 15 Répartition de l'encours des prêts par tranche (prêts de 75 000 gourdes ou plus)¹²
(au 30 septembre)

Tranches de prêts	Nombre d'emprunteurs	Nombre d'emprunteurs, en %	Encours des prêts, en millions de gourdes	Encours des prêts, en %
2003				
75 000 à 249 999	2 541	43	338,0	2
250 000 à 499 999	1 054	18	377,1	2
500 000 à 999 999	810	13	577,8	4
1 000 000 à 2 499 999	698	12	1 110,1	7
2 500 000 à 4 999 999	311	5	1 104,1	7
5 000 000 ou plus	549	9	12 501,3	78
Total	5 963	100	16 008,5	100
2002				
75 000 à 249 999	2 838	46	373,5	3
250 000 à 499 999	1 043	17	370,8	3
500 000 à 999 999	820	14	586,6	5
1 000 000 à 2 499 999	677	11	1 065,1	9
2 500 000 à 4 999 999	298	5	1 035,6	9
5 000 000 ou plus	448	7	8 728,5	72
Total	6 124	100	12 160,0	100
2001				
75 000 à 249 999	3 022	48	397,3	4
250 000 à 499 999	1 033	17	366,4	3
500 000 à 999 999	801	13	570,4	5
1 000 000 à 2 499 999	637	10	898,7	9
2 500 000 à 4 999 999	305	5	1 058,9	10
5 000 000 ou plus	425	7	7 264,5	68
Total	6 223	100	10 854,4	100
2000				
75 000 à 249 999	2 954	48	367,9	3
250 000 à 499 999	1 133	18	409,9	4
500 000 à 999 999	833	13	587,1	5
1 000 000 à 2 499 999	661	11	1 059,6	9
2 500 000 à 4 999 999	297	5	1 034,8	9
5 000 000 ou plus	483	8	8 333,5	70
Total	6 361	100	11 822,7	100
1999				
75 000 à 249 999	2 937	49	390,4	5
250 000 à 499 999	1 107	18	392,1	5
500 000 à 999 999	715	12	515,6	6
1 000 000 à 2 499 999	618	10	957,0	12
2 500 000 à 4 999 999	260	4	928,8	11
5 000 000 ou plus	361	6	5 098,0	61
Total	5 998	100	8 282,5	100

Répartition de l'encours des prêts par échéance¹³

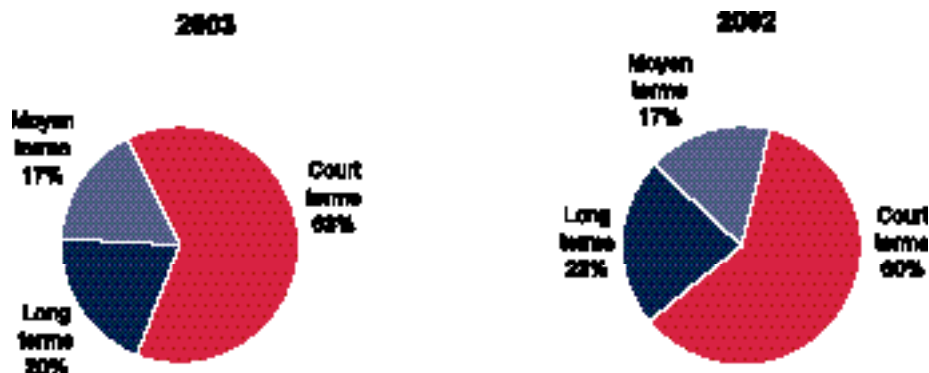
Le poids des prêts à long terme continue à diminuer pour l'exercice 2003. En effet, de 27 % du total de crédit d'encours supérieur à 75 000 gourdes en 2001, il est passé à 23 % en 2002 pour atteindre 20 % en 2003. Cette régression s'est effectuée exclusivement au profit des prêts à court terme dont l'importance s'est accrue de trois points de pourcentage pour terminer l'exercice à 63 %, creusant davantage le fossé existant par rapport aux prêts à moyen et long terme.

¹² Ce tableau porte sur les prêts dont l'encours global est supérieur à 75 000 gourdes. Il indique le taux de concentration par tranche d'emprunteurs pour la population considérée.

¹³ Court terme : prêts ayant une échéance initiale comprise entre 0 et 12 mois ; moyen terme : prêts ayant une échéance initiale comprise entre 13 et 48 mois ; long terme : prêts ayant une échéance initiale supérieure à 48 mois.

La diminution du nombre d'emprunteurs dont l'encours est supérieur à 75 000 gourdes s'est répercutée sur les prêts à moyen et long terme qui sont passés respectivement de 2191 à 2097 emprunteurs pour un encours de 2 664,47 MG et de 1 679 à 1 510 emprunteurs pour un encours de 3 187,02 MG. Cependant, les prêts à court terme en plus de bénéficier d'une variation plus importante (+2 783,42 MG) ont enregistré une hausse de 102 emprunteurs dont le nombre est passé de 2 254 en 2002 à 2 356 en 2003.

Graphique 26 Répartition en pourcentage et selon l'échéance de l'encours des prêts de 75 000 gourdes ou plus
(au 30 septembre)



VI.4 Parts de marché individuelles

Au niveau de l'actif, la Sogebank a augmenté sa part de marché de 24,45 % à 25,99 % conservant la première place. Cependant, l'écart de 2,32 points de pourcentage ayant existé entre elle et la Unibank (2^e place) a atteint 1,47 à la fin de cet exercice. Celle-ci s'est en effet appropriée 24,52 % du marché contre 22,12 % en 2002 alors que la Socabank (3^e place) a poursuivi la tendance à la perte de part de marché amorcée depuis l'année 2000 creusant davantage la marge existant entre elle et la Unibank (13,33 points de pourcentage en 2003 contre 6,44 en 2002).

Les autres banques ont, à l'instar de la Socabank, enregistré des pertes de part de marché allant de 0,01 à 1,51 point de pourcentage à l'exception de la Socabel (+0,16 point), Capital Bank (+0,21 point) et Promobank (+0,25 point).

Au niveau du crédit, la Sogebank a pu améliorer sa position et sa part de marché alors que la Unibank et la Socabank ont vu les leurs baisser respectivement de 0,62 et de 2,42 points de pourcentage. Si la plupart des autres banques ont enregistré des pertes de parts de marché, la Promobank, a, en plus d'augmenter sa part de marché de 0,70 point de pourcentage, amélioré son rang en passant de la 5^e à la 4^e place. La Citibank quant à elle occupe la 5^e place avec une perte de part de marché de 0,67 point de pourcentage.

Tableau 16 Parts de marché et rang
Actif total et portefeuille de prêts bruts
(au 30 septembre)

	Actif Total						Prêts Bruts					
	2003		2002		2001		2003		2002		2001	
	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang
Sogebank	25,99	1	24,44	1	23,67	1	22,69	1	19,66	2	18,62	1
Unibank	24,52	2	22,12	2	21,18	2	20,92	2	21,54	1	18,01	3
Socabank	11,19	3	12,08	3	12,54	3	14,58	3	17,00	3	18,62	2
BNC	8,34	4	8,54	4	7,91	4	3,63	10	3,18	10	2,85	11
Promobank	6,34	5	6,09	6	6,20	7	9,05	4	8,35	5	7,97	5
Capital Bank	4,89	6	4,68	8	5,02	8	5,49	6	5,30	6	5,46	7
Citibank	4,70	7	6,21	5	7,03	5	8,11	5	8,78	4	10,18	4
BUH	4,44	8	5,71	7	6,61	6	3,96	8	4,23	8	6,02	6
Scotiabank	3,57	9	3,82	9	4,08	9	4,43	7	5,08	7	5,15	8
Sogabel	3,44	10	3,60	10	2,92	10	3,86	9	3,82	9	3,76	9
BPH	2,06	11	2,25	11	2,35	11	2,73	11	2,76	11	3,02	10
Socabel ^a	0,49	12	0,33	12	-	-	0,54	12	0,18	12	-	-
BICH	0,02	13	0,03	13	0,04	13	0,01	13	0,02	13	0,02	13
BHD ^b	-	-	-	-	0,46	12	-	-	-	-	0,30	12
	100,00		100,00		100,00		100,00		100,00		100,00	

a) La Socabel a démarré ses opérations en novembre 2001.

b) La BHD a démarré ses opérations en novembre 1999 ; elle a été dessaisie par la BRH en février 2002.

Au niveau des dépôts totaux (gourdes et dollars ÉU), la Sogebank a renforcé sa part de marché de 25,75 % à 27,45 % conservant ainsi la première place. La Unibank, a, de son côté maintenu la 2^e place, réduisant l'écart par rapport à la Sogebank (1,55 contre 2,86 points en 2002) tout en renforçant celui qui la séparait de la Socabank, 3^e place (14,25 points contre 10,89 points en 2002). À l'exception des parts de marché de la Capital Bank et de la Socabel qui ont crû respectivement de 0,13 et de 0,20 point de pourcentage, les autres banques ont vu les leurs régresser.

Au niveau des dépôts en dollars ÉU, la Unibank a, au cours de cet exercice, maintenu la première place, en augmentant sa part de marché à 29,65 % contre 26,79 % en 2002. La Sogebank a conservé la 2^e place avec une part de marché de 27,93 % contre 25,95 % en 2002. Par ailleurs, la Socabank occupe toujours la 3^e place en dépit d'une perte de 1,89 point de pourcentage par rapport à 2002. Cependant, à l'exception de la Citibank qui, en plus de perdre 2,66 points de pourcentage de sa part de marché, est passée de la 4^e en 2002 à la 6^e place, les autres banques ont vu la leur soit augmenter ou diminuer légèrement.

Tableau 17 Parts de marché et rang
Dépôts totaux et dépôts en dollars EU
(au 30 septembre)

	Dépôts totaux						Dépôts en dollars EU					
	2003		2002		2001		2003		2002		2001	
	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang
Sogebank	27,45	1	25,75	1	24,30	1	27,83	2	25,85	2	22,88	2
Unibank	25,90	2	22,89	2	21,80	2	29,65	1	26,79	1	28,11	1
Socobank	11,85	3	12,00	3	12,47	3	12,05	3	13,94	3	14,48	3
BNC	6,86	4	7,13	4	6,72	6	2,83	8	2,31	9	1,54	10
Promobank	6,19	5	6,35	5	6,34	7	7,30	4	7,11	5	7,07	5
Chibank	3,55	9	5,72	6	6,77	5	4,59	6	7,25	4	10,02	4
BUH	4,33	7	5,65	7	6,86	4	2,45	9	3,35	8	4,06	7
Capital Bank	4,69	8	4,58	8	5,03	8	5,23	5	4,61	6	5,80	6
Scotiabank	3,79	8	4,16	9	4,26	9	2,45	10	2,12	10	1,56	9
Sogebel	3,16	10	3,28	10	2,98	10	3,36	7	4,26	7	3,30	8
BPH	1,99	11	2,28	11	2,25	11	1,62	11	1,99	11	1,26	11
Socabel ^a	0,43	12	0,23	12	-	-	0,55	12	0,32	12	-	-
BICH	0,01	13	0,01	13	0,02	13	-	13	-	13	0,00	13
BHD ^b	-	-	-	-	0,20	12	-	-	-	-	0,14	12
	100,00		100,00		100,00		100,00		100,00		100,00	

a) La Socabel a démarré ses opérations en novembre 2001.

b) La BHD a démarré ses opérations en novembre 1999 ; elle a été dessaisie par la BRH en février 2002.

VII. LES ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DU SYSTÈME BANCAIRE

VII.1 Activités bancaires

Évolution du bilan

L'actif du système bancaire a connu une progression de 44,1 % en 2003 passant de 35 326,36 MG à 50 916,48 MG. Cette évolution dépasse largement celle de l'année 2002 qui était de 16,63 % ; il faut remonter à l'année 2000 pour retrouver un niveau de croissance aussi élevé. Cette expansion de 15,59 MG est imputable à l'accroissement de 31,91 % des actifs en gourdes, de 12,61 % des actifs en devises et à la dépréciation de la gourde.

Cette croissance de l'actif est observée au niveau de toutes les catégories de banque, soit 48,50 % pour les banques commerciales privées, 44,05 % pour les banques d'épargne et de logement, 39,14 % pour les banques commerciales d'État et 17,63 % pour les succursales de banques étrangères.

Tableau 18 Bilan du système bancaire
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes)

	2003	2002	2001	2000	1999
Disponibilités	18 995,18	13 548,8	11 462,8	11 196,5	5 911,7
Bons BRH	3 818,00	3 151,4	2 777,0	1 180,2	3 099,6
Autres placements	7 448,05	3 242,7	2 511,7	2 999,2	1 369,2
Prêts nets	16 228,31	12 180,5	10 576,9	11 888,2	8 548,4
Immobilisations nettes	2 387,73	1 987,4	1 757,4	1 804,2	1 207,8
Autres actifs	2 039,19	1 241,3	1 207,9	1 340,8	962,5
Actif total	50 916,48	35 330,0	30 293,7	30 109,2	21 097,2
Dépôts	43 028,99	30 204,5	26 988,3	25 006,4	18 196,5
Obligations à vue	2 904,66	1 618,2	1 396,4	1 755,2	1 259,2
Obligations à terme	1 225,36	742,4	575,2	1 138,3	333,1
Autres passifs	1 027,23	719,6	578,0	672,7	219,9
Passif total	48 186,25	33 284,8	28 537,9	28 572,7	20 006,7
Avoir des actionnaires	2 730,22	2 045,3	1 755,8	1 536,5	1 088,5
Passif et avoir des actionnaires	50 916,48	35 330,0	30 293,7	30 109,2	21 097,2

À l'exception des « Autres placements¹⁴ » et des « Autres actifs » qui ont connu des progressions substantielles respectives de 130,10 % et 64,10 % principalement sous l'influence de la forte augmentation de leur composante en devise (111,71 % et 103,61 %), les autres postes de l'actif ont enregistré des croissances de l'ordre de 30,0 %. Les plus faibles hausses ont été enregistrées au niveau des « Bons BRH » (21,2 %) et des « Immobilisations » (20,1 %).

Au niveau du passif, la variation des obligations à vue et à terme, qui se sont accrues de 79,50 % et de 64,80 % respectivement, a largement dépassé le rythme de croissance de l'ordre de 42,0 % enregistré au niveau des autres postes. Ces différentes tendances ont résulté en une augmentation de 44,8 % du passif.

Tableau 19 Principaux postes du bilan du système bancaire
(au 30 septembre)
(variation en pourcentage)

	2003	2002	2001	2000	1999
Disponibilités	40,2	18,2	2,4	89,4	1,7
Bons BRH	21,2	13,5	135,3	-61,9	80,3
Autres placements	130,1	29,1	-16,3	119,1	28,3
Prêts nets	33,4	15,0	-11,0	39,1	7,3
Immobilisations nettes	20,1	13,1	16,8	24,5	18,3
Autres actifs	64,1	2,8	-9,9	39,3	33,7
Actif total	44,1	16,6	0,6	42,7	15,8
Dépôts	42,5	16,2	3,9	37,4	18,6
Obligations à vue	78,5	15,8	-20,4	39,4	0,7
Obligations à terme	64,8	29,1	-49,5	241,7	9,2
Autres passifs	42,7	24,5	-14,1	206,0	-18,0
Passif total	44,8	16,6	-0,1	42,8	16,5
Avoir des actionnaires	33,8	16,5	14,3	41,2	4,7
Passif et avoir des actionnaires	44,1	16,6	0,6	42,7	15,8

L'avoir des actionnaires s'est établi à 2 730,22 MG en septembre 2003, soit une progression de 33,80 %, un rythme moins soutenu que celui du passif (44,8 %) et de l'actif (44,1 %). Dans le même temps, les immobilisations ont crû de 20,10 % permettant une amélioration du ratio « Immobilisations sur Avoir des actionnaires » de 97,17 % en septembre 2002 à 87,46 % en septembre 2003.

¹⁴ Les « Autres placement » regroupent les placements sur le marché monétaire nord américain et les participations dans les filiales.

Tableau 20 Composition des postes du bilan du système bancaire
(au 30 septembre)
(en pourcentage)

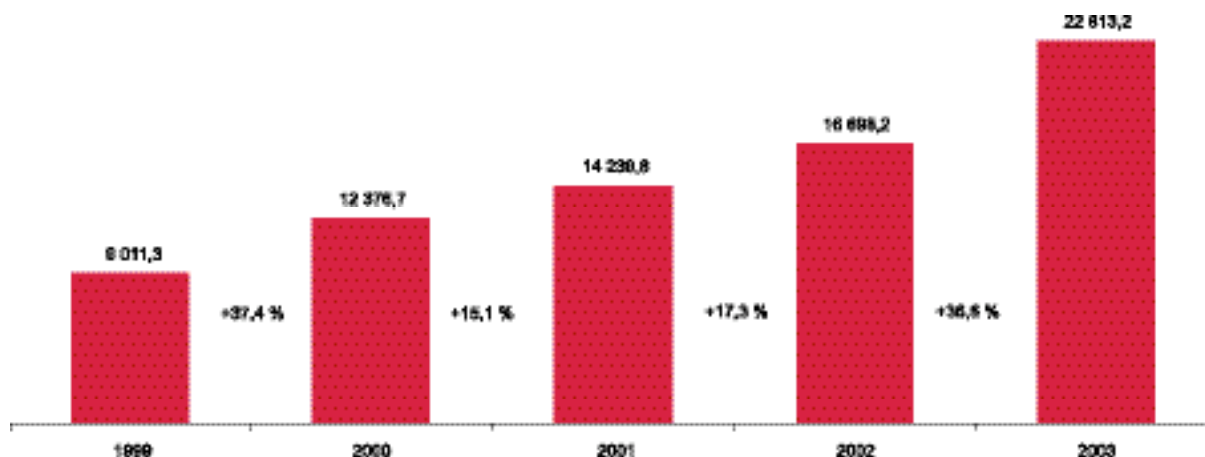
	2003	2002	2001	2000	1999
Disponibilités	37,3	38,3	37,8	37,1	28,0
Bons BRH	7,5	8,9	9,2	3,8	14,7
Autres placements	14,6	9,2	8,3	10,0	6,5
Prêts nets	31,9	34,4	34,9	39,5	40,5
Immobilisations nettes	4,7	5,6	5,8	5,0	5,7
Autres actifs	4,0	3,5	4,0	4,5	4,6
Actif total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Dépôts	84,5	85,5	85,8	83,1	86,2
Obligations à vue	5,7	4,6	4,6	5,8	6,0
Obligations à terme	2,4	2,1	1,8	3,8	1,8
Autres passifs	2,0	2,0	1,9	2,2	1,0
Passif total	94,8	94,2	94,2	94,8	94,8
Avoir des actionnaires	5,4	5,8	5,8	5,1	5,2
Passif et avoir des actionnaires	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La composition de l'actif a été particulièrement marquée par la baisse du poids des différents postes au profit des « Autres placements » (+5,4 points de pourcentage). Le poids du portefeuille de Prêts nets a subi la plus forte baisse (-2,5 points). Par contre, il n'y a pas eu de changement majeur au niveau de la composition du passif ; à l'exception des obligations à terme (+1,1 point de pourcentage), les autres postes ont varié entre -1,0 et 0,30 point de pourcentage.

Liquidités

Les liquidités ont augmenté de 36,62 % passant de 16 698,20 MG à 22 813,18 MG en septembre 2003 suite à la croissance de 40,20 % des disponibilités (Avoirs à la BRH : +48,7 %, Encaisse : +36,5 %) combinée à celle de 21,20 % des bons BRH. D'une manière générale, les rythmes de croissance ont été plus soutenus que ceux enregistrés l'année dernière.

Graphique 27 Liquidités du système bancaire
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes)



Le poids des composantes des liquidités a subi au cours de l'exercice des modifications. Les plus importantes concernent les avoirs à la BRH (+4,1 points de pourcentage), les Avoirs à l'étranger (-2,1 points), les bons BRH (-2,2 points). Cependant, ces modifications n'ont contribué à augmenter la part des disponibilités dans les liquidités que de 2,1 points de pourcentage.

Tableau 21 Composition des liquidités du système bancaire
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes et en pourcentage)

	2003		2002		2001		2000		1999	
	MG	%	MG	%	MG	%	MG	%	MG	%
Encaisse	2 988,8	13,1	2 196,23	13,2	1 561,8	11,0	1 552,3	12,5	1 059,5	11,8
Avoirs à la BRH	11 585,6	50,8	7 796,36	46,7	7 120,5	50,0	6 504,9	52,6	3 271,7	36,3
Avoirs à l'étranger	2 279,3	10,0	2 022,44	12,1	1 841,0	12,9	2 482,4	20,1	872,1	9,7
Avoirs dans les banques locales	1 068,3	4,7	790,83	4,7	320,1	2,3	91,3	0,7	240,3	2,7
Autres	1 052,0	4,6	740,79	4,4	618,4	4,4	565,6	4,6	468,1	5,2
Disponibilités	18 985,2	83,2	13 546,79	81,1	11 462,8	80,5	11 196,5	80,5	5 911,7	65,6
Bons BRH	3 818,0	16,7	3 151,41	18,9	2 777,0	19,5	1 180,2	9,5	3 099,6	34,4
Liquidités	22 813,2	100,0	16 698,21	100,0	14 239,8	100,0	12 376,7	100	9 011,3	100,0

La croissance des liquidités (36,62 %) moins soutenue que celle de l'actif (44,1 %) a favorisé une légère baisse (-2,4 points de pourcentage) du poids des liquidités dans la composition de l'actif au cours de l'exercice. Des différentiels de croissance du même type expliquent également les contractions respectives de 1,4 point et d'un point des bons BRH et des disponibilités.

Tableau 22 Liquidités du système bancaire
(en pourcentage de l'actif total)
(au 30 septembre)

	2003	2002	2001	2000	1999
Disponibilités	37,3	38,3	37,8	37,2	28,0
Bons BRH	7,5	8,9	9,2	3,9	14,7
Liquidités	44,8	47,2	47,0	41,1	42,7

Au 30 septembre 2003, le solde des opérations interbancaires se chiffre à 343,5 MG, en retrait de 28,36 % par rapport à celui de l'année 2002 (479,50 MG). Ces opérations ont totalisé 6 034,5 MG pour l'exercice 2003. La moyenne des opérations de fin de mois s'est élevée à 464,19 MG et a mis en évidence une progression de 83,8 %.

Opérations interbancaires

Tableau 23 Position nette interbancaire du système^a
(en millions de gourdes et en pourcentage)

	au 30/9/03	au 30/9/02	2003/2002	Moyenne mensuelle 2003	Moyenne mensuelle 2002	2003/2002
Prêts / Emprunts	343,50	479,5	-28,36 %	484,19	252,5	83,84 %

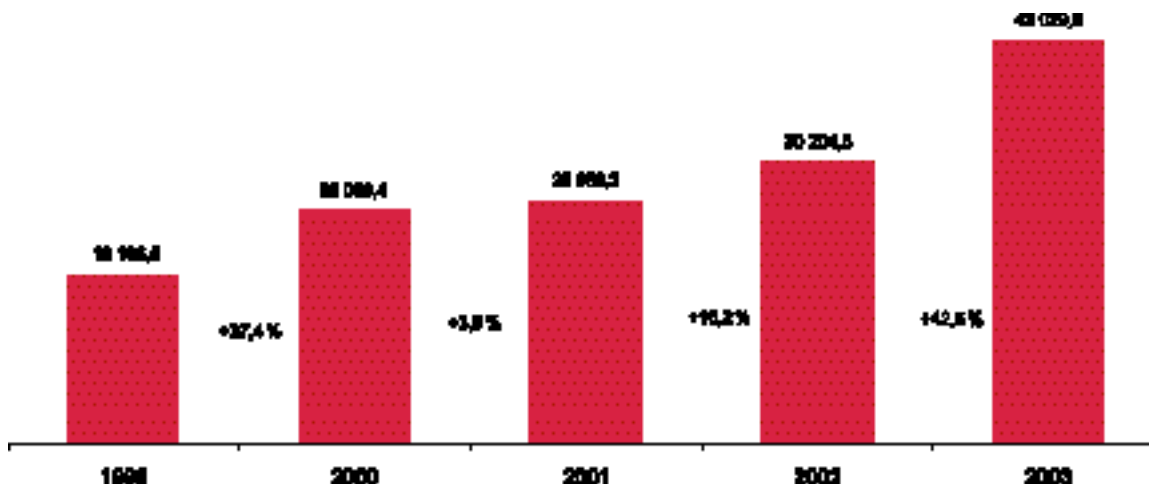
a) N'inclut pas les avances accordées par la BRH

Opérations avec la clientèle

Dépôts

L'encours des ressources émanant de la clientèle a plus ou moins augmenté dans les mêmes proportions que l'actif du système bancaire. La variation globale des dépôts de 42,50 % s'explique par la croissance de 29,42 % des dépôts en gourdes, de 10,91 % des dépôts en dollars ÉU et par la dépréciation de la gourde par rapport au dollar américain.

Graphique 28 Croissance des dépôts du système bancaire
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes)



Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont également évolué de manière légèrement contrastée par rapport à l'année 2002. En effet, les dépôts à terme qui avaient diminué de 0,16 % en 2002 ont subi une croissance de 51,5 % en 2003 imputable à l'importante hausse des dépôts à terme en gourdes (+32,94 %) et des dépôts à terme en devises converties (+67,83 %). Les dépôts à vue et d'épargne ont augmenté de 41,0 % et 33,9 % respectivement.

Tableau 24 Variation en pourcentage des dépôts du système

Catégorie	2003	2002	2001	2000	1999
Dépôts à vue	33,9%	35,6%	4,2%	28,1 %	20,3 %
Dépôts d'épargne	41,0%	20,2%	1,6%	29,2 %	19,6 %
Dépôts à terme	51,5%	-0,2%	6,3%	55,5 %	15,9 %
	42,5%	16,2%	3,9%	37,4 %	18,6 %

Les dépôts d'épargne (40 %) demeurent les plus importants dans la composition des dépôts totaux, puis viennent les dépôts à terme (34 %) et les dépôts à vue (26 %). Cependant, il convient de souligner que la part des dépôts à terme dans les dépôts totaux a augmenté de deux points passant de 32 % à 34 % alors que celles des dépôts à vue et d'épargne ont diminué chacune d'un (1) point de pourcentage.

Tableau 25 Composition des dépôts du système bancaire
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes et en pourcentage)

Catégorie	2003		2002		2001		2000		1999	
Dépôts à vue	11 073,1	26 %	8 268,7	27 %	6 087,0	23 %	5 842,4	23 %	4 560,7	25 %
Dépôts d'épargne	17 234,8	40 %	12 219,2	41 %	10 168,7	39 %	10 006,0	40 %	7 746,8	43 %
Dépôts à terme	14 721,0	34 %	9 716,6	32 %	9 732,6	38 %	9 159,0	37 %	5 888,9	32 %
	43 029,0	100%	30 204,5	100%	25 988,3	100%	25 006,4	100%	18 196,5	100%

Au 30 septembre 2003, les dépôts en devises converties représentent 51,10 % des dépôts totaux alors qu'en 2002, ils comptaient pour 46,2 %, soit une hausse de 4,9 points de pourcentage accentuant le processus de dollarisation amorcé depuis quelques années. L'encours en devises converties des différentes catégories de dépôts a suivi la même tendance que les dépôts totaux en devises converties. En effet, les dépôts à vue, d'épargne et à terme en devises converties représentent respectivement 55,5 %, 41,6 % et 58,9 % de l'encours total de leur catégorie respective et ont gagné respectivement 6,0, 3,3 et 5,7 points de pourcentage par rapport à l'année dernière.

Tableau 26 Évolution des dépôts en dollars ÉU du système
(au 30 septembre)
(en millions)

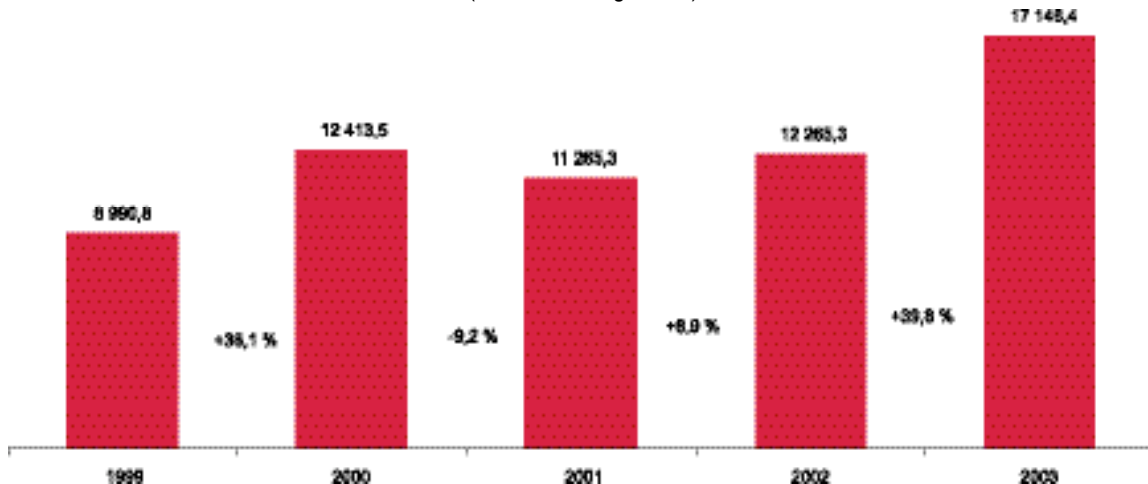
Catégorie	2003				2002			
	Dépôts dollars ÉU	Dépôts dollars ÉU convertis ^a	Dépôts Totaux	Dépôts dollars convertis/ dépôts totaux	Dépôts dollars ÉU	Dépôts dollars ÉU convertis ^a	Dépôts totaux	Dépôts dollars convertis/ dépôts totaux
Dépôts à vue	146,2	6 142,0	11 073,1	55,5 %	137,9	4 089,3	8 268,7	49,5 %
Dépôts d'épargne	170,6	7 167,9	17 234,8	41,6 %	157,7	4 682,9	12 219,2	38,3 %
Dépôts à terme	206,5	8 576,7	14 721,0	58,9 %	174,1	5 189,8	9 716,6	53,2 %
	523,3	21 986,6	43 029,0	51,1 %	469,8	13 946,0	30 204,5	46,2 %

a) Taux de conversion : 42,0253 et 29,6984 gourdes aux 30 septembre 2003 et 2002 respectivement.

Emplois du système

Les opérations de crédit avec la clientèle se sont intensifiées au cours de l'exercice 2003. Le portefeuille de crédit a augmenté de 33,2 % atteignant 17 146,4 MG, niveau le plus élevé des cinq dernières années. Les composantes gourdes et devises converties ont évolué à la hausse, affichant respectivement des taux de 23,5 % et 43,2 %.

Graphique 29 Portefeuille de prêts bruts du système bancaire
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes)



Opérations sur titres

Les opérations sur titres désignent les transactions du système bancaire relatives aux bons BRH et aux placements.

Bons BRH

L'encours des bons BRH a atteint 3 818,00 MG au 30 septembre 2003. Le rythme de croissance annuel (21,20 %) a été plus important que celui de l'exercice 2002 (13,5 %) mais très en dessous de celui observé en 2001 (135,3 %).

Autres placements

Les «Autres placements» ont crû de manière substantielle (130,1 %) au cours de cet exercice, maintenant la tendance haussière amorcée depuis l'exercice 2002. Cette forte croissance est surtout imputable à l'augmentation de 111,71 % des Autres placements en dollars ÉU, vu que celle des Autres placements en gourdes n'a été que de 16,49 %.

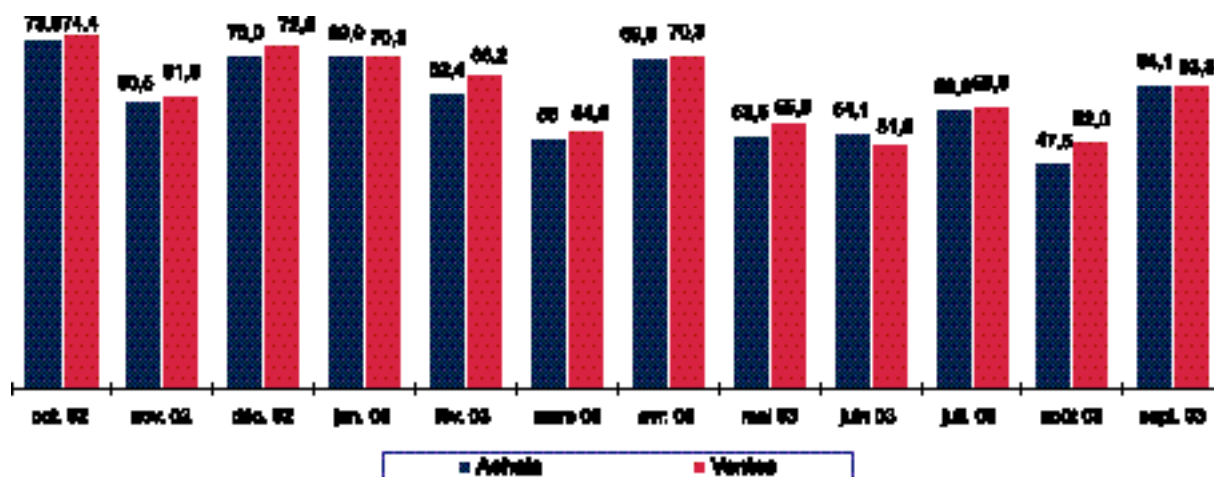
Opérations de change

Les établissements bancaires interviennent sur le marché des changes tant pour satisfaire les besoins de leurs clients que pour effectuer des transactions pour leur propre compte.

Transactions avec la clientèle

Les transactions de change se sont contractées au cours de l'exercice. En effet, 738,2 millions de dollars ÉU ont été achetés contre 753,4 millions de dollars vendus alors qu'en 2002 les valeurs correspondantes ont été respectivement 858,47 millions et 866,92 millions de dollars ÉU. Par ailleurs, le plus important volume de transactions en termes d'achat et de vente a été enregistré au mois d'octobre 2002 au fort de la rumeur de nationalisation des comptes en dollar américain, soit des achats de 73,6 millions de dollars ÉU et des ventes de 74,4 millions.

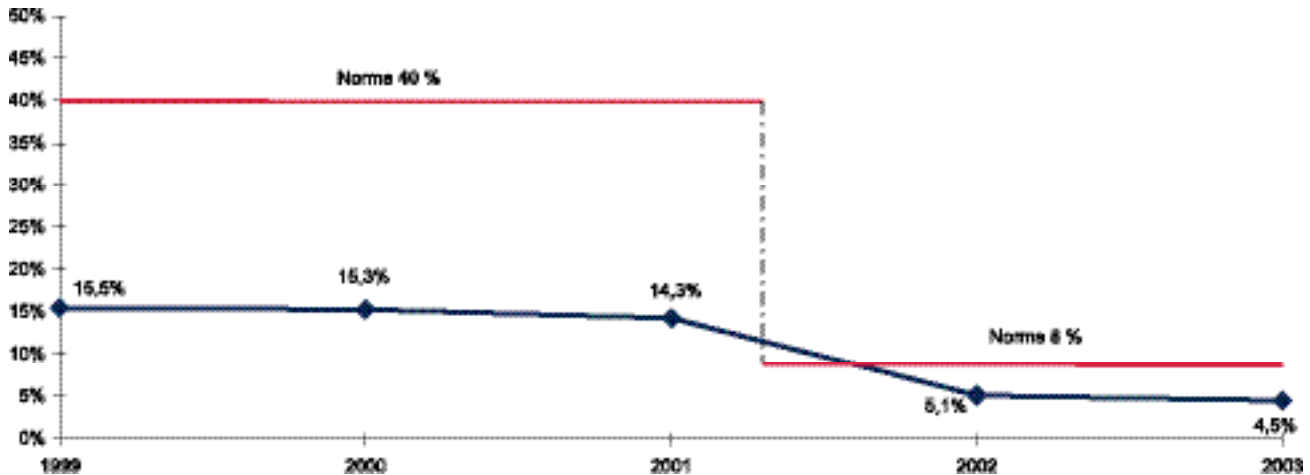
Graphique 30 Volume des achats et des ventes de dollars ÉU
(en millions de dollars ÉU)



Transactions des banques pour leur propre compte

La position de change du système bancaire a chuté de manière remarquable (4,5 % en 2003 contre 5,1 % en 2002) depuis que la BRH a ramené à 8,0 % le rapport de la position nette de change sur l'avoir des actionnaires au début du mois de décembre 2001 pour limiter l'exposition des banques au risque de change et harmoniser ce ratio avec les pratiques en vigueur sur le plan international.

Graphique 31 Position nette en devises du système bancaire en pourcentage des fonds propres
(au 30 septembre)

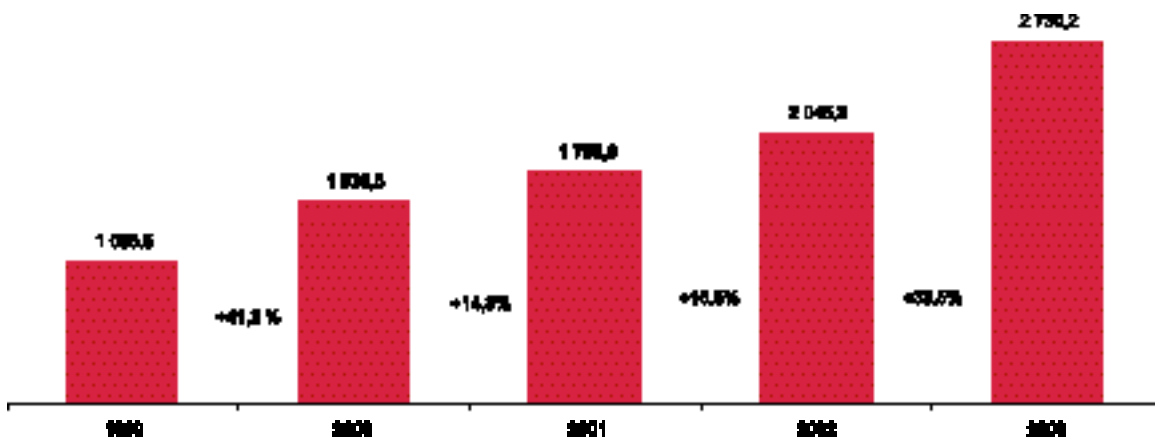


VII.2 Structure financière et qualité de l'actif

Assise financière et fonds propres

La structure financière du système bancaire haïtien s'est affaiblie en 2003 en dépit de la progression des fonds propres comptables. En effet, ces derniers ont crû de 33,80 % par rapport au 30 septembre 2002 et ont atteint 2 730,22 MG mais leur rythme de croissance moins important que celui de l'actif (44,1 %) a favorisé la baisse du niveau de capitalisation du système bancaire qui est passé de 5,8 % à 5,3 %.

Graphique 32 Évolution des fonds propres du système bancaire
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes)



Au 30 septembre 2003, le système bancaire est resté conforme aux prescrits de la circulaire 88 sur la suffisance des fonds propres tant en ce qui concerne le multiple actif sur fonds propres qu'en ce qui concerne le ratio fonds propres sur actif à risque. En effet, l'actif représente 16,9 fois les fonds propres réglementaires pour un maximum de 20,0 fois alors que ces derniers représentent 15,7 % des actifs à risque pour un minimum de 12,0 %.

Tableau 27 Respect des normes de suffisance de fonds propres
(au 30 septembre)

Catégories d'établissement	Actif / fonds propres ^a		Fonds propres / actif à risque ^b	
	Limite réglementaire		Limite réglementaire	
	2003	2002	2003	2002
	Max: 20 fois		Min: 12 %	
Banques à capitaux privés haïtiens (8 banques)	17,88	16,74	14,34	14,72
Banques commerciales d'État (2 banques)	15,75	18,54	28,02	23,94
Succursales de banques étrangères (2 banques)	11,67	10,64	19,58	23,95
Système	16,93	15,54	15,67	15,97

a) Constitue un instrument de mesure de la suffisance des fonds propres compte tenu de l'importance de l'actif et de la croissance de celui-ci.

b) Constitue un instrument de mesure de la suffisance des fonds propres compte tenu du risque de contrepartie de chacun des éléments d'actif au bilan et de hors bilan.

Le régime du ratio de Cécile (Pict d'avancement)

Au début du mois d'octobre 2003, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié une note de presse annonçant les progrès majeurs touchant des sujets d'importance ayant trait au Nouvel Accord de Bâle sur les Fonds propres. Le Comité a invité les intéressés à produire des commentaires relatifs au traitement des points ordinaires et extraordinaires.

En avril 2003, le Comité a publié un troisième document consultatif sur le Nouvel Accord sur les fonds propres auquel est annexé un sommaire du nouveau cadre de suffisance de fonds propres soulignant du même coup les changements apportés à la proposition depuis le lancement de la troisième étude d'impact. Puis, en août 2003, il a publié les commentaires sur ce 3^e document consultatif et a produit un rapport sur les principes de haut-niveau liés à l'application du Nouvel Accord sur le plan international.

Le Comité entend finaliser le Nouvel Accord au milieu de l'année 2004, alors que son application par les pays membres est prévue comme précédemment à la fin de l'année 2004.

Quelques dates importantes :

Juillet 1999	: publication de Bâle I
Fin 1999	: mise en application de Bâle I
2 ^e semestre 1999	: démarrage des travaux de Bâle II
Juin 1999	: publication du premier document consultatif (CP1)
Janvier 2001	: publication du second document consultatif (CP2)
2 ^e semestre 2001	: analyse des commentaires (plus de 200)
Oct. 2002	: lancement d'une 3 ^e étude d'impact (CE3)
Avril 2003	: publication du troisième document consultatif (CP3)
Mai 2003	: révisé de la 3 ^e étude d'impact (CE3)
Avril 2003	: publication des commentaires relatifs au 3 ^e document consultatif
2 ^e semestre 2004	: publication de l'accord final
Fin 2006	: mise en application de Bâle II par les pays membres

Qualité de l'actif

Après avoir baissé de 19,4 % au cours de l'exercice précédent, les prêts improductifs bruts ont progressé de 12,8 % en 2003, passant de 837,69 MG à 944,86 MG. L'augmentation plus soutenue du portefeuille brut (33,2 %) a entraîné une diminution du ratio des improductifs qui est passé de 6,5 % à 5,5 %.

Tableau 28 Prêts improductifs du système bancaire
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes et en pourcentage)

	2003	Var.	2002	Var.	2001	var.	2000	Var.	1999
Prêts improductifs bruts	944,9	12,8 %	837,7	-19,4%	1 039,1	23,8%	839,5	17,7%	713,2
Prêts bruts totaux	17 146,4	33,2 %	12 867,5	14,2%	11 265,3	-9,2%	12 413,5	36,1%	8 990,8
Taux d'improductifs	5,5%		6,5%		9,2 %		6,8 %		7,9 %

Au 30 septembre 2003, le taux d'improductifs enregistré au niveau des prêts commerciaux est de 11,7 %, soit le taux le plus élevé, puis suivent ceux relatifs aux prêts au logement (9,8 %) et à la consommation (4,6 %). Exprimés en pourcentage des prêts totaux, les prêts improductifs commerciaux occupent encore le premier rang avec un taux de 9,5 %, suivis des improductifs sur les prêts au logement (0,8 %) et ceux sur les prêts à la consommation (0,5 %).

Tableau 29 Taux d'improductifs par catégorie de prêts du système
(au 30 septembre 2003)

	Consommation	Logement	Commerciaux
Taux d'improductifs (en % du total des prêts de la catégorie)	4,6%	9,8%	11,7%
Taux d'improductifs (en % des prêts totaux du système)	0,5%	0,8%	9,5 %

Le taux de couverture des improductifs s'est amélioré passant de 84,4 % au 30 septembre 2002 à 97,2 % au 30 septembre 2003, un niveau supérieur à ceux des cinq dernières années. Le stock de provisions ayant enregistré une croissance supérieure (+29,9 %, +211,2 MG) tant en termes absolu que relatif par rapport à celle des improductifs (+12,8 %, +107,2 MG) explique l'amélioration de ce ratio.

Tableau 30 Couverture des prêts improductifs bruts par les provisions pour créances douteuses
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes)

	2003	Var.	2002	Var.	2001	Var.	2000	Var.	1999
Provisions pour créances douteuses	918,1	29,9%	706,9	2,7%	688,4	31,1%	525,1	18,2%	444,4
Prêts improductifs bruts	944,9	12,8%	837,7	-19,4%	1 039,1	23,8	839,5	17,7%	713,2
Taux de couverture	97,2 %		84,4 %		66,3 %		62,6 %		62,3 %

Le rapport Prêts improductifs nets sur l'avoir des actionnaires s'est amélioré passant de 6,4 % à 1,0 % au 30 septembre 2003. Le recul des improductifs nets (26,8 MG en 2003 contre 130,8 MG en 2002) dû à l'accroissement plus poussé des provisions par rapport aux improductifs et la hausse de 684,9 MG des fonds propres comptables expliquent cette amélioration.

Tableau 31 Prêts improductifs nets en pourcentage des fonds propres
(au 31 septembre)
(en millions de gourdes)

	2003	2002	2001	2000	1999
Prêts improductifs bruts	944,9	837,7	1 039,1	839,5	713,2
moins : provisions pour créances douteuses	918,1	706,9	688,4	525,1	444,4
Prêts improductifs nets	26,8	130,8	350,7	314,4	268,8
Fonds propres comptables	2 730,2	2 045,3	1 755,8	1 536,5	1 088,5
Proportion des prêts improductifs nets par rapport aux fonds propres	0,98 %	6,39 %	20,0 %	20,5 %	24,7 %

Au 30 septembre 2003, la part du portefeuille de crédit alloué aux apparentés représente 14,0 % de l'encours total de crédit contre 14,4 % au 30 septembre 2002. Elle est de 17,9 % pour les banques commerciales privées au sein desquelles se concentre encore cette année le plus fort de l'encours du crédit aux apparentés. Ce niveau est toutefois inférieur à celui de 2002 (18,6 %). Pour les autres catégories de banque, elle a aussi évolué à la hausse, mais demeure très faible (moins de 3 %) par rapport à la moyenne sectorielle (14,0 %).

Tableau 32 Importance des prêts accordés aux apparentés
(au 30 septembre 2003)

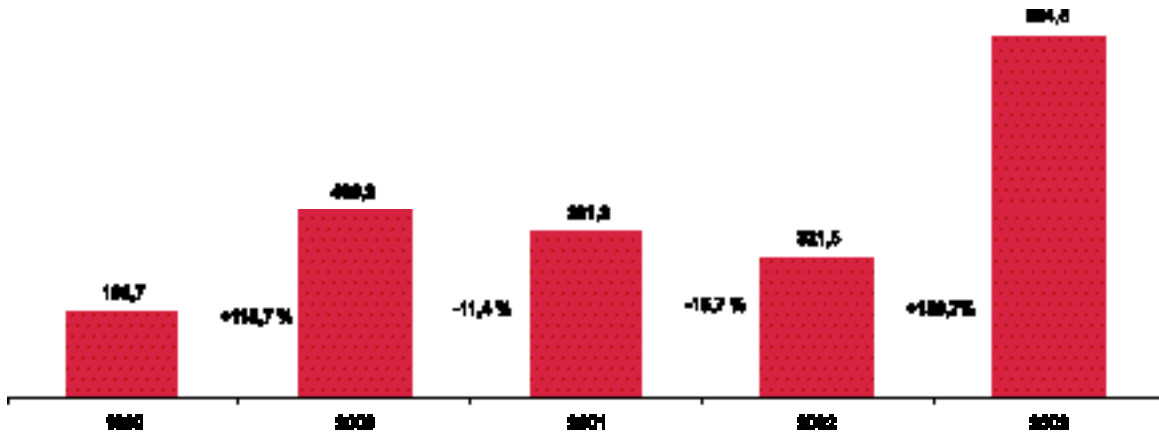
	Banques commerciales d'Etat	Banques commerciales privées	Banques d'épargne et de logement	Succursales de banques étrangères	Système
Prêts aux apparentés (MG)	38,15	2 340,9	23,11	0,81	2 403,07
Portefeuille de crédit (MG)	1 146,8	13 085,21	754,05	2 150,35	17 146,42
En pourcentage du portefeuille de crédit (%)	3,3	17,8	3,0	0,04	14,02

VII.3 Résultats

Le secteur bancaire a réussi à rentabiliser ses opérations au cours de l'exercice en dépit d'un environnement macro-économique difficile. Après avoir connu deux années consécutives de régression, le bénéfice net du système a accusé en 2003 une importante hausse de 159,7 % par rapport à l'exercice antérieur, passant de 321,5 MG à 834,8 MG.

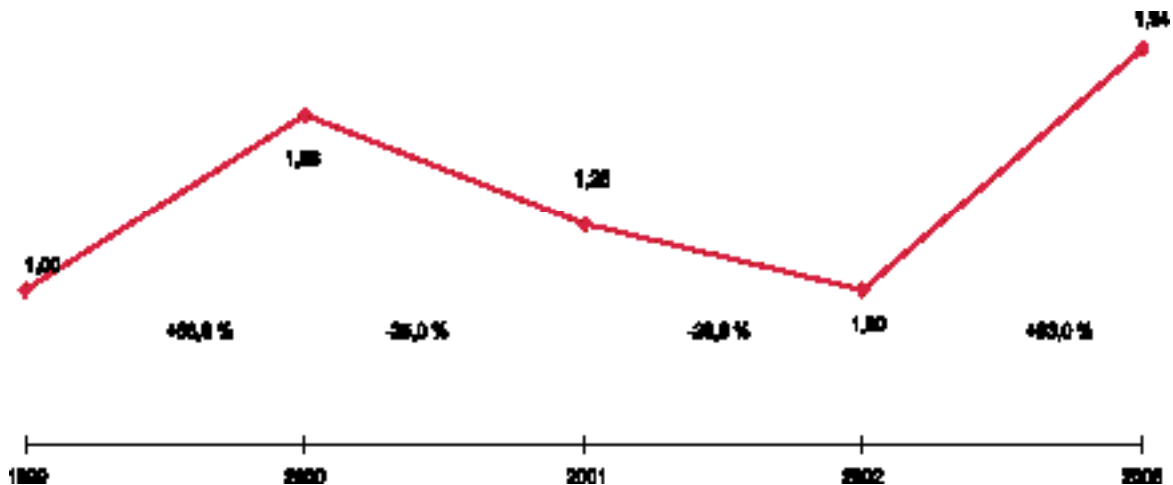
L'accroissement moins rapide des dépenses d'exploitation (29,0 %) en comparaison à celui du produit net bancaire (47,5 %) explique en grande partie cette évolution du bénéfice net.

Graphique 33 Évolution du bénéfice net
pour l'exercice terminé le 30 septembre
(en millions de gourdes)

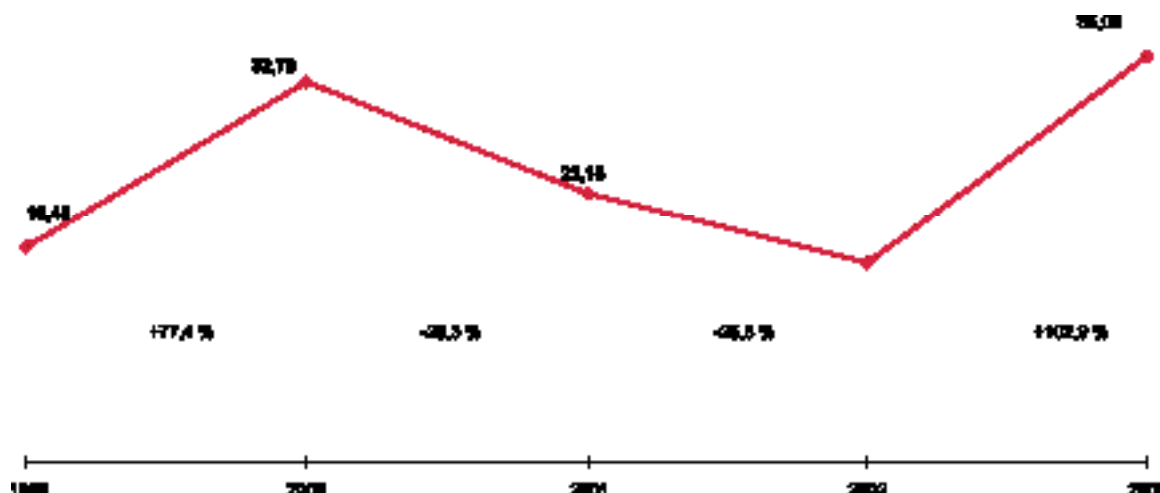


Parallèlement, les principaux indices de rentabilité ont suivi la même tendance à la hausse que le bénéfice net : le rendement net de l'actif (ROA) est passé de 1,0 % à 1,94 % tandis que celui de l'avoir des actionnaires (ROE) a gagné 17,75 points pour s'établir à 35,0 %. Il convient de souligner que ces indices ont atteint en 2003 leur plus haut niveau sur les cinq dernières années.

Graphique 34 Rendement de l'actif (ROA)
pour l'exercice terminé le 30 septembre
(en pourcentage)



Graphique 35 Rendement de l'avoir des actionnaires (ROE)
pour l'exercice terminé le 30 septembre
(en pourcentage)



Revenus nets d'intérêt

Le rythme de progression des revenus nets d'intérêt a accéléré de manière très significative au cours de cet exercice (44,5 % contre 6,6 % en 2002) en dépit d'un accroissement supérieur, en termes relatifs, des dépenses d'intérêt (54,5 %) par rapport à celui des revenus d'intérêt (47,8 %).

L'accroissement de la marge nette d'intérêt est attribuable à l'augmentation du portefeuille brut de crédit (33,2 %) et à la hausse des taux d'intérêt moyens sur les prêts. En effet, le taux moyen offert sur les prêts en gourdes est passé de 25,0 % à 33,0 % alors que celui sur les crédits en devises est passé de 12,0 % à 15,5 %. Le niveau des revenus d'intérêts générés par les placements en bons BRH (602,49 MG) a également contribué à la croissance de la marge nette d'intérêt qui représente 64,7 % du produit net bancaire.

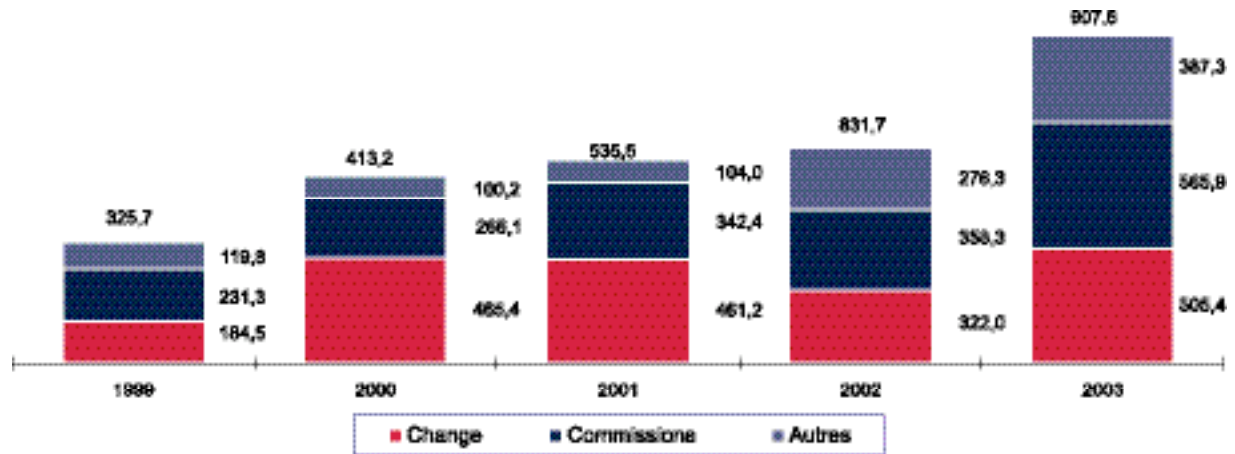
Tableau 33 Revenus nets d'intérêt
pour l'exercice terminé au 30 septembre
(en millions de gourdes)

	2003	Var.	2002	Var.	2001	Var.	2000	Var.	1999
Revenus d'intérêt									
Prêts	3 120,7	42,6%	2 187,8	-10,0%	2 431,0	38,3%	1 758,4	22,8%	1 432,0
Intérêts sur bons BRH	602,5	50,0%	401,8	-4,5%	420,9	20,3%	349,8	54,6%	226,3
Autres	350,6	109,9%	166,6	-46,3%	322,1	48,3%	217,2	122,5%	97,6
	4 073,8	47,8%	2 756,2	-13,2%	3 173,9	36,5%	2 325,4	32,4%	1 755,9
Dépenses d'intérêt	1 399,2	54,5%	909,2	-36,8%	1 440,5	55,7%	925,4	32,3%	699,3
Revenus nets d'intérêt	2 674,5	44,5%	1 847,0	6,6%	1 733,5	23,8%	1 400,0	32,5%	1 056,6
Revenus nets d'intérêt en % des revenus d'intérêt	66,0 %		67,0 %		54,6 %		60,2 %		60,2 %

Autres revenus

Les « Autres revenus » ont connu une progression accélérée au cours de l'année 2003. De 956,6 MG pour l'exercice 2002, ces revenus ont atteint 1 458,6 MG (52,4 %). Contrairement aux deux exercices précédents, les gains de change ont évolué à la hausse (57,0 %), suite à la forte dépréciation de la monnaie locale par rapport à la devise américaine au cours de l'année 2003. La même tendance à la hausse est observée dans l'évolution des rubriques Commissions (57,9 %). Les Autres revenus représentent 35,30 % dans la structure du produit net bancaire.

Graphique 36 Évolution des autres revenus
pour l'exercice terminé au 30 septembre
(en millions de gourdes)



Produit net bancaire

Le produit net bancaire, marge bénéficiaire brute dégagée par les établissements bancaires sur l'ensemble de leurs activités, a atteint 4 133,12 millions de gourdes pour l'exercice terminé le 30 septembre 2003, soit une hausse de 47,5 % par rapport à l'an dernier. Cette progression provient de la croissance des revenus nets d'intérêt (44,8 % ; 827,5 MG) et des Autres revenus (52,5 % ; 502,0 MG).

Tableau 34 Produit net bancaire
pour l'exercice terminé au 30 septembre
(en millions de gourdes et en pourcentage)

	2003		2002		2001		2000		1999	
	MG	%	MG	%	MG	%	MG	%	MG	%
Revenus nets d'intérêt	2 874,5	84,7 %	1 847,0	65,8 %	1 733,5	65,6 %	1 399,9	62,7 %	1 056,8	66,4 %
Autres revenus	1 458,6	35,3 %	956,6	34,1 %	907,6	34,4 %	831,8	37,3 %	535,5	33,6 %
Produit net bancaire	4 133,1	100 %	2 803,6	100 %	2 641,1	100,0 %	2 231,7	100 %	1 592,1	100,0 %
Dotation à la provision pour créances douteuses	184,5		179,3		174,1		146,9		106,3	
Bénéfice avant dépenses d'exploitation et impôts	3 948,6		2 624,3		2 467,0		2 084,8		1 485,8	
Dépenses d'exploitation	2 866,4		2 223,5		1 965,7		1 549,0		1 229,5	
Bénéfice avant dépenses d'exploitation et impôts	1 082,2		394,3		501,3		535,8		256,3	

Dépenses d'exploitation

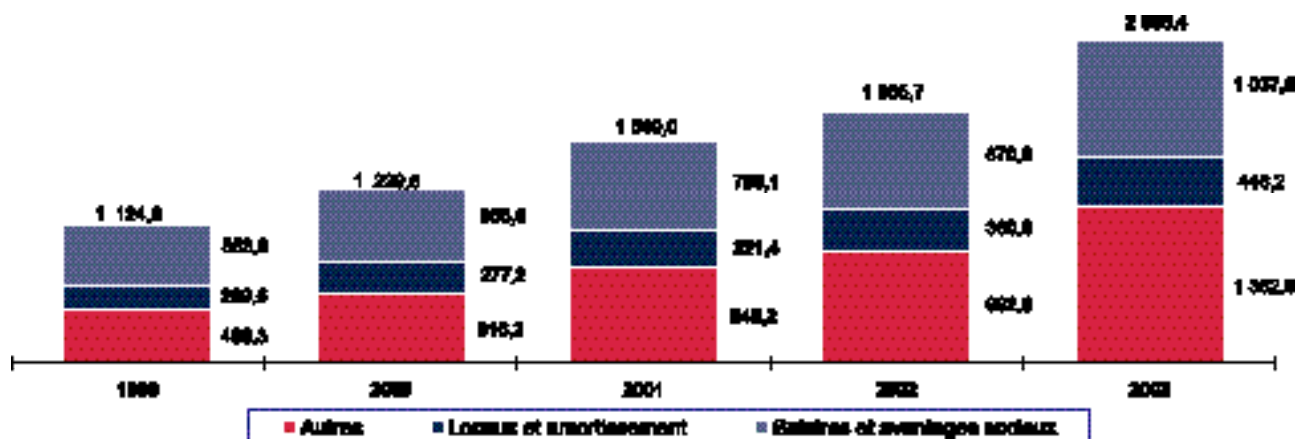
Les dépenses d'exploitation dans l'industrie bancaire ont évolué à la hausse (29,0 % de croissance), passant de 2 222,7 MG en 2002 à 2 866,4 MG en 2003. Cette évolution résulte essentiellement de la croissance des charges du personnel (19,2 %, 166,8 MG) et des frais de locaux (45,5 %, 59,3MG).

L'effet ciseau¹⁵ observé en 2001 et en 2002 ne s'est pas manifesté au cours de l'exercice terminé au 30 septembre 2003. Le résultat brut d'exploitation a évolué positivement (174,4 %) pour s'établir à 1 082,2 MG. Le système a dépensé en moyenne 69,3 centimes en 2003 pour chaque gourde de revenus générée contre 79,3 centimes en 2002.

Tableau 35 Coefficient d'exploitation
pour l'exercice terminé au 30 septembre

	2003	2002	2001	2000	1999
Coefficient brut d'exploitation (Dépenses d'exploitation / produit net bancaire)	69,3 %	79,3 %	74,4 %	69,4 %	77,2 %
Ratio de couverture des dépenses d'exploitation par les revenus nets d'intérêt (Revenus nets d'intérêt / dépenses d'exploitation)	93,3 %	83,1 %	88,2 %	90,4 %	85,9 %

Graphique 37 Évolution des dépenses d'exploitation et de leurs composantes
pour l'exercice terminé au 30 septembre
(en millions de gourdes)



Taux de rémunération moyenne des dépôts et de rendement moyen des prêts

Les taux de rendement moyen des prêts et de rémunération moyenne des dépôts ont connu au cours de l'exercice une évolution positive, passant respectivement de 18,1 % à 20,8 % et de 4,3 % à 5,2 %. La hausse de ces taux est attribuable à l'augmentation des taux directeurs de la BRH à la fin du premier trimestre de l'exercice. En effet, ces taux sont passés de 6,0 % et 10,2 % pour les bons à échéances de 7 et de 91 jours respectivement à 11,0 % et 15,6 % au

¹⁵ Terme utilisé pour mettre en parallèle le rythme de progression du Produit net bancaire (PNB) et celui des dépenses d'exploitation.

début du mois de décembre 2002 pour terminer l'exercice à un niveau de 22,1 % et 27,8 % ; les bons à échéance de 28 jours dont les adjudications n'ont pas été régulières ont bénéficié d'un taux de 24,5 % pour la même période. Le relèvement du coût des dépôts qui s'en est suivi a conduit les banques à augmenter à leur tour les taux d'intérêts débiteurs.

À l'exception du taux d'intérêt sur les dépôts d'épargne en devise qui a baissé de sept points de base, les taux moyens créditeurs sur les dépôts d'épargne en gourdes sont passés de 2,75 % à 3,25 %; les taux offerts sur les dépôts à terme en devises ont augmenté en moyenne de 2,5 % à 3,43 % et ceux sur les dépôts à terme en gourdes de 7,63 % à 15,0 %.

Tableau 36 Rémunération moyenne des dépôts
pour l'exercice terminé au 30 septembre
(en millions de gourdes et en pourcentage)

	Dépôts moyens *	Dépenses d'intérêt	Rémunération moyenne des dépôts	variation (point)
1999	12 596,5	699,3	5,6 %	-
2000	16 389,9	825,4	5,6 %	-
2001	19 532,7	1 440,6	7,4 %	+1,8
2002	20 818,6	909,2	4,3 %	-3,1
2003	26 945,8	1 399,2	5,2%	+0,9

a) Les dépôts moyens représentent la moyenne arithmétique des dépôts de fin et de début période. Les dépôts à vue ne sont pas considérés.

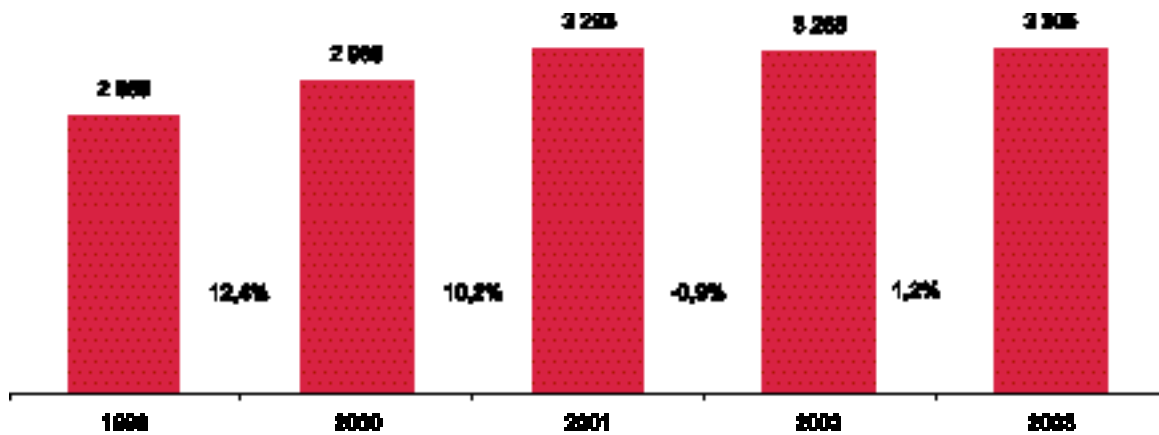
Tableau 37 Rendement moyen des prêts
pour l'exercice terminé au 30 septembre
(en millions de gourdes et en pourcentage)

	Prêts bruts moyens	Revenus d'intérêt sur prêts	Rendement moyen des prêts	variation (point)
1999	6 679,2	1 432,0	16,5 %	-
2000	10 702,6	1 758,2	16,4 %	-0,1
2001	11 839,4	2 431,0	20,5 %	+4,1
2002	12 066,4	2 187,9	18,1 %	-2,4
2003	15 007,5	3 120,7	20,8 %	+2,7

VII.4 Effectif des banques et productivité

Le système bancaire compte 3 305 employés au 30 septembre 2003 contre 3 265 au 30 septembre 2002, soit une légère hausse de 1,2 %. Les deux principales banques commerciales à capitaux privés haïtiens qui avaient monopolisé, au cours de l'exercice antérieur, plus de 50 % de l'effectif de l'industrie bancaire ont réduit de 11 % (-189 employés) leur personnel, portant à 46,5 % le pourcentage d'employés à leur service. Le nombre d'employés des succursales de banques étrangères est passé de 148 à 131 (-11,5 %) et celui des banques d'État de 346 à 400 (+15,6 %). Quant aux banques d'épargne et de logement leur effectif n'a pas varié (80).

Graphique 38 Évolution du nombre d'employés du système bancaire
(au 30 septembre)



Les principaux ratios de productivité par employé se sont grandement améliorés au cours de l'exercice. L'actif par employé, les dépôts par employé et le produit net bancaire par employé ont connu un accroissement moyen de l'ordre de 42,0 %, tandis que le bénéfice net par employé est passé de 100,4 milliers de gourdes en 2002 à 252,59, soit une progression de 156,52 %.

Tableau 38 Productivité par employé
(au 30 septembre)
(en milliers de gourdes et en pourcentage)

	2003	Var. en %	2002	var. en %	2001	var. en %	2000	var. en %	1999
Actif/employé ^a	15 405,9	+42,39	10 820,0	+17,6	9 199,4	-8,7	10 073,3	+27,0	7 934,2
Prêts bruts/employé	4 910,2	+31,92	3 941,0	+15,2	3 421,0	-17,6	4 153,1	+22,8	3 381,3
Dépôts/employé	13 019,36	+40,73	9 251,0	+17,2	7 892,0	-5,7	8 366,1	+22,3	6 843,4
PNB/employé	1 250,56	+45,89	858,7	+7,1	802,0	+7,4	746,7	+24,7	598,8
Bénéfice net/employé	252,59	+156,52	100,4	-13,3	115,8	-19,5	143,9	+94,6	74,0

a) Nombre d'employés au 30 septembre uniquement.

VIII. LA SURVEILLANCE DES BANQUES

VIII.1 Activités de surveillance

Les activités de contrôle menées au cours de l'exercice ont été réalisées selon les deux modes de surveillance en vigueur : inspection sur place et surveillance sur pièces.

Inspections sur place

Au cours de l'année 2003, il a été conduit neuf missions d'inspection générale dans les établissements de crédit contre cinq en 2002. Ces missions ont concerné les deux banques d'état : la BNC et la BPH, les deux banques d'épargne et de logement : la Sogebel, la Socabel, une succursale de banque étrangère : la Scotiabank et quatre banques commerciales à capitaux privés haïtiens : la Capital Bank, la BICH, la Promobank, la Sogebank. Ces missions rentrent dans le cadre du cycle d'inspection établi dans le Guide de surveillance de la Direction de la Supervision.

Au cours de ces inspections générales, une emphase particulière a été mise sur l'application des normes édictées dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Contrôle sur pièces

La BRH effectue une surveillance permanente à partir des rapports, formulaires, et états financiers provenant des différents établissements bancaires. Cette surveillance permet de détecter à temps les irrégularités lorsqu'elles surviennent pour éviter tout dérapage au niveau du système bancaire. Ainsi, ces anomalies, une fois signalées à l'attention du Conseil entraînent une inspection ponctuelle ou générale.

De plus, les informations soumises par les banques servent à la production de deux types de rapports :

- Les rapports externes dont le « Rapport statistiques et indicateurs financiers » et le « Rapport indicateurs financiers en graphes » produits sur une base trimestrielle et distribués à l'ensemble des décideurs du système financier.
- Les autres rapports qui sont internes à la BRH et constituent des études analytiques des tendances observées tant pour le système bancaire que pour les établissements qui le composent.

VIII.2 Autres

Demandes d'agrément

Au cours de l'année 2003, la BRH a enregistré deux demandes d'agrément, une émanant de la FONKOZE BANK, une ONG œuvrant dans le domaine du microcrédit qui souhaite obtenir le statut de banque commerciale et une autre émanant de M. Gérard Alfred Jean Roc aux fins d'exercer la profession d'agent de change. Ces deux requêtes sont toujours à l'étude.

Ouverture de succursales ou de comptoirs

La BRH a autorisé l'ouverture de onze succursales ou comptoirs dont sept dans les villes de provinces et trois dans la région métropolitaine. Ces autorisations d'ouverture de succursales ont concerné la BNC (Fond des Nègres, Carrefour, Champ de Mars), la Scotiabank (Pétion-Ville), la Socabank (Diquini, Ouanaminthe), la Sogebank (Port-de-Paix, Cap-Haïtien), la Unibank (Miragoâne, Ouanaminthe, Mirebalais).

Pénalisation

Le montant des pénalités encourues par les établissements bancaires assujettis au contrôle de la BRH s'est élevé en 2003 à 26,42 MG contre 22,76 MG pour l'exercice antérieur (16,08 %). Cette pénalisation se répartit comme suit : 7,80 MG pour les violations des normes prudentielles sur la concentration des risques de crédit et la position nette de change; 17,99 MG pour le déficit de réserves et 0,63 MG pour la soumission de rapports en retard à la BRH.

Intérêts payés¹⁶

Les intérêts versés par la BRH à titre de rémunération des bons BRH, pour l'exercice 2003, ont considérablement augmenté passant de 403,21 MG en septembre 2002 à 613,0 MG, en septembre 2003, soit une augmentation de 52,03 %. La croissance des taux sur les bons BRH en mars 2003 (de 6,0 % à 22,1 % pour les bons de 7 jours et de 10,2 % à 27,8 % pour les bons de 91 jours) explique cette forte progression.

¹⁶Un écart comptable peut exister entre le montant des intérêts sur bons BRH calculés à la BRH et celui reporté par les banques dans leurs états financiers.

C. LA BRH EN 2003

Durant l'exercice 2003, la BRH a fixé son intervention autour des points suivants : l'approvisionnement du système en numéraire, la modernisation du système de paiements, la finalisation des projets techniques, la formation continue et la structuration de la Direction de l'Inspection Générale des Caisses Populaires (DIGCP).

La BRH a été particulièrement attentive à la demande de monnaie fiduciaire qui a progressé de 32 % contre 22 % en 2002. L'émission monétaire a quasiment doublé en 2003 en raison de l'utilisation intensive des grosses et moyennes coupures dont le pouvoir d'achat s'est considérablement réduit avec la hausse du taux d'inflation, suite à la dépréciation accélérée du taux de change au premier trimestre et à l'ajustement à la hausse des prix des produits pétroliers en janvier 2003.

La modernisation des moyens de paiement a consisté en l'acquisition d'un logiciel doté de la capacité d'effectuer des paiements électroniques interbancaires en temps réel avec la possibilité pour les agents économiques de transférer des fonds en toute sécurité à partir de n'importe quel point du territoire. Par ailleurs, le renforcement des caractéristiques techniques des grosses coupures semble avoir donné quelques résultats puisque la contrefaçon des billets de gourdes a diminué de 20 % alors qu'elle avait progressé de 71 % durant l'exercice précédent.

Dans le domaine technologique, la BRH s'est donnée les moyens d'assurer dans les meilleures conditions possibles la migration et l'entretien de ses équipements dans son siège central et dans la succursale du Cap-Haïtien. À cette fin, elle a loué les services contractuels de constructeurs européens et américains pour l'entretien des éléments vitaux du bâtiment. Dans le même temps, elle a rempli des missions de suppléance en fournissant un support technologique au ministère de l'Économie et des Finances (MEF) pour la mise en place d'un plan informatique et un encadrement technique à la Compagnie de Télécommunication (TELECO) dans le cadre du projet TELECONET.

Au titre du renforcement de son cadre de contrôle, la BRH a poursuivi la restructuration de la Direction de l'Inspection Générale des Caisses Populaires (DIGCP) chargée d'assurer le contrôle et la supervision des coopératives d'Épargne et de Crédit et des Fédérations des Caisses Populaires. Avec l'assistance technique de consultants locaux et internationaux, elle a mis en place une cellule chargée de la procédure d'agrément et recensé une centaine de caisses populaires.

IX. LA MONNAIE FIDUCIAIRE ET LA MONNAIE SCRIPTURALE

IX.1 Billets et monnaie divisionnaire

IX.1.1 Emission, destruction et remplacement de la monnaie

La monnaie fiduciaire, intermédiaire privilégié des échanges, a en valeur largement varié : évaluée à 1 650 MG en 2002, elle a quasiment doublé à 3 285 MG en 2003. L'émission monétaire en quantité a connu une expansion tout aussi considérable; elle a progressé de 171,14 % pour atteindre 49,13 millions de billets dominés essentiellement par les coupures de 100 gourdes (32 %), de 25 gourdes (24 %) et de 10 gourdes (22 %).

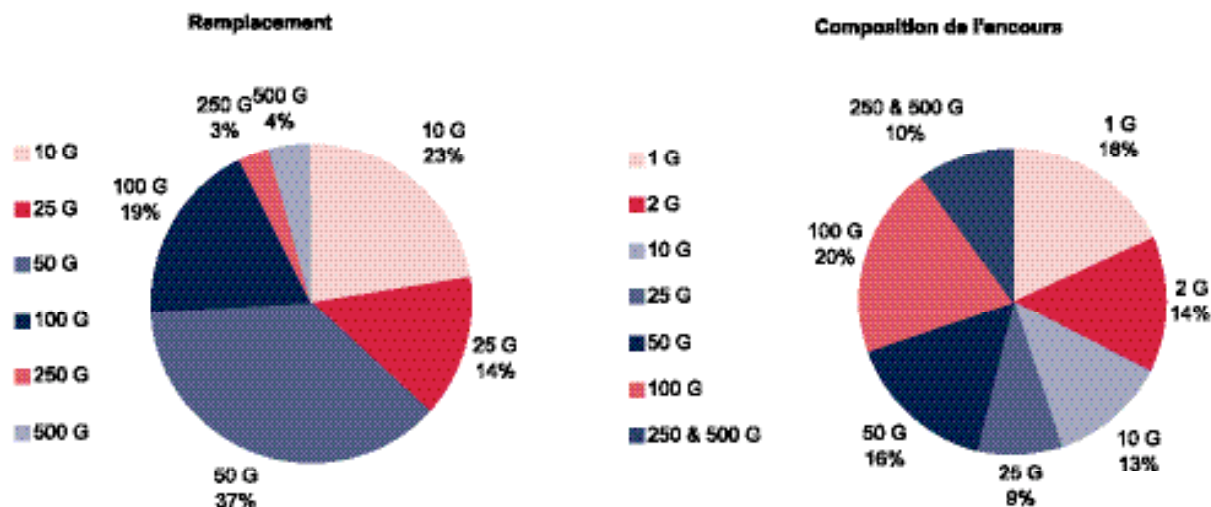
Tableau 39 Destruction, remplacement et émission de la monnaie

Coupure	Destruction	%	Remplacement	%	Emission	%
Billets gourdes						
1	536 000	1	-	0	-	0
2	-	0	-	0	-	0
5	25 000	0	-	0	-	0
10	19 772 000	26	11 000 000	23	11 000 000	22
25	19 362 000	26	7 000 000	14	12 000 000	24
50	20 788 500	27	16 000 000	37	6 000 000	18
100	12 038 000	16	9 100 000	19	16 000 000	32
200	1 662 000	3	1 600 000	3	620 000	2
500	1 290 000	2	1 000 000	4	1 310 000	3
Total billets	78 941 000	100	48 640 000	100	49 130 000	100
Pièces						
0,05	-	-	9 400 000	26	-	-
0,10	-	-	-	0	-	-
0,20	-	-	2 188 000	5	-	-
0,50	-	-	4 140 000	12	-	-
1	-	-	10 000 000	51	-	-
5	-	-	1 000 000	5	-	-
Total pièces			35 696 000	100	-	

Le nombre de billets de banque détériorés et détruits selon les prescriptions légales en vigueur ont progressé de 29,89 %, en se fixant à 75,69 millions de billets contre 58,38 millions antérieurement. Les coupures de 10, de 25 et de 50 gourdes ont accusé les taux de destruction les plus élevés, respectivement de 26,26 %, 25,85 % et 27,17 %. Parallèlement, environ 48,64 millions de billets, équivalant à 3 475 MG, ont été remplacés, ce qui traduit un recul net du taux de remplacement de 3,71 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent. Plus de 59 % des billets remplacés sont constitués de coupures de 10 et de 50 gourdes.

Parmi les billets détruits, seulement 64,25 % ont été remplacés, contre 85 % au cours de l'exercice précédent. Les billets d'une et de cinq gourdes mutilés n'ont pas été remplacés. La BRH y a substitué des pièces totalisant respectivement 18,3 millions et 1,88 million portant l'encours total des pièces à 35,96 millions équivalent à 30,68 MG.

Graphique 39 Remplacement de billets et composition de encours



IX. 1.2 La circulation fiduciaire au sens strict¹⁷

Elle a progressé de 31,3 % pour atteindre la valeur de 8 975,3 MG contre 6 833,4 MG en 2002.

IX 1.3 La circulation fiduciaire au sens large

Le volume de monnaie hors chambre forte de la banque centrale a varié à la hausse passant de 8 074,7 MG à 10 668,7 MG, soit un accroissement relatif de 32 %.

IX. 1.4 Composition de l'encours par coupure

Le nombre de billets de 50 et de 100 gourdes hors du caveau de la BRH a considérablement augmenté pour l'année 2003 en accusant des taux respectifs de 35 % et de 64 %. Cette évolution a conditionné le niveau global de l'encours qui s'est fixé en valeur à 10,4 milliards de gourdes. Les grosses coupures, particulièrement celles de 500 gourdes ont progressé de 34 % en glissement annuel.

La structure de l'encours est fondamentalement rigide. Elle obéit principalement à la politique de commande des billets prédéterminée par la BRH et au mécanisme de rationnement mis en place pour faciliter la fluidité des transactions.

I X.1.5 Billets contrefaits retenus aux guichets de la BRH

En regard aux statistiques des guichets, il a été enlevé de l'ensemble des billets en circulation pour l'exercice 2003, 1 343 faux billets de gourdes et 215 billets contrefaits en dollars EU toutes coupures confondues. Les billets de 100 et de 500 gourdes restent la cible de prédilection des faussaires. En effet ces coupures représentent respectivement

¹⁷ Elle mesure la différence entre la monnaie hors BRH et l'encaisse des banques commerciales au 30 septembre 2003.

28,5 % et 44,3 % du total. Parallèlement, les coupures de 20 et de 100 dollars américains en termes de total partiel comptent respectivement pour 31,1 % et 57,2 % de l'ensemble des faux billets en dollars ÉU retenus aux guichets.

Une intensification des activités des faussaires est observée en décembre 2002, février 2003 et septembre 2003 où la contrefaçon a atteint son niveau le plus élevé pour les coupures de 250, 500, 100 gourdes en cumulant en valeur absolue à 43, 69 et 118 unités.

IX.2 Les chèques

Les opérations de la chambre de compensation

Le nombre de chèques libellés en gourdes compensés par la BRH a été de 2 656 931 pour un montant de 86 230,0 MG (débit et crédit). Un décroissement du volume des chèques d'environ 2 % accompagné d'un accroissement en valeur des opérations de 28 % a été enregistré cette année par rapport à l'exercice antérieur. Le solde final de la compensation en gourdes s'est élevé à 6 469,4 MG. Le nombre de chèques libellés en dollars compensés par la BRH a été de 266 306 pour un montant de 1 295,1 millions de dollars ÉU (débit et crédit). La compensation en dollars a accusé un solde global de 180,0 millions de dollars ÉU contre 159,5 pour l'exercice précédent. Au cours de cet exercice fiscal, la BRH a prélevé des frais sur les chèques s'élevant respectivement à 1 328 MG et 26,6 mille dollars ÉU, à raison de cinquante centimes de gourde par chèque libellé en gourde et de dix centimes de dollar par chèque libellé en dollar.

Les dépenses de Trésor Public, par chèque, enregistrées à la Chambre de Compensation sont de 3 267,7 MG. 94 % de ces dépenses sont enregistrées à Port-au-Prince et seulement 6 % au Cap-Haïtien.

Tableau 40 Résultat de la compensation par banque
(en gourdes)

	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
BRH	9 716 848 957,21	11 380 144 005,99		1 663 295 048,78
BNC	5 256 810 623,03	7 058 191 539,62		1 801 280 916,59
Sogebank	16 847 353 665,44	15 344 220 286,36	1 503 133 377,08	
BPH	2 974 227 753,28	3 210 861 404,13		236 633 650,85
BUH	2 850 743 245,95	2 328 103 454,61	522 639 791,34	
Scotia Bank	3 266 785 952,46	2 935 097 200,40	331 688 752,06	
Citibank	9 709 234 487,11	9 051 967 397,33	657 247 089,78	
Promobank	5 806 405 744,19	6 338 357 521,01		729 951 776,82
Capital Bank	5 094 667 160,82	5 233 339 285,10		138 672 124,28
Sogebel	1 226 368 067,10	1 258 264 847,32		31 916 780,22
BICH	102 490 396,84	106 333 281,48		3 842 884,64
Unibank	16 587 178 319,88	14 270 495 582,01	2 296 682 737,85	
Socabank	5 644 778 369,69	6 270 305 956,38		625 526 586,69
Socobel	1 364 048 692,77	1 444 320 670,21		80 271 977,44
BHD				
Total	86 230 042 435,95	86 230 042 435,95	5 311 391 748,11	5 311 391 748,11

Tableau 41 Résultat de la compensation par mois
(en gourdes)

	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
oct. 02	6 503 522 438,57	6 503 522 438,57	808 243 406,33	808 243 408,33
nov. 02	5 558 451 098,78	5 558 451 098,78	477 038 937,32	477 038 937,32
déc. 02	6 805 520 330,32	6 805 520 330,32	604 538 538,58	604 538 538,58
jan. 03	6 785 003 847,64	6 785 003 847,64	424 325 183,77	424 325 183,77
fév. 03	7 588 784 838,73	7 588 784 838,73	679 407 742,20	679 407 742,20
mars 03	7 187 623 902,83	7 187 623 902,83	357 466 378,57	357 466 378,57
avril 03	7 521 413 278,85	7 521 413 278,85	516 198 338,75	516 198 338,75
mai 03	7 575 170 857,25	7 575 170 857,25	470 480 058,50	470 480 058,50
juin 03	7 137 689 008,36	7 137 689 008,36	385 014 668,17	385 014 668,17
juil. 03	8 261 508 252,65	8 261 508 252,65	625 556 628,78	625 556 628,78
août 03	7 315 581 581,15	7 315 581 581,15	830 045 807,41	830 045 807,41
sept. 03	7 989 823 203,83	7 989 823 203,83	891 087 046,80	891 087 046,80
Total	86 230 042 435,95	86 230 042 435,95	6 469 412 734,98	6 469 412 734,98

Tableau 42 Résultat de la compensation par banque
(en dollars EU)

	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
BRH	32 181 575,19	32 697 869,81		516 294,72
BNC	76 833 582,29	40 663 498,56	36 250 082,73	
Sogebank	229 319 710,37	285 294 430,03		55 974 719,66
BPH	97 137 161,17	68 028 380,63	29 108 800,54	
BUH	39 868 028,54	21 330 118,81	18 637 907,93	
Scotia Bank	55 449 626,63	53 690 259,21	1 859 367,42	
Citibank	96 866 436,96	169 672 757,90		72 706 320,94
Promobank	139 859 427,84	164 997 889,97		25 138 462,13
Capital Bank	104 181 902,91	89 754 667,15	14 427 235,76	
Sogebel	22 813 310,24	23 008 461,42		395 151,18
BICH				
Unibank	232 516 383,43	233 043 605,83		527 122,50
Socabank	144 012 362,93	90 538 838,86	53 473 522,97	
Socobel	24 010 883,69	22 489 750,11	1 521 133,78	
BHD				
Total	1 295 130 380,39	1 295 130 380,39	155 278 051,13	155 278 051,13

Tableau 43 Résultat de la compensation par mois
(en dollars ÉU)

	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
oct. 02	101 331 138,28	101 331 138,28	12 184 020,77	12 184 020,77
nov. 02	76 975 501,80	76 975 501,80	10 448 623,96	10 448 623,96
déc. 02	93 205 521,34	93 205 521,34	12 677 005,77	12 677 005,77
jan. 03	85 717 146,70	85 717 146,70	11 311 800,13	11 311 800,13
fév. 03	104 058 588,93	104 058 588,93	17 430 014,52	17 430 014,52
mars 03	97 107 763,35	97 107 763,35	14 091 934,05	14 091 934,05
avril 03	112 656 733,91	112 656 733,91	19 387 041,20	19 387 041,20
mai 03	119 309 836,23	119 309 836,23	11 587 480,38	11 587 480,38
juin 03	106 118 939,14	106 118 939,14	18 505 959,19	18 505 959,19
juil. 03	128 966 970,37	128 966 970,37	17 102 245,43	17 102 245,43
août 03	134 428 967,98	134 428 967,98	19 570 494,95	19 570 494,95
sept. 03	135 253 284,36	135 253 284,36	16 494 229,78	16 494 229,78
Total	1 295 130 390,39	1 295 130 390,39	180 780 850,15	180 790 850,15

IX. 3. Dépôts et tirages des banques commerciales

Les dépôts en gourdes des banques commerciales à la BRH ont culminé à 6 040,1 MG contre 4 599,2 MG, soit une augmentation de 31,2 % par rapport à 2002. Le flux de dollars ÉU des intermédiaires financiers monétaires vers la banque centrale ou l'étranger a diminué de 3,3 millions de dollars en 2003.

L'accroissement significatif des dépôts en gourdes au niveau du système bancaire traduit la bancarisation accrue de l'économie et une plus grande utilisation et confiance dans les banques. Le rythme soutenu des dépôts mensuels en dollars à la BRH témoigne de la vitalité du marché des devises malgré la faiblesse des investissements étrangers.

Les tirages en dollars des banques commerciales à la BRH ont évolué à la baisse en accusant un montant de 6 900 MG contre 8 659 MG antérieurement. Une telle évolution devrait être rapprochée du volume de dollars ÉU échangés sur le marché des devises et du flux de devises en provenance des transferts, dons et investissements étrangers dans le pays.

IX.4 Services à l'État

IX.4.1 Banquier de l'État

Impression de chèques

Dans le cadre de la standardisation du système de paiement, la BRH imprime elle-même les chèques qui font mouvoir les comptes ouverts dans ses livres. Pour toutes les catégories confondues, la BRH a imprimé et livré un total de 286 662 chèques en gourdes et 4 880 chèques en dollars ÉU.

Certification de chèques

La BRH n'émet de chèque de direction que pour des raisons administratives, la clientèle ne bénéficie que du service de certification de chèques. Ainsi entre octobre et décembre 2002, 1 876 chèques ont été certifiés, 995 entre janvier et mars 2003, 1 786 entre avril et juin et 991 entre juillet et septembre.

Ordre de virement

En plus du paiement des chèques la BRH exécute également des ordres de virement, entre deux ou plusieurs comptes du secteur public ouverts dans ses livres, ou à partir d'un compte géré par elle vers un autre compte domicilié à une autre banque par le biais du compte clearing de cette dernière à la BRH

Tableau 44. Évolution des soldes des comptes des institutions financières

Comptes	septembre 2002	septembre 2003	variation
Clearing Gdes	5 240,11	6 726,74	1 486,63
Clearing Dollars	82,13	83,43	1,3
Spécial FDI Gdes	48,98	67,81	18,83

Traitement des dépôts

Le secteur public et le secteur bancaire effectuent des dépôts sur les comptes qu'ils détiennent à la BRH. Aussi le service des Comptes Courants a traité 4 176 fiches de dépôts au cours du premier trimestre de l'exercice 2003, 3 854 pendant le deuxième trimestre, 4 031 au cours du troisième et 3 665 fiches de dépôts au cours du dernier trimestre de l'exercice.

5. Traitement des chèques

Les chèques payés et encaissés du 1er octobre 2002 au 30 septembre 2003 s'élèvent à 681 483 ainsi répartis:

Octobre - décembre 2002	193 413
Janvier - mars 2003	142 820
Avril - juin 2003	142 051
Juillet - septembre 2003	203 199.

IX.4.3 Caissier de l'État

À travers la gestion du Compte Général du Trésor, le service des guichets de la BRH tient à jour les ressources disponibles du Trésor susceptibles d'être utilisées en vue de faire face aux dépenses prioritaires. Le service des opérations fiscales a encaissé pour l'exercice 2003 : au niveau des douanes 6 108,6 MG et de la DGI 4 162,2 MG et, traité plus de 338 300 bordereaux, avis de cotisation et reçus de caisse. Pour la même période, le service des guichets a payé pour le compte du gouvernement des chèques d'une valeur globale de 3 818,0 MG.

X. EFFORTS LIÉS À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

X.1 De l'utilisation des opérations de change par la BRH

D'octobre 2002 à septembre 2003, le taux de change a connu trois grandes périodes d'évolution :

La première qui s'étend d'octobre 2002 à la mi-février 2003, a été marquée par une dépréciation de la gourde par rapport au dollar américain. Durant cette période, les taux moyens à la vente ont été respectivement de 31,90 HTG/\$ÉU en octobre, 37,21 HTG/\$ÉU en novembre, 37,73 HTG/\$ÉU en décembre, 40,24 HTG/\$ÉU en janvier 2003 et 46,80 en février 2003, contre 29,06 HTG/\$ÉU en septembre 2002.

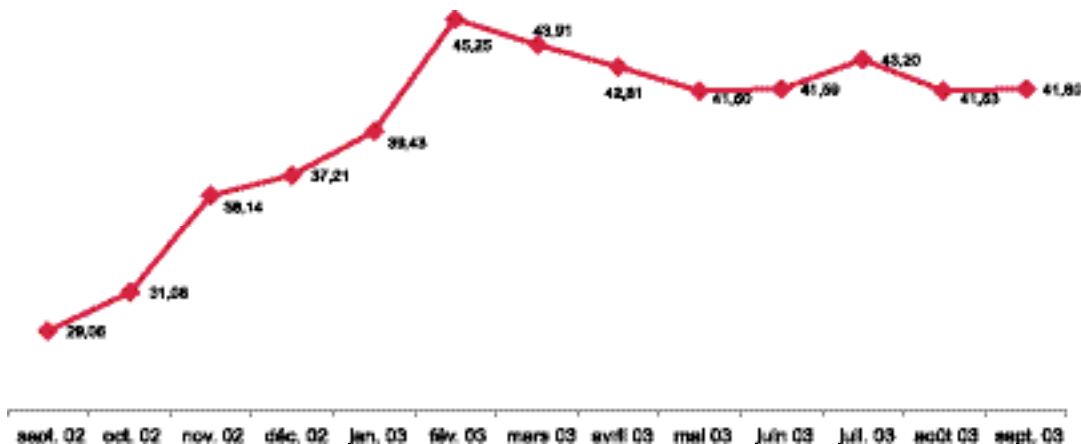
Cette évolution résulte :

1. de l'effet décalé du financement monétaire de l'exercice précédent qui a atteint 424 MG en décembre 2001, 959,79 MG de gourdes en mars 2002 et 2 835 MG en septembre 2002 ;
2. des rumeurs non fondées de conversion en gourdes des dépôts dollars dans un contexte d'anticipations défavorables liées à la dégradation de l'environnement socio-politique qui ont été à l'origine d'une baisse des dépôts en devises du système bancaire d'environ 88 millions de dollars en octobre.

Après la période de ralentissement de la dépréciation observée en décembre, l'augmentation du taux de change a repris à un rythme soutenu. De janvier à la mi-février, la dépréciation du change s'est poursuivie à un rythme accéléré. Au cours de cette période les taux maxima à la vente inférieurs à 40 HTG au mois de janvier ont atteint 56 HTG/dollars ÉU durant la semaine du 10 février 2003, soit une dépréciation de 40 % en moins d'un mois. Cette évolution s'explique par :

1. la poursuite du financement monétaire, qui au 31 janvier 2003 représentait déjà 74,7 % du niveau atteint en septembre 2002 et environ 80 % au 13 février;
2. le renforcement des anticipations négatives relatives à la dégradation de l'environnement socio-politique.

Graphique 40 Évolution du taux de change
(moyenne mensuelle gourdes/dollars ÉU)



La seconde période qui débute le 13 février est caractérisée par un renversement de tendance à la hausse résultant d'une décision de politique monétaire à la mi-février. La BRH a décidé d'opter pour une stratégie de relèvement progressif des taux d'intérêt visant à rendre plus attractifs les dépôts en gourdes en compensant en partie les risques associés à la dépréciation. Elle s'est matérialisée par un premier relèvement des taux sur les bons à 91 jours de 15 % à 23 %. Il en est résulté une transmission rapide sur les taux d'intérêts offerts sur les dépôts à terme en gourde dont les maxima sont passés de 14 à 20 % dès la deuxième quinzaine de février, contribuant ainsi à une appréciation de la gourde. En effet, de février à mars, les taux moyens à la vente du système bancaire sont passés de 45,25 à 43,91 HTG. Ces résultats ont confirmé le rôle des taux sur les bons BRH comme taux directeurs du système bancaire.

Dans le cadre de cette stratégie de relèvement par paliers des taux d'intérêts, le 7 mars 2003, la BRH a procédé à une augmentation de trois points de pourcentage des taux d'intérêts sur les bons à 91 jours qui sont passés de 23 % à 26 %. Cette nouvelle augmentation a de nouveau été transmise aux dépôts à terme en gourdes pour lesquels les taux maxima sont passés de 20 % à 26 %. Elle a favorisé la poursuite de l'appréciation de la gourde, qui est passé à 42,81 HTG en avril, 41,70 HTG en mai et 41,59 HTG en juin.

La troisième période qui s'étend du 23 juin jusqu'à la fin de septembre est caractérisée par une relative stabilité, les taux moyens à la vente du système bancaire passant de 42,32 HTG à 42,25 HTG favorisée par les facteurs ponctuels suivants :

- une augmentation saisonnière de l'offre de devises ;
- des anticipations optimistes résultant de la reprise de la coopération avec la BID suite au paiement du stock d'arriérés envers cette institution et au décaissement d'environ 35 millions de dollars ÉU enregistré à la fin de juillet ;
- de faibles interventions par la BRH sur le marché (2,26 millions de dollars) ;
- de la baisse des activités sur le marché, les volumes transigés à la vente passant de 71,80 à 63,56 millions de dollars ÉU.

Cette période est aussi marquée par des dépréciations ponctuelles de la gourde entre juin et la mi-juillet et à la mi-septembre attribuables respectivement à une diminution de l'offre disponible dans un contexte d'interventions à l'achat par la BRH (de 8,7 millions en juin et 11,5 millions de dollars en juillet) et aux difficultés d'approvisionnement enregistrées sur le marché.

IX.2 Gestion des avoirs extérieurs de la BRH

Les avoirs extérieurs bruts de la banque centrale ont un double objectif de couvrir les déséquilibres de court et de moyen terme de la balance des paiements et de permettre à la BRH d'atténuer les variations trop prononcées de la gourde vis-à-vis du dollar. Par rapport à la fin de l'exercice précédent, ils ont décréu de 7,27 %, pour se situer à 153 millions de dollars ÉU. La baisse des réserves brutes s'explique principalement par les dépenses pour le compte des entreprises et administrations publiques, qui ont été compensées en majeure partie par des interventions sur le marché des changes et un décaissement en appui au Budget du Trésor Public octroyé par la BID.

X.2.1 Composition des avoirs extérieurs

Au 30 septembre 2003, 61,21 % des réserves internationales de la BRH étaient placées dans des titres de court terme, 29,32 % étaient investies sur le marché du loyer de l'argent au jour le jour¹⁸ et 8,83 % étaient en attente de placement à l'étranger¹⁹. Le reliquat était constitué d'or, de DTS et d'un placement dans un SICAV²⁰ monétaire (CILR)²¹.

Le portefeuille de titres de la BRH était alloué de la manière suivante :

- 42,54 % de bons du trésor américain, contre 42,16 % au cours de l'exercice précédent ;
- 36,63 % d'obligations d'agences fédérales contre 53,31 % l'an dernier ;
- 20,83 % d'obligations de sociétés privées contre 12,53 % durant l'exercice 2003.

Cette allocation du portefeuille de la BRH entre des titres à faible niveau de risque et de notation AAA²² à A, reflète essentiellement l'optique d'optimisation de la rentabilité sous les contraintes de faible niveau de risque et de liquidité élevée imposée par le statut d'une banque centrale. Elle est conforme aux termes des contrats de gestion convenus entre la BRH et ses gérants de portefeuille. En effet, ces derniers sont autorisés à en placer au plus 25 %, dans des titres émis par des sociétés privées. Les 75 % restants feraient l'objet de placements constitués pour l'essentiel d'obligations du trésor américain, d'agences fédérales et de dépôts à vue faisant l'objet d'opérations de prises en pension²³.

X.2.2 Rendement du portefeuille

Le portefeuille de titres de la BRH a dégagé un rendement de 3,88 % alors qu'il avait généré 5,17 % l'exercice précédent. Toutefois, ce taux de rendement a été légèrement au-dessus de la performance du repère²⁴ retenu par la BRH pour le portefeuille de titres qui a affiché 3,76 %. Cette baisse de la rentabilité est le résultat de la stratégie passive adoptée par les gérants de portefeuille, en réaction à la décision de la Réserve Fédérale des États-Unis (FED) de poursuivre la baisse des taux directeurs²⁵ amorcée depuis le 11 décembre 2001 et de les fixer à 1,0 % tout au long de cet exercice financier. Dans un environnement pareil, les gérants de portefeuille à revenus fixes ne peuvent plus bénéficier de l'appréciation de la valeur marchande des titres pour améliorer leur performance.

Rendement des fonds placés sur le marché du loyer au jour le jour (Repos)

Les flux nets de trésorerie disponibles sur les comptes de transactions de la BRH sont investis à chaque fin de journée, puis les jours fériés, sur le «Repos Market». Ces fonds ont généré un rendement moyen de 1,13 % durant l'exercice 2003, tandis qu'ils avaient généré 1,74 % l'année antérieure. Cette baisse de performance de 61 points de base reflète l'effet de la politique monétaire expansionniste de la FED qui a maintenu le taux interbancaire à 1 % depuis juin 2002.

¹⁸ repos market, ou repurchase agreement. Vente avec accord de rachat à terme

¹⁹ Étant donné le délai lié au transport de billets à l'étranger

²⁰ Abréviation de : société d'investissement à capital variable, fonds de placements communs

²¹ Citi Institutional Liquid Reserve

²² Les obligations classes A, par Standard & Poor sont des titres de bonne qualité présentant les caractéristiques d'un bon placement à long terme. Celles classes AAA sont celles qui présentent le plus haut degré de protection du capital et des intérêts.

²³ overnight repurchase agreements

²⁴ Le repère du portefeuille de titres de la BRH est composé de 75 % de bons du Trésor de maturité 1-3 ans et de 25 % d'actions de sociétés privées d'une maturité de trois ans.

²⁵ pratiqués sur le marché interbancaire respectivement le federal fund rate et le discount rate

XI. ACTIVITES DE DÉVELOPPEMENT ET D'ENTRETIEN

XI.1 Le système d'information financier

Au cours des exercices précédents, la Direction Information et Technologie (DIT) a travaillé sur le Système d'Informations Financier (SIF). Cette application en cours de développement devrait :

- Mettre à la disposition des banques des formulaires pouvant être transmis électroniquement à la banque centrale ;
- Créer une base de données pour la gestion des informations transmises par les banques commerciales ;
- Préparer et publier pour les concernés des rapports adéquats.

Une nouvelle approche a été adoptée cette année pour relancer ce projet. Les modules à développer sont :

- Module des Réserves Légales
- Module de Centrale des Risques
- Module de Change
- Module des Impayés

Il est prévu que ce projet sera effectif en février 2004.

XI.1.1 Gestion des fonds délaissés

Conformément aux dispositions de l'article 118 du décret du 14 novembre 1980, les banques commerciales sont tenues de déclarer à la BRH tous les fonds délaissés. Ces fonds consistent en des avoirs reçus par une banque à titre de dépôt ou autre sur lesquels le propriétaire n'a pas effectué des transactions pendant dix ans.

Ces fonds peuvent être classifiés dans les catégories suivantes :

- Compte d'épargne ou compte courant sur lequel aucune transaction n'a été effectuée depuis dix ans;
- Chèques certifiés ou chèques de direction émis à l'ordre d'un bénéficiaire qui n'a jamais encaissé le montant du chèque depuis dix ans;
- Virement fait à l'ordre d'un bénéficiaire qui n'a jamais encaissé le montant depuis dix ans;
- Carte de débit sur lequel aucune transaction n'est effectuée depuis dix ans.

Dans le système existant, trois directions participent à la gestion des fonds délaissés :

1. la Direction de la Supervision reçoit les déclarations et les demandes de remboursement;
2. la Direction des Affaires Juridiques (DAJ) reçoit les dossiers de la Supervision et les transmet à l'Administration pour finalisation;
3. la Direction Administration encaisse les fonds délaissés et émet les chèques en faveur des demandeurs de remboursement.

Dans le système actuel, la DAJ joue un rôle d'intermédiaire entre la Direction de la Supervision et la Direction Administration. Dans le nouveau système qui sera mis en application en juin 2004, la Direction de la Supervision pourra communiquer directement avec l'Administration. La DAJ sera contactée seulement dans le cas où il y a un contentieux dans le dossier.

XI.1.2 Interface entre Comptes Courants et Ressources Humaines

Cette interface permettra d'automatiser les transferts d'information entre la comptabilité, les comptes-courants et la section rémunération du service des Ressources humaines afin de minimiser les risques d'erreur et d'optimiser les échanges entre ces applications. Sa mise en production est prévue pour la fin du mois de décembre 2004.

XI.1.3 Gestion des ressources humaines

De nouvelles fonctionnalités demandées par les utilisateurs ainsi que des contraintes imposées par le fournisseur Oracle ont nécessité la migration de cette application et de la base de données sous-jacente.

Il a été décidé de migrer l'application d'abord et d'effectuer les changements à moindre coût. À titre d'exemple, l'application migrée permet aux responsables de changer le type d'assurance vieillesse d'un employé de l'ONA au fonds de pension de la BRH et vice-versa ; les responsables de la rémunération peuvent constater la progression du calcul de la paie sur leur écran.

En ce qui concerne les autres fonctionnalités, il sera constitué un cahier de charges global avec les demandes éparées (nouveaux rapports, nouveaux groupes de données à prendre en compte, nouveaux écrans, ...) en vue de produire une nouvelle version de l'application après la migration.

La nouvelle version, prévue pour l'année prochaine, prendra en compte des nouveaux aspects de la gestion du personnel tels l'analyse par des rapports croisés plus complexes sur la régularité, l'ancienneté, l'âge, la répartition des postes et des grades des employés ; l'interaction automatisée de l'application avec les logiciels de Gestion des Comptes Courants (GCC) et de Coda.

XI.1.4 Gestion électronique des réquisitions et des commandes

Le nouveau système crée un lien entre les employés en leur donnant la possibilité de saisir leurs demandes à travers le modèle des réquisitions. Ce système permettra d'économiser du temps au niveau de la Direction Administration, de réduire la paperasse, d'augmenter la précision des ordres d'achat tout en assurant un meilleur contrôle sur le processus.

De plus, Il permettra à tous les employés d'envoyer une réquisition à leur superviseur ou à la personne autorisée pour approbation. Les réquisitions approuvées seront automatiquement dirigées au service du Support ou de la Comptabilité. Aux employés, superviseurs et aux membres de ce dernier service, ce système fournira un moyen de visualiser les demandes d'achat en cours.

Un autre avantage est de limiter les accès aux réquisitions suivant l'utilisateur. Enfin, il permettra de créer des ordres d'achat en combinant des lignes d'article du même vendeur à partir de plusieurs réquisitions.

Elle inclura les modules intégrés pour les réquisitions, les commandes et l'audit. La première phase de l'analyse est terminée, le codage a été reporté à la fin du mois de janvier 2004 pour donner la priorité à certaines applications beaucoup plus sensibles telles que le SIF.

XI.1.5 Migration de l'environnement client-serveur en multi-tiers

Il a été décidé de migrer l'environnement client-serveur en utilisation actuellement en un nouveau modèle d'architecture dit « multi-tiers » compte tenu des avantages qu'il offre par rapport à l'architecture client-serveur. Cette activité continuera progressivement jusqu'à la migration complète de toutes les applications. Sa caractéristique principale est de renforcer le rôle du réseau et des serveurs d'applications au détriment de celui des postes de travail (« Thin Clients » versus « Fat Clients »).

L'intérêt majeur de ce modèle est que, par construction, il combine les avantages des systèmes centralisés (cohérence globale, simplicité de développement, d'exploitation et de maintenance, maîtrise des coûts,...) et ceux du Client/Serveur (meilleure ergonomie du poste de travail, bonne intégration avec les outils bureautiques ou les autres applications, gains de productivité,...). Son but est la mise en place du Client/Serveur à l'échelle de l'entreprise, comme fondement technique de son Système d'Informations. Il facilite aussi l'ouverture de celui-ci vers l'extérieur (clients, fournisseurs, partenaires,...) via l'Internet.

XI.2 Projets techniques

XI.2.1 Réseau informatique interne

Suite à l'expansion du réseau informatique pour accommoder les utilisateurs des nouveaux locaux de la BRH au Cap-Haïtien et à Port-au-Prince, et à l'ouverture de ce réseau aux services essentiels tels l'Internet, la BRH a entrepris de renforcer la sécurité et d'améliorer la gestion de son réseau. Ainsi des logiciels appropriés ont été déployés permettant de mieux adresser les différents aspects de sécurité et de gestion.

XI.2.2 Réseau Télématique Financier (RTF)

Ce projet n'a pas vraiment évolué par rapport à l'année précédente. Le RTF bien que déjà utilisé par les institutions financières n'est pas totalement opérationnel. Il manque encore l'installation des équipements terminaux au niveau des institutions interconnectées pour leur permettre de se connecter avec la banque centrale et de profiter des services qui seront offerts tels le SIF (Système d'Informations financier), le SPA (Système de Paiement Automatisé) pour ne citer que ceux-là.

XI.2.3 Réseau VSAT

Le centre de communication (HUB) du réseau VSAT est déjà opérationnel. Les institutions connectées à ce réseau pourront communiquer par satellite avec leur site distant dès le déploiement des VSAT constituant la phase finale du projet.

XI.2.4 Cybercafé Cap-Haïtien

La Banque de la République d'Haïti a procédé à l'ouverture au grand public d'un Cybercafé à sa succursale du Cap-Haïtien. Actuellement ce centre dessert simultanément dix clients, mais l'espace est conçu pour accommoder plus d'une quinzaine de cybernautes.

Il est à signaler que la banque compte offrir une connexion Internet par « dial-up » à certaines institutions scolaires de la place. Les équipements sont déjà installés et pourront desservir jusqu'à seize clients.

XII. RESSOURCES HUMAINES

Mouvement et Répartition de l'effectif

Au terme de l'exercice fiscal 2003, l'effectif des employés au service de la BRH, toutes catégories confondues, s'est chiffré à 593 employés, comparé à l'exercice précédent 2002 qui accusait un effectif de 588 employés.

Tableau 45 Nombre d'employés de la BRH 2003

Catégorie	Effectif 30/09/02	Diminution de l'effectif 2003	Augmentation De l'effectif 2003	Effectif 30/09/03
Conseil	5	-	-	5
Direction	169	-	10	179
Exécution	195	-	11	206
Support	97	-	22	119
Contractuels	122	38	-	84
TOTAL	588	38	43	593

La variation constatée au niveau de l'effectif est due aux événements consignés dans le tableau ci-dessous:

Tableau 46: Cause de la variation de l'effectif à la BRH en 2003

Décès	-
Recrutement	32
Cessation de contrat	18
Demission	7
Nouveaux contrats	5
Mise à la retraite	-
Disponibilité	1
Etudiants en stage	4
Transferts	26
Intégrations	29
Promotions	84
Renouvellements de contrats	5
Changement de statut	7
Ajustements	32
Détachement	-
Fin de stage	28
Programme des lauréats	-
Amendements de contrats	-
Sanctions	-

Ancienneté du Personnel

Hormis le Conseil d'Administration dont le mandat est de trois (3) ans et les contractuels dont la durée du contrat est limitée, l'évaluation de l'ensemble du personnel en fonction de son ancienneté se présente comme suit:

0 à 5 ans de service	: 173 employés, soit 34,33 %
5 à 10 ans de service	: 63 employés, soit 12,5 %
10 à 15 ans de service	: 87 employés, soit 17,26 %
15 à 20 ans de service	: 73 employés, soit 14,48 %
20 à 25 ans de service	: 92 employés, soit 18,25 %
25 à 30 + ans de service	: 16 employés, soit 3,18 %

Promotions et Ajustements

En 2003, un pourcentage relativement important des ressources humaines (16,33 %) a bénéficié de la décision du Conseil d'Administration qui était d'accorder des promotions et/ou des ajustements de salaires sur la base de l'ancienneté et de la performance. Un total de 96 cadres et employés ont été touchés par cette mesure:

Tableau 47: Promotions et ajustements par direction en 2003

DIRECTIONS	PROMOTIONS	AJUSTEMENTS	TOTAL
Administration	8	32	40
Affaires Internationales	3		3
Affaires Juridiques	2		2
Bureau du Gouverneur	1		1
Direction Générale	-		-
Caisse	27		27
Contrôle de Crédit	1		1
Information et Technologie	14		14
Monnaie et Analyse Economique	1		1
Supervision	4		4
I.F.B.C	1		1
U.O.M	1		1
U.S.P.C	1		1
TOTAL	64	32	96

XIII. DIRECTION DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES CAISSES POPULAIRES (DIGCP)

La structuration de la nouvelle direction dénommée Direction de l'Inspection Générale des Caisses Populaires (DIGCP) créée par la loi du 10 juillet 2002 et chargée du contrôle et de la supervision des coopératives d'épargne et de crédit (CECs) et des fédérations des caisses populaires (FCPs) s'est poursuivie au cours de l'exercice 2003. Dans le but d'accélérer le processus d'agrément des caisses d'épargne et de crédit, deux nouveaux cadres ont été recrutés en vue de mettre en place, au Conseil National des Coopératives (CNC), une cellule chargée de recueillir les dossiers des CECs et d'effectuer une analyse préliminaire.

Parallèlement, plusieurs activités ont été menées dans le but d'atteindre le niveau d'expertise recherché par la BRH. En novembre 2002, la DIGCP a entrepris une mission d'information auprès de plusieurs institutions canadiennes telles : Développement International Desjardins (DID), le Bureau du Surintendant des Institutions Financières (BSIF), Banque du Canada, Fédération des Caisses de l'Ontario (FCO) et Caisse Centrale Desjardins (CCD). De plus, il a été tenu du 11 au 15 novembre 2002 au sein même de la BRH un séminaire de formation à l'intention des cadres de la DIGCP. Au cours des mois de mai et d'octobre 2003, des consultants du DID ont été invités, d'une part, à partager leurs expériences en Afrique de l'Ouest avec la BRH et, d'autre part, à apporter un appui à la mise en place des procédures d'agrément.

Afin de se faire une idée exacte du nombre de caisses actuellement opérationnelles sur le territoire, la BRH a engagé les services d'un consultant de la place pour réaliser l'inventaire des caisses fonctionnant dans le département de l'Ouest. Pour le reste du pays, l'aide du DID Haïti a été sollicitée. Ainsi, malgré les difficultés d'accès à certaines régions, 181 caisses évoluant dans sept départements ont été recensées. L'actif de 114 d'entre elles s'élève à 1 351,2 MG.

Dans le cadre du développement des relations privilégiées avec des organismes et associations évoluant dans le secteur, la DIGCP a participé à des rencontres dont un colloque organisé par l'Association Nationale des Caisses Populaires Haïtiennes (ANACAPH) sur la vulgarisation de la nouvelle loi.

Visant une présentation uniforme de leurs états financiers afin de permettre aux différents intervenants du secteur d'avoir un même langage, un plan comptable ainsi que des modèles d'états financiers standards ont été élaborés par la DIGCP. Ce plan rentre en vigueur dès le premier trimestre 2004.

Outre les activités précitées, la DIGCP a effectué au cours du second semestre des visites dans 35 Caisses d'Épargne et de Crédit établies dans sept départements géographiques. L'objectif était de recueillir des informations tant sur le plan administratif que financier.

**Tableau 48: Actif total des 114 caisses d'épargne et de crédit par département géographique
(en gourdes)**

DÉPARTEMENT	ACTIF
SUD-EST	35 239 317,00
SUD	100 141 392,00
QUEST	864 358 787,00
NORD-OUEST	37 774 933,00
NORD	38 170 378,00
CENTRE	38 126 130,00
ARTIBONITE	216 005 314,00
NORD-EST	21 337 815,00
TOTAL	1 351 154 066,00

D. ÉTATS FINANCIERS ET ANNEXE JURIDIQUE

Mérové-Pierre- Cabinet d'Experts Comptables

P.O. Box 13270, Delmas
Port-au-Prince
Haïti

7, rue Lecheval
Bourdon, port-au-prince
Haïti

Téléphone (806) 245-8537
(806) 260-2643
Fax (806) 245-1078
email: mmerova@springhall.com

Rapport des vérificateurs indépendants

Conseil d'Administration
Banque de la République d'Haïti:

Nous avons vérifié les bilans de la Banque de la République d'Haïti aux 30 septembre 2003 et 2002, ainsi que les états des résultats, de l'évolution du capital et des comptes de réserves et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

À l'exception de ce qui est mentionné au paragraphe ci-dessous, nos vérifications ont été effectuées conformément aux Normes Internationales d'Audit. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des normes comptables suivies et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous croyons que nos vérifications fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le placement de la BRH dans la Téléco est gardé à la valeur de consolidation. Cependant, la quote-part de la BRH dans l'actif net de la Téléco a été enregistrée sur la base des états financiers internes non vérifiés de la Téléco, net d'une provision estimée par la Direction de la BRH, tel que décrit à la note 11 aux états financiers. Nous n'avons pas été en mesure de déterminer la fiabilité des états financiers de la Téléco et, par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements devraient être apportés au placement à la Téléco, aux résultats nets et aux comptes de réserves.

Tel que décrit à la note 1, les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique, suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, et conformément aux dispositions de la loi du 17 août 1979 régissant la Banque Centrale, dont certains articles diffèrent des Normes Internationales de Présentation de l'Information Financière.

Mérové-Pierre- Cabinet d'Experts-Comptables,
a partnership established
under Haitian law, is a member of
IFPMA (International Federation of Public
Accountants).

Conseil d'Administration
Banque de la République d'Haïti
Page 2

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure d'obtenir suffisamment d'éléments probants sur la valeur du placement à la Têlcoo, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la BRH aux 30 septembre 2003 et 2002, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, selon les normes décrites à la note 1.

Heron - Dureau - Cabinet d'Experts-Comptables

Port-au-Prince, le 25 avril 2004

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Bilan
30 septembre 2003 et 2002
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2003	2002
ACTIF			
LIQUIDITÉS			
Encaisse en gourdes	G	675,238	207,592
Avoirs en devises	2	<u>2,641,485</u>	<u>770,262</u>
		3,316,723	977,854
PLACEMENTS			
Placements en devises	3	4,160,798	4,502,085
Avoirs en or	4	21,328	12,522
Disponibilités en DTS	5	<u>14,323</u>	<u>18,322</u>
		4,196,449	4,532,929
PARTICIPATIONS DANS LES ORGANISMES			
FINANCIERS INTERNATIONAUX	6	6,993,430	3,848,838
PRÊTS ET AVANCES			
Crédits à l'État Haïtien	7	20,221,843	15,691,754
Prêts et avances au personnel et aux autres institutions	8	994,542	718,351
Prêts et avances aux banques créatrices de monnaie et aux institutions financières non bancaires	9	<u>628,808</u>	<u>18,167</u>
		21,845,193	16,428,272
IMMOBILISATIONS			
Immobilisations, au coût	10	1,621,898	1,271,792
Moins amortissement cumulé		<u>(234,536)</u>	<u>(172,982)</u>
		1,387,362	1,098,810
AUTRES			
Placements à la Téléco	11	1,923,380	1,923,380
Autres éléments d'actif	12	<u>986,860</u>	<u>562,560</u>
		2,910,240	2,485,940
	G	40,567,640	29,372,643

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Bilans (suite)
30 septembre 2003 et 2002
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2003	2002
PASSIF, CAPITAL ET RÉSERVES			
BILLETS ET MONNAIE EN CIRCULATION	13	G 10,668,687	8,074,704
ENGAGEMENTS EN DEVISES	14	3,776,480	2,499,091
CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX	15	6,331,880	5,130,094
ENGAGEMENTS EN MONNAIE LOCALE			
Engagements envers les banques créatrices de monnaie et les institutions financières non bancaires	16	12,306,438	8,455,247
Engagements envers les autres institutions	17	145,079	101,219
Autres éléments du passif	18	<u>483,323</u>	<u>362,691</u>
		12,854,840	8,919,157
CAPITAL ET RÉSERVES			
Capital		50,000	50,000
Allocations en DTS		823,016	538,043
Plus-values non réalisées sur placements déterminés pour revente	3	2,587	84,448
Réserves de réévaluation		3,168,911	2,488,313
Réserves spéciales		824,946	1,514,340
Réserves légale		<u>74,453</u>	<u>74,453</u>
		4,985,833	4,749,597
	G	40,567,640	29,372,643

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des Résultats
Exercices terminés les 30 septembre 2003 et 2002
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2003	2002
REVENUS			
Produits des placements, prêts et avances à l'État Haïtien	G	318,008	363,675
Produits des opérations avec l'étranger		241,428	252,965
Produits des opérations de crédit		66,793	37,614
Autres produits	19	<u>96,638</u>	<u>67,713</u>
		922,867	721,967
DÉPENSES			
Intérêts débiteurs et frais financiers		613,500	403,703
Rémunérations et charges sociales		387,994	332,043
Dépenses administratives		173,728	145,622
Coûts de fabrication des billets et des pièces de monnaie		267,314	107,663
Dons		80,560	25,223
Dotation aux amortissements	10	61,919	36,274
Dépenses relatives à la gestion des actifs		23,801	13,984
Provision pour mauvaises créances	9	<u>3,363</u>	<u>10,061</u>
		1,612,261	1,074,573
RÉSULTAT NET	G	(689,394)	(352,606)

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États de l'évolution du capital et des comptes de réserves
Exercices terminés les 30 septembre 2003 et 2002
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

		2003	2002
CAPITAL			
Solde au début et à la fin de l'exercice	G	50,000	50,000
ALLOCATION EN DTS			
Solde au début de l'exercice	G	538,043	450,088
Effet de change du DTS		<u>284,273</u>	<u>87,955</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	823,016	538,043
PLUS-VALUE NON RÉALISÉE SUR PLACEMENTS DISPONIBLES À LA VENTE			
Solde au début de l'exercice	G	84,448	72,050
Variation de l'exercice		<u>(81,941)</u>	<u>12,398</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	2,507	84,448
RÉSERVE DE RÉÉVALUATION			
Solde au début de l'exercice	G	2,488,313	2,070,530
Variation de l'exercice		<u>672,528</u>	<u>417,783</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	3,160,911	2,488,313
RÉSERVE LÉGALE			
Solde au début et à la fin de l'exercice	G	74,453	74,453
RÉSERVE SPÉCIALE			
Solde au début de l'exercice	G	1,514,340	1,856,946
Transfert du résultat net de l'exercice		<u>(689,394)</u>	<u>(352,606)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	824,946	1,514,340

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des Flux de Trésorerie
Exercices terminés les 30 septembre 2003 et 2002
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2003	2002
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice	G	(689,394)	(352,606)
Éléments de conciliation du résultat net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:			
Dotation aux amortissements	10	61,919	36,274
Provision pour pertes sur prêts	8	3,363	10,061
Effet de change résultant de la réévaluation de la participation dans les organismes financiers internationaux		(3,144,592)	(597,167)
Changement dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation:			
Démiselement des prêts et avances, net		(5,418,577)	(3,215,468)
Billets et monnaie en circulation		2,593,983	1,427,204
Engagements en devises		1,277,309	456,211
Contributions et engagements envers les organismes financiers internationaux		3,281,786	564,510
Engagements envers les banques créatrices de monnaie		3,851,191	556,556
Engagements envers les autres institutions		43,860	56,369
Changements dans les autres éléments d'actif, de passif et de réserves		<u>571,963</u>	<u>771,231</u>
Liquidités utilisées dans des activités d'exploitation		2,353,712	(286,825)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
(Augmentation) diminution des placements		336,631	(201,701)
Produits de disposition d'immobilisations		200	-
Acquisitions d'immobilisations	10	<u>(358,664)</u>	<u>(266,756)</u>
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(13,843)	(468,457)
Diminution nette des liquidités		2,338,869	(755,282)
Liquidités au début de l'exercice		658,142	1,477,431
Incidence de change sur les liquidités au début de l'exercice		<u>319,712</u>	<u>255,705</u>
Liquidités à la fin de l'exercice	G	3,316,723	977,854

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers
30 septembre 2003 et 2002

ORGANISATION

La Banque de la République d'Haïti est une institution dont le capital appartient à l'État et qui remplit le rôle de Banque Centrale. Son organisation est régie par la Loi du 17 août 1979.

Les responsabilités fondamentales de la Banque Centrale sont de fixer les lois et règlements régissant le système bancaire et financier du pays; de définir la politique monétaire du pays; de garder et d'administrer les réserves externes de l'État Haïtien; et d'agir comme agent financier et fiscal de l'État Haïtien pour ses opérations de caisse et de crédit.

La Banque de la République d'Haïti est seule habilitée à émettre les billets et monnaie reçue comme monnaie légale sur le territoire d'Haïti.

Le Conseil d'Administration de la BRH est aussi celui de la Banque Populaire Haïtienne, appartenant à l'État, et du Fonds de Développement Industriel, une société créée par l'État, destinée à fournir un financement à moyen et long terme aux secteurs productifs de l'économie. En fonction de la Loi du 14 août 1979, le Gouverneur de la BRH est le Président du Conseil d'Administration de la Téléco dont la BRH détient 97% des actions.

La très grande majorité des éléments d'actif de la Banque, en fonction de la localisation du risque ultime, est située sur le territoire haïtien.

(1) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

- (a) Les états financiers sont préparés selon la convention de coût historique, suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, et conformément aux dispositions de la loi du 17 août 1979 régissant la Banque Centrale, dont certains articles diffèrent des Normes Internationales de Présentation de l'Information Financière, notamment: les arriérés de créances et la comptabilisation des intérêts y relatifs, le traitement des gains et pertes de change résultant de la réévaluation des avoirs et engagements de la BRH détenus en devises tel que décrit à la note 1(k).

Lors de la préparation de ces états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent les montants des éléments d'actif et du passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers ainsi que les revenus de l'exercice. De l'avis de la direction, les états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(1) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) PlACEMENT À Télécommunications d'Haïti SAM (TÉLÉCO)

La BRH détient 97% des actions de la Téléco. Par arrêté présidentiel paru dans le Moniteur no. 80 du 1^{er} octobre 2001, le Vice-Gouverneur assume la vice présidence du Conseil d'Administration de la Téléco. Toutefois, le Directeur Général de la Téléco est nommé par l'État et de plus, les décisions stratégiques de la Téléco doivent être prises de concert avec l'État qui dispose d'un appui budgétaire annuel de cette institution. En raison de ce qui est mentionné ci-dessus, et en raison du fait que la Téléco est limitée dans sa capacité de transférer des fonds à la BRH, les états financiers de la Téléco ne sont pas consolidés avec ceux de la BRH.

Ce placement est maintenu à la valeur de consolidation qui consiste à comptabiliser l'investissement à la valeur d'acquisition en y ajoutant sa quote-part des résultats enregistrés par l'entité émettrice et en y déduisant sa quote-part des dividendes déclarés ou versés (Note 11).

(c) Conversion des comptes exprimés en devise

Les éléments d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes aux taux de change prévalant à la date du bilan. Les comptes détenus avec le FMI ont été convertis aux taux officiels du DTS par rapport à la gourde prévalant à la date du bilan.

Les taux de change du dollar US aux 30 septembre 2003 et 2002 étaient de 42,0253 et 29,6984 gourdes haïtiennes pour un dollar US, respectivement. Les taux de change du DTS étaient de 0.0254571 et 0.03043181 DTS pour une gourde haïtienne aux 30 septembre 2003 et 2002, tel que publié par le FMI.

Les transactions effectuées en monnaies étrangères sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction.

Les gains et pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à la réserve de réévaluation (note 11), tel que prescrit par la loi, à l'exception des éléments dont les fluctuations de change sont supportées par l'État Haïtien et qui sont inscrites aux crédits à l'État Haïtien. Les comptes relatifs au FMI sont les principaux éléments dont les gains ou pertes de change sont supportés par l'État Haïtien (note 7).

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(1) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

d) Avance en or

L'or est valorisé au cours en vigueur à la date du bilan. Les gains et les pertes résultant de cette valorisation sont inscrits à la réserve de réévaluation (note 1k). Les intérêts gagnés sur les dépôts en or sont capitalisés aux dépôts.

(e) Placements en devises

Les placements en devises maintenus à l'extérieur du pays sont composés principalement de valeurs mobilières représentant la participation de la BRH dans des institutions financières étrangères, comptabilisés au coût, et de dépôts à terme gardés à échéance, de comptes en marché monétaire, de bons du trésor des États-Unis, d'obligations à terme déterminés pour revente qui sont reflétés à leur juste valeur.

Les profits et pertes non réalisés sur ces placements déterminés pour revente sont comptabilisés dans un poste séparé des réserves jusqu'à leur réalisation. Lorsqu'on dispose de ces placements, les profits ou pertes cumulés préalablement aux réserves sont alors virés aux résultats nets de l'exercice.

(f) Participation dans les organismes financiers internationaux

Conformément à l'article 2, alinéa 10, et l'article 61, alinéa 2 de la Loi du 17 août 1979, la BRH a enregistré dans ses livres les participations de la République d'Haïti dans les différents organismes internationaux. Le Gouvernement haïtien a souscrit au capital de différents organismes financiers internationaux. Les montants payés à titre de capital sont reflétés comme des contributions, et les montants non encore versés sont reflétés comme des engagements (note 15). Ces transactions gérées par la BRH à titre de fiduciaire sont réévaluées aux taux de change de la fin de l'exercice.

(g) Prêts et avances à l'État Haïtien

Les prêts et avances à l'État Haïtien représentent un financement au Secteur Public et comprennent les prêts et les avances en comptes courants au gouvernement, aux collectivités locales et aux entreprises publiques.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(1) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Prêts et avances à l'État Haïtien (suite)

Les revenus d'intérêts sur ces prêts et avances sont comptabilisés sur une base d'america.

La BRH ne provisionne pas les prêts et avances à l'État Haïtien et aux entreprises publiques à moins de désaccord spécifique.

(b) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût.

À l'exception des terrains, des constructions en cours et des aménagements, ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leur vie utile. Les aménagements sont amortis sur la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisation sont comme suit:

Immeubles et bâtisses	5%
Matériel et mobilier de bureau	20% à 25%
Matériel informatique	20%
Logiciels informatiques	25%
Matériel roulant	25%
Équipements	20%
Installations	20%
Aménagements	20%

(c) Frais d'impression des billets

Les frais d'impression des billets et pièces de monnaie sont enregistrés à la dépense. Les coûts des stocks de billets commandés et non encore reçus sont inscrits aux autres actifs.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(1) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(j) Billets et monnaie en circulation

Le montant des billets et monnaie figurant au passif du bilan de la BRH correspond aux billets et pièces de monnaie en circulation, détenus par l'ensemble des agents économiques.

(k) Réserve de réévaluation

L'article 56 de la loi organique de la BRH précise que les gains et les pertes, qui résultent de la réévaluation des avoirs et des engagements de la BRH détenus en devises ou en or, doivent être comptabilisés à un compte dénommé "Réserve de réévaluation" présenté au bilan dans "Capital et réserves".

(l) Contrat de location-Financement

La BRH, à titre de bailleur, a cédé pratiquement en prenant tous les avantages et les risques inhérents à la propriété d'un immeuble qu'elle possédait. Les revenus de financement découlant du contrat de location-financement sont enregistrés aux résultats. L'investissement dans le contrat de location, se compose de paiements minimum nets et exigibles en vertu du contrat de location, diminué du revenu de financement non gagné.

(m) Impôts et taxes

Conformément à l'article 63 de la loi régissant la Banque Centrale, la BRH est exonérée du paiement des droits et taxes de l'État ou des communes dans l'exécution de toutes opérations qui lui sont propres.

(n) Distribution des profits nets

Selon l'article 59 de la loi régissant la BRH, les résultats nets doivent être distribués de la manière suivante: 25% au Trésor Public, 10% à la réserve légale et le solde à des réserves spéciales destinées aux fins d'investissement, de placement, d'expansion et autres, tel que fixé par le Conseil d'Administration.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(1) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES GÉNÉRALES

(a) Opérations avec l'État Haïtien

La Loi du 17 août 1979 régissant la BRH mentionne à l'article 2 alinéa 10, que cette dernière exerce toutes les activités de banquier, d'agent financier et fiscal de l'État Haïtien.

Certains postes figurant au bilan de la BRH sont en fait des opérations de l'État Haïtien. Il s'agit notamment des participations, contributions et effets à payer aux Organismes Internationaux. (notes 6 et 15)

Les autres dettes de l'État garanties par la BRH sont gérées en postes hors bilan du fait qu'elles ne deviennent une obligation qu'en cas de défaut de l'État Haïtien.

(b) Fonds de retraite

La BRH a institué un fonds de retraite à cotisations déterminées qui est alimenté par des contributions de la BRH et des cotisations des employés.

Suite à une résolution du Conseil de la BRH en 1993, les bénéficiaires du fonds de retraite sont payés, à partir de cette date, en fonction des contributions fixées par le Conseil. La dépense annuelle de retraite correspond aux contributions au titre des services courants.

(c) Juste valeur des éléments financiers

À l'exception des placements, dont la juste valeur est divulguée séparément, la juste valeur des autres éléments financiers est pratiquement égale au coût.

(2) AVOIRS EN DEVISES

Les avoirs en devises sont composés de:

En milliers de gourdes		2003	2002
Encaisse en dollars US	G	531,474	308,861
Effets en transit		9,687	14,426
Dépôt à terme – Banque locale		210,127	-
Dépôts à vue à l'étranger – dollars US		<u>1,320,207</u>	<u>446,975</u>
	G	<u>2,071,495</u>	<u>770,262</u>

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(2) AVOIRS EN DEVEUE (SUITE)

Les dépôts à vue sont composés de fonds en dollars placés à un jour, rémunérés à des taux d'intérêts moyens de 0.97% à 1.62% et de 1.59% à 3.22% en 2003 et 2002, respectivement et de fonds en euro rémunérés à un taux d'intérêt allant de 2.25% à 2.75% en 2003 et 2002.

Le dépôt à terme est constitué d'un certificat de dépôt en dollars US émis par une banque locale pour une période de trois mois renouvelable. Il porte intérêt au taux de 1% au 30 septembre 2003. Ce dépôt à terme est donné en garantie d'une lettre de crédit émise par cette banque en faveur de l'Électricité d'Haïti.

(3) PLACEMENTS EN DEVISES

Les placements en devises sont répartis comme suit:

En milliers de gourdes		2003	2002
Placements disponibles à la vente (a)	G	3,895,605	4,314,721
Dépôts à terme (b)		252,152	178,191
Valeurs mobilières:			
CitiFonds Institutional		1,498	1,185
Banco Latino Americano de			
Exportaciones (Bladex)		10,243	7,239
Banque Arabe Amériqne (BAA)		1,868	749
	G	4,160,758	4,502,085

(a) Les placements en devises détenus pour revente sont répartis comme suit:

En milliers de gourdes		2003	2002
Comptes en marché monétaire:			
Coût	G	45,494	27,659
Juste valeur		45,494	27,659
Échéance moyenne		1 mois	1 mois
Bons du Trésor des États-Unis:			
Coût	G	1,552,629	1,419,873
Juste valeur		1,536,642	1,437,159
Échéance moyenne		1 an à 3 ans	5 mois à 2 ans

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PLACEMENTS EN DEVISES (SUITE)

(a) En milliers de gourdes	2003	2002
Autres obligations:		
Coût	G 2,299,989	2,782,741
Juste valeur	2,313,469	2,849,903
Échéance moyenne	3 mois à 21 ans	1 mois à 19 ans
 Valeur totale des placements:		
Coût	G 3,898,112	4,230,273
Juste valeur	3,893,605	4,314,721
 Plus-values (moins-values) non réalisées sur placements détenus pour revente	G (2,507)	84,448

Les bons du trésor des États-Unis et autres obligations portent en moyenne un taux d'intérêt allant de 1% à 7.2% en 2003 et de 2.83% à 6.75% en 2002. Aux 30 septembre 2003 et 2002, ces placements sont détenus pour revente et sont reflétés à leur juste valeur.

Les comptes en marché monétaire portent en moyenne un taux d'intérêt de 0.93% à 6.5% en 2003 et 1.97% en 2002.

- (a) Aux 30 septembre 2003 et 2002, un dépôt à terme de \$ 6,000,000 portant intérêts au taux de 1.25% l'an a été donné en gage en faveur d'une banque étrangère en garantie d'une lettre de crédit irrévocable émise par la BRH pour le compte de la Téléco S.A.

(4) AVOIRS EN OR

Les avoirs en or sont valorisés à leur juste valeur aux 30 septembre 2003 et 2002, et se présentent comme suit:

En milliers de gourdes	2003		2002	
	Onces	Valeur	Onces	Valeur
Federal Reserve Bank of New York	1,308	21,328	1,308	12,522

Ces réserves détenues à la Federal Reserve Bank of New York ne portent pas d'intérêts.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(5) DISPONIBILITÉS EN DROITS DE TIRAGES SPÉCIAUX (DTS)

Ce compte représente les avoirs en compte courant, exprimés en DTS au Fonds Monétaire International (FMI).

Aux 30 septembre 2003 et 2002, les Droits de Tirages Spéciaux étaient respectivement de 236,681 DTS et 466,434 DTS.

(6) PARTICIPATIONS DANS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Les participations dans les organismes financiers internationaux se présentent comme suit:

En milliers de gourdes	2003	2002
Fonds Monétaire International (FMI) (a)	G 4,921,134	2,384,404
Autres organismes internationaux:		
Banque Interaméricaine de Développement (BID)	1,638,123	1,171,761
Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)	298,633	205,384
Association Internationale de Développement (IDA)	42,652	30,141
Société Interaméricaine d'Investissement (SII)	39,584	27,916
Société Internationale de Financement (IFC)	34,544	24,412
Agence de Garantie des Investissements Multilatéraux (MIGA)	6,828	4,820
	<u>2,072,276</u>	<u>1,464,434</u>
	G 6,993,430	3,848,838

(a) La participation de l'État Haïtien au FMI est de 60,700,000 DTS aux 30 septembre 2003 et 2002.

(7) CRÉDITS À L'ÉTAT HAÏTIEN

En milliers de gourdes	2003	2002
Prêts et avances - selon accord (a)	G 6,719,768	6,318,120
Placements en monnaie locale (b)	1,217,101	1,217,101
Déficit du Trésor Public (c)	10,988,096	7,430,800
Financement du programme de Bons BRH (a)	-	121,291
Effet de change - FMI (note 1c)	<u>1,286,078</u>	<u>604,442</u>
	G 20,221,043	15,691,754

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(7) CRÉDITS À L'ÉTAT HAÏTIEN (SUITE)

- (a) Un accord a été signé entre l'État Haïtien et la BRH le 20 décembre 1996 reconnaissant les créances du Gouvernement envers la BRH et prévoyant le versement d'un montant mensuel par le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) à titre d'intérêts sur ces créances. Par amendements datés des 19 mars 2003 et 13 février 2002, le montant mensuel à verser par le MEF pour les exercices 2003 et 2002 avait été fixé à 40 et 30 millions de gourdes, respectivement. Conformément aux protocoles d'accord datant du 19 mars 2003 et du 13 février 2002, les intérêts de janvier 2000 à septembre 2003 ont été capitalisés au compte prêts et avances. Le taux de rendement moyen sur les crédits à l'État Haïtien sont de 2.56% et 2.32% pour les exercices 2003 et 2002, respectivement.

Les crédits de la BRH à l'État Haïtien n'ont pas d'échéance fixe.

En vertu des protocoles d'accord des 19 mars 2003 et 13 février 2002, des intérêts complémentaires de G 35 millions pour l'exercice terminé le 30 septembre 2003 auraient dû être versés par le MEF à la BRH pour supporter le programme de Bons BRH pour l'exercice 2000 - 2001. Ces intérêts ont été inscrits aux crédits à l'État Haïtien.

- (b) Les placements en monnaie locale sont composés de:

En milliers de gourdes	2003	2002
Bons du Trésor	G 1,165,101	1,165,101
Obligations et titres	<u>52,000</u>	<u>52,000</u>
	G 1,217,101	1,217,101

Les Bons du Trésor et les obligations et titres portent intérêt à des taux allant de 1% à 5% l'an. Leurs dates d'échéance vont de 1996 à 2008. Certains bons et obligations sont arrivés à échéance mais n'ont pas été honorés. Des intérêts courus et impayés sur ces placements ont été capitalisés aux prêts et avances à l'État Haïtien.

En milliers de gourdes	2003	2002
Bons du Trésor:		
À échoir	G 191,401	280,101
Échus	<u>973,500</u>	<u>885,000</u>
	<u>1,165,101</u>	<u>1,165,101</u>
Obligations et titres:		
Échus	<u>52,000</u>	<u>52,000</u>
	<u>52,000</u>	<u>52,000</u>
	G 1,217,101	1,217,101

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(7) CRÉDITS À L'ÉTAT HAÏTIEN (SUITE)

(c) La BRH tient les comptes courants du Trésor Public. Ces comptes ne portent pas d'intérêts et se présentent comme suit:

En milliers de gourdes	2003	2002
Exercice courant:		
Recettes publiques - Trésor Public	G (10,315,820)	(7,667,581)
Fonds de financement - Trésor Public	7,835,222	4,797,705
Dépenses de fonctionnement - Trésor Public	5,849,209	5,291,353
Frais légaux	50,872	34,127
Allocations aux entreprises publiques	-	(1,000)
Déficit - Exercice courant	3,439,493	2,454,604
Déficit - Exercices antérieurs	8,546,086	6,091,482
Déficit brut à la fin de l'exercice	11,985,569	8,546,086
Dépôts du Gouvernement Central	(1,116,719)	(1,154,433)
Autres comptes du Trésor Public	119,245	39,147
	G 10,988,096	7,430,800

(8) PRÊTS ET AVANCES AU PERSONNEL ET AUX AUTRES INSTITUTIONS

Les prêts et avances au personnel et aux autres institutions sont:

En milliers de gourdes	2003	2002
Employés, net	G 634,461	468,266
Entreprises publiques:		
Téléco (a)	237,416	220,738
EDH (b)	128,384	21,052
Canap	4,281	8,295
	370,081	250,085
	G 994,542	718,351

Aux 30 septembre 2003 et 2002, les prêts aux employés portent intérêt de 4% à 6% l'an et sont ainsi répartis:

En milliers de gourdes	2003	2002
Prêts aux employés, brut	G 645,022	442,062
Provision	(20,561)	(17,196)
	G 624,461	424,866

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(9) PRÊTS ET AVANCES AU PERSONNEL ET AUX AUTRES INSTITUTIONS (suite)

La provision sur les prêts aux employés a ainsi évolué au cours de l'exercice:

		2003	2002
Provision au début de l'exercice	G	17,196	7,135
Dotations de l'exercice		<u>3,365</u>	<u>10,061</u>
Provision à la fin de l'exercice	G	20,561	17,196

a) Les montants à recevoir de la Téléco sont ainsi composés:

		2003	2002
Avances de fonds	G	98,039	133,497
Avances pour réseau télématique		87,241	87,241
Découvert de comptes courants		<u>52,136</u>	<u>-</u>
	G	237,416	220,738

Les avances de fonds et découverts de comptes courants portent intérêt au taux de 10% et sont remboursables à partir des comptes courants qui présentent un découvert au 30 septembre 2003. Les avances faites en 2001 pour le réseau télématique n'ont pas été remboursées.

b) Les montants à recevoir de l'EDH sont ainsi composés:

		2003	2002
Lettres de crédit et lettres de garanties en faveur de SOGHENER	G	120,228	-
Avances		4,706	21,052
Découvert de comptes		<u>3,370</u>	<u>-</u>
	G	128,304	21,052

En vertu d'un accord conclu entre l'État Haïtien, la SOGHENER et l'EDH pour la production d'énergie électrique dans plusieurs villes du pays, la HHH a émis des lettres de crédit en faveur de la firme SOGHENER.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(8) PRÊTS ET AVANCES AU PERSONNEL ET AUX AUTRES INSTITUTIONS (suite)

Les avances aux entreprises publiques sont ainsi réparties:

En milliers de gourdes		2003	2002
Porteurs d'intérêts	G	98,039	137,337
Non porteurs d'intérêts		<u>272,042</u>	<u>112,748</u>
	G	370,081	250,085

Les avances porteurs d'intérêts ont une échéance allant de novembre 2003 à juin 2005 et portent en moyenne un taux d'intérêt allant de 9% à 10% aux 30 septembre 2003 et 2002. Les avances non porteurs d'intérêts n'ont pas une échéance fixe.

(9) PRÊTS ET AVANCES AUX BANQUES CRÉATRICES DE MONNAIE ET AUX INSTITUTIONS FINANCIÈRES NON BANCAIRES

Les prêts et avances aux banques créatrices de monnaie et aux institutions financières non bancaires sont:

En milliers de gourdes		2003	2002
Avances à la BNC et BPH	G	3,000	18,167
Bons BRH mis en pension		<u>625,000</u>	<u>-</u>
	G	628,000	18,167

L'avance à la Banque Nationale de Crédit (BNC) bénéficie d'un moratoire sur le paiement des intérêts et le remboursement du principal. L'avance à la Banque Populaire Haïtienne a été assumée par le Trésor Public en mai 2002. Suite à un accord survenu entre le MEF et la BRH, le montant de la dette a été assumé par le Trésor Public durant l'exercice terminé le 30 septembre 2003.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations au coût ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

Coût		Solde au 30/09/02	Acquisitions	Disposition	(Transfert)	Solde au 30/09/03
Terrains	G	19,838	-	-	-	19,838
Immeubles et bâtiments		113,834	-	-	725,985	839,819
Matériel et mobilier						
de bureau		40,532	2,575	-	53,483	96,590
Matériel informatique		25,653	12,116	-	15,429	53,198
Logiciels informatiques		1,316	8,968	-	(119)	10,165
Matériel roulant		24,967	35,735	(566)	(10,586)	49,550
Installations		15,554	496	-	(5,117)	10,933
Équipements		12,524	15,134	-	78,761	106,419
Aménagements		10,692	5,261	-	(3,014)	12,939
Biens complètement amortis		71,129	-	-	20,294	91,423
		336,039	80,285	(566)	875,116	1,290,874
Constructions en cours		935,753	270,379	-	(875,116)	331,016
	G	1,271,792	350,664	(566)	-	1,621,890

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

Amortissement cumulé		Solde au 30/09/02	Amortissement	Disposition	(Transfert)	Solde au 30/09/03
Immeubles et bâtiments	G	17,010	16,740	-	-	33,750
Matériel et mobilier						
de bureau		38,736	11,690	-	-	50,426
Matériel informatique		4,964	6,925	-	(728)	11,161
Logiciels informatiques		1,193	4,422	-	(120)	5,495
Matériel roulant		18,020	7,693	(365)	(10,586)	14,762
Équipements		6,010	9,342	-	(729)	14,623
Installations		10,160	2,887	-	(5,117)	7,930
Aménagements		5,760	2,220	-	(3,014)	4,966
Biens complètement amortis		71,129	-	-	20,294	91,423
	G	172,982	61,919	(365)	-	234,536

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(11) PLACEMENT À LA TÉLÉCO

Le placement à la Téléco se présente comme suit, à la valeur de consolidation:

En milliers de gourdes	2003	2002
Valeur au coût d'acquisition	G 13,600	13,600
Quote-part des profits antérieurs, net de la provision (a)	<u>1,909,780</u>	<u>1,909,780</u>
Solde au début de l'exercice	G <u>1,923,380</u>	<u>1,923,380</u>

- (a) La quote-part de la BRH dans les résultats et l'actif net de la Téléco a été enregistrée sur la base d'états financiers internes non vérifiés, soumis par la Téléco. À partir de l'exercice 2001, la direction de la BRH, sur base de son évaluation, a enregistré une provision de 100% sur sa quote-part des résultats nets de la Téléco.

Les opérations de la Téléco se résument comme suit:

En milliers de gourdes	2003	2002
Résultats nets	G 434,172	227,445
Actif net	G <u>3,598,173</u>	<u>3,139,000</u>

(12) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif sont:

En milliers de gourdes	2003	2002
Stock de billets neufs et monnaie en transit	G 141,549	234,621
Avance sur commande de billets	316,770	38,593
Avances aux fournisseurs	216,780	72,362
Intérêts payés d'avance - Bons BRH (note 16)	157,531	35,507
Effets collectés à recevoir - BNC	55,841	31,684
Dépôt à terme - Fonds CERA (BNDAL) (note 18)	12,400	12,000
Contrat de location-vente (a)	5,789	8,021
Cautions - Droit de douane sur construction	-	100,000
Autres	<u>28,592</u>	<u>29,772</u>
	G <u>906,860</u>	<u>562,560</u>

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HÀITI
Notes aux États Financiers

(12) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF (SUITE)

(a) L'investissement net dans le contrat de location-vente est constitué ainsi:

	<u>Échéancier</u>	<u>Durée</u>	<u>Taux</u>
Contrat avec l'ONA	30/11/ 2005	60 mois	12% l'an

L'ONA effectue des versements mensuels réguliers de G 256,224, incluant principal et intérêt. Ainsi, des intérêts pour des montants de G \$42.4 mille et G 1.09 million ont été respectivement reçus durant les exercices terminés les 30 septembre 2003 et 2002.

Les titres de propriété seront transférés à l'ONA à l'échéance du contrat.

(13) BILLETS ET MONNAIE EN CIRCULATION

Les billets et monnaie en circulation sont:

En milliers de gourdes	2003	2002
Billets et monnaie émis	G 11,809,190	8,524,190
Moins: Billets et monnaie hors circulation	<u>(1,140,503)</u>	<u>(449,486)</u>
	G 10,668,687	8,074,704

L'émission autorisée représente la garantie que donne la BRH pour les billets et monnaie émis à date. Les billets et monnaie hors circulation représentent les montants détenus par la BRH dans son caisson à ces dates. Au cours des exercices 2003 et 2002, G 3,285,000,000 et G 1,650,000,000 ont été émis par la BRH, respectivement.

(14) ENGAGEMENTS EN DEVISSES

Les engagements en devises se présentent comme suit:

En milliers de gourdes	2003	2002
Banques créatrices de monnaie (a)	G 3,643,399	2,438,985
Dépôts des entreprises publiques	52,527	47,060
Institutions financières non bancaires	1,192	6,561
Autres	<u>79,482</u>	<u>6,485</u>
	G 3,776,490	2,499,091

(a) Les engagements des banques créatrices de monnaie représentant surtout des réserves statutaires en devises requises par la BRH. Ces réserves ne portent pas d'intérêts.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(15) CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Les contributions et engagements envers les organismes financiers internationaux se présentent comme suit:

En milliers de gourdes	2003	2002
Fonds Monétaire International (FMI) (a)	G 5,891,167	2,754,410
Autres organismes internationaux:		
Banque Interaméricaine de Développement (BID)	1,658,133	1,171,761
Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)	298,633	205,384
Association Internationale de Développement (IDA)	42,632	30,141
Société Interaméricaine d'Investissement (SII)	39,594	27,916
Société Internationale de Financement (IPC)	34,544	24,412
Agence de Garantie des Investissements Multilatéraux (MIGA)	6,820	4,820
	<u>2,072,276</u>	<u>1,464,434</u>
Dépôts des organismes internationaux	1,201,263	892,189
Emprunt - BID 990/SF - HA (b)	<u>27,174</u>	<u>19,064</u>
	G 8,331,880	5,130,097

- (a) Les contributions et engagements envers le Fonds Monétaire International (FMI) incluent des engagements relatifs à des opérations de l'État Haïtien et de la BRH.
- (b) Le 20 janvier 1997, la BRH a signé un contrat de prêt no. 990/SF - HA avec la Banque Interaméricaine de Développement (BID). Dans le cadre de ce contrat, la BID finance à concurrence de US\$ 2,495,000 l'exécution du Programme de Renforcement Institutionnel de la BRH évalué à la contre-valeur de US\$ 2,745,000 par la BID. Ce prêt porte intérêt aux taux de 1% l'an jusqu'au 20 janvier 2007 et, ensuite, de 2% l'an au-delà de cette date sur les soldes dus. Les intérêts sont capitalisés au financement. Des intérêts totalisant US\$ 6,370 ont été capitalisés respectivement au cours des exercices 2003 et 2002. Ce prêt est remboursable au moyen de 60 tranches semestrielles consécutives dont la première devra être versée le 20 juillet 2007 et la dernière au plus tard le 20 janvier 2037.

Le 20 septembre 2002, sur requête du Ministère de l'Économie et des Finances et de la BRH la partie non décaissée du financement a été annulée.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(16) ENGAGEMENTS ENVERS LES BANQUES CRÉATRICES DE MONNAIE ET LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES NON BANCAIRES

Les engagements en monnaie locale envers les banques créatrices de monnaie et les institutions financières non bancaires se présentent comme suit:

En milliers de gourdes	2003	2002
Banques créatrices de monnaie (a)	G 7,887,951	5,289,082
Bons BRH (b)	4,443,800	3,153,000
Institutions financières non bancaires	<u>5,487</u>	<u>13,165</u>
	G 12,306,438	8,455,247

(a) Les engagements des banques créatrices de monnaie sont détenus principalement pour fins de réserve statutaire en monnaie locale requise par la BRH. Ces réserves ne portent pas d'intérêts.

(b) Les bons BRH portent des taux d'intérêts allant de 22% à 26% en 2003, et de 5.6% à 21.1% en 2002 et ont des échéances de 728 et 91 jours.

En cas d'insuffisance de liquidités des banques, la BRH consent à prendre en pension des bons présentés par ces institutions à des taux variant entre 20% à 31% en 2003 et entre 20% à 30% en 2002. Les bons pris en pension sont reportés aux avances effectuées aux institutions financières (note 9). Au 30 septembre 2003, les bons pris en pension par la BRH étaient de G 625,000,000. Il n'y avait pas de bons pris en pension au 30 septembre 2002.

(17) ENGAGEMENTS ENVERS LES AUTRES INSTITUTIONS

Les engagements envers les autres institutions sont les suivants:

En milliers de gourdes	2003	2002
Dépôts des entreprises publiques	G 132,343	89,396
Chèques certifiés émis en monnaie locale	5,518	8,865
Divers	<u>7,218</u>	<u>2,958</u>
	G 145,079	101,219

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(10) AUTRES ÉLÉMENTS DU PASSIF

Les autres éléments du passif se présentent comme suit:

En milliers de gourdes		2003	2002
Dépôts de garantie – lettres de crédit	G	184,724	142,534
Provisions pour charges sociales		81,126	75,618
Chèques de Direction et certifié HRH		61,376	41,567
Retenue de garantie – Construction		3,485	40,856
Dépôts-employés et autres comptes du personnel		22,608	16,738
Contrepartie dépôt à terme (BNDAL) (note 12)		12,000	12,000
Fournisseurs à payer		13,159	8,040
Fonds immobilisés		8,792	7,111
Fonds détenus pour tiers (a)		3,348	6,275
Dépôts de cautionnement		3,696	3,620
Autres comptes à payer		9,139	8,332
	G	403,323	362,691

a) Fonds détenus pour tiers

Dans le cadre du Décret du 14 novembre 1980 réglementant le fonctionnement des banques et des activités bancaires sur le territoire de la République d'Haïti, la HRH gère la liquidation de la Banque Nationale de Développement Agricole et Industriel (BNDAL). À ce titre, elle comptabilise à son bilan un passif lié à la collection des obligations de tiers envers la BNDAL. De même, la HRH effectue certains débours pour compte de la BNDAL dans le cadre de cette gestion. Selon la politique de la banque, ces débours sont débités directement aux obligations collectées pour le compte de la BNDAL.

Aux 30 septembre 2003 et 2002, les soldes des transactions enregistrées dans le cadre de la gestion de la liquidation de la BNDAL sont comme suit:

En milliers de gourdes		2003	2002
Autres éléments d'actif:			
Dépôt à terme détenu pour BNDAL	G	12,000	12,000
Autres éléments du passif:			
Contrepartie dépôt à terme BNDAL		(12,000)	(12,000)
Valeurs collectées pour compte BNDAL, net		(3,348)	(6,275)
	G	(3,348)	(6,275)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(19) AUTRES PRODUITS

Les autres produits comprennent surtout les commissions provenant des opérations bancaires et des pénalités imposées dans le cadre des activités de surveillance du système financier.

(20) FONDS DE RETRAITE

La dépense annuelle pour le fonds de retraite correspondant aux contributions à ce fonds selon le taux fixé par la BRH s'élève à G 13,797,047 et G 11,731,470, pour les exercices terminés les 30 septembre 2003 et 2002, respectivement.

Suite à une décision du Conseil en 1993, les bénéfices sur le fonds de retraite ne sont pas pré-déterminés et sont payés, à partir de cette date, en fonction des contributions fixées par le Conseil. Le Conseil de la BRH estime que tout passif éventuel relatif à ce fonds de retraite n'est pas d'importance à la situation financière de la BRH.

(21) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

En 30 septembre 2003, la BRH a émis des lettres de garantie en faveur de sociétés commerciales pour un montant en dollars US équivalent à G 936,606,094. Les lettres de crédit ont été émises sur demande du Ministère de l'Économie et des Finances et garantissent des créances de l'État Haïtien et de certaines entreprises publiques envers ces sociétés.

En 30 septembre 2003, la BRH traite de certaines affaires en instance de litige par ou contre quelques tiers. Selon l'évaluation des faits à jour, de l'avis de conseillers juridiques, les positions prises par la BRH sont bien fondées. On ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière de la BRH.

(22) POSTES HORS BILAN

Les postes hors bilan comprennent:

En millions de gourdes	2003	2002
Prêts à l'État Haïtien garantis par la BRH	G 5,938,603	4,499,846
Stocks de billets et pièces chez les fournisseurs	G 16,784,447	5,805,127

(23) CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de 2002 ont été reclassifiés pour fins de présentation seulement.

XIV. ANNEXE JURIDIQUE

Conseils d'Administration

Banque Nationale de la République d'Haïti (BNRH)

Moniteur # 84 du 25 septembre 1947

Arrêté du 25 septembre 1947 nommant pour 5 ans à partir du 1er octobre 1947 :

Gaston Margron
C.E. Van Waterschoodt
Emmanuel Thézan *
Christian Aimé *
A.M. Herres

Moniteur # 27 du 21 mars 1949

Arrêté du 21 mars 1949 nommant M. Victor M. Coicou*, membre du Conseil d'Administration de la Banque Nationale de la République d'Haïti pour une durée finissant le 30 septembre 1952 afin de combler la vacance produite par la mise à la retraite de M. Chs. Van Waterschoodt.

Moniteur # 22 du 4 mars 1952

Arrêté du 3 mars 1952 nommant M. Arsène E. Magloire Membre du Conseil d'Administration de la BNRH pour une durée finissant le 30 septembre 1952 afin de combler la vacance produite par le décès de M. Gaston Margron.

Moniteur # 93 du 29 septembre 1952

Arrêté du 29 septembre 1952 nommant pour 5 ans à partir du 1er octobre 1952 :

Christian F. Aimé *
Arthur M. Herres
Victor M. Coicou *
Arsène E. Magloire
J. Frédéric Magny *

Moniteur # 23 du 11 mars 1957

Arrêté du 11 mars 1957 nommant pour 5 ans à partir du 11 mars 1957 :

Silvère Pilié *
Maurice Télémaque *
François Auguste *
Jean Méhu
Robert Bonhomme

Moniteur # 114 du 17 octobre 1957

Arrêté nommant M. Benjamin Prophète, Membre du Conseil d'Administration de la Banque Nationale de la République d'Haïti en remplacement de M. Robert Bonhomme, démissionnaire.

Moniteur # 2 du 4 janvier 1958

Arrêté du 31 décembre 1957 nommant pour 5 ans :

Maurice Télémaque *
Antonio André *
François Auguste *
Marcel Vaval
Jean Pierre Mompont

Moniteur # 8 du 23 janvier 1960

Arrêté du 23 janvier 1960 nommant pour 5 ans :

Antonio André *
Joseph Chatelain *
Louis Smith *
Vilfort Beauvoir
Lebert Jean Pierre

Moniteur # 113 du 27 novembre 1960

Arrêté du 26 novembre 1960 nommant pour 5 ans :

Antonio André*
Vilfort Beauvoir
François Murat *
Noé Fourcand
Jean Magloire

Moniteur # 110 du 26 novembre 1965

Arrêté du 26 novembre 1965 nommant pour 5 ans :

Antonio André *, Président et Directeur Général
Vilfort Beauvoir, Vice-Président et Directeur
François Murat *, Membre et Directeur Commercial
Noé Fourcand, Membre
Jean Magloire, Membre

Moniteur # 82 du 5 Octobre 1970

Arrêté du 4 octobre 1970 nommant pour 5 ans :

Antonio André *
Léon Mirambeau
René Adrien *
Noé Fourcand
Jean Magloire

Moniteur # 75 du 30 octobre 1975

Arrêté du 3 octobre 1970 nommant pour 5 ans :

François Murat *
Adrien Bonnefil *
Franck Bouchereau *
Léon Mirambeau
Donasson Alphonse

Moniteur # 69-A du 9 septembre 1976

Arrêté du 8 septembre 1976 nommant pour 5 ans :

Antonio André *, Président-Directeur Général
Adrien Bonnefil *
Franck Bouchereau *
Donasson Alphonse
Léon Mirambeau

Banque de la République d'Haïti

Moniteur # 76-B du 27 septembre 1979

Arrêté du 26 septembre 1979 nommant pour 3 ans :

Antonio André, Gouverneur *
Edouard Racine, Gouverneur Adjoint *
René Lafontant, Directeur Général *
Lameck Georges, Membre *
Allan Nolté, Membre *

Moniteur # 42 du 21 juillet 1980

Arrêté du 18 juillet 1980 nommant pour 3 ans :

Gérard Martineau, Gouverneur *
Raoul Berret, Gouverneur Adjoint
René Lafontant, Directeur Général *
Lameck Georges, Membre *
Allan Nolté, Membre *

Moniteur # 12 du 8 février 1982

Arrêté du 8 février 1982 nommant pour 3 ans :

Marcel Léger, Gouverneur *
Allan Nolté, Gouverneur Adjoint *
Jean Claude Sanon, Directeur Général *
Lameck Georges, Membre *
Bonivert Claude, Membre *

Moniteur # 51 du 14 juillet 1982

Arrêté du 12 juillet 1982 nommant pour 3 ans :

Antonio André, Gouverneur *
Allan Nolté, Gouverneur Adjoint *
Jean Claude Sanon, Directeur Général *
Lameck Georges, Membre *
Bonivert Claude, Membre *

Moniteur # 87-A du 16 décembre 1982

Arrêté du 14 décembre 1982 nommant pour 3 ans :

Antonio André, Gouverneur *
Allan Nolté, Gouverneur Adjoint *
Jean Claude Sanon, Directeur Général *
Lameck Georges, Membre *
André Josaphat, Membre *

Moniteur # 26 du 18 Avril 1983

Arrêté du 6 avril 1983 nommant pour 3 ans :

Allan Nolté, Gouverneur *
Ludner Ulysse, Vice-Gouverneur *
Jean Claude Sanon, Directeur Général *
André Josaphat, Membre *
Stanley Théard, Membre

Moniteur # 70 du 6 octobre 1983

Arrêté du 31 août 1983 nommant pour 3 ans :

Allan Nolté, Gouverneur *
Ludner Ulysse, Vice-Gouverneur *
Jean Claude Sanon, Directeur Général *
André Josaphat, Membre *
Gérard Pierre-Louis, Membre

Moniteur # 43 du 20 juin 1985

Arrêté du 11 juin 1985 nommant pour 3 ans :

Jean Claude Sanon, Gouverneur *
Jacques Joubert, Gouverneur Adjoint *
Félix Gaston, Directeur Général *
Stanley Théard, Membre
Bonivert Claude, Membre *

Moniteur # 19 du 27 février 1986

Arrêté du 27 février 1986 nommant pour 3 ans :

Onill Millet, Gouverneur *
Félix Gaston, Gouverneur Adjoint *
Sully Belancourt, Directeur Général *
Joseph Lagroue, Membre *
Guy A. Douyon, Membre

Moniteur # 57 du 30 juin 1988

Arrêté du 23 juin 1988 nommant :

Hubert Cameau *, Membre du Conseil d'Administration en remplacement de Guy A. Douyon, démissionnaire.

Moniteur # 71-A du 11 août 1988

Arrêté du 3 août 1988 nommant :

Joseph Lagroue *, Directeur Général en remplacement de Sully Belancourt, démissionnaire et
M. Gérard Noël *, Membre.

Moniteur # 85-A du 29 septembre 1988

Arrêté du 26 septembre 1988 nommant pour 3 ans :

Ernest Ricot, Gouverneur
Félix Gaston, Gouverneur Adjoint *
Eddy V. Etienne, Directeur Général *
Yvon Guirand, Membre
Ernst Nicolas, Membre *

Moniteur # 48 du 26 juin 1989

Arrêté du 22 juin 1989 nommant pour 3 ans :

Jacques Vilgrain, Gouverneur
Félix Gaston, Gouverneur Adjoint *
Charles Beaulieu, Directeur Général *
Fritz Viala, Membre
Fritz Laurenceau, Membre *

Moniteur # 30 du 29 mars 1990

Arrêté du 26 mars 1990 nommant Serge Pothel, Gouverneur

Moniteur # 68-A du 6 août 1990

Arrêté du 3 août 1990 nommant :

Charles Beaulieu, Gouverneur *
Fritz Laurenceau, Gouverneur Adjoint *
Joachim Noel, Directeur Général *
Fritz Viala, Membre
René Durand, Membre *

Moniteur # 28-A du 1er avril 1991

Arrêté du 21 mars 1991 nommant :

Roger Pérodin, Gouverneur *
Dumas Benjamin, Gouverneur Adjoint *
Monique Ph. Thébaud, Directeur Général *
Marie Thérèse O. Narcisse, Membre *
Venel Joseph, Membre *

Moniteur # 94-A du 2 décembre 1991

Arrêté du 25 novembre 1991

Bonivert Claude, Gouverneur *
Fritzner Beauzile, Vice Président *
Monique Ph. Thébaud, Directeur Général *
Marie Thérèse O. Narcisse, Membre *
Serge Pérodin, Membre *

Moniteur d'octobre 1994

Arrêté d'Octobre 1994 nommant la Commission Provisoire de Gestion de la Banque de la République d'Haiti :

Roger Pérodin, Président *
Bonivert Claude, Membre *
Monique Ph. Thébaud, Membre *
Venel Joseph, Membre *
Dumas Benjamin, Membre *

Moniteur # 99 du 15 décembre 1994

Arrêté du 8 décembre 1994 nommant :

Leslie Delatour, Gouverneur
Fred Joseph, Vice-Gouverneur
Roland Pierre, Directeur Général
Venel Joseph, Membre *
Henry Cassion, Membre

Moniteur # 9 du 31 janvier 1996

Arrêté du 16 janvier 1996 nommant :

Fritz Jean, Gouverneur Adjoint en remplacement de Fred Joseph.

Moniteur # 12 du 12 février 1998

Arrêté du 9 février 1998 nommant :

Fritz Jean, Gouverneur
Roland Pierre, Gouverneur Adjoint
Henry Cassion, Directeur Général
Venel Joseph, Membre *
Max Etienne, Membre *

Moniteur # 71 du 30 août 2001

Arrêté du 16 août 2001 nommant:

Venel Joseph, Gouverneur*

Hancy Pierre-Louis, Gouverneur Adjoint*

Réginald Mondésir, Directeur Général

Gladys Péan, Membre

Yvon Guirand, Membre

* Cadre de la BNRH ou de la BRH

Liste des Circulaires

Durant l'exercice 2003 la BRH n'a émis aucune circulaire.

E. ANNEXE STATISTIQUE

Tableau L-1

Produit intérieur brut par branche d'activité économique
(en millions de poudres de 1985-87)

	1987	1988	1989	1990	1991 ^a	1992 ^b	1993 ^c
Secteur primaire							
Agriculture, sylviculture, élevage et pêche	3 670,9	3 498,9	3 680,7	3 457,4	3 499,1	3 940,9	3 548,1
Industries extractives	3 044,9	3 464,9	3 553,1	3 422,9	3 455,4	3 328,3	3 504,1
	11,6	12,7	13,9	13,9	13,7	13,9	14,1
Secteur secondaire							
Industries manufacturières	1 819,9	1 884,4	1 947,4	2 006,9	1 981,9	2 014,3	2 021,9
Produits alimentaires et boissons	1 019,9	1 077,9	1 087,4	1 052,2	1 059,3	1 059,6	1 059,6
Industries du tabac	486,7	467,2	479,5	464,3	467,1	464,5	462,7
Textile, habillement, cuir	36,7	37,9	37,2	37,2	37,7	38,2	38,6
Produits chimiques, caoutchouc	219,9	230,9	206,9	204,0	202,4	199,7	202,9
Produits minéraux non métalliques	94,9	94,7	91,9	92,0	93,9	93,9	93,7
Transformation des métaux	9,9	10,7	11,0	11,3	11,3	11,5	11,7
Transformation des métaux	19,9	20,2	20,2	21,9	21,4	20,9	20,7
Produits des industries diverses	179,9	179,7	171,9	179,9	180,5	183,3	184,0
Électricité, gaz et eau	195,4	193,7	190,4	192,0	199,9	191,0	193,0
Bâtiments et travaux publics	705,4	767,9	809,9	841,7	847,9	865,5	868,4
Secteur tertiaire							
Commerce	9 139,3	9 359,3	9 619,2	9 879,9	9 991,1	9 994,1	9 991,9
Restaurants et hôtels	2 849,3	2 794,4	2 879,9	3 059,2	3 059,7	3 129,1	3 161,4
Transport et communications	309,9	394,2	374,2	393,7	393,1	345,9	339,9
Institutions financières	631,2	669,7	699,9	749,3	764,9	762,9	774,7
Autres services marchands	700,7	761,9	801,2	842,3	859,1	841,2	859,1
Services non marchands	1 572,9	1 532,6	1 599,5	1 794,2	1 703,9	1 690,3	1 779,0
Branches liées ^d	1 427,7	1 449,4	1 444,4	1 421,7	1 399,4	1 400,2	1 399,4
	-227,9	-269,1	-343,9	-459,3	-494,4	-512,1	-515,5
Valeur ajoutée brute totale	11 629,9	11 944,3	12 022,9	12 119,4	12 081,1	12 009,9	12 045,9
Impôts moins subventions sur les produits	790,9	799,7	1 002,4	1 019,7	1 019,7	930,0	939,0
Produit intérieur brut	12 419,3	12 991,0	13 025,3	13 139,1	13 099,9	12 939,9	12 979,9

Source : B-9

^a Sans dégrat^b Préliminaire^c Estimé^d Il s'agit, par convention, d'une unité spéciale qui prend sa source dans le compte national de la production imputée de services financiers (BCN 1990)

Tableau 1.1a

Contribution à la valeur ajoutée du PIB réel (en pourcentage)

	1997	1998	1999	2000	2001 ^a	2002 ^b	2003 ^c
Secteur primaire	29,8	28,8	27,4	26,2	26,7	26,8	26,8
Agriculture, sylviculture, élevage et pêche	29,8	28,8	27,3	26,1	26,8	26,7	26,7
Industries extractives	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Secteur secondaire	14,7	18,9	18,9	16,8	18,9	18,8	18,7
Industries manufacturières	8,2	8,0	7,8	7,6	7,8	7,7	7,7
Produits alimentaires et boissons	3,8	3,8	3,7	3,8	3,6	3,7	3,7
Industries du textile	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Textile, habillement, cuir	1,8	1,7	1,6	1,8	1,6	1,8	1,8
Produits chimiques, caoutchouc	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Produits minéraux non métalliques	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Transformation des métaux	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Produits des industries diverses	1,4	1,4	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4
Électricité, gaz et eau	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8
Équipements et travaux publics	5,7	8,2	8,7	7,2	7,8	7,4	7,6
Secteur tertiaire	49,4	48,8	49,8	49,8	49,9	49,8	49,3
Commerce	21,3	21,8	22,1	23,1	23,6	24,2	24,3
Restaurants et hébergement	3,1	3,1	2,9	2,7	2,7	2,7	2,8
Transport et communications	4,3	4,8	6,1	6,7	8,9	8,8	8,0
Industries financières	5,8	4,0	6,2	8,4	6,6	8,6	8,8
Autres services marchands	5,4	8,8	6,4	6,8	8,4	6,8	8,2
Services non marchands	11,6	11,4	11,1	10,8	10,7	10,8	10,8
Branches liées*	-1,8	-2,1	-2,6	-3,8	-3,8	-4,0	-4,0
Valeur ajoutée brute totale	98,7	98,8	99,4	99,2	99,9	99,9	99,9
Impôts moins subventions sur les produits	6,3	4,2	7,6	7,8	7,1	7,1	7,2
Produit intérieur brut	105,0	103,0	107,0	107,0	107,0	107,0	107,1

Source : I-HS

1/ Semi-dur

2/ Première

3/ Dernière

* Il s'agit, par convention, d'une série calculée qui prend en compte l'ajout des impôts sur les produits lessés de la construction immobilière de services immobiliers (SCN 1993)

Tableau L.1b

Taux de croissance du PIB réel
(en pourcentage)

	1997	1998	1999	2000	2001 ^a	2002 ^a	2003 ^a
Secteur primaire							
Agriculture, sylviculture, élevage et pêche	-1,6	-0,2	-2,6	-0,6	0,0	-0,7	0,2
Industries extractives	-1,8	-0,2	-0,6	-0,6	0,0	-0,7	0,2
	10,2	8,8	0,6	0,6	0,8	1,7	1,3
Secteur secondaire							
Industries manufacturières	3,8	4,4	2,6	3,0	-0,7	1,2	1,0
Produits alimentaires et boissons	0,3	0,9	-0,0	-0,8	0,1	1,8	0,8
Industrie du textile	2,7	0,1	-1,6	-3,2	0,8	3,7	-0,4
Textile, habillement, cuir	-2,4	2,4	-1,0	0,0	1,4	1,2	0,7
Travail, habillement, cuir	2,2	0,0	-0,7	0,0	-0,7	-2,8	2,8
Produits chimiques, caoutchouc	-17,1	-0,3	-1,4	0,2	1,2	1,8	-0,1
Produits minéraux non métalliques	10,8	11,3	2,6	3,1	0,2	1,8	1,2
Transformation des métaux	28,2	8,8	0,0	6,8	-0,7	-0,7	-0,4
Produits des industries diverses	-3,0	-1,1	-0,8	4,8	0,4	1,5	0,4
Électricité, gaz et eau	0,8	-2,8	-0,6	-0,2	-27,1	2,1	3,2
Bâtiments et travaux publics	0,1	11,3	10,4	6,3	0,8	0,8	1,4
Secteur tertiaire							
Commerce	4,5	3,1	3,0	2,4	-0,8	0,8	0,1
Restaurants et hôtels	6,1	3,4	6,1	6,7	0,7	2,2	0,8
Transport et communications	3,8	1,4	-3,8	-4,1	-2,4	-1,2	-2,9
Industries financières	7,2	7,1	17,0	12,6	2,2	-0,3	1,8
Autres services marchands	4,8	8,0	6,3	6,1	1,2	-1,3	2,1
Services non marchands	9,1	3,0	1,0	3,6	-2,8	-1,8	-2,1
Branches liées ^b	1,2	1,9	-0,1	-1,8	-2,6	1,1	-1,4
Valeur ajoutée brute totale	22,5	17,7	28,0	23,8	7,8	3,8	0,7
Impôts moins subventions sur les produits	2,4	2,3	1,2	0,7	-0,3	-0,6	0,3
Produit intérieur brut	7,2	0,8	28,2	2,7	-0,8	0,0	1,1
	2,7	2,2	2,7	0,8	-1,0	-0,5	0,4

Source : F-181

1) Semi-déclaré

2) Prévisions

3) Revisions

^a Il s'agit, par convention, d'une année spéciale qui prend en compte l'inflation faite par les autres branches de la production imputée de services immobiliers (SICM 1999)

Tableau I.2

Compte du produit intérieur brut
(en millions de gourdes à prix courants)

	1997	1998	1999	2000	2001 ^{1/}	2002 ^{2/}	2003 ^{3/}
PIB	54 005,0	82 997,0	88 283,8	77 580,1	85 700,0	83 838,7	118 188,2
Importations	14 280,0	16 770,0	20 567,7	25 922,7	30 973,2	33 363,1	55 614,5
Ressources	68 285,0	78 767,0	89 821,5	103 502,8	116 673,2	127 202,8	173 983,7
Consommation	49 383,0	57 148,0	62 156,9	72 446,2	83 921,6	92 388,1	117 890,9
Investissement	13 247,0	16 382,0	19 182,2	21 207,7	22 157,7	23 411,6	36 703,5
Exportations	5 645,0	8 237,0	8 482,4	9 848,9	10 593,9	11 403,1	19 389,3
Emplois	68 285,0	78 767,0	89 821,5	103 502,8	116 673,2	127 202,8	173 983,7

Source : IHSI

1/ Semi-défini

2/ Prévisions

3/ Estimation

Tableau 1.2a

Structure du PIB nominal (en millions de gourdes à prix courants)		1997	1998	1999	2000	2001 ^{1/}	2002 ^{2/}	2003 ^{3/}
PIB		54 005,0	62 997,0	68 283,8	77 580,1	85 700,0	93 839,7	118 169,2
Demande intérieure		62 840,0	73 530,0	81 339,1	93 653,9	106 079,3	115 799,7	154 504,4
Consommation		49 393,0	57 148,0	62 156,9	72 446,2	83 921,6	92 389,1	117 890,9
Investissement		13 247,0	16 382,0	19 182,2	21 207,7	22 157,7	23 411,6	36 703,5
Solde extérieur		-8 635,0	-10 533,0	-12 085,3	-16 073,8	-28 379,4	-21 960,0	-36 425,2
Exportations		5 845,0	8 237,0	8 482,4	9 848,9	10 593,9	11 403,1	19 399,3
Importations		14 280,0	18 770,0	20 567,7	25 922,7	30 973,2	33 363,1	55 814,5

Source : IHSI; BRH

1/ Semi-annual

2/ Provisions

3/ Estimation

Tableau I.3

Compte du produit intérieur brut (en millions de gourdes de 1996/97)		1997	1998	1999	2000	2001 ^{1/}	2002 ^{2/}	2003 ^{3/}
PIB		12 410,0	12 681,0	13 024,7	13 138,1	13 000,8	12 829,8	12 875,9
Importations		9 019,0	8 614,0	11 797,3	15 248,8	14 931,5	14 544,6	14 819,3
Ressources		21 429,0	22 295,0	24 822,0	28 386,9	27 932,4	27 474,2	27 895,2
Consommation		16 446,0	16 962,0	18 388,6	21 107,0	20 770,8	20 292,7	20 282,0
Investissement		3 064,0	2 955,0	3 653,2	4 334,9	4 280,8	4 360,1	4 519,8
Exportations		1 929,0	2 378,0	2 770,3	2 945,0	2 880,8	2 821,4	3 093,4
Emplois		21 429,0	22 295,0	24 822,0	28 386,8	27 932,4	27 474,2	27 895,2

Source : IHSI

1/ Semi-défini

2/ Prévisions

3/ Estimation

Tableau I.3a

Structure du PIB réel (en millions de gourdes de 1995/97)		1997	1998	1999	2000	2001 ^{1/}	2002 ^{2/}	2003 ^{3/}
PIB		12 410,0	12 681,0	13 024,7	13 138,1	13 000,8	12 929,8	12 675,9
Demande intérieure		19 500,0	19 917,0	22 051,7	25 441,9	25 051,6	24 652,8	24 801,8
Consommation		16 446,0	16 962,0	18 388,6	21 107,0	20 770,8	20 292,7	20 282,0
Investissement		3 054,0	2 955,0	3 663,2	4 334,9	4 280,8	4 360,1	4 519,8
Solde extérieur		-7 080,0	-7 236,0	-9 027,0	-12 303,8	-12 050,7	-11 723,2	-11 825,9
Exportations		1 929,0	2 378,0	2 770,3	2 945,0	2 890,8	2 821,4	3 093,4
Importations		9 019,0	9 614,0	11 797,3	15 248,8	14 941,5	14 544,6	14 919,3

Source : IHSI, BRH

1/ Semi-annual

2/ Provisions

3/ Estimation

Tableau 1.3b

Compte du produit intérieur brut
(variations en pourcentage)

	1997	1998	1999	2000	2001 ^{1/}	2002 ^{2/}	2003 ^{3/}
PIB	2,7	2,2	2,7	0,9	-1,0	-0,5	0,4
Importations	7,2	6,6	22,7	28,3	-2,1	-2,6	2,6
Ressources	4,6	4,0	11,3	14,4	-1,6	-1,6	1,5
Consommation	3,0	3,1	8,4	14,6	-1,6	-2,3	-0,1
Investissement	7,6	-3,2	24,0	18,3	-1,2	1,9	3,7
Exportations	14,3	23,3	16,5	6,3	-2,2	-2,1	9,8
Emplois	4,6	4,0	11,3	14,4	-1,6	-1,6	1,5

Source : IHSI

1/ Semi-défini

2/ Prévisions

3/ Estimation

Tableau I.3c

Structure de la croissance du PIB réel (variations en pourcentage)									
	1997	1998	1999	2000	2001 ^{1/}	2002 ^{2/}	2003 ^{3/}		
PIB	2,7	2,2	2,7	0,9	-1,0	-0,5	0,4		
Demande intérieure	3,7	2,1	10,7	15,4	-1,5	-1,5	0,5		
Consommation	3,0	3,1	8,4	14,6	-1,6	-2,3	-0,1		
Investissement	7,6	-3,2	24,0	18,3	-1,2	1,9	3,7		
Solde extérieur	5,4	2,1	24,8	36,3	-2,1	-2,7	0,9		
Exportations	14,3	23,3	18,5	6,3	-2,2	-2,1	9,8		
Importations	7,2	6,6	22,7	25,3	-2,1	-2,6	2,9		

Source : IHSI, BRH

1/ Semi-annual

2/ Provisions

3/ Estimation

Tableau L4

Indice des prix à la consommation (IPC) - ensemble du pays		Novembre 1999=100											
	Pondération	Oct. 02	Nov. 02	Déc. 02	Janv. 03	Fév. 03	Mars 03	Avr. 03	Mai 03	Juin 03	Juil. 03	Août 03	Sept. 03
Indice général	100,00%	187,75	200,13	204,70	231,27	240,87	249,84	256,46	261,44	264,89	268,09	271,03	273,71
Alimentation, boissons et tabac	40,42%	184,69	187,03	193,20	211,84	218,03	226,11	234,30	240,41	244,84	249,33	253,19	253,42
Habillage, tissus et chaussures	8,48%	227,27	228,89	233,83	243,28	247,93	258,20	264,06	271,00	279,58	277,58	278,80	281,79
Loyer du logement, énergie, eau	9,08%	237,24	237,24	241,01	267,78	285,41	310,89	304,57	305,73	309,72	312,74	315,11	333,57
Aménagement et entretien du logement	4,06%	203,83	208,85	212,27	223,88	228,39	236,23	249,70	254,83	258,42	265,05	270,28	274,75
Santé	3,21%	206,41	212,69	218,70	231,90	238,78	249,42	258,32	267,08	270,47	278,38	276,60	285,03
Transport	8,70%	107,14	189,70	171,83	279,58	320,56	330,34	334,95	333,87	334,76	321,48	322,13	323,19
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	7,19%	210,73	216,78	220,78	224,40	226,26	237,42	247,14	240,57	249,57	251,87	256,14	273,89
Autres biens et services	8,84%	197,82	200,02	203,28	218,25	220,89	230,09	238,82	246,96	250,82	258,71	257,88	283,27

Source : IHSI

Tableau L4a

Indice des prix à la consommation (IPC) - ensemble du pays		Novembre 1999=100											
	Pondération	Sept. 02	Sept. 03	Sept. 04	Sept. 05	Sept. 06	Sept. 07	Sept. 08	Sept. 09	Sept. 10	Sept. 11	Sept. 12	Sept. 13
Indice général	100,00%	34,12	47,04	71,07	83,34	97,82	114,05	123,48	135,73	142,32	178,84	183,54	273,71
Alimentation, boissons et tabac	40,42%	38,42	45,89	71,91	83,64	97,22	119,05	124,23	129,02	142,40	184,81	180,46	253,42
Habillage, tissus et chaussures	8,48%	37,05	43,07	68,57	80,12	98,49	106,28	123,41	144,85	181,05	200,18	223,50	281,79
Loyer du logement, énergie, eau	9,08%	35,95	48,45	68,32	83,54	97,52	122,21	144,71	163,80	194,82	207,80	231,34	333,57
Aménagement et entretien du logement	4,06%	37,71	58,25	80,81	90,24	97,31	102,56	112,67	130,73	161,86	178,54	200,90	274,75
Santé	3,21%	43,21	60,36	78,21	81,78	98,57	100,07	117,50	143,70	164,48	181,48	204,15	285,03
Transport	8,70%	29,83	46,99	71,91	83,84	97,22	102,83	107,28	117,11	142,81	182,84	182,37	323,19
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	7,19%	17,34	43,07	68,37	80,12	98,49	100,47	128,49	147,85	168,47	197,85	216,02	273,89
Autres biens et services	8,84%	28,49	48,45	68,32	83,54	97,52	108,31	118,24	135,85	159,25	178,45	184,25	283,27

Source : IHSI

Tableau I.5

Taux d'inflation (variation de l'IPC en pourcentage)												
	Oct. 02		Nov. 02		Déc. 02		Janv. 03		Fév. 03		Mars 03	
	Variation mensuelle	Variation en glis. annuel	Variation mensuelle	Variation en glis. annuel	Variation mensuelle	Variation en glis. annuel	Variation mensuelle	Variation en glis. annuel	Variation mensuelle	Variation en glis. annuel	Variation mensuelle	Variation en glis. annuel
Indice général	2,18	11,91	1,20	12,78	2,28	14,77	12,98	28,88	4,15	33,25	3,72	36,96
Alimentation, boisson et tabac	2,23	11,53	1,38	12,57	3,30	16,06	9,65	26,31	2,92	28,43	3,71	32,29
Habillage, tissus et chaussures	1,69	12,48	1,15	13,47	1,71	14,44	4,04	18,76	1,91	20,83	3,34	24,45
Loyer du logement, énergie, eau	2,55	13,88	0,00	13,88	1,59	15,22	19,41	37,60	2,65	41,25	5,17	43,07
Aménagement et entretien du logement	1,51	13,74	2,90	16,39	1,15	16,44	5,47	21,12	2,01	21,81	4,75	26,74
Santé	2,58	13,91	1,52	14,62	2,87	16,74	6,04	21,24	2,97	24,24	4,04	29,00
Transport	2,94	8,72	1,53	9,71	1,14	9,78	61,15	76,27	18,07	108,01	1,16	110,42
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	1,44	10,50	0,02	10,46	0,91	10,53	1,68	12,39	0,79	13,27	4,94	18,88
Autres biens et services	1,68	11,59	1,27	11,71	1,63	12,79	7,36	20,92	1,21	21,94	4,16	26,89

Tableau I.5 (suite)

Taux d'inflation (variation de l'IPC en pourcentage)												
	Avr. 03		Mai 03		Juin 03		Juil. 03		Août 03		Sept. 03	
	Variation mensuelle	Variation en glis. annuel	Variation mensuelle	Variation en glis. annuel	Variation mensuelle	Variation en glis. annuel	Variation mensuelle	Variation en glis. annuel	Variation mensuelle	Variation en glis. annuel	Variation mensuelle	Variation en glis. annuel
Indice général	2,65	39,25	1,94	40,57	1,36	41,66	1,17	42,03	1,10	41,91	1,73	42,46
Alimentation, boisson et tabac	3,62	35,87	2,61	37,90	1,88	39,53	1,79	40,70	1,55	40,94	0,09	40,43
Habillage, tissus et chaussures	3,08	27,57	2,62	29,46	0,95	29,94	1,45	30,24	0,48	27,40	1,04	28,08
Loyer du logement, énergie, eau	-1,97	35,89	0,38	35,02	1,31	35,67	0,98	36,53	0,76	37,36	5,86	44,19
Aménagement et entretien du logement	4,38	31,74	2,05	33,68	1,41	34,73	2,57	37,30	1,97	37,99	1,66	36,76
Santé	3,98	34,14	3,39	37,59	1,27	37,64	2,19	39,21	0,08	37,39	3,05	39,62
Transport	1,40	113,34	-0,38	111,14	0,33	111,54	-3,97	101,18	0,20	100,72	0,33	98,05
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	4,08	23,58	0,58	24,30	0,40	24,79	0,82	25,51	1,30	27,49	7,35	27,02
Autres biens et services	3,66	31,43	3,54	33,43	1,60	35,50	2,31	35,42	0,34	32,78	2,21	35,53

Source : BRH

Tableau 1.5a

Taux d'inflation (variation de l'IPC en glissement annuel en pourcentage)		Sept. 92	Sept. 93	Sept. 94	Sept. 95	Sept. 96	Sept. 97	Sept. 98	Sept. 99	Sept. 00	Sept. 01	Sept. 02	Sept. 03
Indice général (pondération=100 %)		18,43	37,87	51,08	17,26	17,01	16,95	8,27	9,82	15,32	12,34	10,07	42,46
Alimentation, boisson et tabac (49,42 %)		18,02	28,28	56,36	18,31	16,24	22,45	4,35	3,96	10,37	15,60	9,83	40,43
Habillage, tissus et chaussures (9,48 %)		21,79	16,25	54,56	20,35	22,93	7,89	16,14	17,21	25,16	10,56	11,66	26,06
Loyer du logement, énergie, eau (9,08 %)		18,19	32,20	41,01	22,28	16,73	25,32	18,41	13,19	18,82	6,82	11,27	44,18
Aménagement et entretien du logement (4,96 %)		10,88	54,47	38,73	11,87	7,83	5,36	9,87	18,03	23,81	10,37	12,46	36,78
Santé (3,21 %)		22,20	39,69	29,57	4,58	20,52	8,22	10,21	22,24	14,45	10,35	12,49	39,62
Transport (9,7 %)		18,01	59,52	56,36	16,31	16,24	5,46	4,63	9,16	21,95	6,86	6,37	98,05
Loisirs, spectacles, enseignement et culture (7,19 %)		21,77	148,39	54,56	20,35	22,93	10,13	15,68	17,82	13,95	17,50	8,93	27,02
Autres biens et services (8,94 %)		19,20	64,29	41,01	22,28	16,73	11,06	10,06	13,94	16,48	11,50	10,09	36,53

Source : BRQ.

Tableau I.8

Taux de change à Port-au-Prince
(jours/dollar EU)

	Oct. 02	Nov. 02	Déc. 02	Janv. 03	Fév. 03	Mars 03	Avr. 03	Mai 03	Jun 03	Juil. 03	Août 03	Sept. 03
Marché informel ^{1/}												
À l'achat	30,7552	35,6595	36,9251	38,9889	44,6747	43,7420	42,5649	41,2520	41,2729	42,9722	41,2929	41,3516
À la vente	30,6390	36,9734	37,8629	39,8013	46,1806	45,0639	43,5456	42,5022	42,3883	43,8867	42,0746	42,2800
Marché bancaire ^{1/}												
À l'achat	31,2874	36,3345	37,2539	39,7248	45,6383	44,0227	42,8681	41,8840	41,8020	43,3271	41,8086	41,7512
À la vente	31,9010	37,2099	37,7288	40,2436	46,7886	44,9816	43,6953	42,2744	42,3152	43,7956	42,1077	42,2191
Taux de référence												
Moyen	31,0806	36,1445	37,2054	39,4296	45,2526	43,9104	42,8058	41,6992	41,5904	43,1851	41,5286	41,5554
Fin de période	32,9647	37,2729	37,8062	41,6097	44,6181	42,2182	42,3014	40,6400	42,8573	42,7089	41,2170	42,0253

Source : BRH.

^{1/} moyenne arithmétique de la période.

Tableau 1.7

Composantes et contreparties de l'agrégat M3
(en millions de gourdes)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Composantes											
Agrégat M3	8 487,26	10 158,33	13 386,00	14 250,83	16 413,44	18 834,56	22 157,68	30 189,04	31 753,37	37 228,74	52 027,89
Agrégat M2	7 932,31	9 451,05	11 394,14	11 560,76	13 089,13	14 332,39	16 432,49	19 267,91	21 027,93	23 402,63	30 345,39
Agrégat M1	3 416,05	4 203,14	5 428,17	5 311,82	5 636,47	6 143,54	7 216,31	8 627,87	9 393,35	11 237,29	14 159,94
Monnaie en circulation	2 317,79	2 828,48	3 123,50	3 070,44	3 354,71	3 518,24	3 989,85	5 283,88	5 832,50	6 852,36	8 442,68
Dépôts à vue	1 098,26	1 373,66	2 305,67	2 241,38	2 283,76	2 627,30	3 228,45	3 944,18	3 670,85	4 384,93	5 710,28
Quasi-monnaie	4 416,26	5 247,91	5 954,97	8 254,94	7 230,65	8 188,85	9 214,16	10 739,94	11 724,99	12 225,34	16 188,45
Dépôts d'épargne	3 287,97	3 781,75	4 388,85	4 802,08	4 830,95	4 983,50	5 593,75	6 293,47	6 532,90	7 498,85	9 930,77
Dépôts à terme	1 128,29	1 466,16	1 588,12	1 652,86	2 399,70	3 233,35	3 630,43	4 444,47	5 191,69	4 758,49	5 255,68
Dépôts en dollars EU	635,35	707,28	1 881,86	2 654,07	3 544,33	4 482,17	5 735,19	10 821,13	10 725,43	13 786,11	21 682,59
Dépôts à vue	408,99	425,50	1 148,40	1 037,65	1 004,16	1 295,29	1 293,45	2 520,54	2 651,62	4 076,30	6 119,13
Dépôts d'épargne	20,41	57,57	325,27	663,25	1 177,11	1 518,37	2 154,83	3 601,15	3 501,69	4 588,44	7 045,22
Dépôts à terme	208,15	224,21	508,19	663,17	1 363,05	1 770,51	2 276,80	4 090,44	4 572,12	5 101,37	8 516,16
Contreparties											
Reserve nettes de change du système bancaire	826,73	1 287,78	4 395,64	3 639,96	4 564,92	5 115,12	5 605,25	9 635,22	8 353,79	8 420,57	13 475,18
Avoirs extérieurs du système bancaire	1 950,43	2 305,06	5 907,79	5 169,40	6 611,20	6 978,80	7 692,68	13 039,57	11 437,84	11 854,54	17 961,61
Engagements extérieurs du système bancaire	1 163,70	1 087,27	1 521,15	1 329,42	2 046,28	1 863,68	2 087,43	3 424,36	3 084,05	3 483,96	4 478,43
Reserve nettes de change BRH	-124,31	-8,49	2 675,17	2 031,88	2 749,51	3 281,41	3 695,45	4 681,20	4 480,85	4 013,65	5 272,87
Avoirs extérieurs BRH	1 021,17	1 007,53	4 017,37	3 243,90	4 803,62	4 931,34	5 578,89	7 710,91	7 084,01	6 762,06	8 687,56
Engagements extérieurs BRH	1 145,48	1 096,02	1 342,20	1 212,22	1 754,11	1 648,94	1 881,44	2 820,71	2 573,16	2 748,40	3 414,89
Reserve de change banques commerciales	951,04	1 296,27	1 711,47	1 608,30	1 815,41	1 833,71	1 909,80	4 754,01	3 862,94	4 406,92	6 202,31
Avoirs extérieurs banques commerciales	989,26	1 297,52	1 890,42	1 925,50	2 107,98	2 047,45	2 115,79	5 340,66	4 373,83	5 122,49	9 284,06
Engagements extérieurs banques commerciales	18,22	1,25	178,95	117,20	269,17	213,74	205,99	594,66	510,89	715,56	1 051,74
Crédit intérieur net	8 021,56	9 223,56	8 923,37	11 521,01	13 007,55	14 872,16	17 330,43	22 890,02	24 886,93	29 621,11	37 644,14
Crédit au secteur public	4 887,96	5 812,78	4 988,88	5 824,79	5 247,52	5 752,82	7 416,86	9 275,98	12 078,55	15 074,59	18 375,28
Crédit à l'Etat	4 381,38	5 228,04	4 837,86	5 827,21	5 368,01	5 888,50	7 451,87	9 484,82	12 108,11	15 043,90	18 300,47
Crédit aux collectivités locales	34,48	48,04	58,13	1,26	-11,09	-16,87	-41,03	-22,21	-41,80	-31,23	-14,16
Crédit aux entreprises publiques	462,10	536,70	92,87	-3,70	-129,41	-128,61	5,62	-186,82	11,24	61,92	98,96
Crédit au secteur privé	3 123,60	3 410,78	3 834,48	5 696,22	7 760,03	9 119,33	9 819,56	13 613,02	12 586,38	14 446,52	18 288,66
Autres postes nets 1/	-380,43	-353,01	55,86	-1 140,16	-1 159,02	-1 182,71	-778,00	-2 335,28	-1 287,36	-712,94	908,58

Source: Banque de la République d'Haïti (2004).

1/ Ce poste regroupe les soldes interbancaires, écoulés de dépôts et autres postes non classés.

Tableau 1.8

La base monétaire et ses sources
(en millions de gourdes)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Base monétaire											
Monnaie en circulation	5 155,69	6 242,55	7 383,11	7 292,36	7 769,02	9 290,71	11 299,91	14 118,27	16 447,92	19 277,75	26 484,78
Réserves des banques	2 317,79	2 829,49	3 123,50	3 070,44	3 354,71	3 516,24	3 989,95	5 283,69	5 632,50	6 652,36	8 442,66
Réserves/dépôts des banques	2 738,35	3 370,92	3 908,62	4 063,39	4 187,56	5 532,35	7 029,28	8 485,22	10 467,54	12 122,88	17 804,34
Encaisses des banques et autres	2 291,14	2 872,91	3 206,91	3 026,26	2 477,53	3 100,94	3 029,47	6 083,05	5 114,01	5 289,08	7 957,95
Bons BRH émis	445,21	486,21	701,71	1 037,24	756,03	802,71	894,81	1 101,17	2 576,53	3 680,60	5 303,38
	-	-	-	-	954,50	1 629,00	3 105,00	1 301,00	2 777,00	3 153,00	4 443,00
Autres Dépôts											
Dépôts des collectivités locales	101,55	42,15	350,99	159,52	226,75	242,12	280,78	369,36	347,88	502,71	437,78
Dépôts des entreprises publiques	1,94	3,25	12,33	12,32	20,10	22,34	43,29	23,33	41,90	31,23	14,18
Dépôts du secteur privé	29,14	22,22	318,76	122,76	176,98	174,31	102,93	202,11	188,08	359,44	284,92
Dépôts des autres institutions bancaires (AIB)	64,59	10,44	16,42	17,74	17,78	20,47	25,11	72,24	51,80	65,03	102,86
Dépôts des inst. financières non bancaires (IFNB)	-	-	-	-	-	3,07	3,07	-	-	-	-
	6,16	6,24	3,49	5,70	9,99	21,93	106,39	68,61	66,40	47,01	35,84
Sources											
Avance extérieure nette	5 155,69	6 242,55	7 383,11	7 292,26	7 769,02	9 290,71	11 299,91	14 118,27	16 447,92	19 277,75	26 484,78
Avance extérieure BRH	-124,32	-9,49	2 675,21	2 031,63	2 749,51	3 281,41	3 695,45	4 881,20	4 490,85	4 013,65	5 272,87
Engagements extérieurs BRH	1 021,16	1 087,63	4 017,38	3 243,94	4 503,92	4 631,34	5 576,89	7 710,91	7 064,01	8 762,06	8 987,59
	-1 145,48	-1 096,02	-1 342,17	-1 212,21	-1 754,11	-1 649,94	-1 861,44	-2 829,71	-2 573,16	-2 748,40	-3 414,69
Créances nettes sur le secteur public	4 949,14	5 855,34	5 319,95	6 100,52	5 876,31	6 460,11	7 811,95	9 717,37	12 378,57	15 522,56	19 146,58
Créances nettes sur le gouvernement central	4 401,78	5 245,18	4 637,98	5 967,96	5 617,83	6 409,14	7 700,55	9 700,77	12 180,25	15 101,20	18 772,70
Créances sur les collectivités locales	36,12	51,29	70,46	13,60	9,01	5,47	2,25	1,11	0,00	0,00	0,00
Créances sur les entreprises publiques	511,24	558,92	411,62	119,06	49,47	45,50	109,95	16,49	199,32	421,36	373,87
Créances sur institutions financières monétaires	360,73	578,89	92,94	53,89	32,78	179,32	161,73	1 122,38	89,99	81,12	1 011,22
Autres postes nets 1/											
	-29,86	-183,20	-705,00	-893,78	-889,59	-630,13	-368,93	-1 602,88	-512,49	-339,58	1 054,11

Sources: Banque de la République d'Haïti (BRH).

1/ Ce poste regroupe les comptes «capitaux et autres postes non classés».

Tableau 1.9

Bilan de la BRH (en millions de goudes)		1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Avoirs extérieurs nets		-124,32	-8,40	2 675,21	2 031,83	2 749,51	3 281,41	3 695,45	4 881,20	4 490,85	4 013,65	5 272,87
Avoirs extérieurs		1 021,18	1 087,53	4 017,58	3 243,84	4 593,82	4 931,34	5 578,89	7 710,91	7 094,01	6 782,08	8 687,58
Engagements extérieurs		-1 145,48	-1 096,02	-1 342,37	-1 212,21	-1 754,31	-1 649,94	-1 883,44	-2 829,71	-2 603,16	-2 768,40	-3 414,69
Avoirs intérieurs nets		5 178,46	6 208,87	4 355,91	5 102,10	4 782,76	5 767,18	7 323,69	8 867,71	11 808,20	14 761,39	20 774,13
Créances nettes sur l'Etat		4 401,78	5 245,13	4 837,88	5 987,86	5 817,83	6 408,14	7 700,56	9 700,77	12 180,25	15 101,20	18 772,70
Créances internes		4 817,46	5 804,58	6 708,76	7 109,43	7 333,10	7 924,73	9 572,86	11 198,04	13 342,07	16 374,10	20 134,80
Dépôts du gouvernement		-415,68	-595,45	-1 370,87	-1 141,57	-1 515,27	-1 515,55	-1 872,29	-1 438,28	-1 161,81	-1 272,90	-1 382,10
Créances nettes sur collectivités locales		34,48	48,04	58,73	1,28	-11,09	-16,87	-41,03	-22,21	-41,80	-31,23	-14,16
Créances internes		38,12	51,29	70,46	13,80	8,01	5,47	2,26	1,11	-	-	-
Dépôts des collectivités locales		-1,04	-3,25	-12,33	-12,32	-19,34	-21,02	-43,28	-23,33	-41,80	-31,23	-14,16
Créances nettes sur les entreprises publiques		482,10	538,70	92,87	-3,70	-129,41	-128,81	5,92	-185,62	11,24	61,92	88,96
Créances internes		511,24	558,82	411,82	118,06	49,47	45,50	108,85	15,49	189,32	421,38	373,87
Dépôts des entreprises publiques		-29,14	-22,22	-318,75	-122,76	-178,88	-174,31	-102,93	-202,11	-188,08	-338,44	-284,32
Créances nettes sur les particuliers		204,64	283,51	49,38	123,10	137,77	218,09	283,19	271,30	390,51	430,48	549,69
Créances sur les institutions financières monétaires		350,73	578,89	92,94	53,89	32,78	179,32	161,73	1 122,38	89,39	81,12	1 011,22
Créances nettes sur autres institutions bancaires		-	-	-	-	-	-3,07	-3,07	-3,07	-	-	-
Créances sur les institutions financières non bancaires		-8,17	-8,23	-3,48	-2,90	-2,89	-1,45	-92,02	-58,14	-53,91	-38,99	-29,85
Comptes de capital		-483,02	-630,70	-920,26	-1 071,10	-1 201,46	-1 243,82	-1 295,81	-4 605,00	-4 104,86	-4 262,24	-3 717,31
Autres passifs non classés		184,02	73,52	149,45	33,71	149,02	353,84	624,29	2 646,29	3 149,58	3 429,14	4 113,88
Actif = Passif		5 064,14	6 200,38	7 032,12	7 133,73	7 542,27	9 048,59	11 019,14	13 748,91	18 100,05	18 775,04	26 046,99
Engagements envers Inst. financières monét.		2 738,35	3 370,82	3 808,82	4 083,30	4 187,58	5 532,35	7 029,28	8 465,22	10 487,54	12 122,88	17 604,34
Dépôts des institutions financières monétaires		2 291,14	2 972,91	3 208,91	3 028,26	2 477,83	3 100,84	3 029,47	6 063,06	5 114,01	5 289,08	7 657,96
Engagements des institutions financières monétaires		332,35	348,14	934,18	923,44	627,53	709,98	734,58	836,14	859,80	1 241,55	1 659,98
Autres Engagements env. inst. financières monétaires		112,86	149,87	17,96	25,30	0,31	0,33	-	-	-	0,06	0,01
Dépôts dollars des institutions financières monétaires		-	-	49,58	88,30	128,18	82,40	180,23	285,03	1 718,83	2 438,89	3 643,40
Bonne BRH émise		-	-	-	-	954,00	1 629,00	3 105,00	1 301,00	2 777,00	3 183,00	4 443,00
Engagements envers secteur privé		2 317,79	2 829,46	3 123,50	3 070,44	3 354,71	3 518,24	3 988,86	5 283,89	5 632,51	6 652,36	8 442,68
Monnaie fiduciaire en circulation		2 317,79	2 829,46	3 123,50	3 070,44	3 354,71	3 518,24	3 988,86	5 283,89	5 632,51	6 652,36	8 442,68
Monnaie hors BRH		2 950,14	3 179,00	3 757,00	3 993,88	3 982,24	4 220,22	4 734,44	6 118,83	6 492,11	7 889,91	10 102,84
Engagements des institutions financières monétaires		-332,35	-348,14	-434,18	-923,44	-627,53	-709,98	-734,58	-836,14	-859,80	-1 241,55	-1 659,98
Allocations de DTS 1/		240,80	303,40	320,80	298,80	318,96	318,45	322,00	803,89	430,09	838,04	823,02

Sources : Banque de la République d'Haïti (BRH).

1/ Suite à une révision méthodologique, les Allocations DTS figurent au compte Capital en sept 97.

Tableau I.10

Bilan consolidé des banques commerciales 1/
(en millions de gourdes)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Avoir extérieur nets	951,04	1 296,27	1 554,54	1 808,35	1 815,41	1 833,71	1 909,80	4 754,01	3 862,94	4 406,92	8 202,32
Réserves											
Dépôts à la Banque Centrale	2 706,86	3 324,37	3 616,48	4 114,34	4 098,94	5 412,23	6 874,36	8 497,41	10 646,77	12 078,30	17 586,86
Encaissements en monnaie nationale	2 374,31	2 875,73	2 982,30	3 180,80	2 517,41	3 073,25	3 034,78	6 360,27	7 010,18	7 683,75	11 465,81
Bons BRH	332,35	349,14	634,18	923,44	627,53	709,98	734,56	836,14	859,60	1 241,55	1 859,98
	-	-	-	-	664,00	1 629,00	3 105,00	1 301,00	2 777,00	3 163,00	4 443,00
Portefeuille de crédit	2 925,99	3 155,86	3 865,11	5 479,56	7 628,80	8 906,78	9 819,77	13 511,04	12 322,19	14 085,36	18 720,19
Crédit au secteur public	6,53	8,41	0,00	6,50	6,54	6,54	169,32	169,32	114,32	59,32	0,00
Crédit au secteur privé	2 919,06	3 147,27	3 865,11	5 473,06	7 622,26	8 900,24	9 650,45	13 341,72	12 207,87	14 026,04	18 720,19
Comptes de capital	-669,63	-621,83	-600,70	-862,02	-1 286,61	-1 636,76	-1 755,80	-2 356,53	-2 786,58	-2 993,38	-4 083,68
Autres postes non classés	410,34	828,29	412,02	971,31	3 853,81	1 074,85	1 899,35	1 529,50	2 412,75	3 288,98	4 984,72
Total actif	6 324,00	7 983,26	8 867,43	11 411,54	16 087,35	15 560,82	18 737,48	25 828,44	26 458,08	30 846,18	44 772,43
Engagements envers la BRH	-	39,77	64,65	87,33	71,02	39,34	35,25	498,39	32,02	3,00	628,00
Engagements envers Inst. Fin. Non-Bancaires	147,00	602,43	109,23	146,66	231,40	-324,19	116,48	140,52	119,71	150,17	86,97
Engagements envers le secteur privé	6 150,07	7 315,58	8 693,55	11 150,40	15 358,57	15 358,48	18 167,85	24 905,25	26 120,89	30 578,40	43 585,23
Dépôts en gourdes	5 514,52	6 606,26	6 723,46	8 486,33	10 866,40	10 866,31	12 442,66	14 084,12	16 386,46	16 810,28	21 902,73
Dépôts en dollars	635,55	707,30	1 970,09	2 654,07	4 492,17	4 492,17	5 725,20	10 821,13	10 735,43	13 766,12	21 682,50
Engagements envers le secteur public	26,83	25,50	-	47,15	436,36	517,18	417,90	385,27	185,46	116,62	472,23
Total passif	6 324,00	7 983,26	8 867,43	11 411,54	16 087,35	15 560,82	18 737,48	25 828,44	26 458,08	30 846,18	44 772,43

Source: Banque de la République d'Haïti (BRH).

1/ Y compris Capital Bank en 1996 et SOGEBEL en 1997.

Tableau 1.11

Bilan consolidé des banques commerciales
(en millions de gourdes)

	Sept. 02	Oct. 02	Nov. 02	Déc. 02	Janv. 03	Fév. 03	Mars 03	Avril 03	Mai 03	Juin 03	Juill. 03	Août 03	Sept. 03
Actifs extérieurs nets	4 408,82	3 037,80	3 554,80	4 400,89	5 015,04	5 674,48	6 881,83	7 057,54	6 765,88	7 822,58	7 875,72	7 921,81	8 202,32
Réserves	12 078,30	11 307,84	11 334,32	11 308,20	12 141,12	12 527,82	12 870,24	13 938,74	14 865,88	15 836,56	16 202,77	16 124,39	17 588,89
Dépôts à la BRH	7 583,75	6 947,01	7 412,54	7 502,88	7 880,38	8 861,69	8 775,57	9 073,16	9 147,70	9 748,90	10 458,87	10 055,52	11 485,91
Encasées en monnaie nationale	1 241,55	1 211,93	1 367,78	1 302,22	1 601,74	1 461,34	1 887,67	1 835,57	2 040,88	2 005,65	1 735,10	1 657,87	1 658,98
Reste BRH	3 153,00	3 148,00	2 554,00	2 593,00	2 558,00	2 174,00	2 287,00	2 830,00	3 481,00	4 081,00	4 008,00	4 417,00	4 443,00
Portefeuille de crédit	14 085,38	15 286,06	16 488,99	16 880,04	17 499,01	18 781,22	18 079,49	18 171,73	18 177,86	18 720,03	18 550,12	18 287,22	18 720,19
Crédit au secteur public	59,32	59,32	59,32	59,32	59,32	49,32	49,32	34,32	29,32	29,32	19,32	9,32	0,00
Crédit au secteur privé	14 026,04	15 226,74	16 407,67	16 800,72	17 439,69	18 731,90	18 030,17	18 137,41	18 147,74	18 690,71	18 530,80	18 287,90	18 720,19
Comptes de capital	-2 983,38	-3 065,83	-3 181,00	-3 257,54	-3 404,63	-3 399,99	-3 555,89	-3 835,02	-3 708,51	-3 942,87	-4 011,36	-4 087,93	-4 083,68
Autres postes non classés	3 289,90	3 230,53	3 445,02	3 364,54	3 774,89	4 008,08	4 185,88	4 258,92	3 888,81	3 978,90	3 839,52	4 226,15	4 384,72
Total actif	30 846,18	29 804,41	31 620,23	32 735,24	35 025,22	37 551,41	38 481,41	39 791,00	39 762,71	42 514,40	42 558,77	42 487,85	44 772,43
Engagements envers le BRH	3,00	103,00	43,00	283,00	3,00	129,00	3,00	3,00	3,00	228,00	3,00	178,00	828,00
Engagements envers Inst. Fin. Non-Banc.	150,17	102,38	100,98	81,76	82,33	94,97	98,44	81,22	61,12	59,23	59,97	82,04	86,97
Engagements envers le secteur privé	30 578,40	29 490,53	31 315,03	32 234,45	34 801,31	37 230,84	38 226,35	38 438,88	38 483,75	41 883,99	42 182,10	41 705,45	43 585,23
Dépôts en gourdes	15 810,28	17 188,98	17 450,16	17 503,55	18 282,90	18 820,91	19 428,03	20 011,62	20 379,89	21 148,52	21 377,85	21 314,08	21 802,73
Dépôts en dollars	13 768,12	12 321,54	13 865,78	14 730,80	16 518,41	18 309,93	18 798,32	19 425,04	19 103,86	20 834,47	20 814,24	20 481,37	21 882,50
Engagements envers le secteur public	116,62	108,62	160,31	127,04	138,89	142,60	136,63	291,01	244,84	243,17	301,70	432,17	472,23
Total passif	30 846,18	29 804,41	31 620,23	32 735,24	35 025,22	37 551,41	38 481,41	39 791,00	39 762,71	42 514,40	42 558,77	42 487,85	44 772,43

Source: Banque de la République d'Haïti (BRH).

Tableau L.12
Résumé des Opérations Financières de l'Administration Centrale 1/

(en millions de gourdes)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Recettes Totales							
Recettes Courantes	4 782,25	5 382,70	6 274,80	6 169,60	6 332,20	7 721,70	10 502,50
Recettes Internes	4 735,11	5 258,90	6 067,40	6 149,40	6 334,20	7 720,70	10 502,50
Dont: Impôt sur le revenu et les bénéfices	3 656,95	4 135,30	4 705,80	4 294,10	4 504,10	5 561,30	7 414,10
Taxe sur le chiffre d'affaires	638,38	870,50	852,80	1 263,20	1 248,00	1 583,80	1 885,90
Droits d'accises	1 270,69	1 420,10	1 152,40	1 736,80	2 060,80	2 417,20	3 161,00
Recettes douanières	705,30	885,30	1 031,30	255,20	278,20	894,30	894,30
Dont: Droits de douanes	1 030,37	1 102,90	1 305,60	1 526,30	1 772,90	2 070,40	2 769,00
Frais de vérification	661,30	668,20	622,00	735,30	902,20	1 022,80	1 390,20
Autres recettes 2/	466,32	486,30	550,50	520,00	650,10	778,00	1 056,70
Transferts des Entreprises Publiques	34,79	20,70	56,00	329,00	47,20	68,00	316,40
Autres recettes 2/	57,17	123,80	207,40	20,20	8,00	1,00	-
Dépenses Totales							
Dépenses Courantes	5 797,50	6 788,40	7 905,90	8 140,70	8 589,00	10 376,70	14 146,70
Dépenses sur biens et services	5 086,60	5 548,30	6 416,10	6 310,70	7 011,00	8 468,70	10 222,00
Traitements et salaires	4 174,15	4 482,60	5 330,30	5 257,20	6 044,80	7 611,50	9 283,90
Autres achats de biens et services	2 226,10	2 894,70	3 926,00	3 415,40	3 543,20	3 482,90	3 688,90
Prépaiements d'intérêts	1 948,05	1 637,90	2 404,30	1 841,80	2 701,40	4 128,60	5 595,00
Dette interne	394,60	444,00	572,70	376,90	227,80	126,50	278,90
Dette externe	168,00	222,00	246,80	140,00	-	-	155,00
Subventions et transferts courants	226,60	222,00	325,10	236,90	227,80	126,50	123,90
Autres dépenses	280,02	478,60	368,60	401,50	438,50	494,40	398,20
Dont: Dépenses exercices antérieurs	239,83	163,10	146,50	275,10	300,10	236,30	261,00
Dépenses d'investissement	80,85	-	-	-	-	-	-
Financées sur fonds locaux	708,90	1 239,10	1 467,80	1 830,00	1 578,00	1 908,00	3 927,70
Financées sur fonds locaux	580,60	-	1 373,10	-	-	-	-
Solde Courant	-363,49	-290,40	-350,70	-181,30	-886,80	-748,00	280,50
Ajustement	-717,20	-743,10	-678,60	-282,90	182,80	34,40	-269,80
Solde Global							
Financement Total	-298,02	-662,60	-652,50	-1 688,20	-2 439,60	-2 689,40	-3 377,40
Financement Externe	298,02	662,60	652,50	1 688,20	2 439,60	2 689,40	3 377,40
Dons externes au comptant	422,94	223,00	-280,00	-192,30	60,20	-164,50	35,50
Prêts nets	694,84	644,70	114,70	197,20	369,80	112,70	170,80
Traces	-271,90	-421,70	-394,70	41,80	-309,60	-277,20	-135,30
Amortissement	-271,90	-421,70	-394,70	41,80	50,00	101,00	2 003,20
Financement Interne	-124,92	438,60	1 232,50	-431,30	-359,60	-378,20	-2 138,50
Système bancaire	-124,92	438,60	1 232,50	1 880,50	2 379,40	2 853,90	3 341,90
Dont: Autorités monétaires(BRH)	-103,78	617,70	1 068,70	1 888,30	2 317,10	2 881,50	3 409,50
Autres sources	-	-178,10	142,80	222,00	609,00	467,00	-67,60
Dont arriérés de paiements	-	-	42,80	222,00	609,00	467,00	-67,60
Pour mémoire : (en pourcentage du PIB)							
Recettes courantes	8,75	8,35	8,76	7,93	7,38	8,23	8,89
Dépenses courantes	8,42	8,81	9,27	8,13	8,18	9,02	9,65
Dépenses d'investissement	1,31	1,97	2,15	2,36	1,84	2,03	3,32
Solde courant	-0,67	-0,46	-0,51	-0,21	-0,80	-0,80	0,24
Solde global	-0,55	-1,06	-1,38	-2,18	-2,85	-2,87	-2,86
Dons	1,29	1,02	0,17	0,25	0,43	0,12	0,14
Prêts(verts)	-	-	-	-	-	-	1,00
Financement externe	0,76	0,35	-0,40	-0,25	0,07	-0,18	0,03
Financement BRH	-0,19	0,98	1,57	2,58	2,70	3,08	3,11
PIB nominal	94 005,00	62 997,00	69 253,81	77 580,14	85 699,87	93 839,68	118 168,18

Sources : BRH, MEF

1/ Opérations du Budget de Fonctionnement de l'Administration Centrale, enregistrées sur la base des encaissements et des décaissements.

2/ Cette rubrique regroupe les recettes non identifiées au niveau des recettes internes et douanières ainsi que les recouvrements de dette.

Tableau 1.13
Résumé des opérations financières des administrations publiques^{1/}
(en millions de gourdes)

	1er trimestre 2003			2e trimestre 2003			3e trimestre 2003			4e trimestre 2003			Oct. 02 - Sept. 03	
	Oct. 02	Nov. 02	Déc. 02	Janv. 03	Fév. 03	Mars 03	Avr. 03	Mai 03	Jun 03	Jul. 03	Août 03	Sept. 03	Oct. 02	Sept. 03
Recettes totales (incluant les dons)	860,50	632,80	640,50	735,80	707,80	770,10	1 081,90	1 188,30	976,10	1 088,80	1 018,30	972,60	10 673,30	10 673,30
Recettes totales	860,50	632,80	640,50	735,80	707,80	770,10	1 081,90	1 080,30	976,10	1 088,80	1 018,30	972,60	10 502,50	10 502,50
Recettes courantes	860,50	632,80	640,50	735,80	707,80	770,10	1 081,90	1 080,30	976,10	1 088,80	1 018,30	972,60	10 502,50	10 502,50
Recettes Intermées	893,30	495,90	455,60	591,90	532,10	502,80	690,10	723,00	649,90	748,40	696,70	644,80	7 414,10	7 414,10
Recettes douanières	150,40	128,80	154,90	140,50	157,40	181,90	335,00	313,40	272,40	316,70	306,00	307,60	2 789,00	2 789,00
Recettes non classées ^{2/}	10,80	18,90	30,00	3,80	18,30	85,40	14,00	23,80	53,80	23,70	15,60	20,20	318,40	318,40
Tranférts des entreprises publiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses totales	845,30	1 240,40	1 413,50	1 208,70	1 064,60	1 223,40	1 958,90	1 085,30	1 148,70	1 144,70	1 377,60	1 038,00	14 149,70	14 149,70
Dépenses courantes	866,30	801,40	1 067,50	881,70	704,90	684,40	1 018,60	898,40	806,20	753,70	901,60	817,60	10 222,00	10 222,00
Dépenses sur biens et services	628,60	747,70	1 007,30	846,10	635,40	643,60	972,60	830,50	740,20	714,60	839,80	479,50	9 283,90	9 283,90
Tranférts et salaires	298,00	262,40	349,80	476,10	314,40	289,70	271,40	280,30	274,80	281,50	272,10	313,40	3 688,00	3 688,00
Dépenses de fonctionn. / Achats de b & s	328,60	486,30	668,50	370,00	321,00	547,80	701,20	550,20	465,40	453,10	567,70	166,10	5 696,00	5 696,00
Paiements d'intérêts	2,00	18,30	7,50	4,40	10,40	2,00	-	15,10	8,00	0,50	4,70	206,00	278,90	278,90
Subventions	41,20	19,30	20,50	15,90	25,00	20,20	21,90	35,70	33,70	17,70	36,90	110,20	368,20	368,20
Autres dépenses	16,50	16,10	32,20	15,30	33,60	16,80	24,10	17,10	24,30	20,80	20,20	21,80	261,00	261,00
Dépenses d'investissement	159,00	439,00	346,00	327,00	360,00	339,00	340,30	186,90	342,50	391,00	478,00	221,00	3927,70	3927,70
Solde courant	174,20	-168,60	-427,00	-145,90	3,20	-114,30	20,50	161,90	169,90	335,10	116,70	155,00	280,50	280,50
Ajustement ^{3/}	55,90	-319,90	124,80	-110,00	122,00	0,90	36,90	-7,30	12,40	5,50	329,70	-453,40	-202,20	-202,20
Solde global^{2/}	-40,70	-288,20	-897,80	-362,90	-478,80	-484,20	-356,70	-17,70	-185,00	-81,40	-889,00	387,40	-3 445,00	-3 445,00
Financement total	40,70	288,20	897,80	362,90	478,80	484,20	356,70	17,70	185,00	81,40	889,00	-387,40	3 445,00	3 445,00
Financement externe	-1,60	-73,70	-10,80	-5,40	-2,00	-116,40	42,80	19,40	-111,60	182,60	332,10	-200,00	35,50	35,50
Dons externes au comptant	-	-	-	-	-	-	42,80	128,00	-	-	-	-	170,80	170,80
Prêts concessionnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1890,70	1890,70
Autres Prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	112,50	112,50
Amortissements	-1,50	-73,70	-123,30	-5,40	-2,00	-116,40	-	-108,80	-111,60	-139,10	-	-204,80	-2138,50	-2138,50
Financement interne	42,20	361,90	908,60	368,30	480,80	670,60	313,90	-1,70	296,60	-101,20	366,90	-187,40	3409,80	3409,80
Financement BRH ^{4/}	42,20	361,90	908,60	368,30	470,80	570,60	328,90	3,30	296,60	-81,20	366,90	42,40	3668,30	3668,30
Financement BNC	-	-	-	-	10,00	-	-15,00	-5,00	-	-10,00	-10,00	-229,80	-259,80	-259,80
Autres sources ^{5/}	0,20	-3,30	-	-	-	-4,70	-	0,80	-0,70	-0,20	-	-49,70	-47,60	-47,60

Sources : Directeur du Contrôle des Chiffres, BRH, Ministère de l'Économie et des Finances.

1/ Base : encaissements décaissements.

2/ Le poste ajustement permet de réajuster l'équilibre comptable entre le bilan global et le financement.

3/ Le solde global est déterminé à partir des opérations courantes comme les moyens de son financement.

4/ Exclut les comptes STABEX PL-480, Farine Canada et Don Japonais.

5/ Incluant les dépôts du gouvernement dans les banques commerciales publiques et privées.

Tableau I.14
Etat de la Balance des Paiements d'Haïti - Présentation Type
(En millions de Dollars E.U)

	1998			1999			2000		
	Crédit	Débit	Solde	Crédit	Débit	Solde	Crédit	Débit	
1.- Compte des transactions courantes									
A. Biens et Services									
a. Biens(FOB)									
(Export. - Import.)									
b. Services									
1. Transports									
1.1 Passagers									
1.2 Fret									
1.3 Autres									
2. Voyages									
3. Services fournis ou reçus par les admin. pub.									
4. Autres services									
B. Revenus									
1. Rémunération des salariés									
2. Revenus des Investissements									
2.1 Investissements directs									
2.1.1 Dividendes et bén. distribués des succ.									
2.1.2 Bén. réinvestis et bén. non distribués des succ.									
2.2 Autres Investissements									
C. Transferts Courants									
1. Administrations publiques									
2. Autres Secteurs									
2.1 Envoi de fonds des travailleurs									
2.2 Autres transferts									
2.- Compte de Capital et d'Opérations financières									
A. Compte de Capital									
1. Transferts de Capital									
1.1 Administrations publiques									
1.1.1 Remise de dettes									
1.1.2 Autres transferts									
1.2 Autres secteurs									
B. Compte d'Opérations financières									
Compte d'Opérations financières									
(avoirs de réserve exclus)									
1. Investissements directs*									
1.1 Inv. directs nationaux à l'étranger									
1.2 Inv. directs étrangers en Haïti									
1.2.1 Capital social									
1.2.2 Bénéfices réinvestis									

Tableau I.14 (Suite)

Etat de la Balance des Paiements d'Haïti - Présentation Type
(En millions de Dollars E.U)

	1998		1999		2000	
	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit
		Solde		Solde		Solde
2. Autres investissements *	200,57	29,93	112,05	49,31	96,96	124,46
Secteur des Administrations publiques						
Gouvernement	61,12	23,42	104,80	32,98	53,45	24,43
Tirages	61,12	23,42	104,80	32,98	53,45	24,43
Remboursements	0,00	23,42	0,00	32,98	0,00	24,43
Entreprises publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tirages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Remboursements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autorités monétaires	0,00	5,37	12,25	0,00	0,15	15,50
Utilisation des crédits et prêts du FMI	0,00	5,32	11,53	0,00	0,00	15,50
Autres 1/	0,00	0,05	0,72	0,00	0,15	0,15
Secteur bancaire	2,82	4,55	0,00	3,93	8,83	55,05
Avoirs	2,82	0,00	0,00	3,40	0,00	63,88
Engagements	0,00	4,55	0,00	0,53	8,83	8,83
Secteur non bancaire	140,00	0,00	0,00	15,00	26,00	18,00
Avoirs	84,00	0,00	0,00	14,00	26,00	0,00
Engagements	56,00	0,00	0,00	1,00	0,00	18,00
Autres Avoirs et Engagements	4,00	2,96	0,00	1,80	4,58	4,58
Avoirs	4,00	0,00	0,00	1,53	2,45	2,45
Engagements	0,00	2,96	0,00	0,27	2,13	2,13
Autres Engagements	0,00	0,00	0,00	0,00	3,95	1,30
3. Avoirs de réserves	1,95	31,05	5,44	39,04	67,31	10,29
Or monétaire	0,61	0,00	5,44	0,00	0,00	0,02
Avoirs liquides 2/	0,00	22,81	0,00	28,18	67,05	67,05
Dépôts à terme à l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Placements à l'étranger	0,00	8,24	0,00	10,71	0,00	10,25
Droits de tirage spéciaux	0,00	0,00	0,00	0,15	0,26	0,26
Autres	1,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02
3.- Erreurs et Omissions nettes		-226,12		-0,41		39,33
Pour mémoire						
Total des financements exceptionnels		0,00		0,00		3,95
Aide externe						
Dons officiels 3/		311,58		311,58		203,84
Prêts nets		279,20		251,60		193,00
		32,38		83,35		10,84

Source: BRH - Banque de la République d'Haïti

BRI - Banque des Règlements Internationaux

(P) : Données provisoires

1/ Engagements envers des organisations financières internationales

2/ Devises étrangères + Dépôts à vue à l'étranger

3/ Les dons sont enregistrés au niveau des transferts courants/Administrations publiques

* Une inscription en débit correspond à une augmentation des avoirs ou à une diminution des engagements

* Une inscription en crédit correspond à une augmentation des engagements ou à une diminution des avoirs

Solde = Crédit - Débit

Tableau 1.15

Position extérieure globale d'Haïti 1/
(En Millions de Dollars E.U.)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003 (P)
AVOIRS	395,45	437,68	433,01	436,2	368,22	457,47
Investissements directs haïtiens à l'étranger						
Autres Investissements	200,63	219,54	254,97	255,4	233,08	330,32
Secteur bancaire	121,51	124,89	188,77	171,57	172,36	222,7
Secteur non bancaire	77	81	65	83	60	107
Autres avoirs	2,12	3,65	1,2	0,83	0,72	0,62
Avoirs de réserve nets des autorités monétaires	194,82	218,14	178,04	180,8	135,14	127,15
ENGAGEMENTS	1229,73	1318,26	1338,41	1441,1	1463,45	1559,39
Investissements directs étrangers en Haïti						
Autres Investissements	51,46	81,46	94,66	99,06	104,78	112,56
Dettes publiques extérieures	1178,27	1237,8	1244,75	1342,04	1358,69	1448,82
Secteur bancaire	1104,23	1165,56	1179,57	1188,9	1211,9	1287,4
Secteur non bancaire	12,69	12,16	20,98	20,04	24,19	25,52
Autres engagements	61	60	42	130	119	126
	0,35	0,08	2,2	3,1	3,6	7,9
POSITION EXTÉRIEURE NETTE	-834,28	-881,58	-905,4	-1004,9	-1095,23	-1101,91

Sources: Banque de la République d'Haïti (BRH)

Banque des Réglements Internationaux (BRI)

(P): Données prévisionnelles

1/ La position est calculée au terme de l'exercice se terminant le 30 septembre

164

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1. Researcher's name: _____
2. Project title: _____
3. Research objectives: _____
4. Research questions: _____
5. Research hypotheses: _____
6. Research methods: _____
7. Research results: _____
8. Research conclusions: _____
9. Research limitations: _____
10. Research implications: _____

117-10000

**High ratings of safety and
effectiveness supported approval of use in
children 1 year and older, based on long-term
safety data.**

[illegible]

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

1. The following information is required for the purpose of the investigation:

Exportations aux U.S.A. (F.O.B.)
à base de matières premières locales
(en milliers de dollars EU)

Sources : Banque de la République d'Haïti, Département du Commerce des États-Unis d'Amérique
27: Données annuelles

Tableau 1.19
Importations totales d'Huile par catégories de produits
(en millions de dollars (M\$))

Période	Boissons			Machines brutes		Huiles à	Produits chimiques	Articles manufacturés	Matériaux à matériaux de		Articles divers	Total (C.I.F.)	Ajustements 1/ (C.I.F.)	Total (F.O.B.)
	Alimentaires	Tabacs	Alcool	non correctibles	Comestibles	à base	divers	divers	Transport	divers	n.d.s.			
1998	238,49	7,44		22,53	80,84	63,85	40,88	189,06	142,07	53,22	57,72	883,62	81,87	822,06
1999	204,78	30,40		34,34	58,78	38,83	54,38	223,85	182,87	71,24	77,10	1 084,14	78,80	1 017,94
2000	255,78	25,16		24,57	156,53	48,15	50,66	255,41	171,54	69,40	76,32	1 185,51	81,80	1 088,72
2001	279,44	27,64		22,06	153,81	35,31	60,83	255,92	170,22	86,69	65,94	1 134,88	79,44	1 055,44
2002	230,91	31,40		20,87	127,28	35,34	40,76	209,60	159,78	84,35	81,86	1 054,21	73,90	980,42
2003 (P)	267,72	23,29		19,11	158,68	18,15	52,58	280,01	165,32	98,88	105,38	1 186,83	83,89	1 115,04
1998	27,86	1,28		4,88	14,88	7,12	11,76	51,87	58,15	11,45	12,33	219,40	15,38	204,04
1 ^{er} Trimestre	54,42	1,91		5,66	23,86	16,31	12,25	83,20	84,80	12,14	13,78	208,23	14,58	193,65
2 ^e Trimestre	84,00	1,87		8,08	22,48	10,39	12,60	47,81	40,84	13,83	14,30	234,88	16,42	218,16
3 ^e Trimestre	48,00	2,40		0,01	19,85	30,13	13,15	37,30	30,15	15,82	17,31	221,72	15,52	206,20
4 ^e Trimestre														
1999	80,77	8,32		5,72	15,72	5,67	17,28	54,24	40,14	18,82	14,70	286,38	15,85	247,73
1 ^{er} Trimestre	71,17	8,44		5,23	30,84	13,78	11,70	51,75	41,10	15,25	15,34	256,00	15,08	238,94
2 ^e Trimestre	80,21	6,15		7,30	28,02	9,81	10,36	91,83	49,25	17,90	28,36	286,10	20,84	278,16
3 ^e Trimestre	83,01	9,48		0,08	22,41	9,18	16,03	66,90	62,60	18,27	18,10	279,66	18,06	261,71
4 ^e Trimestre														
2000	78,09	3,84		7,83	42,93	7,85	17,31	48,39	64,34	18,00	19,79	296,87	20,71	276,16
1 ^{er} Trimestre	65,68	0,88		4,08	30,34	17,07	9,38	85,81	41,34	15,89	16,10	268,25	20,18	248,07
2 ^e Trimestre	80,21	5,44		4,80	48,21	9,20	10,88	78,89	41,54	14,83	17,20	286,02	20,72	279,30
3 ^e Trimestre	80,06	5,44		7,25	58,05	9,03	13,31	66,51	54,32	20,68	20,14	286,37	20,19	268,18
4 ^e Trimestre														
2001	67,21	7,36		4,18	35,05	5,02	11,10	52,06	50,74	17,43	14,89	272,88	19,10	253,78
1 ^{er} Trimestre	77,28	3,04		6,13	49,22	11,58	11,90	66,98	31,38	19,74	16,43	283,04	19,81	263,23
2 ^e Trimestre	80,84	10,48		5,31	37,25	11,77	13,35	82,47	55,04	25,48	20,73	303,56	21,25	282,30
3 ^e Trimestre	64,51	8,75		8,44	44,21	7,00	14,48	48,40	58,08	23,88	14,80	275,41	19,28	258,13
4 ^e Trimestre														
2002	44,41	8,48		4,42	38,08	4,11	11,70	40,27	33,34	18,22	22,83	234,88	15,73	208,60
1 ^{er} Trimestre	56,13	8,12		5,38	32,22	8,13	12,18	46,01	32,26	20,37	20,83	245,47	17,04	228,43
2 ^e Trimestre	74,32	8,88		6,85	45,45	7,28	11,16	66,31	44,86	24,88	22,07	300,67	21,04	279,63
3 ^e Trimestre	61,05	8,92		4,50	50,85	5,72	11,76	57,81	48,28	20,06	19,30	285,51	19,88	265,63
4 ^e Trimestre														
2003 (P)	50,57	8,20		4,82	50,88	4,39	17,13	59,79	44,32	26,83	39,40	318,63	22,18	294,47
1 ^{er} Trimestre	68,37	4,84		4,25	51,35	5,57	10,35	50,75	41,32	23,60	25,88	284,52	19,82	264,61
2 ^e Trimestre	63,17	8,20		4,18	48,11	4,68	12,16	66,48	55,16	24,82	21,28	286,34	20,04	266,20
3 ^e Trimestre	78,01	3,96		5,75	45,93	4,31	12,91	72,89	44,32	19,83	34,82	312,44	21,87	290,57
4 ^e Trimestre														
2003 (P)	16,73	3,16		1,81	13,93	1,21	3,77	22,77	14,12	8,73	9,65	97,88	6,86	91,03
Octobre	20,42	2,88		1,70	19,01	1,44	3,48	22,19	14,60	8,90	15,14	116,44	6,18	108,26
Novembre	17,42	3,46		1,41	17,34	1,64	8,08	14,83	15,80	10,80	10,71	102,31	7,18	95,15
Décembre	17,29	0,60		0,74	10,82	2,33	2,38	16,57	11,10	7,84	8,07	85,75	6,00	79,75
Janvier	34,86	1,96		1,88	14,28	1,74	2,85	14,79	11,12	7,86	10,34	80,22	6,46	73,76
Février	34,09	2,28		1,82	18,46	1,81	5,15	19,39	18,10	8,10	6,87	106,58	7,48	99,10
Mars	18,85	1,32		1,08	22,07	1,11	2,88	18,39	17,38	7,40	8,09	87,04	6,09	80,95
Avril	20,28	3,25		2,08	12,73	2,54	5,08	24,87	12,46	9,83	6,86	100,92	7,06	93,86
Mai	26,34	1,80		1,03	13,28	1,23	3,60	21,74	16,32	7,29	6,54	96,27	6,86	89,30
Juin	27,12	1,72		2,47	11,88	1,88	5,15	21,02	21,02	23,11	7,43	106,08	7,43	98,66
Juillet	24,81	1,30		1,88	22,75	1,49	4,83	26,84	11,22	7,17	5,90	110,45	7,73	102,72
Août	26,58	0,86		1,81	11,15	1,23	2,83	24,04	12,08	5,73	9,40	95,91	6,71	89,19
Septembre														

Source : AUC - Base Ventes, Opérations commerciales et Statistiques

(P) Données préliminaires

1/ Ajustement pour Assurance et Port

Tableau L20

Importations de produits pétroliers

(en millions de barils et en millions de dollars (€))

Période	Gazole		Kérosène		Gazole		Pétrole brut (Mazout)		Lubrifiants & autres		Bitume		Gaz de pétrole liquéfié		TOTAL	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
1998	553,82	16 489,70	400,80	8 908,40	1 443,36	31 680,17	486,70	7 846,70	34,56	3 616,86	49,70	1 329,30	111,20	2 304,36	3 162,82	71 170,37
1999	771,40	16 489,70	539,60	11 027,50	1 667,96	31 569,10	306,00	5 312,30	14,26	1 767,16	94,00	2 496,10	240,50	5 216,70	9 645,20	75 060,50
2000	608,80	35 171,50	675,90	24 516,20	2 085,80	70 508,80	298,70	6 806,10	31,46	4 530,66	63,00	2 660,00	482,60	14 201,86	4 544,26	158 345,80
2001	609,30	30 637,00	782,20	20 110,20	1 861,26	64 234,80	123,10	4 258,90	32,90	4 875,20	43,30	1 764,70	167,70	6 612,20	3 789,70	139 236,10
2002	684,00	27 804,01	548,05	24 622,40	2 275,54	64 281,31	186,50	4 826,20	33,70	4 806,70	-	-	273,40	8 431,52	4 503,09	134 842,12
2003 (P)	911,26	36 796,94	766,96	28 634,41	2 164,71	79 586,26	137,10	4 143,50	13,37	3 474,46	26,30	1 270,80	331,20	12 446,79	4 334,86	166 650,02
1998	100,20	2 854,20	69,80	1 902,00	285,20	7 446,20	23,20	594,70	4,40	467,90	-	-	22,70	566,20	500,00	13 862,10
1 ^{er} Trimestre	167,40	4 459,20	120,80	2 714,40	436,20	9 223,40	107,60	1 790,90	4,90	715,10	25,70	704,50	32,80	738,60	619,40	20 270,80
2 ^e Trimestre	167,02	4 196,35	107,30	2 346,46	382,46	6 584,47	204,70	3 468,00	7,46	1 163,26	-	-	30,00	594,46	499,46	20 220,27
3 ^e Trimestre	188,00	3 579,70	103,00	2 043,06	365,66	6 456,10	134,00	2 066,60	7,86	1 277,66	24,00	624,80	26,70	408,40	834,00	16 873,10
4 ^e Trimestre	170,80	3 267,90	160,10	2 482,06	286,96	6 312,20	94,20	1 864,00	2,26	43,26	19,20	308,80	31,40	493,70	786,60	14 169,40
1999	263,70	3 646,05	110,70	2 042,06	473,86	6 863,40	60,40	1 207,60	5,26	607,16	14,00	481,20	47,30	626,06	649,06	16 440,60
1 ^{er} Trimestre	223,30	5 586,60	137,80	2 908,50	659,40	11 132,50	59,30	985,60	3,10	409,00	37,30	1 078,10	146,60	3 163,00	1 165,80	25 233,10
2 ^e Trimestre	171,80	4 407,20	135,20	3 193,96	346,16	6 181,90	76,10	1 296,10	3,76	506,96	22,80	686,00	25,20	642,36	774,00	19 061,40
3 ^e Trimestre	220,90	7 118,70	148,80	4 439,00	627,90	16 121,20	69,30	1 793,90	19,10	1 030,00	31,10	1 011,60	222,30	6 467,90	1 226,60	36 462,10
4 ^e Trimestre	236,10	6 536,05	196,20	6 724,10	628,36	17 768,40	116,10	3 276,60	2,06	362,26	14,80	435,30	58,00	1 165,46	1 146,66	39 280,20
2000	260,60	10 201,39	199,80	6 443,96	679,96	22 439,90	116,90	614,00	6,96	1 006,96	12,30	412,60	167,20	8 336,26	1 236,86	49 364,20
1 ^{er} Trimestre	122,20	4 725,70	130,70	6 088,40	299,00	11 977,00	46,90	1 616,00	11,00	1 227,20	22,10	963,20	68,20	2 261,00	699,20	26 146,20
2 ^e Trimestre	235,60	6 896,40	212,00	4 085,06	591,40	20 539,90	26,60	1 048,10	12,20	1 006,00	11,20	487,70	27,00	902,60	1 110,20	41 650,80
3 ^e Trimestre	205,00	8 847,00	160,50	5 796,50	385,00	13 146,50	36,10	1 364,70	5,06	949,46	7,20	312,80	36,70	1 348,96	833,50	31 712,10
4 ^e Trimestre	246,30	6 105,69	208,00	4 639,96	685,36	16 672,40	12,80	343,10	4,76	747,26	2,80	121,00	36,80	1 008,16	1 147,60	37 684,60
2001	261,60	4 601,60	221,70	5 716,96	488,66	11 690,60	-	-	6,36	1 453,76	-	-	66,20	1 818,46	666,46	29 751,40
1 ^{er} Trimestre	166,20	5 316,61	186,45	4 812,66	526,44	13 716,21	66,20	1 867,90	4,80	622,46	-	-	37,60	631,90	1 049,09	27 462,42
2 ^e Trimestre	271,60	6 691,30	264,30	7 776,00	602,00	17 769,40	-	-	16,00	2 679,00	-	-	36,00	961,80	1 179,40	36 038,60
3 ^e Trimestre	225,70	6 112,70	168,50	6 216,36	685,56	20 621,90	101,30	2 928,30	6,06	151,16	-	-	146,30	4 719,46	1 325,26	43 040,70
4 ^e Trimestre	238,50	6 692,00	259,20	6 354,70	479,36	17 156,00	-	-	6,07	1 313,26	-	-	180,50	6 374,36	1 159,17	42 862,80
2002	213,80	6 368,40	190,30	6 225,06	616,10	22 483,30	23,00	808,70	4,90	779,50	20,00	967,00	29,40	1 154,20	699,50	43 623,70
1 ^{er} Trimestre	223,86	6 779,94	128,28	4 372,61	687,61	18 757,86	104,10	3 334,80	7,86	1 381,76	-	-	102,70	4 289,10	1 124,39	49 909,62
2 ^e Trimestre	234,20	6 675,00	191,20	6 681,70	698,70	21 146,30	-	-	-	-	6,30	273,60	16,60	621,16	1 032,00	39 040,90
3 ^e Trimestre	85,50	2 589,60	55,00	2 045,20	113,50	4 062,70	-	-	6,17	1 236,00	-	-	61,40	2 107,80	285,57	12 121,30
4 ^e Trimestre	121,30	4 116,20	126,30	4 383,46	179,06	6 916,50	-	-	6,06	77,26	-	-	43,80	1 816,76	469,69	16 021,60
2003	52,70	1 974,00	73,80	2 816,16	166,20	7 169,60	-	-	-	-	-	-	75,20	2 659,00	364,00	14 740,20
1 ^{er} Trimestre	81,60	3 166,30	77,70	3 002,70	239,00	8 977,50	23,00	808,70	9,30	50,60	-	-	-	-	412,60	15 067,80
2 ^e Trimestre	66,60	2 676,90	61,00	2 683,46	117,10	6 606,70	-	-	2,06	311,70	-	-	17,20	696,29	262,89	12 143,90
3 ^e Trimestre	76,70	3 334,20	61,00	2 339,96	171,00	7 806,10	-	-	2,06	417,20	20,00	967,00	12,20	469,00	334,10	15 087,60
4 ^e Trimestre	98,10	3 877,51	66,14	1 943,20	281,83	8 788,21	78,70	2 435,20	4,30	672,00	-	-	21,70	1 046,10	520,78	18 784,22
2004	43,84	1 691,59	26,51	963,96	187,07	6 716,89	-	-	3,66	704,76	-	-	39,40	1 744,70	262,11	19 626,54
1 ^{er} Trimestre	82,11	3 461,05	43,61	1 465,35	128,71	4 270,76	35,40	866,60	-	-	-	-	41,60	1 496,36	391,44	11 393,86
2 ^e Trimestre	50,40	1 933,20	43,80	1 565,00	165,20	5 862,20	-	-	-	-	6,30	273,80	9,10	302,40	280,00	9 930,60
3 ^e Trimestre	167,30	4 404,70	86,00	3 671,36	304,00	10 066,10	-	-	-	-	-	-	-	-	806,30	19 314,10
4 ^e Trimestre	78,50	3 237,10	52,60	1 845,46	136,56	4 309,00	-	-	-	-	-	-	9,60	319,79	265,19	9 730,20

Sources : Ministère de l'Énergie et des Pétroles & Compagnies pétrolières (SHELL - ESSO - TOTAL - ELF)

(P) Données prévisionnelles

- : Données non disponibles

1 baril = 42 gallons

(continued on page 11)
 (continued on page 11)

[illegible]

TABIEAU 12

CHIFFRES CLÉS DES RÉSULTATS PAR BANQUE

(en millions de dollars)

	BCH	BNC	BPH	BUR	CAPITALISÉ	PROVISION	SOCIALE	BOURSE	UNIBANK	MOBIL-TOTAL	BHCP**	SOCIAL***	BOURSE-TOTAL	CORNA	SCOTA	BOURSE-TOTAL	TOTAL
2003 (jusq. 31 - sept. 03)																	
Revenus nets d'intérêt	490,8	333 876,5	63 446,1	199 754,9	153 877,0	182 475,8	261 912,5	896 957,1	493 712,7	2 399 897,1	-	8 115,5	91 546,4	192 854,3	114 478,0	267 910,0	2 874 532,0
Autres revenus	888,0	98 609,9	47 710,9	70 892,8	73 432,0	108 818,6	114 815,4	306 879,3	430 248,0	1 313 838,5	-	7 669,3	21 835,2	36 379,4	41 133,0	119 877,0	1 488 987,7
Dot. à la prov. p. créances dout.	-	-	-	10 079,3	4 542,0	17 875,0	4 800,5	70 690,9	30 248,4	147 233,9	-	3 300,3	8 754,9	30 185,0	(897,0)	27 193,0	194 209,9
Pertes d'exploitation	1 412,2	323 632,8	78 832,8	203 796,7	185 330,0	186 335,0	268 619,8	758 442,7	633 149,3	2 688 932,6	-	1 650,3	48 126,2	143 812,0	60 133,0	241 843,0	2 846 434,3
Bénéfice net (Perte nette)	(494,4)	179 048,5	25 285,8	13 894,9	30 156,0	59 935,0	54 900,6	209 687,5	139 852,9	695 951,9	-	(6 072,8)	39 432,9	49 116,3	38 338,1	187 821,1	604 913,0
2002 (jusq. 31 - sept. 02)																	
Revenus nets d'intérêt	496,8	188 404,0	48 035,7	137 121,4	120 457,0	111 842,8	232 870,8	336 266,9	326 395,9	1 848 935,2	-	(143,4)	71 892,3	189 162,0	81 573,0	230 344,0	1 847 189,0
Autres revenus	721,8	98 867,0	83 183,2	85 848,1	38 563,0	57 829,4	67 781,8	221 730,7	232 236,4	864 139,9	-	8 028,0	11 235,4	54 865,9	28 438,0	83 491,0	946 934,4
Dot. à la prov. p. créances dout.	28,7	-	38 118,6	34 807,0	1 466,0	20 887,5	12 280,5	37 813,0	9 743,7	148 774,4	-	58,0	4 661,0	4 809,0	13 837,0	35 893,0	179 311,3
Pertes d'exploitation	1 301,5	191 020,0	57 435,7	184 333,2	142 777,0	144 337,7	238 981,2	557 616,2	479 881,0	1 581 828,1	-	12 275,8	30 565,9	48 334,7	77 358,0	118 375,0	2 224 932,0
Bénéfice net (Perte nette)	(128,2)	108 623,0	4 606,6	(8 832,1)	11 182,0	(1 344,0)	34 491,3	21 702,1	69 666,0	248 215,6	-	(5 420,0)	27 665,7	38 179,9	17 303,0	62 384,0	327 799,0
2001 (jusq. 30 - sept. 01)																	
Revenus nets d'intérêt	615,1	225 680,0	39 034,0	140 755,2	94 178,0	105 755,1	124 274,9	405 016,1	240 516,0	1 489 354,4	(1 665,6)	-	33 245,9	140 262,0	70 472,0	216 334,0	1 733 472,9
Autres revenus	814,7	47 324,0	14 026,6	81 213,1	48 487,0	85 327,3	87 221,3	223 063,9	237 645,7	707 638,0	8 073,1	7 857,2	18 892,3	81 411,0	33 093,0	84 304,0	887 899,0
Dot. à la prov. p. créances dout.	-	12 000,0	5 592,0	10 331,0	1 568,0	16 138,0	23 725,2	48 878,2	19 726,9	146 916,0	256,0	4 680,2	5 136,1	9 180,0	17 387,0	32 987,0	174 361,1
Pertes d'exploitation	1 289,2	182 344,0	68 121,0	178 876,6	127 896,0	148 378,7	175 371,8	626 891,9	382 883,9	1 738 717,3	17 838,8	32 636,1	44 268,9	99 732,0	70 842,0	176 640,0	1 888 753,3
Bénéfice net (Perte nette)	114,3	103 620,0	472,4	6 883,9	16 251,0	(3 160,3)	21 038,1	78 875,5	88 026,0	311 865,1	(11 324,3)	-	17 346,0	42 538,0	570,0	62 448,0	361 265,3
2000 (jusq. 30 - sept. 00)																	
Revenus nets d'intérêt	391,8	134 860,0	38 454,8	130 864,0	81 596,0	118 618,8	88 639,8	391 600,9	239 688,9	1 191 334,4	463,8	-	34 639,9	79 266,0	76 319,0	180 387,0	1 389 914,9
Autres revenus	1 007,2	59 080,0	9 102,9	94 238,0	40 148,0	53 033,9	67 130,6	202 551,9	199 244,9	696 824,4	4 233,9	-	17 665,2	101 216,0	22 213,0	128 233,0	931 777,9
Dot. à la prov. p. créances dout.	82,1	17 774,0	7 880,0	24 487,0	4 098,0	10 360,0	26 088,0	37 836,0	17 446,0	138 899,5	273,9	-	9 477,4	-	2 187,0	2 187,0	146 893,9
Pertes d'exploitation	1 204,5	123 414,0	38 616,3	185 536,0	84 140,0	111 544,7	158 289,8	442 672,5	231 344,0	1 387 326,9	7 947,2	27 384,7	34 431,8	69 351,0	60 724,0	127 289,0	1 649 963,0
Bénéfice net (Perte nette)	128,8	69 696,0	698,1	8 997,0	39 575,0	40 898,7	35 337,1	37 666,9	63 438,0	268 894,3	(2 646,7)	-	27 676,9	77 323,0	21 887,0	88 159,0	408 217,1
1999 (jusq. 30 - sept. 99)																	
Revenus nets d'intérêt	497,2	110 660,0	33 616,8	108 428,0	60 167,0	77 965,0	54 731,1	297 680,5	173 586,5	692 933,9	-	-	39 277,9	60 524,0	60 587,0	134 421,0	1 006 839,4
Autres revenus	879,0	100 346,0	29 894,4	83 435,0	17 816,0	36 758,8	83 307,8	137 602,7	76 086,1	448 175,9	-	-	8 481,2	29 446,0	13 735,0	48 239,0	608 484,1
Dot. à la prov. p. créances dout.	40,8	-	7 200,0	17 538,0	3 000,0	12 300,0	15 000,0	19 800,9	11 448,0	82 183,9	-	-	3 661,3	1 743,0	10 582,0	26 993,0	194 291,1
Pertes d'exploitation	896,0	173 220,0	36 742,1	180 344,0	67 646,0	82 343,1	78 487,2	308 816,5	189 132,0	1 068 936,9	-	-	23 812,7	58 543,0	63 343,0	108 283,0	1 228 943,0
Bénéfice net (Perte nette)	157,8	41 658,0	10 874,1	(3 679,0)	11 123,0	7 263,5	17 087,7	35 600,2	31 222,4	166 256,6	-	-	12 655,7	23 053,0	(4 218,0)	16 915,0	194 868,2

** La Capital Bank, à l'origine une banque d'épargne et de logement, a modifié ses statuts pour devenir banque commerciale en mars 1999.

*** La SCOT, une banque d'épargne et de logement, a déposé ses opérations en novembre 1999. Elle fut déclassée en février 2002.

**** La Scotiabank a déposé ses opérations en novembre 2001.

TABLEAU 1.4

INDICATEURS FINANCIERS PRAT BANQUE
MARCHE DE REMBOURSEMENT

	BOC1	BOC2	BOC3	BOC4	BOC5	BOC6	BOC7	BOC8	BOC9	BOC10	BOC11	BOC12	BOC13	BOC14	BOC15	BOC16	BOC17	BOC18	BOC19	BOC20	BOC21	BOC22	BOC23	BOC24	BOC25	BOC26	BOC27	BOC28	BOC29	BOC30	BOC31	BOC32	BOC33	BOC34	BOC35	BOC36	BOC37	BOC38	BOC39	BOC40	BOC41	BOC42	BOC43	BOC44	BOC45	BOC46	BOC47	BOC48	BOC49	BOC50	BOC51	BOC52	BOC53	BOC54	BOC55	BOC56	BOC57	BOC58	BOC59	BOC60	BOC61	BOC62	BOC63	BOC64	BOC65	BOC66	BOC67	BOC68	BOC69	BOC70	BOC71	BOC72	BOC73	BOC74	BOC75	BOC76	BOC77	BOC78	BOC79	BOC80	BOC81	BOC82	BOC83	BOC84	BOC85	BOC86	BOC87	BOC88	BOC89	BOC90	BOC91	BOC92	BOC93	BOC94	BOC95	BOC96	BOC97	BOC98	BOC99	BOC100	BOC101	BOC102	BOC103	BOC104	BOC105	BOC106	BOC107	BOC108	BOC109	BOC110	BOC111	BOC112	BOC113	BOC114	BOC115	BOC116	BOC117	BOC118	BOC119	BOC120	BOC121	BOC122	BOC123	BOC124	BOC125	BOC126	BOC127	BOC128	BOC129	BOC130	BOC131	BOC132	BOC133	BOC134	BOC135	BOC136	BOC137	BOC138	BOC139	BOC140	BOC141	BOC142	BOC143	BOC144	BOC145	BOC146	BOC147	BOC148	BOC149	BOC150	BOC151	BOC152	BOC153	BOC154	BOC155	BOC156	BOC157	BOC158	BOC159	BOC160	BOC161	BOC162	BOC163	BOC164	BOC165	BOC166	BOC167	BOC168	BOC169	BOC170	BOC171	BOC172	BOC173	BOC174	BOC175	BOC176	BOC177	BOC178	BOC179	BOC180	BOC181	BOC182	BOC183	BOC184	BOC185	BOC186	BOC187	BOC188	BOC189	BOC190	BOC191	BOC192	BOC193	BOC194	BOC195	BOC196	BOC197	BOC198	BOC199	BOC200	BOC201	BOC202	BOC203	BOC204	BOC205	BOC206	BOC207	BOC208	BOC209	BOC210	BOC211	BOC212	BOC213	BOC214	BOC215	BOC216	BOC217	BOC218	BOC219	BOC220	BOC221	BOC222	BOC223	BOC224	BOC225	BOC226	BOC227	BOC228	BOC229	BOC230	BOC231	BOC232	BOC233	BOC234	BOC235	BOC236	BOC237	BOC238	BOC239	BOC240	BOC241	BOC242	BOC243	BOC244	BOC245	BOC246	BOC247	BOC248	BOC249	BOC250	BOC251	BOC252	BOC253	BOC254	BOC255	BOC256	BOC257	BOC258	BOC259	BOC260	BOC261	BOC262	BOC263	BOC264	BOC265	BOC266	BOC267	BOC268	BOC269	BOC270	BOC271	BOC272	BOC273	BOC274	BOC275	BOC276	BOC277	BOC278	BOC279	BOC280	BOC281	BOC282	BOC283	BOC284	BOC285	BOC286	BOC287	BOC288	BOC289	BOC290	BOC291	BOC292	BOC293	BOC294	BOC295	BOC296	BOC297	BOC298	BOC299	BOC300	BOC301	BOC302	BOC303	BOC304	BOC305	BOC306	BOC307	BOC308	BOC309	BOC310	BOC311	BOC312	BOC313	BOC314	BOC315	BOC316	BOC317	BOC318	BOC319	BOC320	BOC321	BOC322	BOC323	BOC324	BOC325	BOC326	BOC327	BOC328	BOC329	BOC330	BOC331	BOC332	BOC333	BOC334	BOC335	BOC336	BOC337	BOC338	BOC339	BOC340	BOC341	BOC342	BOC343	BOC344	BOC345	BOC346	BOC347	BOC348	BOC349	BOC350	BOC351	BOC352	BOC353	BOC354	BOC355	BOC356	BOC357	BOC358	BOC359	BOC360	BOC361	BOC362	BOC363	BOC364	BOC365	BOC366	BOC367	BOC368	BOC369	BOC370	BOC371	BOC372	BOC373	BOC374	BOC375	BOC376	BOC377	BOC378	BOC379	BOC380	BOC381	BOC382	BOC383	BOC384	BOC385	BOC386	BOC387	BOC388	BOC389	BOC390	BOC391	BOC392	BOC393	BOC394	BOC395	BOC396	BOC397	BOC398	BOC399	BOC400	BOC401	BOC402	BOC403	BOC404	BOC405	BOC406	BOC407	BOC408	BOC409	BOC410	BOC411	BOC412	BOC413	BOC414	BOC415	BOC416	BOC417	BOC418	BOC419	BOC420	BOC421	BOC422	BOC423	BOC424	BOC425	BOC426	BOC427	BOC428	BOC429	BOC430	BOC431	BOC432	BOC433	BOC434	BOC435	BOC436	BOC437	BOC438	BOC439	BOC440	BOC441	BOC442	BOC443	BOC444	BOC445	BOC446	BOC447	BOC448	BOC449	BOC450	BOC451	BOC452	BOC453	BOC454	BOC455	BOC456	BOC457	BOC458	BOC459	BOC460	BOC461	BOC462	BOC463	BOC464	BOC465	BOC466	BOC467	BOC468	BOC469	BOC470	BOC471	BOC472	BOC473	BOC474	BOC475	BOC476	BOC477	BOC478	BOC479	BOC480	BOC481	BOC482	BOC483	BOC484	BOC485	BOC486	BOC487	BOC488	BOC489	BOC490	BOC491	BOC492	BOC493	BOC494	BOC495	BOC496	BOC497	BOC498	BOC499	BOC500	BOC501	BOC502	BOC503	BOC504	BOC505	BOC506	BOC507	BOC508	BOC509	BOC510	BOC511	BOC512	BOC513	BOC514	BOC515	BOC516	BOC517	BOC518	BOC519	BOC520	BOC521	BOC522	BOC523	BOC524	BOC525	BOC526	BOC527	BOC528	BOC529	BOC530	BOC531	BOC532	BOC533	BOC534	BOC535	BOC536	BOC537	BOC538	BOC539	BOC540	BOC541	BOC542	BOC543	BOC544	BOC545	BOC546	BOC547	BOC548	BOC549	BOC550	BOC551	BOC552	BOC553	BOC554	BOC555	BOC556	BOC557	BOC558	BOC559	BOC560	BOC561	BOC562	BOC563	BOC564	BOC565	BOC566	BOC567	BOC568	BOC569	BOC570	BOC571	BOC572	BOC573	BOC574	BOC575	BOC576	BOC577	BOC578	BOC579	BOC580	BOC581	BOC582	BOC583	BOC584	BOC585	BOC586	BOC587	BOC588	BOC589	BOC590	BOC591	BOC592	BOC593	BOC594	BOC595	BOC596	BOC597	BOC598	BOC599	BOC600	BOC601	BOC602	BOC603	BOC604	BOC605	BOC606	BOC607	BOC608	BOC609	BOC610	BOC611	BOC612	BOC613	BOC614	BOC615	BOC616	BOC617	BOC618	BOC619	BOC620	BOC621	BOC622	BOC623	BOC624	BOC625	BOC626	BOC627	BOC628	BOC629	BOC630	BOC631	BOC632	BOC633	BOC634	BOC635	BOC636	BOC637	BOC638	BOC639	BOC640	BOC641	BOC642	BOC643	BOC644	BOC645	BOC646	BOC647	BOC648	BOC649	BOC650	BOC651	BOC652	BOC653	BOC654	BOC655	BOC656	BOC657	BOC658	BOC659	BOC660	BOC661	BOC662	BOC663	BOC664	BOC665	BOC666	BOC667	BOC668	BOC669	BOC670	BOC671	BOC672	BOC673	BOC674	BOC675	BOC676	BOC677	BOC678	BOC679	BOC680	BOC681	BOC682	BOC683	BOC684	BOC685	BOC686	BOC687	BOC688	BOC689	BOC690	BOC691	BOC692	BOC693	BOC694	BOC695	BOC696	BOC697	BOC698	BOC699	BOC700	BOC701	BOC702	BOC703	BOC704	BOC705	BOC706	BOC707	BOC708	BOC709	BOC710	BOC711	BOC712	BOC713	BOC714	BOC715	BOC716	BOC717	BOC718	BOC719	BOC720	BOC721	BOC722	BOC723	BOC724	BOC725	BOC726	BOC727	BOC728	BOC729	BOC730	BOC731	BOC732	BOC733	BOC734	BOC735	BOC736	BOC737	BOC738	BOC739	BOC740	BOC741	BOC742	BOC743	BOC744	BOC745	BOC746	BOC747	BOC748	BOC749	BOC750	BOC751	BOC752	BOC753	BOC754	BOC755	BOC756	BOC757	BOC758	BOC759	BOC760	BOC761	BOC762	BOC763	BOC764	BOC765	BOC766	BOC767	BOC768	BOC769	BOC770	BOC771	BOC772	BOC773	BOC774	BOC775	BOC776	BOC777	BOC778	BOC779	BOC780	BOC781	BOC782	BOC783	BOC784	BOC785	BOC786	BOC787	BOC788	BOC789	BOC790	BOC791	BOC792	BOC793	BOC794	BOC795	BOC796	BOC797	BOC798	BOC799	BOC800	BOC801	BOC802	BOC803	BOC804	BOC805	BOC806	BOC807	BOC808	BOC809	BOC810	BOC811	BOC812	BOC813	BOC814	BOC815	BOC816	BOC817	BOC818	BOC819	BOC820	BOC821	BOC822	BOC823	BOC824	BOC825	BOC826	BOC827	BOC828	BOC829	BOC830	BOC831	BOC832	BOC833	BOC834	BOC835	BOC836	BOC837	BOC838	BOC839	BOC840	BOC841	BOC842	BOC843	BOC844	BOC845	BOC846	BOC847	BOC848	BOC849	BOC850	BOC851	BOC852	BOC853	BOC854	BOC855	BOC856	BOC857	BOC858	BOC859	BOC860	BOC861	BOC862	BOC863	BOC864	BOC865	BOC866	BOC867	BOC868	BOC869	BOC870	BOC871	BOC872	BOC873	BOC874	BOC875	BOC876	BOC877	BOC878	BOC879	BOC880	BOC881	BOC882	BOC883	BOC884	BOC885	BOC886	BOC887	BOC888	BOC889	BOC890	BOC891	BOC892	BOC893	BOC894	BOC895	BOC896	BOC897	BOC898	BOC899	BOC900	BOC901	BOC902	BOC903	BOC904	BOC905	BOC906	BOC907	BOC908	BOC909	BOC910	BOC911	BOC912	BOC913	BOC914	BOC915	BOC916	BOC917	BOC918	BOC919	BOC920	BOC921	BOC922	BOC923	BOC924	BOC925	BOC926	BOC927	BOC928	BOC929	BOC930	BOC931	BOC932	BOC933	BOC934	BOC935	BOC936	BOC937	BOC938	BOC939	BOC940	BOC941	BOC942	BOC943	BOC944	BOC945	BOC946	BOC947	BOC948	BOC949	BOC950	BOC951	BOC952	BOC953	BOC954	BOC955	BOC956	BOC957	BOC958	BOC959	BOC960	BOC961	BOC962	BOC963	BOC964	BOC965	BOC966	BOC967	BOC968	BOC969	BOC970	BOC971	BOC972	BOC973	BOC974	BOC975	BOC976	BOC977	BOC978	BOC979	BOC980	BOC981	BOC982	BOC983	BOC984	BOC985	BOC986	BOC987	BOC988	BOC989	BOC990	BOC991	BOC992	BOC993	BOC994	BOC995	BOC996	BOC997	BOC998	BOC999	BOC1000	BOC1001	BOC1002	BOC1003	BOC1004	BOC1005	BOC1006	BOC1007	BOC1008	BOC1009	BOC1010	BOC1011	BOC1012	BOC1013	BOC1014	BOC1015	BOC1016	BOC1017	BOC1018	BOC1019	BOC1020	BOC1021	BOC1022	BOC1023	BOC1024	BOC1025	BOC1026	BOC1027	BOC1028	BOC1029	BOC1030	BOC1031	BOC1032	BOC1033	BOC1034	BOC1035	BOC1036	BOC1037	BOC1038	BOC1039	BOC1040	BOC1041	BOC1042	BOC1043	BOC1044	BOC1045	BOC1046	BOC1047	BOC1048	BOC1049	BOC1050	BOC1051	BOC1052	BOC1053	BOC1054	BOC1055	BOC1056	BOC1057	BOC1058	BOC1059	BOC1060	BOC1061	BOC1062	BOC1063	BOC1064	BOC1065	BOC1066	BOC1067	BOC1068	BOC1069	BOC1070	BOC1071	BOC1072	BOC1073	BOC1074	BOC1075	BOC1076	BOC1077	BOC1078	BOC1079	BOC1080	BOC1081	BOC1082	BOC1083	BOC1084	BOC1085	BOC1086	BOC1087	BOC1088	BOC1089	BOC1090	BOC1091	BOC1092	BOC1093	BOC1094	BOC1095	BOC1096	BOC1097	BOC1098	BOC1099	BOC1100	BOC1101	BOC1102	BOC1103	BOC1104	BOC1105	BOC1106	BOC1107	BOC1108	BOC1109	BOC1110	BOC1111	BOC1112	BOC1113	BOC1114	BOC1115	BOC1116	BOC1117	BOC1118	BOC1119	BOC1120	BOC1121	BOC1122	BOC1123	BOC1124	BOC1125	BOC1126	BOC1127	BOC1128	BOC1129	BOC1130	BOC1131	BOC1132	BOC1133	BOC1134	BOC1135	BOC1136	BOC1137	BOC1138	BOC1139	BOC1140	BOC1141	BOC1142	BOC1143	BOC1144	BOC1145	BOC1146	BOC1147	BOC1148	BOC1149	BOC1150	BOC1151	BOC1152	BOC1153	BOC1154	BOC1155	BOC1156	BOC1157	BOC1158	BOC1159	BOC1160	BOC1161	BOC1162	BOC1163	BOC1164	BOC1165	BOC1166	BOC1167	BOC1168	BOC1169	BOC1170	BOC1171	BOC1172	BOC1173	BOC1174	BOC1175	BOC1176	BOC1177	BOC1178	BOC1179	BOC1180	BOC1181	BOC1182	BOC1183	BOC1184	BOC1185	BOC1186	BOC1187	BOC1188	BOC1189	BOC1190	BOC1191	BOC1192	BOC1193	BOC1194	BOC1195	BOC1196	BOC1197	BOC1198	BOC1199	BOC1200	BOC1201	BOC1202	BOC1203	BOC1204	BOC1205	BOC1206	BOC1207	BOC1208	BOC1209	BOC1210	BOC1211	BOC1212
--	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

TABLEAU B.5

SYSTÈME BANCAIRE
SOMMAIRE FINANCIER DÉTAILLÉ
BILAN PAR BANQUE (DEVISES ET GOURDES)
AU 30 SEPTEMBRE 2003
(en milliers de gourdes)

ACTIF	BNC	BPH	BUN	CAPITALBNC	PROMOBK	SOCABK	SOBEBK	UNEBK	SOUS-TOTAL	SOCABL ^{***}	SOBEBL	SOUS-TOTAL
Dispositif												
Encas	2 007,1	130 345,2	243 747,5	185 274,0	121 488,0	361 841,3	762 165,6	464 431,0	2 871 723,6	5 420,0	43 720,5	48 140,5
Avance à la BNC	2 807,4	814 046,0	334 264,9	322 792,0	720 442,0	945 807,2	3 492 420,0	3 154 316,9	10 336 182,0	45 502,3	221 500,9	266 803,2
Avance à l'étranger	1 046,0	248 616,0	117 540,7	159 148,0	369 610,0	44 072,2	421 421,8	364 887,2	1 834 436,2	-	3 027,4	3 027,4
Avance dans les banques locales	1 000,0	-	86 042,6	6 405,0	30 119,0	38 615,1	61 541,0	101 274,0	246 947,0	1 341,7	664 973,0	666 314,7
Autres liquidités	131,0	130 345,0	54 086,1	46 128,0	59 418,0	122 203,8	270 240,0	148 072,4	870 923,2	15 514,9	5 100,6	23 701,5
8 844,2	1 759 426,0	579 283,7	768 577,3	661 705,0	1 387 085,0	1 553 500,3	5 037 307,6	4 271 382,9	16 081 503,0	70 786,9	958 274,4	1 029 061,3
Receivables												
Receivables à court terme	-	1 355 000,0	70 000,0	190 000,0	40 000,0	10 000,0	1 090 000,0	870 000,0	3 661 000,0	-	87 000,0	87 000,0
Autres placements	-	402 102,0	132 104,0	232 080,0	248 439,0	762 723,8	2 341 769,2	3 269 850,3	7 499 764,4	21 022,8	17 270,9	38 293,7
Portefeuille net	1 029,2	510 476,0	403 473,5	528 700,5	921 518,0	1 440 176,0	3 687 450,4	3 463 025,4	13 468 511,8	58 052,8	625 481,8	714 514,6
Irredimptions	367,0	200 458,0	53 496,0	210 696,0	156 109,0	140 603,0	443 286,2	539 305,3	458 181,4	16 653,2	12 277,6	49 192,8
Autres actifs	1 042,0	40 887,0	18 024,2	46 089,0	536 710,0	544 882,1	838 360,7	373 420,6	1 835 193,0	55 406,1	28 420,6	83 966,7
8 793,0	4 348 347,0	1 957 334,0	3 358 512,7	2 489 750,0	3 230 188,0	5 895 041,3	13 231 952,2	12 468 170,6	44 795 570,2	251 314,8	1 748 681,3	2 001 300,1
PASSIF												
Dépôts	1 110,8	860 890,0	401 812,7	308 836,0	646 527,0	642 673,7	3 824 100,9	2 806 216,3	9 839 212,0	16 145,4	202 707,0	218 850,4
À vue	2 890,0	1 748 752,0	188 626,1	1 184 451,2	558 178,0	794 841,0	1 575 102,0	5 138 477,5	15 868 124,4	18 183,6	232 343,5	251 524,1
Épargne	-	520 834,0	209 373,0	361 384,9	795 416,0	848 285,0	3 498 234,0	3 368 381,0	12 487 741,4	144 766,7	925 081,8	1 073 810,1
À terme	3 878,4	2 621 080,0	857 080,0	1 864 073,7	2 017 122,0	2 042 881,0	5 011 710,2	11 143 970,8	28 332 069,8	184 800,7	1 350 154,4	1 644 247,1
Chapitre à vue												
Banknotes émises	-	50 000,0	-	-	-	-	-	-	50 000,0	36 802,9	-	36 802,9
Banknotes à l'étranger	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	364,2	527 840,0	117 107,6	113 670,9	210 727,0	186 948,0	368 364,0	270 026,2	2 049 391,8	25 679,1	56 687,0	63 276,1
364,2	580 840,0	117 107,6	113 670,9	210 727,0	186 948,0	335 135,6	368 364,0	270 026,2	2 132 391,8	50 482,0	56 687,0	117 076,0
Chapitre à terme												
Banknotes émises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Banknotes à l'étranger	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	340 382,0	22 041,2	5 087,8	47 870,0	-	131 827,3	168 032,2	884 313,3	-	17 846,0	17 846,0
-	340 382,0	22 041,2	5 087,8	47 870,0	172 842,0	71 012,7	134 827,3	265 761,2	949 676,1	-	225 846,1	225 846,1
Autres passifs												
-	50 280,0	8 013,6	184 746,1	34 689,0	47 020,0	(131,0)	364 351,3	267 945,4	884 910,0	-	809,7	809,7
4 340,0	3 837 780,0	1 008 433,4	2 178 094,3	2 300 707,0	3 068 621,0	5 417 754,5	12 610 251,5	11 026 236,7	42 382 088,0	344 514,7	1 825 859,2	1 868 253,9
AVOIR DES ACTIONNAIRES												
Capital versé	5 000,0	20 000,0	5 000,0	50 000,0	91 600,0	180 000,0	300 000,0	100 000,0	836 200,0	15 100,0	75 000,0	90 100,0
Réserves	226,4	64 087,0	2 690,0	84 246,1	53 802,0	9 473,2	33 111,3	109 043,6	316 087,8	-	1 496,5	1 496,5
Surplus d'appart	216,5	329 671,0	63 380,6	(4 244,4)	46 367,0	86 671,2	279 323,1	297 053,8	1 126 923,8	(8 443,9)	40 646,6	41 202,7
5 442,9	429 558,0	50 850,6	70 581,7	139 062,6	191 529,0	275 204,2	612 750,7	567 544,1	2 343 510,2	6 740,1	126 022,1	132 772,2
8 782,5	4 348 347,0	1 957 334,0	3 358 512,7	2 489 750,0	3 230 188,0	5 895 041,3	13 231 952,2	12 468 170,6	44 795 570,2	251 314,8	1 748 681,3	2 001 300,1
Non-défini												
Effets à l'émission	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chiffre d'émission	-	70 944,0	-	-	-	611 863,4	201 580,8	281 076,9	1 384 781,1	-	-	-
Autres	-	4 176,0	41 137,7	10 031,3	291 503,0	45 189,2	691 317,0	277 317,1	1 535 651,1	-	100 510,3	103 510,3
Portefeuille brut												
Provisions pour créances douteuses	1 036,2	822 046,0	487 707,6	879 036,3	941 684,0	2 000 643,0	3 888 784,1	3 587 085,8	14 345 018,7	92 387,8	681 603,9	764 390,7
Portefeuille de crédit improductif	-	102 690,0	64 294,1	80 336,6	20 690,0	110 207,0	102 343,7	124 863,2	796 303,1	3 330,0	36 201,0	39 530,0
-	48 699,0	76 274,2	67 251,0	14 367,0	127 797,0	155 894,9	162 313,0	34 209,7	716 604,9	-	93 801,4	63 871,4

* La colonne "Total" est la somme des lignes 1 à 12, et la colonne "Total" est la somme des lignes 1 à 12.
 ** La colonne "Total" est la somme des lignes 1 à 12, et la colonne "Total" est la somme des lignes 1 à 12.
 *** La colonne "Total" est la somme des lignes 1 à 12, et la colonne "Total" est la somme des lignes 1 à 12.

TABIEAU 1.6
RÉSULTATS CONSOLIDÉS PAR SECTEUR
(en millions de dollars)

	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991	1990	1989	1988	1987	1986	1985	1984	1983	1982	1981	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966	1965	1964	1963	1962	1961	1960	1959	1958	1957	1956	1955	1954	1953	1952	1951	1950	1949	1948	1947	1946	1945	1944	1943	1942	1941	1940	1939	1938	1937	1936	1935	1934	1933	1932	1931	1930	1929	1928	1927	1926	1925	1924	1923	1922	1921	1920	1919	1918	1917	1916	1915	1914	1913	1912	1911	1910	1909	1908	1907	1906	1905	1904	1903	1902	1901	1900	1899	1898	1897	1896	1895	1894	1893	1892	1891	1890	1889	1888	1887	1886	1885	1884	1883	1882	1881	1880	1879	1878	1877	1876	1875	1874	1873	1872	1871	1870	1869	1868	1867	1866	1865	1864	1863	1862	1861	1860	1859	1858	1857	1856	1855	1854	1853	1852	1851	1850	1849	1848	1847	1846	1845	1844	1843	1842	1841	1840	1839	1838	1837	1836	1835	1834	1833	1832	1831	1830	1829	1828	1827	1826	1825	1824	1823	1822	1821	1820	1819	1818	1817	1816	1815	1814	1813	1812	1811	1810	1809	1808	1807	1806	1805	1804	1803	1802	1801	1800	1799	1798	1797	1796	1795	1794	1793	1792	1791	1790	1789	1788	1787	1786	1785	1784	1783	1782	1781	1780	1779	1778	1777	1776	1775	1774	1773	1772	1771	1770	1769	1768	1767	1766	1765	1764	1763	1762	1761	1760	1759	1758	1757	1756	1755	1754	1753	1752	1751	1750	1749	1748	1747	1746	1745	1744	1743	1742	1741	1740	1739	1738	1737	1736	1735	1734	1733	1732	1731	1730	1729	1728	1727	1726	1725	1724	1723	1722	1721	1720	1719	1718	1717	1716	1715	1714	1713	1712	1711	1710	1709	1708	1707	1706	1705	1704	1703	1702	1701	1700	1699	1698	1697	1696	1695	1694	1693	1692	1691	1690	1689	1688	1687	1686	1685	1684	1683	1682	1681	1680	1679	1678	1677	1676	1675	1674	1673	1672	1671	1670	1669	1668	1667	1666	1665	1664	1663	1662	1661	1660	1659	1658	1657	1656	1655	1654	1653	1652	1651	1650	1649	1648	1647	1646	1645	1644	1643	1642	1641	1640	1639	1638	1637	1636	1635	1634	1633	1632	1631	1630	1629	1628	1627	1626	1625	1624	1623	1622	1621	1620	1619	1618	1617	1616	1615	1614	1613	1612	1611	1610	1609	1608	1607	1606	1605	1604	1603	1602	1601	1600	1599	1598	1597	1596	1595	1594	1593	1592	1591	1590	1589	1588	1587	1586	1585	1584	1583	1582	1581	1580	1579	1578	1577	1576	1575	1574	1573	1572	1571	1570	1569	1568	1567	1566	1565	1564	1563	1562	1561	1560	1559	1558	1557	1556	1555	1554	1553	1552	1551	1550	1549	1548	1547	1546	1545	1544	1543	1542	1541	1540	1539	1538	1537	1536	1535	1534	1533	1532	1531	1530	1529	1528	1527	1526	1525	1524	1523	1522	1521	1520	1519	1518	1517	1516	1515	1514	1513	1512	1511	1510	1509	1508	1507	1506	1505	1504	1503	1502	1501	1500	1499	1498	1497	1496	1495	1494	1493	1492	1491	1490	1489	1488	1487	1486	1485	1484	1483	1482	1481	1480	1479	1478	1477	1476	1475	1474	1473	1472	1471	1470	1469	1468	1467	1466	1465	1464	1463	1462	1461	1460	1459	1458	1457	1456	1455	1454	1453	1452	1451	1450	1449	1448	1447	1446	1445	1444	1443	1442	1441	1440	1439	1438	1437	1436	1435	1434	1433	1432	1431	1430	1429	1428	1427	1426	1425	1424	1423	1422	1421	1420	1419	1418	1417	1416	1415	1414	1413	1412	1411	1410	1409	1408	1407	1406	1405	1404	1403	1402	1401	1400	1399	1398	1397	1396	1395	1394	1393	1392	1391	1390	1389	1388	1387	1386	1385	1384	1383	1382	1381	1380	1379	1378	1377	1376	1375	1374	1373	1372	1371	1370	1369	1368	1367	1366	1365	1364	1363	1362	1361	1360	1359	1358	1357	1356	1355	1354	1353	1352	1351	1350	1349	1348	1347	1346	1345	1344	1343	1342	1341	1340	1339	1338	1337	1336	1335	1334	1333	1332	1331	1330	1329	1328	1327	1326	1325	1324	1323	1322	1321	1320	1319	1318	1317	1316	1315	1314	1313	1312	1311	1310	1309	1308	1307	1306	1305	1304	1303	1302	1301	1300	1299	1298	1297	1296	1295	1294	1293	1292	1291	1290	1289	1288	1287	1286	1285	1284	1283	1282	1281	1280	1279	1278	1277	1276	1275	1274	1273	1272	1271	1270	1269	1268	1267	1266	1265	1264	1263	1262	1261	1260	1259	1258	1257	1256	1255	1254	1253	1252	1251	1250	1249	1248	1247	1246	1245	1244	1243	1242	1241	1240	1239	1238	1237	1236	1235	1234	1233	1232	1231	1230	1229	1228	1227	1226	1225	1224	1223	1222	1221	1220	1219	1218	1217	1216	1215	1214	1213	1212	1211	1210	1209	1208	1207	1206	1205	1204	1203	1202	1201	1200	1199	1198	1197	1196	1195	1194	1193	1192	1191	1190	1189	1188	1187	1186	1185	1184	1183	1182	1181	1180	1179	1178	1177	1176	1175	1174	1173	1172	1171	1170	1169	1168	1167	1166	1165	1164	1163	1162	1161	1160	1159	1158	1157	1156	1155	1154	1153	1152	1151	1150	1149	1148	1147	1146	1145	1144	1143	1142	1141	1140	1139	1138	1137	1136	1135	1134	1133	1132	1131	1130	1129	1128	1127	1126	1125	1124	1123	1122	1121	1120	1119	1118	1117	1116	1115	1114	1113	1112	1111	1110	1109	1108	1107	1106	1105	1104	1103	1102	1101	1100	1099	1098	1097	1096	1095	1094	1093	1092	1091	1090	1089	1088	1087	1086	1085	1084	1083	1082	1081	1080	1079	1078	1077	1076	1075	1074	1073	1072	1071	1070	1069	1068	1067	1066	1065	1064	1063	1062	1061	1060	1059	1058	1057	1056	1055	1054	1053	1052	1051	1050	1049	1048	1047	1046	1045	1044	1043	1042	1041	1040	1039	1038	1037	1036	1035	1034	1033	1032	1031	1030	1029	1028	1027	1026	1025	1024	1023	1022	1021	1020	1019	1018	1017	1016	1015	1014	1013	1012	1011	1010	1009	1008	1007	1006	1005	1004	1003	1002	1001	1000	999	998	997	996	995	994	993	992	991	990	989	988	987	986	985	984	983	982	981	980	979	978	977	976	975	974	973	972	971	970	969	968	967	966	965	964	963	962	961	960	959	958	957	956	955	954	953	952	951	950	949	948	947	946	945	944	943	942	941	940	939	938	937	936	935	934	933	932	931	930	929	928	927	926	925	924	923	922	921	920	919	918	917	916	915	914	913	912	911	910	909	908	907	906	905	904	903	902	901	900	899	898	897	896	895	894	893	892	891	890	889	888	887	886	885	884	883	882	881	880	879	878	877	876	875	874	873	872	871	870	869	868	867	866	865	864	863	862	861	860	859	858	857	856	855	854	853	852	851	850	849	848	847	846	845	844	843	842	841	840	839	838	837	836	835	834	833	832	831	830	829	828	827	826	825	824	823	822	821	820	819	818	817	816	815	814	813	812	811	810	809	808	807	806	805	804	803	802	801	800	799	798	797	796	795	794	793	792	791	790	789	788	787	786	785	784	783	782	781	780	779	778	777	776	775	774	773	772	771	770	769	768	767	766	765	764	763	762	761	760	759	758	757	756	755	754	753	752	751	750	749	748	747	746	745	744	743	742	741	740	739	738	737	736	735	734	733	732	731	730	729	728	727	726	725	724	723	722	721	720	719	718	717	716	715	714	713	712	711	710	709	708	707	706	705	704	703	702	701	700	699	698	697	696	695	694	693	692	691	690	689	688	687	686	685	684	683	682	681	680	679	678	677	676	675	674	673	672	671	670	669	668	667	666	665	664	663	662	661	660	659	658	657	656	655	654	653	652	651	650	649	648	647	646	645	644	643	642	641	640	639	638	637	636	635	634	633	632	631	630	629	628	627	626	625	624	623	622	621	620	619	618	617	616	615	614	613	612	611	610	609	608	607	606	605	604	603	602	601	600	5
--	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	---

LISTE DES SIGLES

AGD	Administration Générale des Douanes
ANACAPH	Association Nationale des Caisses Populaires Haïtiennes
ANADIPP	Association Nationale des Distributeurs de Produits Pétroliers
BID	Banque Interamericaine de Développement
BRH	Banque de la République d'Haïti
BRI	Banque des Règlements Internationaux
DGI	Direction Générale des Impôts
DID	Développement International Desjardins
DTS	Droits de Tirage Spéciaux
ED'H	Électricité d'Haïti
ÉU	États-Unis d'Amérique
FED	Réserve Fédérale Américaine
FIDA	Fond International de Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International
IFBC	Institut de Formation de la Banque Centrale
IPC	Indice des Prix à la Consommation
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MG	Millions de Gourdes
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OEA	Organisation des États Américains
OFATMA	Office d'Assurance-Accidents du Travail, Maladie et Maternité
ONG	Organisations Non Gouvernementales
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PIB	Produit Interieur Brut
PNB	Produit Net Bancaire
PREPIPA	Projets de Réhabilitation des Périmètres Irrigués de la Plaine de l'Arcahaie
TCA	Taxe sur le Chiffre d'Affaires
UGCF	Unité de Gestion et de Contrôle Fiscal
USAID	l'Agence Américaine pour le Développement International

Dépôt légal: 4^e trimestre 2003
No.04-10-420
Bibliothèque Nationale d'Haïti

Mise en page : Banque de la République d'Haïti
Achévé d'imprimer: Octobre 2004
Imprimeur : Protech Inc.
Verdun (Québec), Canada

Pour toutes informations, s'adresser à :

Banque de la République d'Haïti
Direction Monnaie et Analyse Économique
Port-au-Prince, Haïti
Boîte postale : (BP) 1570
Téléphone : 299-1200 / 299-1251
Télécopieur : (Fax) 299-1149
Internet : <http://www.brh.net>
E-mail : brh_mae@brh.net
ISSN 0257 4349

